

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



Hommage à
Eugène Le Roy

1836-1907



TOME CXXXIV — ANNÉE 2007
1^{re} LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la
commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Jean-Noël BIRABEN, Bernard CAZEAU,
Denis CHAPUT-VIGOUROUX,
Joëlle CHEVÉ, René COSTEDOAT,
Xavier DARCOS, Brigitte DELLUC,
Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE,
Pierre MARTIAL, Pierre ORTEGA,
Guy PENAUD, Patrick PETOT,
Pierre POMMARÈDE, Philippe ROUGIER,
Guy ROUSSET, Alain ROUSSOT,
Serge SALON, Jean-Charles SAVIGNAC

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations
extérieures :**

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 350 exemplaires*

Mars 2007

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

**La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux**

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



Hommage à
Eugène Le Roy

1836-1907



TOME CXXXIV — ANNÉE 2007
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2007

● Conseil d'administration de la société	3
● Rapport moral 2006 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2006 (Denis Chaput-Vigouroux)	8
● Compte rendu de la séance	
du 8 novembre 2006	19
du 6 décembre 2006	25
du 3 janvier 2007	29
● Éditorial : Pour une approche d'Eugène Le Roy	37
● Eugène Le Roy. Repères biographiques et bibliographiques	39
● L'esprit périgourdin d'Eugène Le Roy (Jean-Noël Biraben)	41
● Eugène Le Roy, artisan de l'imaginaire collectif (Bernard Cazeau)	51
● Eugène Le Roy lu par Rachilde ou Chroniques du <i>Mercure de France</i> (1900-1921) (Denis Chaput-Vigouroux)	57
● Le fiel et le miel (Joëlle Chevè)	71
● <i>L'Ennemi de la mort</i> et le monde protestant en Périgord entre Isle et Dronne (XVI ^e -XIX ^e siècles) (René Costedoat)	81
● Le roman non-populaire (Xavier Darcos)	101
● Le Périgord au temps d'Eugène Le Roy : une ruralité en mouvement (Gérard Fayolle)	109
● Eugène Le Roy dans les manuels scolaires et ouvrages destinés à l'éducation (Pierre Martial)	121
● Eugène Le Roy à Jumilhac : <i>Le Moulin du Frau</i> (Pierre Ortega)	131
● La brodeuse du Bournat (Pierre Pommarède)	147
● Les Hautefort Labrugère : de Barre au Moulin du Frau (Philippe Rougier)	149
● Marcel Secondat et l'œuvre d'Eugène Le Roy (Guy Rousset)	169
● Eugène Le Roy et l'émergence de la fonction publique moderne (Serge Salon et Jean-Charles Savignac)	171
● Travaux universitaires : Alain de Solminihac (1593-1659) de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors. Parcours et portrait d'un prélat réformateur du premier XVII ^e siècle (Patrick Petot)	197
● Notes de lecture : Enfances juives : Limousin-Dordogne-Berry terres de refuge 1939-1945 (P. Plas et M. C. Kiener), La Double : un pays en Périgord (F. Broussaud-Le Strat), Yrieix Masgonthier de Laubanie : lieutenant général de Louis XIV (P. Tenant de la Tour), Les truffes du Tsar (A. Bernard), Le patrimoine méconnu du canton de Lalinde (F. Gontier et C. Valérie), Les portes du Périgord (H. J. Drenthen), Sur les chemins de la préhistoire : l'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud (sous la dir. de N. Coye), Maintenu et armorial de la noblesse du Périgord sous Louis XIV et la Régence (G. du Mas des Bourboux), Jacquou le Croquant, L'Ennemi de la mort, Le Moulin du Frau, Carnet de notes d'une excursion en Périgord (E. Le Roy), Bergerac de plume en plume : parcours libre et chemins croisés (J.-L. Leclair et J.-P. Brial Fontelive), L'affaire de l'abri du poisson : patrie et préhistoire (R. White)	199
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	205

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Marcel Nino Pajot, *La dévotion à Saint Rémy*, 2007. Technique mixte sur toile, 61 x 50 cm. Peinture inspirée de *Jacquou le Croquant*, d'Eugène Le Roy, chapitre V. « ... à Auriac, le jour de la Saint-Rémy, le 23 du mois d'août [...]. On se disputait le saint, chacun le voulait, quelquefois deux le tenaient en même temps et le tiraient, chacun de son côté [...]. Et cependant le curé, qui avait vu ça d'autres fois, récitait ses versets d'évangile au milieu d'un bruit sourd, et l'on entendait les sous tomber dans la soupière d'étain que le marguillier fatigué, avait posée sur une chaise. »

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2006-2008

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{me} Marie-Rose BROUT, MM. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Jacques LAGRANGE, M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT, Pierre POMMARÈDE, M^{me} Jeannine ROUSSET.

BUREAU

Président : Chanoine Pierre POMMARÈDE
Vice-Président : M. Gérard FAYOLLE
Secrétaire générale : M^{me} Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint : M. François MICHEL
Trésorier : M^{lle} Marie-Rose BROUT
Trésorier adjoint : M. Jean-Marie DEGLANE

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Direction des publications

M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, assistée de M. Patrick PETOT

Trésorerie

M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, assistée de M. Jean-Marie DEGLANE et de M^{me} Mireille MITEAU

Direction du personnel

M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, M. Jean-Marie DEGLANE, assistés de
M. Jean-Pierre BOISSAVIT

Commission des bâtiments

MM. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, Thierry BARITAUD, Jean-Pierre
BOISSAVIT, Dr Gilles DELLUC

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de M^{me} Jeannine ROUSSET et M. François
MICHEL

Dans notre iconothèque

Dr Gilles DELLUC

Dans nos archives

M^{me} Jeannine ROUSSET, Dr Gilles DELLUC

Revue de presse

M^{me} Brigitte DELLUC

Petites Nouvelles

M^{me} Brigitte DELLUC, assistée du Dr Alain BLONDIN

Relations médiatiques

M. Gérard FAYOLLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2007

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2006

L'année 2006, la première année du mandat de vos nouveaux administrateurs, a connu des troubles, dus essentiellement à une nécessaire réorganisation et à une surcharge de travail pour les titulaires de certains postes (trésorerie et bibliothèque). Cependant, grâce à des administrateurs dévoués, la vie de notre compagnie a pu néanmoins se maintenir. Tous nos vœux vont à la nouvelle équipe de direction.

Après la réfection d'une grande partie de la toiture en 2005 et en dehors des problèmes d'entretien toujours trop nombreux, le trésorier a eu à prendre en charge la consolidation du plancher de la salle des séances. Cela n'a pas été sans soucis matériels et financiers. Des économies importantes ont été faites et les cotisations demeurent inchangées. Nous avons bénéficié d'un nouveau don de l'association « Pour le gisement de la Madeleine », que nous remercions. Denis Chapat-Vigouroux nous en parlera dans son rapport. Il avait accepté la charge de trésorier à titre d'essai, pour un an. Il a accompli sa tâche sans relâche avec dévouement et efficacité et nous le remercions vivement, mais il n'a pas souhaité continuer à l'assumer. C'est la raison pour laquelle le poste de trésorier est désormais confié à Marie-Rose Brout.

En outre, Jeannine Rousset a souhaité se consacrer à la bibliothèque et être déchargée de la vice-présidence. Gérard Fayolle est élu vice-président pour la remplacer.

De son côté, Michel Souloumiac, qui était chargé de la communication avec la presse, a démissionné du conseil d'administration et renoncé à cette charge qui est désormais confiée à Gérard Fayolle.

Nos réunions mensuelles, le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 h 30, sont toujours très suivies. La salle de réunion n'étant pas extensible, les derniers arrivés ont parfois du mal à trouver un siège. Nous nous efforçons de rechercher des solutions

pour remédier à cet état de fait. La sonorisation marche désormais correctement. Le vidéo projecteur est de plus en plus souvent utilisé par les conférenciers. Dans ce cas, l'intervenant doit préparer son montage sur son ordinateur portable en utilisant le logiciel Power Point. L'expérience a montré que la connexion se faisait sans aucun problème avec les ordinateurs PC. En revanche, elle est plus délicate avec les Mac Intosh. Il est nécessaire alors que l'intervenant se préoccupe bien de la procédure à suivre afin d'éviter les tâtonnements au moment de la connexion au vidéo-projecteur. Reste le problème de la transmission des images dans la salle de lecture, qui est très difficile à résoudre en fonction de nos modestes possibilités financières.

Avis important : tous les membres ayant communiqué leur adresse électronique (Email) sont désormais informés automatiquement des activités de notre compagnie.

Tous les deux mois, sauf exceptions, le deuxième mercredi des mois impairs, à 18 h 30, au siège, la soirée a été animée par un conférencier. Cette année nous avons entendu François Labrue sur « Les églises et les châteaux d'Annesse-et-Beaulieu », Jacques Lafond-Grellety sur « Gurson et ses seigneurs au cours de l'histoire », Érik Egnell sur « Napoléon et le Périgord », François Michel sur « Pierre Beaumesnil et les Antiquités de Vésone » et Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons ». Le mercredi 12 juillet, sous la direction de Thierry Baritaud, nous avons visité le très intéressant chantier de fouilles de la Porte de Mars à Périgueux. Ce jour-là aussi, le président Pommarède a présenté dans l'église de la Cité la table pascale et la chaire.

Notre excursion d'été, le 1^{er} juillet 2006, s'est déroulée dans le Nontronnais. Après Nontron, où le groupe a été reçu par MM. Mathieu et Lapouge, avec la découverte des caves sous le château des Peytavies sous la conduite de M^{lle} Marie-Thérèse Mousnier, ce fut la visite du château de Leygurat à Augignac, avec un commentaire de Alain Ribadeau Dumas, celle du château de Cromières, l'église de Reilhac, avec un commentaire de Alain Blondin, et, enfin, le repaire noble de Villautranges, sous la direction de M^{me} Marcelle Jesberger. La sortie d'automne, le 7 octobre 2006, a eu pour thème la découverte des maisons couvertes de combles à surcroît au pays de Saint-Jean-de-Côle (Chatellerie à Saint-Pierre-de-Côle, plusieurs maisons dans le bourg de Saint-Jean-de-Côle, le manoir du Repaire de Saint-Front-d'Alemps). Nos remerciements vont aux personnes qui nous ont reçus si aimablement et à toutes celles qui ont organisé, préparé et commenté ces sorties, tout particulièrement à Alain Ribadeau Dumas.

Les quatre livraisons de notre *Bulletin* forment un beau volume de 534 pages, avec dix-neuf mémoires inédits d'histoire et d'archéologie

périgordines. S'y ajoutent, chaque mois, les comptes rendus des réunions mensuelles, des informations bibliographiques (Entrées dans la bibliothèque, Revue de presse, Vient de paraître et Notes de lecture). Enfin les rubriques « Courrier des lecteurs » et « Demandes des membres » dans « Les Petites nouvelles » sont de plus en plus appréciées. Elles sont à l'origine d'échanges fructueux entre des personnes parfois très éloignées les unes des autres. La préparation du *Bulletin* et les relations avec les auteurs représentent une tâche très lourde. La directrice des publications, Marie-Pierre Mazeau-Janot, est secondée très efficacement par Sophie Bridoux-Pradeau.

La bibliothèque, malgré la démission de Pierre Ortega en cours d'année, a continué à accueillir les chercheurs tous les samedis après-midi grâce au dévouement de plusieurs administrateurs. Qu'ils en soient vivement remerciés. Patrick Petot, avec la collaboration de Jeannine Rousset, a accepté de reprendre le poste de bibliothécaire. Cependant la tâche est très lourde et le conseil d'administration réfléchit à une nouvelle organisation. Il sera sans doute amené à réduire le nombre de jours d'ouverture dans le mois. Pour faciliter la tâche des chercheurs, la *Mémoire du Périgord* est en cours de mise à jour pour les dix dernières années. Lorsque ce travail sera terminé, la version actualisée pourra être consultée à la bibliothèque.

La vie quotidienne de notre compagnie a été assurée par notre employée, Sophie Bridoux-Pradeau (avec un contrat à temps partiel). Outre la préparation du *Bulletin*, elle a assuré la mise à jour de l'enrichissement du fonds de la bibliothèque, sans compter le secrétariat et l'assistance à la bibliothèque. À la lumière de l'expérience de l'année 2006, le conseil d'administration envisage de recadrer plus strictement son emploi du temps. Il sera peut-être nécessaire de limiter encore plus le temps d'ouverture du secrétariat et de demander aux membres de formuler leurs demandes par écrit ou, mieux encore, par courriel (Email). Que chacun d'entre nous soit indulgent lorsque les réponses tardent à venir. Elles dépendent du temps disponible de vos administrateurs bénévoles.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Avant la présentation du rapport financier, le trésorier Denis Chaput-Vigouroux remercie tous les membres qui lui ont permis de siéger depuis début 2006 au conseil d'administration. Après plus de 20 ans d'adhésion à la SHAP, il a été très sensible au résultat de cette élection.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2006

Commentaires du trésorier de la S.H.A.P. sur l'exercice 2006

Madame, Monsieur, chers collègues,

Lors d'un conseil d'administration de la S.H.A.P. en 2006, j'avais indiqué qu'il fallait désormais apprendre à gérer mieux et différemment. Cette critique n'était pas, bien sûr, une attaque unique et directe contre mon prédécesseur, mais la mise en évidence d'une certaine responsabilité collective quant à la situation actuelle. Ce commentaire m'avait déjà attiré les foudres de certains ainsi que quelques remarques caustiques et durables.

Avant tout, signalons que l'exercice 2006 se solde par un excédent de 13 808,96 €.

A. Voyons à présent la partie dépenses

1. L'arrêt brutal de la progression de la masse salariale, 40 280,09 € en 2005, montant dû principalement à l'emploi d'un salarié à plein temps dont les occupations furent assez atypiques. Son départ au 31/12/2005 avait semblé régler définitivement le problème ; il n'en fut rien. Je dois à la ténacité et au bon sens de rares administrateurs d'avoir œuvré à son non remplacement au risque de voir la S.H.A.P. se trouver face à de graves difficultés financières et de gestion interne.

À ce jour, la masse salariale est revenue à un ratio plus raisonnable. Notre secrétaire, Sophie BRIDOUX-PRADEAU, a vu son

Contrat à Durée Indéterminée passer de 1/2 temps à 3/4 temps, désormais sans aucune aide ni subvention depuis mai 2006 (Conseil Général et CNASEA). Sa principale mission est la conception et la mise en forme du bulletin.

La masse salariale chargée, comprenant également le salaire de Louise EYTIER, notre femme de ménage et « gardienne » doit donc impérativement se maintenir autour de celle de 2006 de l'ordre de 23 000 €.

2. Concernant l'entretien de l'immeuble, mise à part les toitures dont une moitié a été refaite à neuf fin 2005 par l'entreprise GREMERET de Nontron (cheminées et suppléments pour 6 004,32 € réglés en 2006), un constat s'impose : contrairement aux notes plus qu'optimistes du rapport financier 2005 (cf. *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 9 : « Sauf imprévu, les dépenses concernant les travaux devraient être réduites à l'avenir car l'essentiel du « gros œuvre » et des mises aux normes de sécurité a été réalisé »), l'ensemble des bâtiments est dans un état de vétusté inquiétant dû à une absence de travaux indispensables pendant de nombreuses années. Des travaux importants et coûteux de gros œuvre, de second œuvre et de sécurité ont été et doivent être entrepris à court terme.

Parmi ceux réalisés : la mise en sécurité du jardin côté rue des Dépêches et du mur de ce jardin qui menaçait de s'écrouler par endroits (3 837,96 € par les Ets JAROUSSIE). Des travaux complémentaires de maçonnerie devront suivre.

Le plancher de notre salle de séances, qui donnait des signes d'inquiétudes depuis plusieurs années vient d'être renforcé par la pose de trois grosses poutres métalliques en sous-œuvre par la Sté VIGIER pour 13 888,37 € à régler sur le budget 2007 grâce à l'excédent dégagé.

Il conviendra de prévoir à très court terme le traitement de la façade du 16, rue du Plantier eu égard à son état (ravalement, purge...), ainsi que les peintures extérieures de la moitié de l'immeuble au risque de laisser à nos successeurs une situation bien délicate.

Parmi les principales autres dépenses en travaux, citons 2 576,47 € pour la mise en sécurité et l'amélioration d'installations électriques et de chauffage des bureaux et 1 191,50 € de menuiserie.

Rappelons enfin le crédit de 5 ans contracté pour la toiture : mensualités de 419,44 € (intégrées dans la rubrique travaux).

3. Dans les dépenses nouvelles, nous relevons un poste pour 507,10 €, celui d'un cabinet comptable (HOCHÉ et Associés) qui gère désormais la partie sociale (bulletins de salaire, déclarations trimestrielles des charges, etc.) et dont la mission va être étendue à d'autres tâches en 2007, notamment l'informatisation complète de la comptabilité, mission que j'ai n'ai pu à mon grand regret mener à son terme. Ma remplaçante, Marie-Rose BROUT, a déjà mis ce projet sur les rails avec son énergie et son enthousiasme habituels. La S.H.A.P. est en effet passée du stade de l'association à celui de l'entreprise.

4. Quant aux autres dépenses, nous avons essayé de les maintenir au plus juste ou de les réduire significativement : chauffage (- 42 %), réceptions et frais de représentation (- 63 %). Le budget imprimeur (- 8 %) et les frais postaux du bulletin (- 30 %) ont été revus avec bonheur par la directrice des publications, Marie-Pierre MAZEAU-JANOT à un niveau bien inférieur au prévisionnel (avec notamment une baisse de tirage de 100 exemplaires qui alourdissaient les stocks déjà pléthoriques).

Je me permets d'attirer votre attention, mes chers collègues, sur les dépenses récurrentes nouvelles ou obligatoires (sécurité, comptable, taxes diverses) compensées par des économies ou entrées d'argent équivalentes et même très supérieures (charges locatives récupérées, placements optimisés, postes assurances et frais d'envoi du bulletin revus à la baisse, etc.), économies dont nous profiterons pleinement les années à venir.

B. Voyons à présent la partie recettes

1. Le déficit des ventes d'ouvrages édités par la S.H.A.P. (Bulletins, Léo Drouyn, publications diverses) a été corrigé. Doté d'un prévisionnel global de 1 500 € (pour 2 733,14 € en 2005), il se solde par un chiffre de 6 411,85 € (+ 134 %) dont 3 878,29 € pour les ventes Léo Drouyn : la moitié de ces dernières rentrées vient du règlement du diffuseur de cet ouvrage qui n'avait pas été facturé depuis 3 ans.

L'année 2007 devrait voir la poursuite de ces ventes et particulièrement la vente massive d'anciens bulletins à très bas prix. Le stock global de bulletins, en cours d'inventaire sous la conduite de Jeannine ROUSSET et François MICHEL, pourrait approcher les 20 000 exemplaires...

2. Concernant les intérêts de nos placements (3 696,81 €), nous constatons une nette augmentation (+ 149,7 %), malgré la baisse des encours bancaires dû à un apport de 25 000 € pour les travaux de toiture fin 2005. Cette hausse substantielle est due à la prise en compte de certains intérêts 2005 omis l'an passé et à une réorganisation des actifs au profit du livret A de la Caisse d'Épargne (au détriment du livret B et des actifs BNP, ces derniers ayant été soldés car peu performants et risqués). Les placements de la Banque Postale ont été réorientés vers un nouveau produit identique, sécurisé et beaucoup plus performant.

Ce poste devrait se maintenir en plaçant les excédents de trésorerie.

3. Cotisations et abonnements : le prévisionnel empreint d'euphorie ne pouvait être atteint. Alors que ces deux postes connaissent depuis plusieurs années une baisse régulière, le niveau 2005 est toutefois maintenu (57 065 €) malgré une certaine désaffection de nouveaux membres.

Seuls 76 nouveaux cotisants ont frappé en 2006 à notre porte, chiffre en très nette baisse.

Cependant, grâce à une mise à jour minutieuse de notre fichier adhérents, relances, actions ciblées, nous avons partiellement compensé ce déficit : un très faible taux de démission (17) et de radiations pour non paiement (27), l'un des meilleurs résultats depuis très longtemps.

Pour la première fois depuis au moins 1999, le nombre d'abonnements payants, en baisse régulière (- 22 en 2005/2004), repart à la hausse (1061, soit + 9), le nombre des membres à jour de leur cotisation atteint le chiffre record de 1 322 personnes physiques (+ 57) auquel il convient d'ajouter 9 abonnements gratuits (membres honoraires, institutionnels), 23 étudiants, 85 abonnés au bulletin (bibliothèques, professionnels, etc.) ainsi que 68 échanges de revues à titre gratuit avec d'autres sociétés historiques.

Au 31.12.2006, le nombre de personnes et organismes référencés à la S.H.A.P. dépasse un autre record symbolique : 1 507.

Ces chiffres doivent toutefois être rapprochés de ceux des années 90 pour constater que l'augmentation reste en une décennie trop modeste.

Je propose donc de maintenir inchangé le montant des cotisations et abonnements en vous incitant, mes chers collègues, à parrainer chacun un nouveau membre en 2007.

4. Dons : l'importance de ce poste, 9 138 € (+ 12,5 %), est à signaler cette année : Fondation du Patrimoine pour 2 887 €, Fondation Agir en Périgord du Crédit Agricole pour 3 000 €, dus à l'intervention de notre administrateur Jean-Pierre BOISSAVIT, également un deuxième don de l'Association pour le Gisement préhistorique de la Madeleine à Tursac pour 2 500 € grâce à l'obligeance de notre collègue Michèle BOUYSSONNIE, et enfin 751 € pour des dons de particuliers, notamment un membre bienfaiteur. Notons que grâce à l'appel lancé avec la demande de cotisation 2007, les dons de particuliers à fin janvier sont en très nette augmentation et je profite de ce rapport financier pour remercier vivement les généreux donateurs.

5. Loyers en hausse à 27 463,57 € (+ 9,9 %).

Ils sont régulièrement indexés et les charges désormais réclamées aux locataires, ce qui n'était pas la pratique jusqu'à ce jour (892,83 € en 2006). Les bureaux du 1^{er} étage du 16, rue du Plantier, occupés depuis plusieurs années par le SMD3 qui nous a quitté en octobre 2006, ont été aussitôt reloués sans aucune carence locative au Conseil Général de la Dordogne depuis le 01.11.2006. Compte tenu de la vétusté de ces locaux, des aménagements au niveau du bail ont du toutefois être négociés.

6. Les sorties : parfaitement organisées par Alain RIBADEAU DUMAS dans un climat de grand cordialité, les deux sorties ont dégagé en 2006 un excédent record de 1 497,11 € (+ 23,2%) en refusant même des participants. Une troisième sortie annuelle d'une demi-journée serait la bienvenue, tant pour le plaisir des participants que celui du trésorier.

Ce bilan 2006, mes chers collègues, peut vous paraître sur un plan comptable quelque peu flatteur : un excédent de plus 13 800 € et des fonds propres de plus de 110 000 €, représentant un an de budget. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : malgré la baisse durable de la masse salariale, une part de plus en plus importante de notre budget est désormais consacrée aux travaux. Ce constat

devrait nous faire interroger sur l'intérêt pour notre compagnie de nous accrocher viscéralement à nos immeubles de la rue du Plantier totalement inadaptés à nos activités, réunions et bibliothèque. Il serait peut-être plus judicieux de prendre le temps d'une réflexion globale sur une éventuelle cession partielle ou totale (est-ce possible ?) de nos actifs immobiliers et nous recentrer sur notre mission initiale et essentielle : être une société savante active, aux publications régulières et de qualité, capable d'inventorier, sauvegarder et mettre en valeur, avec des moyens modernes, les richesses de ses importantes bibliothèque, archives et iconothèque.

Avant de commenter ensemble les tableaux de ce bilan 2006, je souhaiterai remercier quelques autres personnes qui ont contribué de manière déterminante, par leur enthousiasme et leur dynamisme, leur disponibilité et surtout leur engagement à ces résultats encourageants : Thierry BARITAUD et notre collègue Bernard GALINAT pour leurs conseils éclairés quant aux travaux, Brigitte et Gilles DELLUC pour leur passion de la S.H.A.P. et leur enthousiasme communicatif, Marie-Pierre MAZEAU-JANOT pour sa puissance de travail et son perfectionnisme fédérateur, et nos salariées Louise EYTIER, toujours disponible, et Sophie BRIDOUX-PRADEAU pour sa patience, ses compétences et sa parfaite connaissance de notre Compagnie ; son aide a été décisive en 2006 pour la mission du trésorier.

Je souhaite, enfin et surtout, beaucoup de courage à Marie-Rose BROUT qui va me succéder, en l'assurant de mon soutien et de ma collaboration pour une transition optimale et je me permets de lui conseiller de conserver le plus possible son indépendance de décision.

Je vous remercie, mes chers collègues, de votre attention.

Denis CHAPUT-VIGOUROUX, trésorier

Le docteur Gilles Delluc félicite le trésorier pour la rigueur de sa gestion. Cependant il lui demande comment il a fait pour équilibrer le budget alors que l'an dernier il avait été nécessaire de puiser 18 495,47 € dans nos réserves et d'emprunter 23 000 € pour payer les factures des travaux de toiture.

M. Denis Chaput-Vigouroux répond que les travaux de toiture étaient nécessaires et qu'il n'y a pas lieu de regretter la solution adoptée en 2005. Pour équilibrer le budget de l'année 2006, il a été nécessaire de faire des économies sévères, en particulier sur la masse salariale qui a été notablement diminuée. Si nous avons continué comme les années précédentes, il aurait été impossible d'équilibrer le budget et nos réserves n'auraient pas suffi. M. Chaput-Vigouroux souligne que les réserves de notre compagnie correspondent à un an de fonctionnement. Nous remboursons peu à peu l'emprunt contracté en 2005. C'est dire qu'il faudra continuer à faire des efforts, en particulier par la valorisation de notre stock de bulletins et par de sérieuses économies.

M. Jean-Pierre Boissavit précise qu'il ne faut pas confondre bilan annuel et réserves, et que l'emprunt pour la toiture avait été décidé par le conseil d'administration. C'est ainsi que le bilan a pu être équilibré cette année.

Commission de contrôle des comptes

La commission de contrôle des comptes de la Société historique et archéologique du Périgord, composée de M^{me} Marie-Rose BROUT et M. Guy ROUSSET, s'est réunie, le vendredi 2 février 2007, au siège de l'association en présence de M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, trésorier, et de M. Jean-Marie DEGLANE, trésorier-adjoint.

Elle a examiné les documents suivants, concernant la gestion de l'exercice 2006 :

1 – Le cahier de comptabilité générale, où sont notées toutes les entrées et toutes les sorties de chacun des comptes financiers utilisés.

2 – Le cahier des recettes, arrêté au n° 1745 en page n° 21 où sont reportés les crédits de l'exercice enregistrés sur le cahier de comptabilité générale et totalisés à la somme de 113 472,77 euros.

3 – Le cahier des dépenses, arrêté au n° 1743 en page n° 34, à la somme de 99 663,81 euros. Un sondage effectué n'a révélé aucune erreur ou omission.

4 – Le compte de résultat de l'exercice 2006 fait ressortir un excédent des recettes de 13 808,96 euros. Les sommes

correspondantes aux dépenses et aux recettes sont bien celles relevées sur les cahiers de la comptabilité.

5 – Le compte de l'actif est arrêté, au 31 décembre 2006, à la somme de 140 628,59 euros.

La commission a vérifié la réalité des existants (La Banque Postale, Espèces, Caisse d'Epargne, B.N.P. et Crédit Agricole).

6 – Le compte du passif est arrêté, au 31 décembre 2006, à la somme de 29 277,45 euros. La commission a vérifié la réalité du passif.

7 – Les fonds propres s'élèvent à 111 351,14 euros.

8 – Les pièces justificatives des opérations comptables effectuées ont été vérifiées par sondage. Régulièrement ordonnancées et établies, elles n'ont révélé aucune anomalie.

9 – Les documents relatifs aux salaires (bulletins de paie, charges, etc.) sont régulièrement tenus par le cabinet comptable.

En conséquence, la commission estime que les comptes soumis à l'assemblée générale et arrêtés aux sommes indiquées ci-dessus sont sincères et représentent bien la gestion de l'exercice 2006. Ils sont également le reflet de la valeur du patrimoine tel qu'il est actuellement comptabilisé.

En conclusion, elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus au trésorier, M. Denis CHAPUT-VIGOUROUX, pour la gestion 2006.

Les commissaires aux comptes :
Marie-Rose BROUT et Guy ROUSSET

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RÉSULTAT 2006 DE LA S.H.A.P.

	Exercice 2004	Exercice 2005	Budget prévisionnel 2006	Exercice 2006	Ecart / 2005 %
RECETTES					
Diplômes	536,00	288,00	600,00	168,00	- 41,6 %
Cotisations	24 395,36	23 780,00	26 100,00	24 300,00	+ 2,2 %
Abonnements	33 628,80	33 300,00	34 500,00	32 765,00	- 1,6 %
Dons	646,80	8 119,02	6.000,00	9 138,00	+ 12,5 %
CNASEA	17 533,35	11 466,74	600,00	2 500,02	N.S.
Aide à l'emploi (CG 24)	4 364,50	4 357,50	4 500,00	742,50	N.S.
Ventes	5 065,90	1 649,09	1.000,00	2 533,56	+ 53,6 %
Photocopies	678,22	403,02	700,00	317,20	- 21,2 %
Loyers	23 833,68	24 996,01	24 450,00	27 463,57	+ 9,9 %
Intérêts	1 682,87	1 480,27	800,00	3 696,81	+ 149,7 %
Divers (+ vente SICAV en 2004)	11 374,41	705,89	1 000,00	409,82	- 42,1 %
Excursions et congrès	4 812,00	5 345,00	4 500,00	5 560,00	+ 4,0 %
Édition Léo Drouyn	248,81	1 084,05	500,00	3 878,29	+ 257,7 %
Boîtes pour Bulletins	45,00	145,00	100,00	0,00	N.S.
Emprunt « apport travaux »	0,00	23 000,00		0,00	N.S.
Legs				0,00	
TOTAL	128 845,70	140 119,59	103 850,00	113 472,77	N.S.

	Exercice 2004	Exercice 2005	Budget prévisionnel 2006	Exercice 2006	Ecart / 2005 %
DEPENSES					
Impression du Bulletin	25 962,51	25 954,06	28 000,00	23 888,37	- 8,0 %
Cotisations et abonnements	1 004,75	953,60	1 200,00	712,21	- 25,3 %
Correspondance, envoi bulletin	3 987,70	5 660,96	5.000,00	4 342,55	- 23,3 %
Papeterie	1 077,53	1 098,71	1 200,00	1 902,30	+ 73,1 %
EDF-GDF-Eau	4 119,98	2 442,39	2.800,00	1 393,83	- 42,9 %
Impôts et assurances	12 613,91	14 026,52	14 000,00	13 177,07	- 6,0 %
Salaires et charges	38 314,20	40 280,09	20 000,00	23 725,96	- 41,1 %
Achats de livres	1 908,16	2 121,63	2 200,00	1 508,76	- 28,9 %
Équipements, frais de bureau	3 454,10	5 138,72	2 000,00	3 617,41	- 29,6 %
Travaux	11 713,70	53 713,08	20.500,00	19 511,67	N.S.
Excursions et congrès	3 668,97	4 129,90	4 500,00	4 062,89	- 1,6 %
Réceptions, déplacements	1 854,10	1 059,49	1 200,00	383,63	- 63,8 %
Divers	231,24	2 035,91	700,00	36,69	N.S.
Reliure Bulletins	528,72	0,00	550,00	893,37	N.S.
Édition	0,00	0,00	0,00	0,00	/
Provision édition	0,00	0,00	0,00	0,00	/
Honoraires comptable + compta				507,10	N.S.
Impôt sur sociétés					
<i>La Mémoire du Périgord</i>					
TOTAL	110 439,57	158 615,06	103 850,00	99 663,81	N.S.
Excédent exercice 2006				+ 13 808,96	

FONDS PROPRES DE LA S.H.A.P.

ACTIF :	au 31/12/2005	au 31/12/2006
	en Euros	en Euros
Disponible en compte		
La Banque Postale CCP	20 151,54	19 777,06
Espèces	165,55	16,21
Caisse d'Epargne compte courant	2 020,85	86,82
Caisse d'Epargne Livret A	23 000,00	72 998,70
Caisse d'Epargne Livret B	22 270,00	(*) 619,99
Crédit Agricole compte courant	/	100,00
Crédit Agricole Compte sur Livret	/	1 000,00
Banque Postale OPCVM	31 708,08	31 813,00
BNP (compte courant + placements)	13 256,80	0,00
Total	112 572,82	126 411,78
(*) Intérêts au 31/12/2006		
Stock d'ouvrages	non valorisé	12 842,00
Seules les deux dernières années du bulletin ont été valorisées + les publications et coéditions récentes. Le montant des ventes à venir pourrait donc être bien supérieur ce chiffre.		
Dettes impayées	non valorisé	
Factures d'achat d'ouvrages à la SHAP		116,00
Subventions non créditées	non valorisé	
Solde subvention emploi Conseil Général 2 ^e trimestre 2006		371,25
Solde subvention emploi CNASEA 2006		208,34
Immeubles de la Société	679,34	679,32
16-18 rue du Plantier 24000 Périgueux (pour leurs valeurs d'achat)		
Total des actifs	113 252,16	140 628,59
PASSIF :		
<ul style="list-style-type: none"> • Crédit toiture Caisse d'Epargne reste dû au 31/12/2006. (Prêt 5 ans de 23 000 Euros du 25/12/2005, dernière échéance : 25/11/2010) 	non pris en compte en 2005 (pour mémoire : 22 649,56 Euros)	18 361,35
<ul style="list-style-type: none"> • Dettes sociales (charges salariales 4^e trimestre 2006 réglées en 2007 + redressement URSSAF 2004 + 2005) 	id.	3 079,00
<ul style="list-style-type: none"> • Dettes fournisseurs (essentiellement imprimeur et frais postaux pour 4^e livraison 2006 du BSHAP, facturation 2007) 	id.	7 837,10
<ul style="list-style-type: none"> • A mentionner une LOA auprès de la BNP (photocopieur). LOA 60 mois de 99,26 Euros du 08/12/2005, dernière échéance 08/12/2010. 	/	/
Total du passif	non pris en compte en 2005	29 277,45
FONDS PROPRES DE LA SHAP	N.S.	111 351,14

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2007

	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006	Budget prévisionnel 2007
RECETTES				
Diplômes	536,00	288,00	168,00	0,00
Cotisations	24 395,36	23 780,00	24 300,00	25 000,00
Abonnements	33 628,80	33 300,00	32 765,00	34 000,00
Dons	646,80	8 119,02	9 138,00	6 000,00
CNASEA	17 533,35	11 466,74	2 500,02	200,00
Aide à l'emploi (CG 24)	4 364,50	4 357,50	742,50	400,00
Ventes	5 065,90	1 649,09	2 533,56	5 000,00
Photocopies	678,22	403,02	317,20	400,00
Loyers	23 833,68	24 996,01	27 463,57	27 500,00
Intérêts	1 682,87	1 480,27	3 696,81	3 000,00
Divers (+ vente SICAV en 2004)	11 374,41	705,89	409,82	500,00
Excursions et congrès	4 812,00	5 345,00	5 560,00	6 000,00
Édition Léo Drouyn	248,81	1 084,05	3 878,29	2 000,00
Boîtes pour Bulletins	45,00	145,00	0,00	0,00
Report partiel excédent 2006				10 000,00
Emprunt « apport travaux »	0,00	23 000,00	0,00	0,00
Legs			0,00	0,00
TOTAL	128 845,70	140 119,59	113 472,77	120 000,00

	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006	Budget prévisionnel 2007
DEPENSES				
Impression du Bulletin	25 962,51	25 954,06	23 888,37	25 000,00
Cotisations et abonnements	1 004,75	953,60	712,21	700,00
Correspondance, envoi bulletin	3 987,70	5 660,96	4 342,55	5 000,00
Papeterie	1 077,53	1 098,71	1 902,30	1 400,00
EDF-GDF-Eau	4 119,98	2 442,39	1 393,83	1 800,00
Impôts et assurances	12 613,91	14 026,52	13 177,07	13 500,00
Salaires et charges	38 314,20	40 280,09	23 725,96	23 500,00
Achats de livres	1 908,16	2 121,63	1 508,76	2 000,00
Équipements, frais de bureau	3 454,10	5 138,72	3 617,41	3 000,00
Travaux	11 713,70	53 713,08	19 511,67	30 000,00
Excursions et congrès	3 668,97	4 129,90	4 062,89	4 000,00
Réceptions, déplacements	1 854,10	1 059,49	383,63	500,00
Divers	231,24	2 035,91	36,69	100,00
Reliure Bulletins	528,72	0,00	893,37	1 000,00
Édition	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision édition	0,00	0,00	0,00	0,00
Honoraires comptable + compta			507,10	3 000,00
Impôt sur sociétés				2 000,00
<i>La Mémoire du Périgord</i>				3 500,00
TOTAL	110 439,57	158 615,06	99 663,81	120 000,00

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2006

Présidente : M^{me} Jeannine Rousset, vice-présidente.

Présents : 90. Excusés : 8.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Daniel Decout
- Pierre Faujanet

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Souloumiac (Michel) et Chandon (Christian), 2006 : *Le marquis de La Valette, ambassadeur et ministre du Second Empire*, La Force, éd. de l'A.R.A.H. (don de M. Souloumiac)

- Cadilhon (François), 1995 : *De Voltaire à Jules Ferry*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux

- Marty (Christian), 1993 : *Les campagnes du Périgord*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux

- Lavigne (Raymond), 1987 : *Sarlat, un art de vivre*, éd. Messidor
- Galet (Jean-Louis), 1966 : *Neuvic et ses châteaux*, Périgueux, éd. Pierre Fanlac
- Mirecourt (Eugène de), 1857 : *Lachambeaudie*, Paris, Gustave Havard éditeur
- Fauveau (Alain), 2006 : *Histoire du carmel de Niort depuis 1648*, Mémoires de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- Taillard (Christian), 1992 : *Joseph Brousseau, architecte limousin au temps des Lumières*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux
- Guillaume (Pierre) (textes recueillis par), 1990 : *Gaullisme et antigaullisme en Aquitaine*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux
- Agostino (Marc) (textes recueillis par), 1993 : *Tempéraments aquitains et nouveauté religieuse*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux
- Loirette (Francis), 1998 : *L'État, la Région, l'Aquitaine au XVII^e siècle, centralisation monarchique, politique régionale et tensions sociales*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux
- Marsac (Marthe), 1989 : *Armand de Périgord, un grand maître du Temple (1232-1244)*, tirage limité, sans nom d'éditeur
- Drenthen (Henk), 2006 : *Les portes du Périgord*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'éditeur).

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2006 : relevés des actes d'état civil (fin XVII^e, XVIII^e, XIX^e et début XX^e siècles) de la commune de Fraisse ; paroisses de Champeaux et La Chapelle-Pommier et commune de Champeaux-et-La-Chapelle-Pommier (2 volumes) ; commune de Paunat ; commune de Saint-Martin-l'Astier ; commune de Saint-Paul-La-Roche ; commune de Saint-Vincent-de-Cosse ; commune de Bayac ; paroisses de Saint-Jean, Saint-Martin, Bigaroque et Coux et commune de Coux-et-Bigaroque ; commune de Firbeix
- Delluc (Brigitte et Gilles), 2006 : « Un recoin de la sacristie de Cadouin », *Actes des 10^e et 11^e colloque de Cadouin, photocopie* (don des auteurs)
- Montignac, tableau dans l'église, tirage photographique (don de F.B. Decroi-Mury)
- Schwab (Bernard), 2006 : *Registre BMS de Marsac-sur-l'Isle, 1760-1769, ADD 5 E 252/2*, CD Rom (don de l'auteur)

- Fournier (Vincent), 1955 : *La Fontaine grillagée. Spectacle son et lumière de l'ancienne abbaye de Chancelade-en-Périgord*, texte intégral, photocopie (don de Daniel Lavaud)

- X, 2006 : « Pierre Magne, fidèle ministre de Napoléon III, guide financier du second Empire », *La Vie financière*, 28 juillet - 3 août 2006, p. 46-49, photocopie

- Devise (Louis-Guillaume), 2005 : « Ala ou Agnès d'Aquitaine, impératrice, puis régente (+1077) », *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 127, p. 47-56, tiré à la suite (don de l'auteur)

- *Physique impériale, cabinet de physique du lycée impérial de Périgueux*, dossier de presse pour une exposition à Pau, Bordeaux puis Périgueux du 3 janvier au 26 août 2005 (don de Francis Gires)

- Note concernant le château de Parenchères, extrait de *Ligieux des origines à la fin du XVIII^e siècle*, photocopies

- Mesqui (Jean), 2005 : *Table alphabétique des publications de la Société française d'archéologie. Bulletin monumental et congrès archéologiques de France 1991-2000*, Société française d'archéologie, Paris

- *Travaux et projets de l'association Vieux-Mareuil Patrimoine*, 2006, brochure photocopiée (don de l'association).

REVUE DE PRESSE

- Alix (Régis), 2006 : « Mémoire de la commune. Histoires de lieux : de Brouillatoux à Audrix », *La Vie à Audrix*, bulletin communal n° 14, p. 13-17 (don de l'auteur)

- Alix (Régis), 2006 : « Le château de Perdifat », *Saint-Chamassy*, bulletin communal n° 10, p. 13 (don de l'auteur)

- Serre (Pascal), 2006 : « Le quartier des cheminots. La bête humaine est bien vivante », *Le Journal du Périgord*, n° 142, p. 8-12

- *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 2005, n° 20 : reconstitution et utilisation expérimentale de la broche à rôtir de Port-Sainte-Foy (L. Baumans et C. Chevillot) ; les sigillées de l'atelier d'Espalion (Aveyron, France) à Périgueux (J.-L. Tilhard) ; le site de « Chaurieux – La Pierre Branlante » à Siorac-de-Ribérac (C. Sanchez et al.) ; épigraphie monumentale et histoire urbaine de Vesunna/Périgueux (J.-P. Bost et G. Fabre) ; les fouilles de Max Sarradet à l'institution Sainte-Marthe de Périgueux (C. Caillat-Girard et H. Gaillard) ; quelques découvertes à Sainte-Marthe (D. Tardy) ;

l'architecture domestique médiévale de Beynac (P. Garrigou-Grandchamp et A.-L. Napoléone) ; verre, verreries et verriers entre Bars et Lacropte (XIV^e – XVII^e siècles) (I. Dubreu et al.) ; le voyage à Rome d'un prélat périgordin (1501-1502) (B. Fournioux) ; *Le vrai Pourtraict de la ville de Périgueux...* (C. Lacombe) ; une structure insolite en forêt de Born (B. Fournioux) ; prospection-inventaire dans la vallée de la Dronne (C. Chevillot et al.)

- *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 2006, n° 646 et 647 : la maison royale d'Araucanie ; nom patronymique des ducs de La Force

- *Mémoire de la Dordogne*, 2006, n° 18 : les chevaliers de l'ordre de Malte originaires du Périgord dans les archives de la Bibliothèque nationale de Malte à La Valette (G. du Mas des Bourboux)

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, CR n° 358 et 359, 2006 : les insurrections de la misère (7^e et 8^e volets)

- *Les Cahiers du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 2002, n° 10 : Salignac-Eyvigues (P. Esclafer de La Rode, J.-R. Bousquet, R. Bouet et C. Lacombe)

- *Les Cahiers du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 2002, n° 9 : Villamblard. Des Taillefer de Barrière aux Pozzi (P. Esclafer de La Rode, J.-R. Bousquet, M. Lesfargue, C. Dauchez, M. Lacombe, M. Berthier)

- *Taillefer*, 2006, n° 20 : biographie de Pierre Reymond (E. Garraud).

COMMUNICATIONS

Le président étant souffrant, il est remplacé par M^{me} Jeannine Rousset, vice-présidente.

Le conseil d'administration s'est réuni lundi 6 novembre. Il a entendu lecture de la lettre de démission de notre bibliothécaire, M. Pierre Ortega, qui se retire aussi du conseil d'administration. Nous faisons appel à bonne volonté pour aider à ranger la bibliothèque et pour tenir les permanences. Les travaux dans le jardin sont terminés.

Notre excursion d'automne s'est déroulée dans la vallée de la Côte, avec cent quinze participants. Nos remerciements vont aux propriétaires et aux organisateurs.

Dans notre agenda : le 9 novembre, une conférence du GRHiN sera donnée par J.-B. Besse sur « Des souvenirs périgourdiens en terre alsacienne ». Notre bibliothèque sera fermée le samedi

11 novembre. Patrick Petot, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'université, soutiendra une thèse de doctorat sur « Alain de Solminiac, réformateur de Chancelade et évêque de Cahors », le lundi 13 novembre, à la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Limoges. Notre soirée bimestrielle du 15 novembre sera animée par Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, sur le thème du « Sexe au temps des Cro-Magnons ». La veille, ils feront à Rouen une conférence sur « Os et articulations dans la Préhistoire ». Du 25 au 28 novembre, ils participeront à un séminaire franco-indien sur l'art rupestre à Bhopal (Inde) et présenteront les recherches à Lascaux. Le 23 novembre, au musée d'art et d'archéologie de Périgueux, aura lieu une présentation sur « le pégu à travers les âges » par J.-C. Moissat, en liaison avec Saint-Émilien. Lors de notre prochaine réunion, M. Francis Bernier, évoquera sa mission au Canada, dans les villages de Périgord et de Saint-Front.

En vue de vos cadeaux de Noël, nous continuons à proposer des ouvrages à des prix très raisonnables, notamment *Léo Drouyn en Dordogne*.

Le président a noté, dans la presse locale, la découverte, près du lavoir de Saint-Laurent-des-Hommes, de vestiges d'époque wisigothique (boucles de ceinturon, fibules, boucles d'oreille, perles d'ambre et couteau) (*Sud Ouest* du 25/10/06) ; l'exploration par les spéléologues des grottes situées sous le chœur de l'église de Saint-Front-de-Pradoux (*Sud Ouest* du 9/10/06).

L'association *Vieux-Mareuil Patrimoine* s'est donné pour premier but la restauration du petit patrimoine de cette commune. Son président, Christian Monceyron, présente les restaurations déjà réalisées : le couvercle des fonds baptismaux ; le chemin de croix ; un grand lavoir rectangulaire muni de quatre pierres à laver ; une croix de carrefour du XVIII^e siècle, avec un agneau et un calice. Elle a obtenu le classement de trois tableaux de l'église et voudrait restaurer le lustre, très abîmé. Elle voudrait compléter la biographie de Pierre-Philippe Niocel (né à Vieux-Mareuil le 7 février 1833, mort à Périgueux en 1909), instituteur à Piégut-Pluviers, auteur de deux livres de mathématiques, dont un ouvrage dit *de l'élève* et un *Livre du maître*, sans compter un ouvrage intitulé *La médecine par les plantes* et un *Calendrier des plantes*.

Catherine et François Schunck présentent ensuite les résultats de leur enquête sur l'arrivée, l'accueil et la vie des Alsaciens en

Périgord en 1939 et 1940. Ils illustrent leur communication, faite à deux voix, avec des cartes montrant les zones évacuées et d'intéressantes photographies (dont plusieurs photos de propagande de bonne qualité extraites des archives allemandes) : les trains de marchandises qui servirent à l'évacuation des Alsaciens ; M^{gr} Louis et M^{gr} Douvier, coadjuteur de M^{gr} Ruch ; le retour des Alsaciens à Strasbourg avec comité d'accueil et fanfare organisés par les Allemands. Au départ de leur recherche, les archives d'Alain Bernard qu'ils remercient, et les Archives de la Dordogne, avec l'aide de Bernard Reviriego. Au départ aussi, ils ont recherché des témoignages, mais cela n'a pas été facile, car les événements dramatiques qui eurent lieu durant l'Occupation (la déportation des juifs, la vie des Alsaciens revenus en Alsace germanisée, celle des Alsaciens qui ont choisi la résistance...) ont en quelque sorte occulté la mémoire de l'évacuation en 1939. Ils évoquent la mise à l'abri des œuvres d'art, comme les vitraux de la cathédrale de Strasbourg qui furent entreposés dans les caves du château d'Hautefort et dans la crypte de Saint-Front à Périgueux. Ils évoquent aussi quelques personnages, comme le mime Marceau qui traîna ses culottes sur les bancs du lycée de garçons de Périgueux, ou comme le docteur Nessmann, resté à Sarlat, qui donna sa vie pour la France. « Conséquence de la construction de la ligne Maginot, l'évacuation des populations civiles d'Alsace et de Moselle était une mesure destinée à les protéger, tout en dégagant la zone de combat. Automatique dès l'ordre de mobilisation générale, elle s'est effectuée suivant un plan établi par l'autorité militaire. Elle comportait trois phases : le rassemblement des populations dans des « centres de recueil », proches des communes évacuées ; l'acheminement par trains vers les départements du Sud-Ouest ; le transport, enfin, vers les localités d'hébergement définitif. La Dordogne dût accueillir les habitants de 19 communes du Ried et une partie de la population de Strasbourg, avec ses services et ses administrations, soit environ 80 000 Alsaciens. À l'issue d'un voyage éprouvant, souvent effectué dans des conditions d'hygiène et de confort exécrables, les évacués trouvèrent à l'arrivée des conditions de vie très éloignées des leurs : d'où de nombreux problèmes que le dévouement des maires périgordins et de nombreux bénévoles permit généralement de résoudre. En cette année où Périgordins et Alsaciens apprirent à se connaître et à dépasser leurs différences, concernant leur langue, leur religion, leur mode vie, etc., Périgueux devint, de fait, la « capitale »

du Bas-Rhin. Au cours d'un hiver particulièrement rigoureux, la fête de Noël 1939 fut un moment de fraternité très apprécié. Après la défaite, les Alsaciens furent placés devant un choix crucial : rester en Dordogne ou rentrer en Alsace. Le plus grand nombre opta pour le retour et retrouva une Alsace germanisée, des villages pillés et parfois détruits » (résumé des intervenants).

Vu la vice-présidente
Jeannine Rousset

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2006

Présidente : M^{me} Jeannine Rousset, vice-présidente.

Présents : 92. Excusés : 10.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- M^{me} Frédérique Costantini, nommée conservateur des Antiquités et Objets d'Art à compter du 1^{er} février 2007, en remplacement de M^{me} Bénéjeam

- 20^e anniversaire de l'ADRAHP

NÉCROLOGIE

- M^e Louis Pipat

- Maurice Fréchou

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Tenant de La Tour (Philippe), 2005 : *Yrieix Masgonthier de Laubanie, lieutenant général de Louis XIV*, Saint-Paul, éd. Lucien Souny (don de l'éditeur)

- Plas (P.) et Kiener (M.-C.), 2006 : *Enfances juives. Limousin-Dordogne-Berry, terres de refuges 1939-1945*, Saint-Paul, éd. Lucien Souny (don de l'éditeur), avec un article de B. Reviriego sur l'enfance juive en Dordogne de 1939 à l'immédiat après-guerre

- Broussaud-Le Strat (Florence), 2006 : *La Double. Un pays en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Merwin (William S.), 2006 : *Les Fleurs de mai de Ventadour*, Périgueux, éd. Fanlac (don de l'éditeur)
- Barraud (Dany), Hautefeuille (Florent), Rémy (Christian) (textes réunis par), 2006 : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées. Xe – XV^e siècles. Recherches archéologiques récentes 1987-2002*, Actes du colloque de Pau les 3, 4 et 5 octobre 2002, Centre d'archéologie du Languedoc, Carcassonne, avec un article de Yann Laborie sur le castrum d'Auberoche
- Boussuges (Jean), 2005 : *C. Caffin*, Périgueux, S.P.H./Jean Boussuges (don de Jacques Lagrange)
- Boussuges (Jean), 2006 : *Monnier*, Périgueux, S.P.H./Jean Boussuges (don de Jacques Lagrange)
- Maury (Martial), 2006 : *Le Secret des Restiac*, Cheminements (don de l'éditeur)
- Garrigou Grandchamp (Pierre) (sous la direction de), 2006 : *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été 2003 organisée par Via patrimoine, Angoulême, éd. Société historique et archéologique de la Charente
- Congrès archéologique de France, 2006 : *Monuments de Strasbourg et du Bas-Rhin*, 16^e session 2004, Strasbourg et Basse Alsace, Société française d'archéologie
- *XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, 2006, Association française d'archéologie mérovingienne, bull. n° 30
- *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, tome XXIX, supplément, 2004* : table des communications des noms de personnes et des matières (1976-2000).

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- État général des meubles et ustensiles du château de Jumilhac, fait au 1^{er} janvier 1786 (don du général de Bermondet de Cromières)
- Un lot de documents concernant Jumilhac (XVII^e et XVIII^e siècles) (don du général de Bermondet de Cromières)
- Combes (Gérard), 2006 : « Jean de Lettes, évêque de Montauban au XVI^e siècle. Apostat », photocopie d'un article fourni sans la référence (don de l'auteur), avec une note sur Guy Bouchard, évêque de Périgueux.

REVUE DE PRESSE

- *Sites et monuments*, n° 195, 2006 : *Centenaire de la protection des sites 1906-2006*, avec un bilan sur la France des sites protégés (dont la vallée de la Vézère) (J.-P. Thibault)

- *Le Journal du Périgord*, n° 143, 2006 : Trélassac, le triangle aux sept châteaux (P. Serre)

- *Bulletin du Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, CR n° 360, 2006 : les insurrections de la misère (9^e volet)

- *Bulletin de la Société de Borda*, n° 483, 2006 : Aquitains captifs des Barbaresques (XVII^e – XVIII^e siècles) (M.-C. Duviella)

- *Revue de l'Agenais*, 133^e année, n° 3, 2006 : Préhistoire en vallée de la Lémance (A. Turq).

COMMUNICATIONS

Le président, souffrant, est remplacé par M^{me} Jeannine Rousset, vice-présidente. Elle remercie nos collègues qui ont travaillé avec elle au classement d'une partie de la bibliothèque.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 3 janvier 2007 à 14 heures au siège. Si le quorum n'est pas atteint, elle sera reportée automatiquement au mercredi 7 février à 14 heures. Au programme, le rapport moral et le rapport financier.

M. Francis Gires annonce que l'exposition « Physique impériale », après Pau, Bordeaux et Périgueux, est présentée jusqu'au 7 novembre 2007 à l'Espace des sciences, à l'École supérieure de Physique et Chimie industrielle à Paris. D'autre part, le musée Bernard d'Agesci et du Conservatoire de l'éducation et des méthodes pédagogiques de Niort sera inauguré le 13 décembre 2006, avec une salle Francis-Gires présentant la collection qu'il a donnée à cette ville. Le Dr Gilles Delluc participera le 16 décembre 2006 à l'université Paris I (Sorbonne) au jury de la thèse de doctorat de M. Eric Robert sur « Les signes et leurs supports pariétaux » : parmi les grottes ornées paléolithiques traitées, Bara-Bahau, Bernifal, Les Combarelles, Rouffignac, Villars.

Notre prochaine soirée bimestrielle, le 10 janvier 2007 à 18h30, sera animée par M. Bernard Lachaise qui parlera des « châteaux des élus de la République ».

Dans la presse quotidienne, le président a noté la découverte d'une litre funéraire dans l'église du Change et la présentation au

musée gallo-romain d'une maquette au 1/200^e des arènes de Périgueux (œuvre de Denis Delpalillo, avec le Périgourdin Etienne Saliège comme conseiller technique).

La tombe du cartographe Pierre de Belleyme, né à Bassac en 1747, mort à Paris le 29 août 1819, a été retrouvée au cimetière du Père Lachaise (division 37, cadastre 87), en bordure de l'allée des Acacias. Elle paraît aujourd'hui abandonnée, comme celle de l'Académicien de Feletz (note de Pierre Pommarède à la suite d'un courrier reçu récemment).

M. Francis Bernier nous parle de sa visite dans les villages nommés Périgord et Saint-Front dans l'ouest canadien. Il a été reçu par M^{me} Thérèse Montes et ses filles, qui maintiennent jalousement l'usage du français dans leur famille, malgré un environnement anglophone dominant. Cette région, bordée à l'ouest par la rivière Saskatchewan, a été peuplée il y a quatre siècles par des populations de langue française vivant du trafic des fourrures. La famille Montès s'est installée en 1912 sur des terres totalement sauvages où elle fonda le village de Saint-Front en souvenir d'un village du Massif central dont elle était originaire. Elle avait reçu deux lots de terrain et construisit l'église sur l'un d'eux. Le village de Périgord est situé non loin de là, dans une région non desservie par le chemin de fer, en bordure des terres occupées par les Amérindiens.

M^{me} Régine Lafaye, il y a quelques mois, nous avait fait connaître l'existence d'une femme sculpteur, Jane Poupelet, originaire de Clazure à Saint-Paul-Lizonne. Le Dr Yves Laillou, docteur en histoire de l'art, nous permet aujourd'hui de découvrir la vie et l'œuvre de cette artiste, l'un des sculpteurs les plus remarquables du XX^e siècle. Ses œuvres sont exposées dans de très nombreux musées, en particulier au Musée d'art et d'archéologie de Périgueux et au MET de New-York. Mais elle était tombée dans l'oubli après son décès en 1932. Un de ses neveux a soutenu en 1972 à Lille un mémoire sur son œuvre. Une exposition itinérante en Aquitaine a rappelé son souvenir en 2006. Elle était née à Clazure en 1874 dans une famille aisée : son père fut avocat, sous-préfet de Ruffec, avant de revenir à Saint-Paul-Lizonne, au château de la Gauterie. À 18 ans, elle avait déjà obtenu un certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin et suivait les cours de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux. Elle n'avait donc pas de difficultés financières comme Léon Félix, son aîné de quinze ans, né rue Limogeanne à Périgueux dans une famille modeste et contraint de mendier des

subsidés. Mais elle s'est heurtée à des difficultés d'une autre nature : jusque là, les écoles étaient fermées aux femmes. Jane Poupelet fut la première à y être admise en 1892, seulement pour certains cours. En 1895, elle arrive à Paris, expose un buste à la Nationale sous le nom de Simon Delavergne et son œuvre est primée. Elle portait des tenues masculines, maniait l'ironie et fumait sans arrêt. Elle fut la praticienne de Rodin, c'est-à-dire qu'elle dégrossissait les blocs que sculptait l'artiste. En 1919, elle fait partie de la « bande à Schnegg », avec François Pompon et d'autres indépendants. Ils avaient été élèves de Rodin, mais voulaient trouver leur propre voie. On peut définir Jane Poupelet comme un sculpteur qui dessine ou un peintre qui sculpte. Le synthétisme des formes leur donne leur force. C'est la beauté dans la simplicité. La conférence est illustrée par un superbe montage au vidéo-projecteur permettant d'apprécier toutes les formes de l'art de Jane Poupelet, ses sculptures, ses dessins, ses aquarelles, ses animaux (ânes, lapin à l'oreille cassée, vaches, oies), ses nus féminins (la baigneuse [voir la couverture de la 2^e livraison du *Bulletin*, 2006], la femme à la toilette, la femme endormie), ses autoportraits sans complaisance, sa lutte pour le féminisme, son engagement caritatif (quatre ans, elle fabriqua des masques de plâtre pour les gueules cassées), ses œuvres régionalistes (comme « l'enterrement d'un enfant en Dordogne »).

Vu la vice-présidente
Jeannine Rousset

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 3 JANVIER 2007

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- M^{me} Anne-Marie Cocula, honorée de l'éméritariat par la Faculté de Bordeaux
- Les lauréats du concours Clochers d'or 2006 : Maurice Cestac (prix du conseil général), Jean-Michel Faure, association

Histoire et Mémoire du canton de Villefranche-de-Lonchat, Jacqueline Jouanel, Raymonde Larue et François Labrue, Franck, Nicole et Frédéric Duhard, Jeanne-Luce Marcouly, Yvette Vigié, Michel Souloumiac, Christian Chandon

NÉCROLOGIE

- René Pijassou
- Jean-Pierre Bernard

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Marache (Corinne), 2006 : *Les métamorphoses du rural. L'exemple de la Double en Périgord (1830-1939)*, Comité des travaux historiques et scientifiques (don de l'éditeur)

- Le Roy (Eugène), 2007 : *L'année rustique en Périgord*, édition du centenaire de sa mort 1907-2007, Hautefort, éd. Hautefort notre Patrimoine (don de l'association)

- Brial Fontelive (Jean-Philippe) (pour les textes), Leclair (Jean-Louis) (pour les dessins), 2006 : *Bergerac de plume en Plume. Parcours libre et chemins croisés*, Bergerac, éd. Couleurs Périgords, (don de J.-L. Leclair)

- Bernard (Alain), 2006 : *Les Truffes du Tsar*, Copédit, Périgueux (don de J.-Ch. Savignac)

- Lenoir (Michel), Roussot (Alain), Delluc (Brigitte et Gilles), Martinez (Marc), Loiseau (Sigolène), Mémoire (Nathalie), 2006 : *La grotte de Pair-non-Pair à Prignac-et-Marcamps*, Société archéologique de Bordeaux et Conseil général de la Gironde (collection « Mémoires », volume 5) (don de B. et G. Delluc), ouvrage pluridisciplinaire présentant l'histoire (par A. Roussot), l'archéologie et la décoration pariétale (par B. et G. Delluc) de l'une des plus anciennes grottes ornées françaises

- Robreau (Bernard) (sous la dir. de), 2006 : *Histoire du pays dunois. De l'origine des temps à l'approche de l'an mil*, Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts

- Gires (Francis) (sous la dir. de), 2006 : *L'Empire de la physique*, Niort, éd. ASEITE (don de l'auteur).

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- Institution Saint-Joseph de Périgueux, classe de rhétorique 1892-1893, photographie grand format avec les noms des abbés Serguel (?) et Mattet et de 8 élèves (don de M^{me} Larralle)

- Lot de cartes postales de la Dordogne en provenance de la Société des Antiquaires de Picardie : Biron, Castelnaud-et-Fayrac, Carsac, Brantôme, Cadouin, Maurens, Saint-Cyprien, Montagnier, Hautefort, Périgueux, Vitrac, Domme, Ribérac, Bourdeilles, La Roque-Gageac, Salignac, Terrasson, Sarlat, Saint-Astier, Sauveboeuf.

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de la Société Botanique du Périgord*, 2006, n° 60 : bibliographie de la flore spontanée en Dordogne (N. Maguet et S. Miquel)

- *Au fil de la mémoire*, 2006, n° 15 : famille Chivalle (L. Chivalle) ; les Ségur (J. Lafond-Grellety) ; le moulin de Planèze dit de Neuvic et Louis Deffarges (E. et C. Filet) ; la navigation sur l'Isle (J.-Y. Dubuisson) ; le prieuré de la Cadène (M. Bourges-Audivert) ; Saint-Aulaye (M. Biret) ; la justice royale à Périgueux en 1787 (S. Sudrie-Vidal) ; Montagnier sous la Révolution (G. Ravon)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, 2006, n° 107 : les famines en Périgord : 3^e partie, 1699 (Ph. Rougier) ; *la mort de saint Bruno*, tableau de l'église de Montignac (O. Delenda) ; l'industrie cimentière dans le bassin de Saint-Cyprien, 1880-1980 (R. Vidal) ; Daglan vers 1950 (V. Pasquet, abbé Descamp et J. Potey)

- *ARAH*, 2006, n° 32 : Lakanal et La Force (G. Lajonie) ; la famille de Catherine Pozzi (M. Souloumiac)

- *Sud-Ouest*, décembre 2006 : retour au Chili des cendres de Francisco Contreras, chroniqueur au *Mercure de France*, marié en 1923 avec Andrée Alphonse, fille du boulanger de Ribérac, mort à Ribérac en 1933

- *Dordogne libre*, 30 décembre 2006 : transfert de propriété de l'État (le château de Campagne au conseil général, le dolmen de Rampieux à la commune, l'abbaye de Boschaud à la commune de Villars). Rien n'est encore décidé pour les châteaux de Puyguilhem à Villars et de Bridoire à Ribagnac, ni pour la villa romaine de Montcaret.

COMMUNICATIONS

Conformément aux statuts, le président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire. Le quorum n'étant pas atteint, elle est automatiquement reportée au mercredi 7 février à 14 h. Le président présente ses vœux aux membres présents et transmet ceux arrivés par voie postale, parfois depuis le bout du monde (ainsi depuis la Nouvelle-Calédonie), souvent accompagnés de félicitations pour la tenue de notre *Bulletin*. Il souhaite que notre Société, « qui tousse quelque peu ces temps-ci, se rétablisse au plus vite ». Le conseil d'administration se réunira le lundi 15 janvier pour procéder au remplacement de MM. Ortega, Chaput-Vigouroux et Souloumiac.

À la suite de la lecture du compte rendu de la réunion de décembre 2006, M. Bernier indique que, le 23 octobre 2006, lorsqu'il était au Canada pour visiter les villages de Saint-Front et de Périgord, il a été interviewé, par un journaliste canadien en compagnie du curé actuel du village de Saint-Front. Il a entrepris des démarches pour que l'enregistrement de cet entretien soit transmis à Radio Périgord et à notre bibliothèque. Il a obtenu ce jour-là des renseignements précieux sur l'origine des habitants de ces villages et sur les raisons du choix de ces noms.

Notre prochaine soirée bimestrielle, le 10 janvier, sera animée par Bernard Lachaise, sur le thème « les châteaux des élus de la République en Dordogne ».

Gilles Delluc parlera du « Sexe au temps des Cro-Magnons », le 16 janvier, sur les ondes de Bergerac 95, et le 30 janvier aux Sables-d'Olonne. Il fera une conférence sur « Os et articulations dans la Préhistoire » le 17 janvier à Poitiers et le 18 janvier à Nantes. Il parlera de « Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français » le 23 janvier à Arcachon pour l'université du Temps libre.

Dans le cadre des jeudis du musée, le 10 février, au musée d'art et d'archéologie de Périgueux, aura lieu une conférence sur les principaux centres potiers du Périgord, avec une exposition de poteries locales (Beauronne et Saint-Barthélemy-de-Bellegarde).

Alain Ribadeau Dumas est en train de préparer une excursion dans le sud du Bergeracois.

Brigitte Delluc présente la nouvelle monographie pluridisciplinaire qui vient de paraître sur la grotte ornée de Pair-non-Pair en Gironde : c'est l'une des plus anciennes grottes ornées de France et c'est aussi une des premières grottes ornées paléolithiques

reconnues (A. Roussot a rédigé un historique très complet, Brigitte et Gilles Delluc une présentation de l'art pariétal) ; cette monographie a été dirigée et réalisée par la Société Archéologique de Bordeaux.

Brigitte et Gilles Delluc ont visité avec beaucoup d'intérêt l'exposition sur Henri Breuil qui se tient actuellement et jusqu'au 7 février 2007 au musée de préhistoire de Nemours. L'exposition comprend de nombreux panneaux d'information sur la vie et les activités de ce grand préhistorien, en particulier sur ses travaux en Dordogne. Notre bibliothèque dispose du beau catalogue qui accompagne cette exposition : *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du sud.*

Francis Gires présente son nouvel ouvrage édité par l'association ASEITE : *L'Empire de la physique*. Ce magnifique ouvrage est consacré aux instruments de physique qu'il a sauvé de l'oubli et d'une inéluctable destruction et qui sont aujourd'hui présentés à Niort : ils proviennent pour l'essentiel du lycée Bertrande-Born, l'ancien lycée de garçons de Périgueux, à l'époque où il s'appelait encore le lycée impérial de Périgueux.

L'association *Le souvenir de Guy de Larigaudie* nous apprend que le nom de ce chef scout, originaire de Saint-Martin-de-Ribérac, vient d'être donné à l'école de Musson, à la limite des Ardennes belges et françaises, près de l'endroit où l'écrivain a été tué le 11 mai 1940.

Le père Bouet, nouveau directeur des archives diocésaines, nous décrit ces archives, dont il vient de prendre la charge, et les moyens pour les consulter. Il prend la suite de M^{gr} Jean Briquet, qui en fut le directeur pendant 55 ans. Ces archives sont composées essentiellement des documents ecclésiastiques depuis 1801. Les documents plus anciens sont aux Archives départementales. Elles comprennent en outre 3 500 ouvrages sur l'histoire locale du Périgord et plusieurs collections importantes (*La Semaine religieuse* depuis 1868, *Les Mandements*, le *Brugière* en 32 volumes manuscrits). Toutes les séries sont classées par ordre chronologique, et certaines par ordre thématique sur fiches. Par exemple, série A : diocèse de Périgueux et Angoulême de 1802 à 1821 ; série AR : ancien régime ; série C : période concordataire ; série RG : registres des fabriques, registres de catholicité (dans lesquels figurent d'utiles indications pour la petite histoire des paroisses). La liste sera publiée dans les *Petites Nouvelles*. Les Archives diocésaines ont déménagé. Elles se trouvent dorénavant 22, rue Paul-Louis-Courier à Périgueux

(tél. : 05 53 35 12 37, avec répondeur enregistreur, pour prendre rendez-vous). Pour faciliter les recherches, le père Bouet a commencé à enregistrer les différents inventaires sur ordinateur. Il est à la recherche de tout document iconographique concernant les ecclésiastiques de la Dordogne.

M. Cestac, ingénieur général du génie rural des eaux et forêts, ancien directeur du lycée agricole de Coulounieix, nous parle ensuite de *Saint-Crépin-de-Richemont, entre grande et petite histoire*. « Saint-Crépin de Richemont (canton de Mareuil), à quelque 7 km de Brantôme, a vécu, au fil du temps, les différents événements historiques nationaux au rythme souvent atténué des campagnes. Une pierre plantée, dite « peyro jovento » (pierre joyeuse), une sépulture gallo-romaine, un cluzeau façonné selon un modèle primitif, sont les témoins essentiels pour la période pré-médiévale. Une commanderie de l'ordre des Templiers, suivie de celle de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avec de nombreuses possessions dans la région, marquent la présence humaine au Moyen Âge. Enfin, d'une population maximale de 1 200 habitants à la fin du XVII^e siècle, la population est tombée à 210 habitants aujourd'hui avec une décroissance régulière à partir de 1850. Le village peut s'enorgueillir de trois demeures nobles : le château de Richemont de style Renaissance, a été construit entre 1564 et 1581 par le chroniqueur Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme (enterré dans la chapelle) ; le château de La Barde, forteresse médiévale du XV^e siècle, fut jusqu'à la Révolution le siège des Malet de Châtillon, dont le contemporain de Brantôme fut l'ennemi juré ; enfin, la demeure noble du Plessac abrita les de Saulnier du Plessac, l'une des nombreuses branches de cette famille du haut Périgord. Dans l'église, le retable est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Grande histoire et événements nationaux ont eu leur traduction à Saint-Crépin. Pendant la période révolutionnaire, on retrouve toutes les composantes de l'époque : une municipalité composée des principaux nobles et bourgeois de la commune entre 1789 et 1791 ; sous la Terreur, la persécution du prêtre Salvage et des de Saulnier, les réquisitions en tous genres, céréales, cloches et vaisselle de Richemont et du Plessac, noyers pour la fabrication de crosses de fusil... ; enfin, en 1804, un complot royaliste à Bagatelle. Tout au long du XIX^e siècle, la liste des maires successifs est à l'image des majorités politiques du moment ; la querelle laïque de la fin du XIX^e siècle est en partie responsable du changement de majorité en 1900.

Commune rurale par excellence, Saint Crépin a été marqué tout au long des siècles, jusqu'à une période récente, par une agriculture plutôt pauvre, traditionnelle et routinière. Mais une industrie lithique (fabrication de meules, de pressoirs et autres matériaux en grès très dur) a fait la richesse de la commune jusqu'au milieu du XIX^e siècle. » (résumé de l'intervenant)

M. Cestac répond ensuite à différentes questions : « Il existe bien à Saint-Crépin des étangs creusés par l'Homme. Ceux de Saint-Félix ont été creusés également. Les étangs naturels sont à Pontarnaud. Sur Saint-Crépin, il y a des cavités naturelles et une résurgence. Bagatelle est, en fait, sur Saint-Front et non sur Saint-Crépin, mais c'est une enclave qui fut revendiquée par Saint-Crépin en 1843. Le différend entre les deux communes fut tranché par le ministère de l'Intérieur et le conseil d'État en 1846 au profit de Saint-Front-de-Champniers ». Pour l'histoire de la commanderie de Pontarnaud, P. Pommarède indique qu'il faut penser à faire des recherches aux Archives municipales de Toulouse : elles sont dépositaires des archives de la commanderie de Condat, dont dépendait Pontarnaud.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSION du 4 mai 2005 (complément). A été élue :

- M^{me} Beaudeau Marie-Claude, 31, rue Robert-de-Flers, 75015 Paris, présentée par MM. J.-J. Vacher et M. M. Bernard.

ADMISSIONS du 6 novembre 2006. Ont été élus :

- M. Cahuet Xavier, 28, rue Émile-Augier, 19100 Brive-la-Gaillarde, présenté par M^{me} M.-P. Mazeau-Janot et M. D. Chaput-Vigouroux ;

- M. Lesage Charles, 12, rue Romieu, 24440 Beaumont-du-Périgord, présenté par MM. G. Delluc et M. Carcenac ;

- M. Lafaye Michel, 36, avenue de l'Isle, 24420 Sarliac-sur-l'Isle, présenté par M^{me} F. Lasserre et M. G. Delluc ;

- M^{me} Lafaye Nicole, 3, rue Denfert-Rochereau, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} F. Lasserre et M. G. Delluc ;

- M. Bru Jean, 234, route de Bordeaux, 24430 Marsac-sur-l'Isle, présenté par le Président et le Trésorier ;

- M. et M^{me} Gabaret Jean-Claude, 16, place du Marché, 24260 Le Bugue, présentés par MM. G. Fayolle et Y. Papon ;
- M. Mossion Laurent, 22, rue Léon-Dessalles, 24000 Périgueux, présenté par MM. B. Mazouaud et D. Chaput-Vigouroux ;
- M. Mourier Philippe-Jean, Le Bourg, 24580 Plazac, présenté par M^{me} M.-H. Deltheil et M. D. Audrerie ;
- M. Livernet Patrick, 23, impasse Blaise-Pascal, 24000 Périgueux, présenté par M. D. Audrerie et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Maillou Jacqueline, 16, rue des Chaudronniers, 24000 Périgueux, présentée par M. A. Robert et le P. P. Pommarède ;
- M. Sore Pascal, 9, rue Combe-des-Dames, 24000 Périgueux, présenté par MM. H. Bertaud du Chazaud et D. Chaput-Vigouroux ;
- M^{lle} Beleyme Marie, 8, rue de Villeneuve, 92110 Clichy, présentée par M^{me} Marquet et le P. P. Pommarède.

ADMISSIONS du 15 janvier 2007. Ont été élus :

- M. Platon Nicolas, 9, rue du Minage, 24600 Ribérac (réinscription) ;
- M. Dumerchat Jean, 22, chemin de Souzan, 38490 Le Passage, présenté par le Président et le Trésorier ;
- M. Adibi François, 13bis, avenue de la Motte-Picquet, 75007 Paris, présenté par le Président et le Trésorier ;
- M. et M^{me} de Traversay Jean-François et Marie-France, Les Grèzes, 24310 Saint-Crépin-de-Richemont, présentés par M^{me} A.-M. Cestac et M. M. Cestac ;
- M. Tauxe Denis, 30, rue de la Fraise, 24380 Église-Neuve-de-Vergt, présenté par M^{me} B. Delluc et M. G. Delluc ;
- M^{me} Delbreil Jeanne Marie, 16, rue des Arts, 24000 Périgueux, présentée par M. Y. Richard et le Président ;
- M. de Corbiac Bruno, Château Corbiac 24100 Bergerac, présenté par M. M. Berthier et le P. P. Pommarède ;
- M^{me} Hamelin Édith, Hautegente, 24120 Coly, présentée par M^{me} É. Gaillard et M. A. Blondin ;
- M^{me} Mouillon Micheline et M. Ayotte Laurent, moulin des Longis, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix, présentés par M^{me} B. Delluc et M. G. Delluc ;
- M. Serre Henri, 10, allée des Bois, 24330 Bassillac, présenté par M. M. Cestac et le P. P. Pommarède ;
- M^{lle} Tessières Léa, 120, rue Godard, 33200 Bordeaux, présentée par le Président et le Trésorier ;
- M. Mercier Philippe, Ars, 24300 Saint-Martin-le-Pin, présenté par le Président et le Trésorier.

EDITORIAL

Pour une approche d'Eugène Le Roy

« Mais, je l'avoue, je suis républicain
et libre penseur ¹. »

Notre Compagnie a souhaité s'associer à la commémoration du centenaire de la mort d'Eugène Le Roy. Elle témoigne ainsi de l'ambition commune de s'inscrire pleinement dans l'hommage rendu au « fils de la République ».

Ce début d'année fut marqué par la sortie cinématographique de l'adaptation de *Jacquou le Croquant* par Laurent Boutonnat. S'en suivra un colloque organisé par l'Institut Eugène-Le Roy, le 78^e salon de la Société des Beaux-Arts du Périgord avec une exposition au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord « Eugène Le Roy et son époque », la réédition d'ouvrages, la publication de textes inédits... 2007 étant l'année Eugène Le Roy en Périgord.



Eugène Le Roy à Domme en 1868.

1. Extrait d'une lettre d'Eugène Le Roy adressée M. Caillaux, ministre des Finances, publiée dans *L'Avenir de la Dordogne* le 6 décembre 1877.

Romancier rustique pour certains, régionaliste ou périgordin pour d'autres... ces différentes propositions « d'étiquette » ont durablement marqué l'image d'Eugène Le Roy, comme la compréhension de son œuvre, à l'inverse des Jean Giono, Henri Pourrat, Maurice Genevoix, Émile Guillaumin ou encore George Sand.

Or, précisément, auteur de romans, de nouvelles, de pamphlets, de textes politiques, de poésies et de proses mais aussi de travaux historiques, Eugène Le Roy, nous offre un point de vue exceptionnel qui donne une vue plus large sur l'homme et son temps.

Nous remercions vivement celles et ceux qui ont encouragé le projet de ce numéro Eugène Le Roy en consacrant une large part de leur temps à de passionnants travaux de recherche, publiés dans cette tomainson. Bien au-delà de ses écrits, c'est son univers qui est abordé. Nous devons également nous réjouir de la générosité de certaines et certains, qui par le prêt de documents, parfois inédits, contribuent à la mise en valeur des études présentées.

À n'en pas douter, l'itinéraire proposé à travers ces pages permettra de découvrir ou de redécouvrir un homme aux multiples facettes dont la singularité exerce critique rationnelle et polémique : Eugène Le Roy.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Hautefort

EUGÈNE LE ROY

*Ci-joint un bon de 3^e avec
mes excuses d'avoir autant tardé*

Carte de visite d'Eugène Le Roy, reproduite à l'identique (coll. privée).

Eugène Le Roy.

Repères biographiques et bibliographiques

1836. Naissance au château d'Hautefort. Ses parents, Jean-Pierre Le Roy et Modeste Le Roy, née Desbois, sont domestiques du baron de Damas.
1841. Entre à l'école d'Hautefort.
1847. Pensionnaire à l'école des Frères à Périgueux.
1850. Commis dans une épicerie à Paris.
1854. S'engage dans le 4^e régiment de chasseurs à cheval d'Afrique à Oran.
1859. S'engage dans la campagne d'Italie. Il sera rétrogradé cette même année pour indiscipline.
1860. Quitte l'armée. Reçu au concours des Contributions directes, il est aide percepteur à Périgueux.
1863. Nommé percepteur à Tocane Saint-Apre, où il résidera jusqu'en novembre 1868.
1866. Mort de son frère Théophile.
1868. Le 9 novembre, il est nommé percepteur à Domme.
1870. S'engage dans les Francs-tireurs pendant la guerre Franco-allemande.
1871. En juin, nommé percepteur à Jumilhac-le-Grand, où il rencontre sa future épouse, Marie Peyronnet.
1873. Le premier janvier, il est nommé à la perception de Montignac.
1874. Naissance de son premier fils, Yvon.
1875. Son père meurt à Paris le 11 mai.
1877. Épouse civilement à Jumilhac le 14 juin sa compagne Marie Peyronnet, postière, dont il a un fils de 3 ans. Son non-conformisme entraîne sa révocation. Le journal *L'Écho de la Dordogne* du 13 octobre annonce : « Par arrêté du 4 octobre M. Leroy, ex-percepteur de Montignac, successivement appelé à la perception de Vic-Dessas (Ariège) et à Berre (Bouches-du-Rhône), est révoqué de ses fonctions. »

Demande d'admission à la loge maçonnique *Les Amis Persévérants et l'Étoile de Vésone Réunis* à l'Orient de Périgueux. Il sera initié en 1878. Il écrit dans les journaux des articles anticléricaux et républicains le Réveil de la Dordogne.

- 1878. Il est réintégré dans l'administration fiscale.
- 1885. Nommé percepteur à Bessèges (Gard).
- 1886. Le 18 février nommé à la perception de Bordeaux.
- 1887. Mort de sa mère le 26 avril à Paris.
- 1888. Entreprend l'écriture de sa première œuvre romanesque *Le Moulin du Frau*.
- 1891. *Le Moulin du Frau* est publié en feuilleton dans *L'Avenir de la Dordogne* (2 avril au 21 août).
- 1895. *Le Moulin du Frau* est édité.
- 1896. Publication de *Mademoiselle de la Ralphie*.
- 1897. Achève l'écriture de *Jacquou le Croquant* à Hautefort.
- 1899. *La forêt Barade* qui sera publiée sous le titre *Jacquou le Croquant* sort en feuilleton dans les pages de *La Revue de Paris* (15 mars au 15 mai).
- 1900. Publication de *La petite Nicette* et *Le grand Milou*.
- 1902. Son fils aîné Yvon décède le 21 juillet. Il sera inhumé à Montignac.
- 1904. Débute l'écriture de *L'Ennemi de la mort*.
- 1905. Refuse la Légion d'honneur.
- 1906. Publication de *L'Année Rustique* et *Au pays des pierres*, recueil de quatre nouvelles : *La belle coutelière*, *Roquejoffre*, *La gent Agrafeil*, *Dom Gérémus*.
- 1907. Mort d'Eugène Le Roy le 4 mai à Montignac.
Ouvrages posthumes publiés : *Le Parpaillot* paraîtra en 1911 sous le titre *L'Ennemi de la mort* et *La Damnation de Saint-Guynefort* en 1935.

Ses œuvres adaptées pour la télévision

Jacquou le Croquant de Stelio Lorenzi (1969)

L'Ennemi de la mort de Roger Urigny et Roger Kahane (1981)

Son œuvre adaptée pour le cinéma

Jacquou le Croquant de Laurent Boutonnat (2007)

L'esprit périgourdin^{*} d'Eugène Le Roy

par Jean-Noël BIRABEN

L'esprit périgourdin, d'après une conférence prononcée par Alfred de Tarde en 1925 devant la Société Amicale des Périgourdins de Bordeaux, serait défini par un mélange d'âpreté et de douceur souriante, à l'image des escarpements rocheux qui surgissent des lignes gracieuses du paysage, de ces hautes falaises abruptes qui crèvent les frondaisons touffues ou qui dominent les eaux courantes des vallées. L'esprit des hommes, comme celui des femmes, sous des dehors sociables et souvent portés à la philosophie, bute à chaque pas sur le roc de l'instinct primitif, celui de l'homme préhistorique dont il descend et côtoie partout les traces et les œuvres.

Ainsi, il a participé à tous les conflits qui ont pu diviser les hommes en France, avec un goût prononcé pour la violence et les pillages jusqu'au XVII^e siècle où il a commencé à devenir de plus en plus procédurier, alors que les violences se perpétuaient sous la forme de révoltes ou de crimes. Le pays, de

^{*1} Au sujet de cet adjectif, nous sera-t-il permis de faire une remarque sur la note orthographique qui sert d'introduction à *L'année rustique en Périgord* où Eugène Le Roy a eu l'idée saugrenue de penser qu'il fallait écrire et prononcer périgordin au lieu de périgourdin. Beaucoup se sont cru obligés, dans leur admiration pour le prestigieux auteur, de lui emboîter le pas. Nous pensons là qu'il s'agit d'une erreur du savant auteur, et j'aimerais qu'il nous soit permis de ne pas adopter cette graphie trompeuse et tomber dans l'erreur commise à Bordeaux, graphie gasconne que nos ancêtres ont toujours prononcé Bourdeaux, du latin *Burdigala*, prononcé Bourdigala, plus tard Bourdeaux devenu en espagnol *Burdeos* prononcé *Bourdéos*. De la même façon, nos ancêtres écrivaient périgordin en graphie occitane, terme qui venait du celtique *petrucoriorum*, prononcé pétroucorioroum, mais ils prononçaient périgourdin, qui est la graphie française.

la fin du XVI^e jusqu'au XIX^e siècle a été secoué par des soulèvements paysans ou par de beaux crimes retentissants, des attaques de bandes de brigands, sans compter les conspirations de la noblesse.

Le Périgord, où pullule la petite noblesse, est parsemé de châteaux, manoirs, repaires, gentilhommières, chartreuses, qui dans chaque vallée, sur chaque colline au sommet de chaque rocher, rappellent les longues rivalités d'antan, et ces âpres luttes qui ont façonné les esprits.

Doit-on aussi, dire combien ces esprits sont longtemps restés attachés à la religion, ce qui a fait du Périgord un des champs clos les plus actifs durant les guerres de Religion. Par ailleurs, si les saints du pays sont crédités d'autant de miracles que les saints étrangers, si quelques superstitions comme celle du loup-garou ont eu la vie dure, il n'y a que peu de légendes et aucun conte de fées en Périgord.

Au-delà de ces fruits verts du passé, l'humeur batailleuse des périgourdins s'est muée peu à peu en humeur processive, et les avocats, comme les autres hommes de loi, ont succédé, si on peut oser ce raccourci peu respectueux, aux bandits et aux brigands. Passant à Sarlat au XVII^e siècle, Savinien Alquier commente ainsi sa visite de la ville : « Sa grandeur est médiocre, mais sa laideur est très grande. Les esprits y sont subtils et en quantité ». Puis il ajoute que les procès et les querelles y sont constants entre les partis. Le principal sujet de ces querelles était les questions de préséance dont la vanité nous semble aujourd'hui bien mesquine. Le grand Montaigne lui-même y a un peu participé, mais on peut lui pardonner cette pointe d'humeur vaniteuse si l'on pense qu'il a prouvé par là qu'il était bien de chez nous. Le clergé n'y échappait pas non plus et on faisait un procès pour savoir qui prendrait le premier l'eau bénite au goupillon ! La procession traditionnelle de Saint-Sacerdos, patron de Sarlat, a plusieurs fois dégénéré en rixe parce que le doyen et les chanoines se disputaient pour savoir qui porterait les reliques ! De même les pénitents étaient divisés en deux confréries, les bleus et les blancs, formant deux partis rivaux dans la ville, on naissait blanc ou bleu, comme on naissait Capulet ou Montaigu, et les querelles semblaient inextinguibles. De tous ces procès sont sortis deux grands esprits juridiques périgourdins : Jean-Baptiste Sirey, auteur du premier grand recueil de jurisprudence, et Jacques de Maleville, un des rédacteurs du code civil.

Douceur et rudesse, humeur processive et chicanière, amour-propre excessif ne suffisent pas à définir l'esprit périgourdin, qui comporte par dessus tout la finesse pénétrante, l'acuité malicieuse de l'observation qu'on note à tous les âges et dont témoignent les mœurs et surtout la langue locale si spirituelle et si savoureuse. C'est peut-être cette finesse pénétrante qui a porté les Périgourdins à la philosophie, en tous cas, plusieurs y ont laissé un nom, comme Montaigne, La Boétie, Brantôme, La Calprenède, Fénelon, Maine de Biran, Joubert, Gabriel de Tarde...

Alfred de Tarde (qui est un fils de Gabriel) compare les vieilles cités du Périgord à un moule, un gaufrier qui forme les habitants, et spécialement celle de Sarlat aux ruelles sombres, tortueuses et sales, propres aux embuscades, qui, jusqu'à la création du Plantier n'avaient ni arbres, ni air, ni lumière, dans lesquelles s'entassaient d'orgueilleux hôtels pleins d'ombre et d'humidité, propres à former les caractères. La vie collective y était puissante, entretenue par une population dense, pressée, dont l'occupation principale était de s'observer, s'épier, s'envier, se disputer. C'est dans ce terreau que s'est formé un peuple malicieux, intelligent, querelleur, mais avec un goût prononcé pour la vie sociale, mêlé d'un certain « scepticisme élégant », un certain détachement, qui donne beaucoup d'agrément à la vie en commun.

Il y a deux types d'esprits irréductibles dans le monde, ajoute Alfred de Tarde : Ceux qui savent plaisanter, et ceux qui ne savent pas. Ceux qui ont l'esprit railleur, vif, alerte, « moucandié » pour tout dire, et ceux pour qui l'ironie est chose fermée. Sans vouloir prendre parti, il apparaît que le Périgourdin a la moquerie dans le sang, et n'a pas son pareil pour contrefaire en raillant. « Lu débignareis » et « lu moucandiès » sont légions, les étrangers qui pensent leur en faire accroire seraient surpris par les propos tenus dès qu'ils sont éloignés, les expressions du langage, les tournures imagées, les trouvailles spontanées qui font sourire ne sont pas rares, et on pourrait collectionner les belles expressions de leur riche langue occitane.

Cette langue, pourtant si savoureuse, si spirituelle, semble moins douée pour exprimer la tendresse. Descendante des sirvente de Bertrand de Born, pleins d'une farouche énergie guerrière, elle exprime plus facilement l'affection filiale ou maternelle que les sentiments amoureux. La mère dit « mèu » lorsqu'elle parle à son petit, le mari dira « nostro fenno » pour parler de son épouse, exprimant par là qu'elle n'est pas seulement son épouse mais surtout la maîtresse de maison qui régenté tous ceux qui dépendent d'elle. L'amour, même si l'on en parle très peu, n'est pas absent des esprits, mais dans le cœur des Périgourdins du passé, il ne peut être vrai et sérieux que s'il reste intime.

Notons d'ailleurs que malgré quelques légendes touchantes sur les amoureux des temps passés comme celle de la tour penchée de la Vermondie, ou celle du Pêche-Lune de Belvès, malgré la cour d'amour qui anime chaque félibrée, la pensée et les écrits des anciens Périgourdins sont peu tournés vers l'amour ou la galanterie.

L'esprit, d'ailleurs, n'est pas que dans les mots, mais aussi dans les choses, spécialement celles qui se rangent parmi les petits agréments de la vie courante comme le moine chauffe-lit, ou la cuisine, et ce sont les femmes qui, en Périgord, excellent à l'emploi de toutes ces bonnes choses.

Mais qu'en est-il pour Eugène Le Roy ?

La vie d'Eugène Le Roy

Bien qu'elles soient connues, ses origines ont si fortement influencé son œuvre qu'il est indispensable de les rappeler brièvement. Né le 29 novembre 1836 à Hautefort, de Jean-Pierre Le Roy et de Modeste Desbois, ses parents vivent au château d'Hautefort où son père est valet de chambre du baron de Damas. Pour ne pas encombrer au château, il est mis en nourrice chez les époux Charrieras, puis, lorsqu'il a six ans, ses parents le mettent à l'école d'Hautefort, et cinq ans plus tard, comme il travaille bien, l'envoient en pension à l'école des Frères à Périgueux où il reste jusqu'en 1851.

Il a alors quinze ans et ses parents le placent à Paris, comme commis dans une épicerie. Mais cette vie de subalterne ne lui dit rien, il en souffre trop pour l'accepter longuement, et, en 1854, à dix-huit ans, au début du second empire, il s'engage dans les Chasseurs d'Afrique, séjourne en Algérie, fait la campagne d'Italie. Mais au bout de neuf ans, n'ayant pas acquis un grade qui lui donne un peu d'indépendance, et souffrant d'être loin du pays, il quitte l'armée.

Fort de l'instruction qu'il a reçue, il entre dans l'administration comme percepteur à Tocane, dans son cher Périgord, en 1863. Par la suite il est nommé à Domme, puis à Jumillac-le-Grand, où il se fait remarquer par son esprit frondeur, peu respectueux des conventions sociales et de la religion. Mais en fervent républicain, il est patriote comme on l'était sous la première République et quand il voit la patrie en danger en 1870, il est engagé volontaire pour combattre les Prussiens.

Au retour, il est nommé à Montignac où il se montre plus républicain que jamais, et surtout trop frondeur : il est révoqué le 16 mai 1877. Sa révolte contre les injustices sociales se concrétise alors par un engagement maçonnique. Il est initié dans une loge de Périgueux, « Les Amis Persévérants et l'Etoile de Vésonne réunies » le 11 janvier 1878 où il devient de plus en plus anticlérical. Réintégré peu après, il est d'abord nommé pour quelques mois à Bessèges, dans le Gard, dans une région très protestante.

Il revient peu après dans son cher Périgord, et franchit le grade de Compagnon dans sa loge de Périgueux le 29 octobre 1878. Puis il fréquente à Bordeaux la loge Française d'Aquitaine où il est affilié le 15 octobre 1886 et devient maître le 4 mai 1888.

Après plusieurs postes en Périgord, il a la grande joie d'être nommé à Hautefort en 1893, où il commence à écrire. En 1898, il est nommé à Bordeaux où il termine sa carrière comme percepteur des amendes infligées par le palais de justice, et cette activité restreinte lui laisse beaucoup de temps pour ses œuvres littéraires. Par ailleurs, il reste très actif en Dordogne où il parraine et participe à la création du Bournat du Périgord en 1901.

Il part à la retraite en 1902 et s'installe à Montignac. Tout en continuant à écrire, il reste très actif. Il fait un coup d'éclat en 1903 en démissionnant du Bournat, lorsqu'il apprend que le drapeau de cette société a été brodé par la comtesse de Mirandol et va être béni dans l'église de Mareuil où se tient la Félibrée cette année là.

En 1905, il afflige ses amis en refusant la Légion d'honneur, et meurt à Montignac le 6 mai 1907. Selon ses désirs testamentaires, il est enterré civilement.

L'œuvre d'Eugène Le Roy et son esprit

C'est en 1895 qu'il publie sa première œuvre, *Le Moulin du Frau*, et jusqu'à la dernière, toutes se situent exclusivement en Périgord, et presque toujours dans les années centrales du XIX^e siècle, entre 1825 et 1875.

Le Périgord n'est pas seulement le lieu où se situe l'action de ses romans, ce n'est pas un vague cadre flou dans lequel évolueraient ses personnages. En fait, il décrit très souvent et avec insistance les paysages champêtres dont on sent qu'il a pris plaisir à s'imprégner durant de longues heures, à tous moments de la journée et en toute saison, pour en étudier et contempler sous tous ses aspects la douée Nature. Il chante les pierres, les ruisseaux, les vallons, les coteaux, les arbres, les buissons, les fleurs, les insectes, les oiseaux... dont il admire les couleurs, les formes, les mouvements, le ramage, et les fait vivre sous sa plume. Il en a même fait un recueil particulier dans *L'année rustique en Périgord*.

Le choix de la moitié centrale du XIX^e siècle est délibéré, non seulement parce que c'est une époque qu'il a connue, celle de sa jeunesse mais pour deux raisons qu'on découvre peu à peu en lisant ses œuvres. La première, c'est parce que dans ces dernières années de la royauté et sous le Second Empire, les inégalités, que la Révolution avait eu l'ambition d'effacer, ou au moins d'atténuer, étaient encore considérables, et les injustices sociales criantes. La seconde, c'est qu'il y trouvait chez des paysans laborieux comme l'archétype d'une communauté rurale idéale susceptible de former le cadre nécessaire à une société vertueuse que la vie urbaine, l'industrie et le commerce, ou l'oisiveté ne pouvait que corrompre.

À plusieurs reprises, il semble se mettre lui-même dans ses romans sous la forme d'un jeune homme grand, beau, honnête et généreux, défenseur des innocents, dédaigneux de la religion, et mis en valeur par des méchants chez qui la brutalité le dispute à la ruse pour satisfaire leurs vices. D'ailleurs, ses héros suivent, comme par hasard, une destinée semblable à la sienne. Ainsi Damase, dans *Mademoiselle de la Ralpie* commence sa vie comme petit domestique au château, s'instruit seul, puis s'engage dans les Chasseurs d'Afrique, et par

son courage, gagne des grades qui lui permettent de sortir de sa condition. Ou encore Georges Lefrancq, dans *Les Gens d'Auberoque*, jeune fonctionnaire de l'enregistrement engagé volontaire au moment où la patrie est en danger en 1870, qui est révoqué à l'occasion du « coup d'État du vingt-quatre mai » (la démission de Thiers en 1873), parce que soupçonné d'être franc-maçon à cause de son mariage purement civil, puis réintégré, mais, mal vu du personnel supérieur, et qui reste englué dans des emplois subalternes jusqu'à sa retraite.

L'idée directrice de Le Roy, celle qui lui tient profondément à cœur, c'est la libération totale du paysan, le vœu que la terre appartienne à ceux qui la travaillent. Entre la Révolution de 1789, celles de 1830 et de 1848, et le coup d'État de 1852, une nouvelle condition paysanne est lentement élaborée. Le paysan acquiert peu à peu une puissance politique jusque-là réservée à l'immense propriété foncière de la noblesse et du clergé. Cette ancienne société féodale, fortement ébranlée en 1789, n'était alors pas réellement détruite ni dans les faits, car elle gardait encore d'immenses domaines, ni dans les mœurs, où beaucoup de gens étaient encore influencés par la tradition du châtelain potentat local. La nouvelle société démocratique, à très forte majorité paysanne, essayait alors ses nouvelles forces électorales.

Contre ceux qu'il considérait comme ses ennemis traditionnels, les seigneurs de la terre, et leurs alliés du clergé, il dresse Jacquou le Croquant avec une brutale franchise et en fait une figure de légende ! Fils de paysans révoltés, il le pose en héritier des traditions révolutionnaires, qui jure de venger son père mort au bagne, victime du comte de Nansac. Jeune orphelin, il parvenait à s'élever tout seul au fin fond de la forêt Barade, une des plus grande du Périgord. Cette vie du jeune enfant solitaire au milieu des bois, inspire à Le Roy quelques pages magnifiques, pleines d'une poésie, à la fois simple et grandiose, sur cette riche Nature du Périgord. Recueilli alors par un pauvre prêtre, Jacquou voit bientôt son protecteur poursuivi pour ses opinions politiques, excommunié par l'Église, tombé dans le plus grand dénuement. Cette injustice accroît le ressentiment qu'il éprouve contre les Nansac. Après divers incidents romanesques, Jacquou se retrouve emprisonné dans les oubliettes du château d'où il s'évade miraculeusement. Il parvient enfin à soulever les paysans des alentours, et dans une équipée de nuit où on retrouve l'humeur guerrière des Périgourdins, s'empare du château des Nansac, et y met le feu. Arrêté, traduit en cour d'assises, son jugement a lieu au moment de la Révolution de 1830, et il est acquitté.

Cette œuvre est plus qu'un roman, en effet, par le souffle lyrique qui la traverse toute entière, Le Roy parvient à en faire une épopée, une chanson de geste. Si le style reste partout clair et net, malgré les surcharges de mots patois (du dialecte du Périgord Blanc, sorte d'occitan tirant sur le limougeot) et qui sont communes dans tous ses romans, il s'agit d'un français simple et classique. C'est le lyrisme des descriptions qui donne à Jacquou son caractère

et sa grandeur. L'incendie du château de l'Herm, où Le Roy situe la scène, la bravoure et la loyauté de ce jeune « capitaine-paysan » improvisé, l'enlèvement de la fille de Nansac, que Jacquou admire pour sa beauté et qu'il sauve malgré elle, justifie qu'elle finisse par admirer ce jeune héros qu'elle exécute pourtant. Alfred de Tarde ajoute : « Tout cela nous plonge dans l'atmosphère des Lancelot et des Merlin, c'est [en 1830], un récit des temps féodaux qui fait de Jacquou la geste du Périgord ».

Il faut bien noter, cependant que Le Roy ne dépeint guère et ne fait vivre dans ses romans que des mentalités archaïques. Il montre des bons et des méchants dans toutes les classes de la société, mais tous évoluent dans un cadre social que nous avons de la peine à reconstituer. En un sens, il rend grand service aux historiens en leur permettant de pénétrer les motivations des personnages à cette époque et de comprendre leur état d'esprit, car on a toujours trop tendance à juger le passé avec la vision des choses que nous avons aujourd'hui. Ses gentilshommes sont encore des féodaux, mais tous ne sont pas de mauvais nobles, et on trouve dans ses romans d'honnêtes hobereaux comme de pures jeunes châtelaines comme Mademoiselle Ponsie de Puygolfier qui repasse à la cuisine, de blanc vêtue, en « cotillon et manteau-de-lit », et empile le linge dans les armoires. D'ailleurs tous les méchants ne sont pas des nobles. Dans *Nicette et Milou*, le père Rudel est un riche officier de santé aussi autoritaire, brutal, rusé et violeur, que son fils Jean est bon, doux et honnête. Les paysans aussi sont pétris de l'esprit Ancien Régime. Jacquou, comme Nogaret dans *Le Moulin du Frau*, ont la mentalité des serfs d'autrefois qui ne connaissaient que la jacquerie pour se libérer et obtenir justice. Encore en 1925, Alfred de Tarde croyait reconnaître sans peine dans ces personnages le paysan périgourdin, non seulement d'hier, mais « de toujours ».

Sans doute ce paysan a-t-il perduré jusque dans les années 1950, mais il a disparu au cours du dernier demi siècle. Aujourd'hui, toute exploitation agricole qui se respecte est administrée avec un ordinateur comme une entreprise industrielle. Il serait difficile de trouver, même dans les maisons de retraite, des mentalités de ces âges. Pour mieux situer les différences d'existence entre le paysan d'autrefois et le gestionnaire d'entreprise agricole d'aujourd'hui, disons qu'à l'époque de la Révolution, vers 1790, le travail annuel d'un paysan permettait, en moyenne, de nourrir 3 personnes, vers 1850, il en nourrissait 6, en 1900, il en nourrissait 30, en 1950, il en nourrissait 70, en 2000 il en nourrit 600. Ce qui intéresse l'agriculteur d'aujourd'hui, ce n'est plus du tout comment s'affranchir de sa subordination au châtelain et être propriétaire de ses terres, mais comment s'affranchir des aléas climatiques, des parasites végétaux ou animaux sans polluer, comment améliorer sa productivité et commercialiser sa production face à la concurrence des pays émergents.

Les prêtres, qui tiennent une place importante dans l'œuvre, sont souvent de mauvais prêtres qui abusent de la religion dans un but lucratif ou de pouvoir

moral. Ceux-là servent à introduire dans ses romans quelques couplets contre la religion, surtout la religion catholique, car il trouve aux pasteurs protestants l'esprit plus ouvert. Ses arguments nous semblent aujourd'hui assez naïfs, mais sont probablement le reflet de l'enseignement religieux populaire de l'époque. Quoiqu'il en soit, il montre aussi des prêtres sincères, charitables et honnêtes, et la morale civique qu'il défend est bien celle qu'on pourrait recommander à un bon chrétien.

Pour ce qui est de l'amour, Eugène Le Roy est beaucoup moins réservé sur ce sujet que les traditions périgourdines, Brantôme mis à part. L'amour, il vaudrait mieux dire le sexe, est un des moteurs principaux de la plupart de ses personnages, et l'objet de tout le roman *Mademoiselle de la Ralphie*. Cette demoiselle noble, orpheline trop jeune, est saisie par un amour fou pour un de ses anciens domestiques qu'elle ne veut épouser par fierté de caste, elle parvient cependant à avoir un enfant de lui devenu officier, mais il est tué au combat, son enfant meurt jeune et, pour être la femme d'un seul homme, son esprit s'échauffe tellement qu'elle finira dans un asile d'aliénés, réduite à une sorte d'animalité intérieure.

À travers les changements de mœurs et de régimes politiques, Eugène Le Roy reste étrangement fidèle à ses sentiments essentiels et ne semble pas mesurer à quel point l'avenir sera différent du passé. C'est un procédé courant, chez lui d'exprimer ses conceptions économiques, politiques, ou sociales par le truchement de ses héros les plus sympathiques. Ainsi, le grand rêve de Jacquou ou de Nogaret est celui d'une démocratie paysanne sans nobles oisifs ni autres parasites. Ce sont des révolutionnaires sociaux économiquement très conservateurs. « Quelque jour, je vous le dis, la terre sera aux paysans... », prophétise Nogaret dans *Le Moulin du Frau*, et le roman lui-même nous montre, « dans une charmante fresque rustique où revivent pour notre plaisir tous les vieux usages, toutes les coutumes, tout le folklore délicieux et naïf » du vieux Périgord, ce tableau symbolique de la lente ascension sociale d'une famille paysanne qui, petit à petit, fait l'acquisition des terres qu'elle met en valeur face à une famille noble qui déchoit et s'éteint. Ou encore, il s'irrite de voir une pauvre famille de métayers qui féconde la même terre depuis plus de cent ans, être obligée de partir, chassée par le maître avec pour seul bien ses jeunes enfants.

Cet espoir mystique que le travail de la terre sauvera un jour de la misère tous ceux qui l'aiment, est semblable, fait remarquer Alfred de Tarde, à celui qu'exprimait le poète-perruquier Jasmin, pourtant foncièrement anti-révolutionnaire, lors de sa tournée triomphale en Périgord en 1846. « C'est de la terre seule, de la terre amoureusement cultivée que sortira un jour le baume tant espéré qui guérira dans le monde la plaie de la misère ». Et de Tarde ajoute en 1925, que si le Bolchevisme s'est imposé en Russie, c'est qu'il a assoupli

son principe destructeur de toute propriété en créant et consolidant la petite propriété paysanne comme l'avait fait Lénine. De même la Grande Guerre, par le renchérissement des denrées agricoles, a permis, par une sourde révolution pacifique, à beaucoup de tenanciers de devenir petits propriétaires en rachetant à leurs maîtres les terres qu'ils cultivaient. Beaucoup appellent ce mouvement « la conquête paysanne ».

Ce mouvement eût enchanté Eugène Le Roy, ce démocrate farouche, ce socialiste à la mode de 1848. Pourtant il n'en était pas moins, dans un autre domaine, pourvu d'un esprit conservateur tout aussi farouche, ce fils de la Révolution se montre dans *L'année rustique en Périgord*, un vieux paysan réactionnaire. Celui qui ne voulait d'autre emblème sur son cercueil qu'un drapeau tricolore, n'est pas tendre envers les innovations, quelles qu'elles soient. Il se défie de tout ce que d'autres appellent le progrès. Il va jusqu'à déplorer que l'instruction rende le paysan ambitieux et l'éloigne de ses champs, il regrette qu'on ait ouvert des routes qui ont fait circuler les richesses, certes, mais qui ont facilité aux paysans l'accès des villes, ces lieux de perdition qui font pénétrer jusque dans les campagnes des idées de plaisirs qui corrompent. Il pense la même chose des chemins de fer et l'exprime dans *Les Gens d'Auberoque*. Et que dire de son idéal féminin qui s'écarte sensiblement de celui du troubadour périgourdin Arnault de Mareuil : « à la femme convient parfaitement la beauté ; mais ce qui l'orne le plus, c'est le savoir et la connaissance ». C'est la femme au foyer qu'Eugène Le Roy veut illustrer par son héroïne Michelette « ignorante et chaste », qui épouse Georges Lefrancq et lui donne cinq beaux enfants. Lorsque la cinquième, sa fille Sylvie, atteint l'âge de huit ans, M. Farguette, le bon pharmacien, déclare : « elle sera mon héritière... Le magot n'est pas gros, mais il lui permettra d'épouser, le cas échéant, un honnête garçon sans le sou, et d'échapper au supplice des concours, à toutes ces absurdes épreuves, à tous ces odieux examens du brevet simple, supérieur et autres, qui, à bref délai tueront la femme française... ». Quant aux quatre garçons qui précèdent Sylvie, l'aîné a déjà intégré l'école Centrale, et le second l'Institut agronomique. « Il a raison [dit M. Farguette], c'est vers la terre qu'il faut se tourner. Nos voisins insulaires, favorisés par la nature et les circonstances, nous priment dans l'industrie et le commerce ; notre supériorité, à nous, consiste à être un peuple essentiellement agricole. Malheureusement, on perd cela de vue ».

Quant aux inventions scientifiques ou techniques, qui sont, et ont toujours été, le moteur de l'économie, il n'en fait pas grand cas. Les inventeurs comme M. Desvars, le père de Michelette, ne sont pour lui que d'aimables rêveurs qui oublient les réalités au profit d'un bien imaginaire. N'ayant pu faire primer son invention, trop inférieure à celles des inventeurs parisiens, à l'Exposition Universelle, celui-ci revient, plein d'amertume, à Auberoque, « et tristement, se disant qu'il fallait à un inventeur l'enveloppement de cette

atmosphère fiévreuse de Paris, où les faits observés, comme des vagues incessamment renouvelées font concevoir des procédés des applications et des usages nouveaux qui ouvrent des horizons fermés jusqu'alors »... Mais ce n'est pas sur le progrès technique que compte Eugène Le Roy pour faire reculer la misère.

Pour terminer, nous voudrions dire combien Eugène Le Roy a su exprimer l'esprit du Périgord traditionnel, même si les romans de ce silencieux mélancolique sont souvent imprégnés d'une philosophie triste. Celle-ci est inspirée en partie par les misères affreuses qu'il a pu observer, *Nicette et Milou* en sont les plus tragiques exemples, et son dernier roman *L'Ennemi de la mort* son œuvre la plus riche d'idées et de sentiments est aussi, comme le dit Alfred de Tarde, la plus désespérante. Il conte comment le docteur Charbonnière, use ses forces et dépense sa fortune pour convaincre les paysans de la Double d'assécher leurs étangs pour assainir le pays que le paludisme plonge dans une affreuse misère. Mais cet esprit évangélique finit par s'éteindre, seul, abandonné au milieu des bois, dans le plus extrême dénuement, haï de tous ceux qu'il a voulu sauver. Ses idées, cependant, les sauveront un jour, mais on a le sentiment de toucher là « le fond de l'amertume humaine. Une sorte de mysticisme intransigeant, sombre et sans espoir, plane sur cette fin tragique ». On n'y retrouve guère l'humeur sociable, vaillante et rieuse de l'esprit périgourdin.

J.-N. B.

Eugène Le Roy, artisan de l'imaginaire collectif

par Bernard CAZEAU *

Eugène Le Roy, l'homme, le personnage et l'écrivain, a fait l'objet d'une somme impressionnante d'articles, de biographies, de conférences. Son œuvre, longtemps qualifiée, non sans une certaine condescendance, de régionaliste¹, a été à maintes reprises disséquée avec passion et érudition. Nous laisserons donc aux spécialistes, historiens, biographes, critiques littéraires, géographes même, le soin d'éclairer d'une lumière nouvelle l'œuvre et la vie de celui qui, sans doute plus que tout autre, aura profondément marqué l'imaginaire collectif périgordin. La question mérite toutefois d'être posée, de savoir comment et pourquoi les œuvres de fiction d'Eugène Le Roy ont ainsi imprégné les esprits, à tel point que la frontière entre le réel et le mythe y apparaît parfois extrêmement ténue.

Littéralement immergé dans les us populaires dès sa prime enfance, passée dans une modeste famille paysanne, Eugène Le Roy restera toute sa vie profondément attaché à sa terre natale, aux « gens de peu » et à leur mode de vie. Né à Hautefort, il rencontrera son épouse Marie à Jumilhac-le-Grand, et finira ses jours à Montignac. Voilà donc un homme qui n'aura eu de cesse

* Sénateur de la Dordogne, président du conseil général.

1. Rappelons que Mistral, Daudet et Faguet manifestèrent un réel enthousiasme lors de la parution de *Jacquou le Croquant*, édité à Paris en 1900.

de revenir et de vivre dans ce Périgord qui l'a vu naître. Bien entendu, il vécut quelques parenthèses notoires, un engagement au sein du 4^e régiment de chasseurs à cheval en Algérie dans la seconde partie des années 1850, et les sept années passées à Bordeaux avant sa retraite. Mais il ne cessera de sillonner la Dordogne tout au long de sa carrière, de Tocane à Domme, de Jumilhac à Montignac, refusant systématiquement les postes de percepteur auxquels il est nommé dans d'autres départements, à Vic-Dessus, Berre ou encore Cavignac. Eugène Le Roy décrira dans ses romans la civilisation rustique locale avec d'autant plus de réalisme qu'il aura été en permanence à son contact, en observateur attentif. Aussi ce naturalisme, quoique parfois excessif, doit-il être considéré comme l'un des ferments de son œuvre, sans lequel la fiction n'aurait pu à ce point s'immiscer dans l'inconscient collectif et se fondre avec le réel.

Cet attachement au Périgord et ce parti pris réaliste ne peuvent toutefois suffire à justifier l'enracinement profond de ses récits dans les esprits. On le sait, Eugène Le Roy était un homme engagé sur le plan idéologique, qui n'hésitait pas à défendre avec force, jusque dans sa vie privée, ses convictions républicaines et anticléricales². De la même manière, l'ensemble de son œuvre est marqué par la dénonciation des injustices, de la pauvreté, de l'ignorance et du cléricisme. Dès son premier livre, *Le Moulin du Fratt*, édité en 1893, le lecteur découvre « une protestation indignée contre l'injustice sociale et l'oppression politique³ », qui sera récurrente tout au long de son œuvre. Dans *Les Gens d'Auberoque* (1906), il dépeint avec une réelle férocité les mœurs de la bourgeoisie provinciale. Mais c'est peut-être dans l'anticléricisme que sa plume se fait la plus acérée, qu'il s'agisse de sa satire *La damnation de Saint Guynafort* ou de ses articles polémiques publiés dans *L'Avenir de la Dordogne*⁴ entre 1878 et 1880, quelques mois avant de s'inscrire à « l'Union démocratique de propagande anticléricale », dont les présidents d'honneur ont pour noms Victor Hugo, Louis Blanc ou Garibaldi. La solide implantation de la franc-maçonnerie en Dordogne explique notamment le fort courant

2. Il fut notamment révoqué de son poste de percepteur pour cause de mariage civil.

3. LACOSTE (Francis), *Eugène le Roy, Périgourdin : un romancier militant et sa province*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1985.

4. Dans un numéro de la revue *Historia* consacré à la franc-maçonnerie, Joëlle Chevè rappelle que « *L'Avenir de la Dordogne*, dirigé par un franc-maçon, Dominique Joucla, publie à partir de 1878 ses féroces articles anticléricaux dont quelques titres donnent le ton : « Un drôle de saint », « Commentaires d'un mécréant », « La fin d'un miracle », « Les bergers galeux » et autres amabilités. L'un de ses articles, en 1880, s'intitule clairement : « Relation d'un compagnon maçon... ». Le Roy a accédé à ce grade le 29 octobre 1878. Sous la III^e République, francs-maçons et républicains marchent du même pas dans le combat pour la laïcité, la justice sociale et l'enseignement populaire. Cependant, en l'absence, surtout dans les provinces, d'un parti républicain structuré, les loges maçonniques sont des lieux privilégiés d'initiation aux valeurs et au programme républicains. »



La Double en hiver (M. Druillolle, 2006).

anticléric, républicain et radical qui a forgé le tempérament politique de ce département. Eugène Le Roy a ainsi été militant avant d'être écrivain : un patriote, marqué par la défaite de 1870⁵, un idéaliste, républicain et libre-penseur⁶. Son œuvre est imprégnée de cette idéologie héritée des Lumières, de cette foi inébranlable dans le progrès de l'humanité. Dans *L'Ennemi de la mort*, le personnage du médecin Daniel Charbonnière symbolise la lutte contre l'ignorance et les croyances religieuses. Dans cet ultime roman, Eugène Le Roy noircit délibérément les paysages, les conditions climatiques et le tableau de la vie quotidienne des paysans.

C'est ce que met en lumière Corinne Marache dans son remarquable travail sur la Double⁷, lorsqu'elle écrit : « S'il a pris soin de passer plusieurs semaines dans la région pour se documenter et s'imprégner des lieux, l'auteur

5. Il s'était engagé d'abord avec les Francs Tireurs de la Dordogne, puis au sein d'un régiment d'éclaireurs algériens à cheval.

6. À propos de la franc-maçonnerie, Joëlle Chevè (art. cit.) précise d'ailleurs que « Eugène Le Roy s'y trouve plus à l'aise qu'à la Société historique et archéologique du Périgord, qui regroupe érudits et archéologues mais dont la plupart appartiennent à la noblesse ou au clergé, et qui a interdit dans ses statuts de traiter de sujets politiques ou religieux ».

7. MARACHE (Corinne). *Les métamorphoses du rural, l'exemple de la Double en Périgord (1830-1939)*, Paris, éd. Comité des travaux historiques et scientifiques, 2006, p. 442.

a cependant largement assombri la situation. [...] En 1935, Émile Dusolier, érudit local passionné par l'histoire de la Double, s'exprime en ces termes à propos d'Eugène Le Roy et de *L'Ennemi de la mort* : « Je crois pouvoir avancer qu'Eugène Le Roy dans *L'Ennemi de la mort* nous offre à la fois le plus parfait et le plus invraisemblable de toute son œuvre. Invraisemblable parce qu'il y pousse le pessimisme au noir le plus sombre. » [Il] exagère par exemple très largement le rôle joué par les étangs dans l'insalubrité de la région, alors qu'il est reconnu, au moment où il écrit, que la déforestation en était la cause principale. »

Émile Dusolier lui-même, pourtant peu avare de compliments à propos de *L'Ennemi de la mort*, se demande, en conclusion de sa conférence⁸, « si, de cette description, inexacte et poussée aux couleurs les plus sombres, il en est résulté un grand bien pour nous et s'il ne nous a pas plutôt desservis. Combien de ses lecteurs pour qui le Doubleaud, de nos jours ou de jadis, ne sera celui qu'Eugène Le Roy leur a présenté dans *L'Ennemi de la mort* ! ».

Ainsi, le réalisme de Le Roy ne correspond pas précisément à l'état réel de la Double. Cela n'est en rien choquant puisqu'il s'agit bel et bien d'une fiction. Mais, comme le précise un peu plus loin Corinne Marache⁹, « ce roman a lui aussi profondément marqué l'image de cette région. Beaucoup d'auteurs du XX^e siècle se sont inspirés de cette description romancée et dramatisée de la Double, la confondant bien souvent avec son histoire et négligeant toute la période qui lui succéda. [...] Dans l'imaginaire populaire des populations environnantes, le Doubleaud est progressivement devenu ce « sauvage » décrit par les notables du XIX^e siècle désireux d'attirer sur lui la pitié, puis par les auteurs qui ont vu en lui un personnage de roman¹⁰ ».

Un constat similaire, quoique nuancé, peut être dressé concernant la plupart des écrits d'Eugène Le Roy. Dans *Jacquou le Croquant* – pour prendre son œuvre la plus populaire – l'écrivain distille la même glorification du monde paysan et des valeurs républicaines. Lorsque le livre est publié, la République vit encore ses premiers pas, et il convient de garder à l'esprit que l'époque de la Restauration n'est pas si lointaine, où les campagnes vivaient encore sous un

8. DUSOLIER (Émile), *Eugène Le Roy et la Double, conférence donnée à Ribérac le 1^{er} juin 1938*, Périgueux, éd. La Lauze, 2004, p. 69.

9. MARACHE (Corinne), *op. cit.*, p. 443.

10. « Hommes, femmes, enfants, vieillards (peu de vieillards), tous subissent l'influence du climat homicide et portent sur leur visage les traces de la fièvre qui les tue. Une femme de vingt ans qui en paraît cinquante tient péniblement dans les bras un enfant de deux ans, au teint livide, aux yeux éteints [...] (Massoubre, 1868) », in BROUSSAUD-LE STRAT (Florence), *La Double, un pays en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2006, p. 67-69.

régime seigneurial, certes différent de celui du Moyen Âge, mais qui, malgré la Révolution, n'avait pas réellement amélioré le quotidien des paysans.

Le combat symbolique de Jacquou, celui du bien contre le mal, de la justice contre le potentat local, s'il apparaît parfois caricatural, se déroule dans un décor hyperréaliste et dans un contexte de misère qui correspond peu ou prou à la réalité de l'époque. L'exagération est là encore crédible.

Le fait est que le lecteur périgordin d'Eugène Le Roy s'identifie d'une manière ou d'une autre aux personnages ou aux atmosphères de son œuvre, profondément ancrée dans un paysage social qu'elle sublime par la dramatisation. De façon plus générale, le lecteur ne distingue pas – ou bien avec peine – l'action des romans de la réalité historique. Sans doute faut-il mettre cette assimilation sur le compte du talent de l'auteur. Il n'en demeure pas moins que le naturalisme « rustique » exacerbé et exalté d'Eugène Le Roy accentue les misères des campagnes du Périgord, mettant en scène le combat permanent des plus modestes contre toutes les injustices. Et, bien que ce tableau particulièrement grave et tragique ne résiste pas à l'analyse objective des faits historiques et sociaux, les Périgordins se le sont approprié volontiers, de façon plus ou moins inconsciente. Sans doute la fiction y est-elle plus féconde pour l'imaginaire.



Le château de l'Herm (coll. SHAP).

À travers son œuvre, Eugène Le Roy a ainsi bâti, sans le savoir, un référentiel symbolique qui sera progressivement repris, pour partie du moins, dans l'imaginaire collectif des Périgordins. Ses romans magnifient les paysages, distillent des ambiances, dépeignent des scènes de vie et diffusent des convictions politiques, souvent avec noirceur et pessimisme, en forçant le trait, mais toujours avec réalisme et simplicité. Le château de l'Herm, antre du comte de Nansac, n'est-il pas avant tout connu en tant que haut lieu de la lutte de Jacquou contre les injustices ? Lui qui n'a jamais existé ailleurs que sous la plume de Le Roy habite à jamais les ruines et l'histoire du château, comme il hante la forêt Barade, les ruelles de Fanlac ou encore la place de l'église de Bars...

Qu'un écrivain de la fin du XIX^e siècle ait ainsi réussi à donner vie à de tels mythes peut paraître étonnant. Que ces mythes se soient à ce point et si rapidement fondus dans la perception collective de l'histoire, de la géographie et du patrimoine de notre département, constitue quoi qu'il en soit un phénomène assez unique dans l'histoire contemporaine de la Dordogne.

B. C.

Eugène Le Roy lu par Rachilde

ou Chroniques du
Mercure de France (1900-1921)

par Denis CHAPUT-VIGOUROUX

Au moment de la parution en volumes des œuvres d'Eugène Le Roy entre 1895 et 1921, les innombrables critiques littéraires, en France et à l'étranger, n'ont pas manqué de commenter les écrits de notre romancier périgordin le plus célèbre.

Excepté Alcide Dusolier, son découvreur, rares en revanche furent les relations, échanges et encouragements entre les autres écrivains originaires de notre département et Le Roy. À vrai dire, les auteurs et romanciers périgordins n'étaient pas légion autour de 1900 : Rachilde, Georges de Peyrebrune ¹,

1. Sur Georges de Peyrebrune, voir : SOCARD (Jean-Paul), « L'énigmatique Georges de Peyrebrune », *Bulletin de l'association Sainte-Orse, Mémoire et Patrimoine*, n° 1, 2004-2005, p. 24-49. SOCARD (Jean-Paul), « Portraits et lectures de Georges de Peyrebrune », *Bulletin de l'association Sainte-Orse, Mémoire et Patrimoine*, n° 2, 2005-2006, p. 35-66. SOCARD (Jean-Paul), Communication sur G. de Peyrebrune lors de la séance du 3 mai 2006, *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 271-272. SOCARD (Jean-Paul), « Le Périgord de Georges de Peyrebrune », *Actes du colloque Le roman et sa région*, Institut Eugène Le Roy, Périgueux 19-21 janvier 2007 (à paraître). Dans une note qu'il vient de me faire parvenir, notre collègue Jean-Paul Socard signale que Le Roy ne figure pas dans la liste des correspondants de Peyrebrune. Il s'étonne de cette absence de lien d'autant qu'ils avaient des amitiés communes, comme par exemple Alcide Dusolier qui faisait partie du petit cercle de Nontron fréquenté par Peyrebrune.

Léon Bloy, Émile Goudeau, Jules Claretie² ou Albéric Cahuet pour ne citer que les principaux. Aucun d'entre eux n'a, à notre connaissance, côtoyé directement Eugène Le Roy ; seuls Claretie et Rachilde ont eu un lien épistolaire avec l'auteur de Jacquou.

Rachilde, à travers les critiques de sa rubrique littéraire du Mercure de France entre 1900 et 1921, a su créer une symbiose avec le romancier et il nous a semblé intéressant de la mettre en valeur à travers cet article.

Il nous paraît inutile de présenter ici en détail la vie et l'œuvre de Rachilde³. Née Marie Marguerite Eymery le 11 février 1860 au Cros, commune de Château-l'Évêque, Rachilde débute sa carrière littéraire à 17 ans dans l'*Écho de la Dordogne*. Encouragée par Victor Hugo lui-même « Remerciements, applaudissements, courage, Mademoiselle⁴ », elle s'installe par la suite à Paris en 1881 où elle connaîtra une riche carrière littéraire : plus de cent nouvelles, une soixantaine de romans dont certains assez sulfureux lui valurent la célébrité. Celle qui fut surnommée « Mademoiselle Baudelaire » par Maurice

2. Peut-être Claretie (1840-1913), (journaliste, romancier, président de la Société des Gens de Lettres, membre de l'Académie française et administrateur de la Comédie française) donna-t-il un coup de pouce à l'essor de *Jacquou le Croquant*. Le Roy y fait allusion dans une correspondance datée d'Hautefort du 17 décembre 1899 avec Alcide Dusolier au sujet de la présentation du roman à l'Académie : « À la première occasion, donc, priez notre compatriote Claretie de se joindre aux susdits amis de *Jacquou* pour lui ménager un accueil favorable. Je ne sais s'il a beaucoup d'influence à l'Académie, ni s'il se remuera beaucoup ; il a tant d'affaires à la Comédie. Mais, au pis aller, on peut, je pense, compter, au moins, sur sa voix ». *Lettres d'Eugène Le Roy à Alcide Dusolier*, Montignac, Les Éditions du Périgord Noir, 1947, p. 30-31. Voir également mention de la bonne opinion de Claretie quant au *Moulin du Frau* dans deux correspondances de septembre 1905 (*idem*, p. 69-71). Le Roy écrivit même à Claretie à cette époque pour le remercier de son soutien. Claretie, en 1900, parlant de *Jacquou* dans une lettre à Dusolier : « Oui, j'ai lu le roman de notre compatriote à son début et plus remarquable encore, peut-être, que le premier. Le Périgord a trouvé son Fabre » (*idem*, p. 86) (Ferdinand Fabre, l'Eugène Le Roy cévenol).

3. Sur Rachilde et plus particulièrement ses attaches périgordines, on consultera : DAUPHINE (Claude), *Rachilde, femme de lettres 1900*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985 et du même auteur, *Rachilde*, Paris, éd. Le Mercure de France, 1991. POMMAREDE (Pierre), « Le sol et le sang de Rachilde », *BSHAP*, 1993, t. CXX, p. 785-821.

Une bibliographie très complète, notamment les premiers écrits de la Rachilde périgordine se trouve dans *Organographes du Cymbalum pataphysicum*, n° 19-20 du 4 avril 1983, p. 109-149 (numéro entièrement consacré à Rachilde), ainsi que dans la *Frontenac Review/Revue Frontenac*, Queen's University of Kingston, Canada, n° 10-11 (1993-1994), p. 198-218. De très nombreuses études sur Rachilde ont été publiées, également à l'étranger. Récemment, une thèse lui a été en partie consacrée : SANCHEZ (Nelly), *Images de l'homme dans les œuvres romanesques de Rachilde et de Colette*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2001.

4. RACHILDE, *Quand j'étais jeune*, Paris, éd. Mercure de France, 1947, p. 5-9. D'après le récit de Rachilde, elle aurait écrit à Victor Hugo vers 1875 et attendu fébrilement sa réponse : « c'est sur le petit pont de la Beauronne qu'elle attend, assise dans les pierres moussues de son parapet... Il y a ces simples mots : « remerciements, applaudissements. Courage, mademoiselle. » C'est, oui, vraiment, aucun doute, c'est de Victor Hugo ! » Contrairement à certains auteurs qui reprennent allègrement ce témoignage hors de son contexte, on peut toutefois s'interroger sur la véracité des encouragements de Victor Hugo. Rachilde n'a jamais hésité en effet à travestir sa petite histoire et ses origines.

Barrès (« elle scandalisait tout le Périgord » disait-il), épouse Alfred Vallette en 1889 et participe avec lui à la fondation du *Mercure de France*.

Quant au *Mercure de France*, il est « celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher », selon une note figurant sur la couverture à l'époque. Créé par le couple Vallette/Rachilde avec quelques jeunes écrivains peu connus, le sérieux, l'éclectisme et la liberté de ton de cette revue littéraire en firent rapidement une référence. La première livraison mensuelle date du 1^{er} janvier 1890. Il devient bimensuel en 1905. Cette célèbre revue littéraire connaîtra la collaboration étroite et copieuse de Rachilde jusqu'en 1924 où elle tint la rubrique des romans et des nouvelles ⁵.

Cinq chroniques publiées entre 1900 et 1921 ⁶

Ces critiques sont courtes, de 15 à 40 lignes chacune, et quelque peu noyées au milieu d'une quinzaine d'autres dans ce bimensuel ; Rachilde lisait donc au moins un roman par jour. Quelle boulimie littéraire !

Ces notes de lecture concernent des auteurs dont nous avons aujourd'hui oublié, pour certains, les noms et les ouvrages : qui se souvient en effet, cent ans exactement après leur publication, d'Albert Boissière *Une garce*, de Félix Depardieu *Trop jeune*, de Louis et Louise Delattre *Le jardin de la sorcière* ou bien encore de Charles Regismanset *Tybert chat* ? Bien sûr, d'aucuns prétendaient que Rachilde se spécialisait dans les ouvrages de seconde importance, une sorte de tout-venant littéraire. Rémy de Gourmont ⁷, collaborateur du *Mercure de France*, prétendait qu'elle avait un penchant pour les mauvais romans ⁸. À ces détracteurs-là, nous pourrions répondre avec un décalage de près d'un siècle, que quelques romans, de qualité pour certains ou écrits par des auteurs qui allaient connaître une grande renommée, se glissèrent dans ses choix :

5. DAUPHINÉ (Claude), « Rachilde et le Mercure », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1992, vol. 92, n° 1, p. 17-28.

6. *Mercure de France*, t. XXXIV, n° 124, 1^{er} avril 1900, p. 198-199 (*Jacquou le Croquant*), t. LVII, n° 217, 1^{er} juillet 1906, p. 99 (*Au pays des pierres*), t. LXV, n° 229, 1^{er} janvier 1907, p. 118 (*Les Gens d'Auberoque*), t. XCVII, n° 358, 16 mai 1912, p. 363-364 (*L'Ennemi de la mort*), t. CL, n° 558, 15 septembre 1921, p. 743-744 (*Mademoiselle de la Ralphie*). Un seul des romans de Le Roy paru en volume pendant cette période ne fit pas l'objet d'une chronique par Rachilde : *Nicette et Milou*, sorti en 1901 chez Calmann-Lévy.

7. Rémy de Gourmont (1858-1915), critique littéraire, poète et romancier à la production aussi appréciée qu'abondante. Un des premiers collaborateurs du *Mercure de France* dès 1890, et un des piliers de cette revue. « Ce qui est nécessaire..., c'est que vous restiez une herbe drue parmi les créations artificielles de ces dames » dit-il un jour à la romancière. Célèbre en son temps, il est depuis tombé dans l'oubli.

8. DAVID (André), *Rachilde, homme de lettres*, Paris, éd. de la Nouvelle Revue Critique, 1924, p. 48. L'auteur rapporte les propos de Gourmont lors d'une des premières réunions des fondateurs du *Mercure* : « Nous donnerons la critique littéraire à Madame Rachilde qui adore la lecture et se passionne pour des livres qui n'en valent pas la peine ».

ainsi, au moment où paraît en 1900 *Jacquou le Croquant* en volume, Rachilde nous gratifie d'une critique élogieuse de Guy de Maupassant pour son recueil de nouvelles *Le Colporteur*. Dans le même numéro du *Mercure de France*, nous lisons également quelques lignes sur *La Romance du temps présent* de Léon Daudet et *Résurrection* de Léon Tolstoï.

L'importance de *Jacquou le Croquant* pour Rachilde

La première de ces critiques, *Jacquou le Croquant*, nous dévoile un « roman de couleur locale... très réussi » auquel Rachilde donne dès sa parution l'importance qui deviendra la sienne au cours du siècle. « Je ne connais pas de livre mieux fait et plus intéressant à lire ».

Dans sa critique, l'attention qu'elle porte au petit peuple inculte et opprimé est immédiatement mis en avant. « Il est entendu que nous adorons, tous, les paysans, le peuple et en général ce que nous appelons nos inférieurs, mais quel sale monde surtout en Périgord ! » (J.I.C. ⁹). Et Rachilde d'ajouter en conclusion avec sa liberté de ton habituelle « Et j'admets volontiers que les plus honnêtes se contentent d'incendier un château pour la bonne cause... ayant vu les autres à l'œuvre ».

« Jacquou est l'âme même de ce pays farouche, j'entends l'âme honnête (car il y a plus de bandits en Périgord que d'honnêtes gens !). Ce n'est un mystère pour personne que les pays poétiques par excellence sont généralement dépourvus d'instruction laïque ou obligatoire et aussi... de sens moral. »

Son franc-parler peut nous surprendre, mais il transparaît par moment dans ses commentaires les séquelles de l'enfance et de l'adolescence. Cette période fut pour elle très tourmentée, en manque total de confiance dans un contexte familial difficile où elle écrivait en cachette dans une demeure bien étrange. Ses sentiments de révolte à l'adolescence sont aussi liés à la connaissance de la bâtardise de son père, un essai de mariage forcé et avorté, une tentative de suicide entre autres.

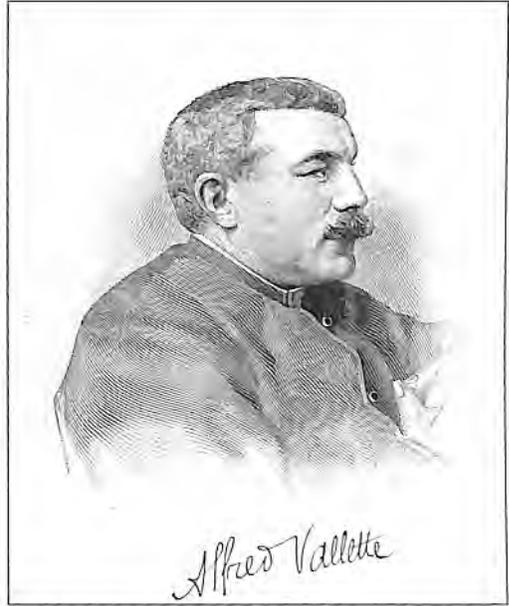
Elle reviendra quelques années plus tard sur cette idée de révolte et de lutte des classes dans ses notes sur *L'Ennemi de la mort* : « Il me paraît que l'esprit du Périgord est un mauvais esprit, si j'en juge par les *Hobereaux* des frères Tharaud ¹⁰ et ceux d'Eugène Le Roy... ».

9. Les extraits des critiques de Rachilde concernant les œuvres d'Eugène le Croquant seront abrégées ainsi : *Jacquou le Croquant* J.I.C., *L'Ennemi de la mort* E.M., *Mademoiselle de La Ralplie* M.L.R., *Les Gens d'Auberoque* L.G.A.

10. THARAUD (Jérôme et Jean), *Les Hobereaux*, Paris, 1904. Il s'agit du seul roman des frères Tharaud se déroulant en Périgord, en 1870. Il a pour cadre le nontronnais et aborde l'assassinat de



Rachilde (gravure, Album Mariani, 1899).



Alfred Vallette (gravure, Album Mariani, 1903).



Alcide Dusolier, le « découvreur » de Le Roy.



Jules Claretie (photo Liébert, couverture de Paris Théâtre du 25 mai 1876).

Les descriptions du Périgord et de ses coutumes retiennent également l'attention de l'épouse du directeur du *Mercur* de France : « Périgueux, la ville presque asiatique ¹¹, ornée d'une cathédrale et de promenades qui n'ont pas leurs pareilles au monde, est décrite merveilleusement, les moindres usages campagnards et les sites célèbres des environs, manoirs, couvents ou ruines sont relatés pieusement ». Rachilde retrouve à travers ces pages d'Eugène Le Roy, le Périgord qu'elle porte en elle. Songeons qu'elle quitta Château-l'Évêque et le département à 21 ans et qu'elle n'y revient qu'une fois un demi-siècle plus tard. Son jugement est sans doute ici en partie influencé par ses attaches périgordines qui prennent parfois le dessus sur les qualités intrinsèques du roman.

Bien que quelque peu subjectif, son jugement très positif sur *Jacquou* se retrouve six ans plus tard, dans sa note sur *Au pays des Pierres*, où elle écrit : « certains détails savoureux, à l'odeur de fougère rappellent le style si sobre de *Jacquou le Croquant*, un des plus beaux livres écrits sur le Périgord, du même auteur » : la qualité littéraire du roman s'inscrit pour elle avant tout dans un environnement local avec une échelle de valeur un peu altérée.

Les quatre autres notes de lectures de Rachilde

Elles sont un peu moins dithyrambiques que celle de *Jacquou*. Pour *Au pays des pierres*, « où l'on rencontre tout de même plus de cailloux que de truffes », elle n'a pas la même émotion et la concision de ses notes laisse transparaître une certaine déception.

Elle juge le roman *Mademoiselle de la Ralphie* sobrement par des formules passe-partout : « de belle tenue, bien écrit et sans fantaisie outrancière... un ton de bonne compagnie provinciale qui en fait son principal charme ». Bref, même si elle témoigne de son estime pour l'œuvre de Le Roy et notamment *Jacquou*, encore, force est de reconnaître qu'elle ne donne guère envie à ses lecteurs d'en faire l'acquisition même si elle se reconnaît dans l'héroïne : « j'ai vu cette héroïne dans mon enfance ou, tout au moins, son

Alain de Moneys d'Ordières à Hauteffaye. Dans *Quand j'étais jeune* (Paris, éd. *Mercur* de France, 1947, p. 67), Rachilde écrit que son père « était le fils naturel d'un de ces *hobereaux* de province, [...] un de ces nobles absolument inutiles à la société, parce qu'il est l'objet de luxe sans emploi et presque toujours nuisible ».

11. Il faut certainement voir dans cette allusion une comparaison souvent faite dans la deuxième moitié du XIX^e siècle sur les origines et le style byzantins de la cathédrale Saint-Front et la possible influence architecturale de la basilique Sainte-Sophie de Constantinople. Dans *L'architecture byzantine en France, Saint-Front de Périgueux et les églises à coupes de l'Aquitaine*, Paris, éd. Didron, 1851, l'auteur, Félix de Verneilh n'écrivait-il pas en conclusion (p. 293) : « Et d'abord, nous n'avons trouvé en France qu'un seul édifice byzantin dans toute la force du mot, c'est-à-dire, bâti par des artistes nés ou entièrement formés dans l'Orient ? C'est Saint-Front de Périgueux... »

double. Comme les dates de son histoire, le pays habité par elle, qui est aussi le mien et celui de l'auteur, tout coïncide, je veux faire croire qu'il s'agit de la même femme. Je reçus ses confidences alors que j'avais 15 ans et qu'elle en allait en avoir 60. C'était si furieux et si chaste que... je n'ai jamais osé l'écrire ¹² ».

Le « naturalisme ¹³ » des *Gens d'Auberoque* lui plaît énormément : « toute sa force réside dans sa langue sobre et vigoureuse, dans ses paysages clairs, ses types naturels, pris au moment même de leur geste coutumier ».

Pour *L'Ennemi de la mort* enfin, autre ouvrage posthume, elle nous parle de « réalisme de bon aloi ne poussant pas aux exagérations pessimistes, mais n'épargnant pas non plus aux amateurs de vérités dites consolantes la fatalités de certaines conclusions ». Rien de saisissant donc, mais une critique plutôt positive avec en arrière pensée toujours *Jacquou le Croquant* qui aura marqué Rachilde.

Comme l'écrit si justement son biographe Claude Dauphiné ¹⁴, « elle ne prétend pas à l'objectivité et laisse transparaître ses humeurs, ses sympathies, voire ses antipathies ».

Notons enfin que Rachilde ne cite jamais *Le Moulin du Frau*. Publié en feuilleton en 1891 puis en volume en 1895, nous n'avons pas trouvé de critique dans sa rubrique du *Mercure de France*. Elle en ignorait probablement l'existence, car elle parle « de son premier roman » en faisant allusion à *Jacquou* ¹⁵.

Commentaires sur le personnage

Rachilde regrette que Le Roy ne fût pas suffisamment reconnu de son vivant, comme s'il fallait être mort pour cela : « L'auteur est mort en laissant le souvenir d'un caractère droit, d'une âme éprise de sincérité, d'un excellent écrivain peu soucieux de sa gloire, car il repoussa les honneurs dont on voulait

12. Nous n'avons pu identifier cette personne qui rappelle à Rachilde Valérie, l'héroïne de *Mademoiselle de La Ralpie*. Voir CHEVE (Joëlle), *Icare au pays des croquants*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2000, p. 96.

13. École littéraire développée autour de Zola qui fonde la vérité du roman sur l'observation de la réalité aussi exacte que possible et qui soumet l'individu au déterminisme de l'hérédité et du milieu.

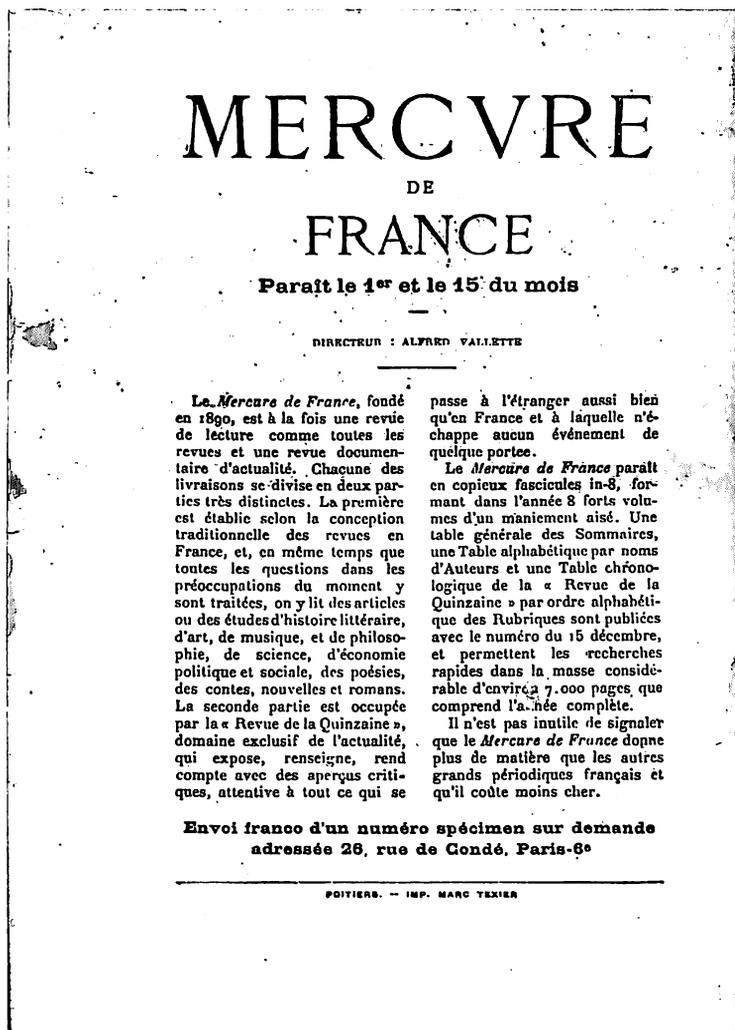
14. DAUPHINÉ (Claude), *op. cit.*, p. 56.

15. Critique de *Mademoiselle de la Ralpie*, *Mercure de France*, 15 septembre 1921, p. 743.



Couverture du MERCURE de France du 15 septembre 1921.

le combler..., trop tard, comme toujours. *L'Ennemi de la mort*. ce pourrait être lui, l'effacement des corps ne signifiant rien en présence de la clarté des idées leur survivant. » (E.M.) « Eugène Le Roy est mort. Il est peu connu, cependant très estimé de ceux qui le savaient un modeste et patient érudit » (M.L.R.). Admirative de « ce grand amoureux de pays sauvage et de nature féminine très assortie » (M.L.R.), Rachilde apprécie la modestie et la discrétion de Le Roy, qualités vraisemblablement rares dans les sphères littéraires qu'elle côtoyait en permanence à Paris dans son salon très couru de la rue de Condé.



4^e de couverture d'un roman édité par le Mercure de France présentant la revue.

Commentaires sur le romancier

Sans pour autant s'éterniser sur le style, les éloges ne manquent pas non plus :

« *Jacquou le Croquant*, un des plus beaux livres écrits sur le Périgord ».

« Fidèle historien de son Périgord, l'auteur de *Jacquou le Croquant* continue ses études de mœurs provinciales qui sont d'un écrivain probe et

consciencieux, mais méritent bien plus que des succès d'estime » (L.G.A.), Parlant des naturalistes, « il y en a un en Périgord, un des meilleurs, des plus solides. Se soucie-t-il d'une école celui-là... ? »

« ayant vécu longtemps dans son pays s'est pénétré de ses coutumes, de ses superstitions, de ses sauvageries et il en a tiré des descriptions saisissantes... » (E.M.). Rachilde met en évidence ici d'abord la parfaite connaissance qu'a Le Roy du pays et ses habitants et surtout le gros travail de documentation qui apparaît en filigrane.

Correspondance Rachilde / Le Roy

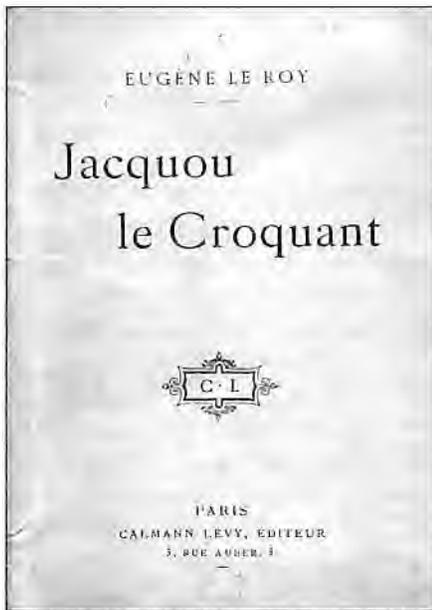
Si l'on en croit Rachilde, ses relations avec Le Roy se limitèrent à une seule lettre, à la suite de ses notes de lecture de *Jacquou le Croquant* dans le *Mercur de France*. Écoutons Rachilde : « Mon compatriote, né en Périgord noir, Eugène Le Roy, lorsque je rendis compte de son premier roman, paru très tard dans sa vie d'écrivain si pleine qu'il semblait ne pas avoir le temps de publier, m'écrivit une délicieuse lettre en patois et me fit toute une jolie description des forêts de notre enfance, puis je n'entendis plus parler de lui ¹⁶ » (M.L.R.).

Quelques années plus tard au début de 1907, Rachilde, comme un clin d'œil tardif, nous exposera ses connaissances en *patois* dans ses notes sur *Les Gens d'Auberoque* : « les gens d'Auberoque habitent un petit pays perdu où l'on mange les châtaignes blanchies dites : *éviroulées*, ou bouillies dites *boursades* (n'est-ce pas, Monsieur, que je m'y connais) et ils font aussi, les jours fériés, la fricassée *rouilleuse*, si difficile à réussir ¹⁷ ». Cette interpellation « Monsieur » semble s'adresser à Le Roy qui est peut-être lecteur du *Mercur de France*. Et ces expressions patoisantes résonnent comme une réponse tardive,

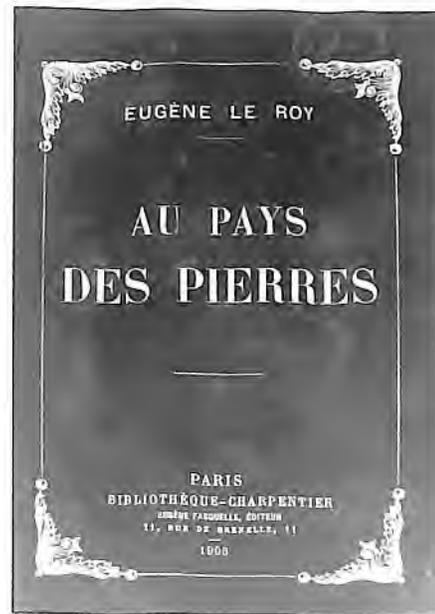
Et « Margot la pie » n'oublia jamais Eugène. Lors de l'inauguration du « buste-monument » à Eugène le Roy le 25 septembre 1927 à Montignac devant 6 000 personnes, nous relevons parmi les invités qui furent autorisés à prendre place sur l'estrade « Madame Rachilde », au côté du capitaine Robert

16. Nous ignorons si cette lettre est toujours conservée. Elle ne figure pas dans le *Catalogue de lettres autographes* [à prix marqués] *adressées à Rachilde et à Alfred Vallette*, Librairie du Vieux Colombier, Paris, s.d. [vers 1938]. Avant le bouclage de cet article, nous n'avions pas reçu de réponse positive des bibliothèques et fonds d'archives contactés.

17. DANIEL (Jean), *Dictionnaire périgourdin, 1^{ère} partie*, Périgueux, impr. Ribes, 1914 et Marseille, éd. Laffitte reprints, 1978, p. 69 : châtaigne : cuite à l'eau *boursado*, blanchir les châtaignes *éviroulâ*. L'auteur croit se souvenir que Rachilde a employé à de très rares reprises des mots patoisants dans ses romans.



Jacquou le Croquant, *édition originale en volume, Paris, éd. Calmann Lévy, 1900 (achevé d'imprimer 1899).*



Au pays des Pierres, *édition originale en volume, Paris, éd. Fasquelle, 1906.*



L'Ennemi de la Mort, *édition originale en volume, Paris, éd. Calmann-Lévy, 1912.*



Mademoiselle de la Ralphie, *édition originale en volume, Paris, éd. Rieder, 1921.*

Le Roy, fils d'Eugène, et de son épouse, du député Yvon Delbos et du ministre de l'Instruction publique Edouard Herriot ¹⁸.

L'épisode du refus de la Légion d'honneur

Un autre aspect important des critiques de Rachilde concerne le refus de la Légion d'honneur par Le Roy ¹⁹. Cette décision l'a marquée car elle y revient avec insistance à trois reprises : Le Roy « qui n'a souci d'aucune distinction plus ou moins honorifique » (L.G.A.), « repoussa les honneurs dont on voulait le combler » (E.M.). Son « seul mouvement d'orgueil fut de refuser la Légion d'honneur par principe politique, je crois. Cela fit du bruit dans les journaux à l'époque, et il eut, pour cela encore bien plus que pour *Jacquot le Croquant*, son portrait dans *l'Illustration* ²⁰ » (M.L.R.). Rappelons qu'Eugène Le Roy refusa la Légion d'honneur que le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts Chaumié souhaitait lui accorder en 1905, « Je suis un vieux solitaire d'abord, un vieux républicain ensuite. Pas de décoration, tel est mon vœu formel... Ce n'est point dans la sottise vision de me singulariser... mais uniquement pour des raisons de principe ²¹ ». L'affaire fut éventée et la presse s'en empara bruyamment.

Rachilde apprécia donc le geste de Le Roy avec qui elle partageait son aversion pour les décorations, surtout imméritées. Léautaud rapporte d'elle ces mots : « elle est jolie leur Légion d'honneur avec toutes ces putains à qui on la donne. C'est bien simple, on décore ceux qui amusent le public ²² ». Elle suivit l'exemple de son confrère périgordin en refusant la Légion d'honneur en 1922 ²³. Curieusement, elle l'acceptera deux ans plus tard et fut même promue officier en 1949.

18. Eugène Le Roy, *Discours prononcés le 25 septembre 1927 à Montignac à l'inauguration de son monument*, Montignac, Imprimerie de la Vézère, 1928, p. 6.

19. SECONDAT (Marcel), *Eugène le Roy, connu & méconnu*, Périgueux, Les Éditions du Périgord Noir, 1978, p. 647-652. Voir également l'interview d'Eugène Le Roy à ce sujet dans *L'Avenir illustré* (supplément de *L'Avenir de la Dordogne*), 26 janvier 1905, p. 2140-2141.

20. Rachilde se trompe. Il ne s'agit pas de *l'Illustration*, mais de *La Vie illustrée*, du 20 janvier 1905 où figure, dans un article de Clément Vautel, la célèbre photographie de Le Roy installé à son bureau. Concernant cet épisode, G. Gullaumie (*Eugène Le Roy, romancier périgordin (1836-1907)*, Bordeaux, Librairie Féret, 1929), mentionne une caricature de Le Roy. Nous la croyons inédite depuis, mais nous n'avons pu la retrouver. Peut-être se trouve-t-elle dans un numéro du journal *Gil Blas* de janvier 1905 ?

21. Lettre citée par Secondat, *op. cit.*, p. 647-648.

22. LEAUTAUD (Paul), *Journal littéraire*, tome III (1910-1921), Paris, 1956, p. 324, en date du 5 octobre 1921. Cité par Claude Dauphiné.

23. « J'écris pour m'amuser... je ne m'occupe pas de politique. Je n'ai pas envie d'obtenir de distinctions honorifiques... Je vis comme ça, sans but, en flairant la vie, de loin... Je tiens à ma liberté, mais je pense supporter, librement la réclusion quand mon intérêt m'avertit que la tour d'ivoire... ou de papier mâché, est préférable à la mondanité bien parisienne. » *Mercure de France*, t. CCLVIII, n° 548 du 15 avril 1921, p. 465.

Conclusion

Ainsi, dans le *Mercure de France*, revue qui lui était si chère pour avoir participé à sa création, Rachilde nous fit partager à travers cinq modestes chroniques échelonnées sur vingt ans, sa passion, tantôt justifiée, tantôt nuancée ou très influencée par ses attaches périgordines, des œuvres de son compatriote Eugène Le Roy. Regrettant le manque de notoriété et de reconnaissance injustifiés pour elle, Rachilde y laisse transparaître ses humeurs, ses sympathies et sa pensée personnelle.

Cette relation quasi filiale avec Le Roy, liée à des lieux et milieux d'extraction assez proches, s'achève en 1921 avec la dernière chronique de Rachilde.

Mais six ans plus tard à l'automne 1927²⁴, un autre périgordin, Yvon Delbos, éphémère ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, nous gratifia dans ce même *Mercure de France* d'un bel éloge sur Le Roy dans le cadre de la sortie d'une édition de *L'Année Rustique en Périgord*²⁵. Mais ceci est une autre histoire.

D. C-V.²⁶

Une riche bibliographie d'articles de revues et de journaux autour d'Eugène Le Roy se trouve dans : CHEVÉ (Joëlle), *Eugène Le Roy, Icare au pays des croquants*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2000, p. 273-280.

L'auteur tient à remercier pour leur collaboration et leurs conseils : Christian Magnac, Jean-Paul Socard, Thierry Boisvert, les librairies Lamongie et Bonnaventure à Périgueux, la bibliothèque municipale de Périgueux et Sophie Bridoux-Pradeau.

24. « Un romancier de la terre, Eugène Le Roy », *Mercure de France*, t. CXCVIII, n° 702 du 15 septembre 1927, p. 513-531. Sur Yvon Delbos, voir LACHAISE (Bernard), *Yvon Delbos, biographie 1885-1956*, Périgueux, éd. Fanlac, 1993, index p. 360. *Eugène Le Roy, Discours prononcés le 25 septembre 1927*, op. cit., p. 7, *Discours de M. Yvon Delbos*.

25. Cet éloge fut initialement publié dans *L'Année Rustique en Périgord*, Imprimerie de la Vézère, Montignac, datée du 15 juin 1927. Exceptés les trois paragraphes d'introduction, il sera repris en totalité dans le *Mercure de France* de septembre 1927.

26. denis.chaput-vigouroux@wanadoo.fr



*Eugène Le Roy en famille vers 1895 (au Moustier, selon Marcel Secondat).
 De gauche à droite, derrière : M^{me} Durand, M^{lle} Manori (épouse Lachéze),
 Yvon Le Roy (fils d'E. Le Roy), M^{lle} Peyronnie, M^{me} Eugène Le Roy ;
 devant : Richard ou Robert Le Roy (fils d'E. Le Roy),
 M^{lle} Durand (fille de Ch. Durand), Eugène Le Roy,
 Robert ou Richard Le Roy (fils d'E. Le Roy)
 (photothèque de la SHAP).*

Le fiel et le miel

par Joëlle CHEVÉ

Eugène Le Roy est généralement considéré comme l'écrivain le plus représentatif du Périgord ancien dont il aurait restitué, en historien rigoureux doublé d'un peintre de talent, les réalités politiques, économiques et sociales au XIX^e siècle. Il est souvent regardé aussi comme le porte parole du mouvement régionaliste périgordin dont il aurait cristallisé les aspirations républicaines et laïques et l'élan patriotique dans son premier roman Le Moulin du Frau, publié en 1895. L'analyse récente de ses ouvrages et leur mise en perspective littéraire, historique et biographique¹ ont permis de nuancer et même, parfois, d'infirmier ces approches dont certaines doivent beaucoup aux récupérations politiques de tous bords, récupérations favorisées, il est vrai, par l'ambiguïté même de son œuvre. Quoiqu'il en soit, l'univers romanesque d'Eugène Le Roy symbolise, pour la majorité des Périgordins qui l'ont lu – et plus encore pour ceux qui ne l'ont pas lu – l'âge d'or d'une civilisation rurale qui vit ses dernières heures et qui compte sur ses élites paysannes, incarnées par Hélié Nogaret et par Jacquou, pour réveiller les consciences et construire un monde nouveau, ancré dans la tradition certes, mais ouvert sur l'avenir, celui qui miroite à l'horizon de la République.

Ainsi formulées, les thèses d'Eugène Le Roy semblent parfaitement s'accorder avec celles des régionalistes de son temps et nul ne s'étonne donc de le voir prendre part à la fondation du Bournat, l'aile périgorde du Félibrige, en

1. Voir à ce sujet : LACOSTE (Francis), *Eugène Le Roy Périgourdin*, Bordeaux, éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 1985, et CHEVÉ (Joëlle), *Eugène Le Roy (1836-1907). Icare au pays des Croquants*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2000.

1901. Nul ne s'étonne non plus de sa rupture avec le dit Bournat, en 1903, lors de la félibrée de Mareuil. La discrétion des félibres à l'égard de sa démission et le silence presque total qui entoure son œuvre dans les décennies qui suivent, que ce soit dans le bulletin du Bournat ou dans celui de la Société historique et archéologique du Périgord dont de nombreux membres étaient également des régionalistes convaincus, apparaissent comme la sanction non pas d'un coup de tête passager mais d'une profonde différence d'opinions. Dès sa jeunesse, Eugène Le Roy s'est interrogé sur ses propres origines et s'est révolté contre toute forme d'autorité morale ou religieuse et toute forme d'exclusion ou de hiérarchisation sociale fondée sur la naissance. Il a trouvé, au crépuscule de sa vie, une certaine sérénité dans un univers littéraire sous-tendu, au-delà des sombres réalités du présent, par l'espoir d'une harmonie future entre les hommes et la terre. *L'Ennemi de la mort*, achevé quelques jours avant sa propre disparition, constitue la dernière étape de son évolution idéologique. En dépit du désespoir profond qui trame l'ensemble de cet ultime roman, marqué par le rejet de toute forme d'institutions politiques, religieuses, sociales et familiales, subsiste la foi en la Science. Utopie très éloignée des schémas régionalistes traditionnels, qui fait table rase du passé et promet un monde nouveau fondé sur la raison et sur la liberté individuelle. Autant de grandes idées déjà présentes dans ses premières œuvres, mais qui étaient occultées par un militantisme idéologique et politique qui faisait écho aux préoccupations du moment, celui de la consolidation du régime républicain.

Le « roman familial » de l'auteur, que nous ne pouvons que résumer dans le cadre de cet article, est à l'origine d'un sentiment d'exclusion du monde dont l'ensemble de son œuvre est la déploration. Naissance en 1836 dans un château du Périgord, de parents domestiques, à Paris puis à Hautefort, de la famille des Damas, qui représente un modèle aristocratique proche, puissant, fascinant mais discriminant² ; rejet violent du père et impuissance de la mère à répondre aux attentes tant sentimentales que spirituelles et sociales de son fils – Eugène rompt avec elle sans doute juste avant ou après son mariage civil en 1877 avec la postière de Jumilhac. Marie Peyronnet : toutes les conditions sont réunies pour fabriquer au mieux un inadapté, au pire un névrosé et un révolté. Le Roy se construira dans ce contexte de frustrations et d'ambitions déçues et succombera même, au début de sa carrière de percepteur de campagne, à la tentation puérile et mythomane – Tocane-Saint-Apre devait lui paraître très éloigné de Hautefort – de se faire passer pour le fils bâtard du baron de Damas. La plupart de ses ouvrages sont hantés par le thème de la bâtardise et de l'abandon. Fatalité qui se transforme en atout pour quelques-uns de ses

2 Voir à ce sujet : CHEVÉ (Joëlle), « Le fantasme nobiliaire dans l'œuvre d'Eugène Le Roy », in *Château et Village*, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Bordeaux, 2003, p. 187-201.

héros qui, délivrés du conditionnement de leurs origines, vierges sur le plan génétique, peuvent espérer fonder leur propre lignée et, dans l'attente, se recomposer une famille conforme à leurs vœux. Jacquou a pour père spirituel, le curé Bonal, Damase, le jacobin Latheulade, Hélie Nogaret, son oncle Sicaire et le tailleur Lajarthe. La mère, réelle ou de substitution, incarne le monde des émotions : celle de Jacquou lui fait prêter le serment de venger son père, et la Grande, dans *L'Ennemi de la Mort*, est la gardienne des souvenirs et des traditions familiales. Mais c'est la bibliothèque de son père qui représente l'héritage spirituel et intellectuel de Daniel Charbonnière. La paternité passe toujours par les livres. Jacquou n'en possède qu'un seul légué par Bonal : l'histoire de Spartacus, esclave révolté contre Rome ! Quant aux provinces d'origine de ses parents, la Normandie et la Bretagne où dorment ses ancêtres – thème si cher aux régionalistes – elles sont présentes dans son œuvre de façon très explicite, soit à travers la caractérisation de ses personnages – la majorité de ses héros positifs sont blonds aux yeux bleus et portent des prénoms bretons – soit dans les méditations que lui inspire, notamment dans *L'Ennemi de la mort*, le mélange ou la disparité des « races ». Au XIX^e siècle, le développement des études sur la civilisation celtique a fait des Gaulois les héros de la révolte contre l'impérialisme romain et les pères fondateurs de la France. Eugène Le Roy se passionne pour ce mouvement qui accompagne depuis le XVIII^e siècle les résistances à la centralisation. Et c'est alors par la culture plus que par la filiation qu'il se réapproprie ses origines bretonnes et qu'il les met en œuvre dans ses romans.

De même, ses rapports avec la langue occitane, avec le « patois », comme la désigne tous les auteurs du XIX^e siècle, ne sont pas aussi spontanés que le veut la légende. Certains auteurs ont même contesté qu'Eugène Le Roy ait jamais parlé la langue d'oc avec aisance. L'accusation semble infondée. En revanche, il est vrai qu'il l'a peu écrite si l'on excepte précisément la première version du *Moulin du Frau*. Par ailleurs, deux ou trois lettres en patois à Auguste Chastanet permettent de savoir que c'est Le Roy qui a suggéré le nom de *Lou Bournat dou Périgord* pour l'École félibréenne fondée à Périgueux³ ainsi que l'adoption par les félibres périgordins, qui se comparent à des abeilles butineuses, de la devise *Per miau e lou fissou*, traduction occitane de celle de la famille noble des Fayolle de Mellet, *spiculo et melle* – l'aiguillon et le miel – tout un programme au regard des événements ultérieurs ! Auguste Chastanet (1825-1902), premier président du Bournat, est un peu plus âgé qu'Eugène Le Roy, qu'il a sans doute rencontré à la loge maçonnique de Périgueux, *Les Amis persévérants et L'Étoile de Vésone réunis*, à laquelle tous deux sont affiliés ou, peut-être, dans le cadre de leur profession commune de percep-
 teur

3. Lettre du 20 octobre 1901, publiée dans le *Bulletin du Bournat*, janvier-février 1928, p. 183.

des impôts. À l'instar de Mistral, Chastanet ne conçoit le réveil des provinces qu'à travers celui de leur langue. Poète, conteur, fabuliste, son œuvre littéraire se veut une défense et une illustration de la langue d'oc version Périgord, qui ne manque ni « d'éclat ni de richesse » affirme l'un des premiers mainteneurs du Bournat, Jean Daniel, mais qui a besoin d'un poète qui la mette en œuvre, un poète qui « pense et écrive en patois ⁴ ». Chastanet sera ce poète et non Eugène Le Roy, salué par ses collègues mainteneurs de la première heure comme un « romancier de grand talent » et qui a « vivifié sa prose et lui a donné une pittoresque couleur » en faisant de « sagaces emprunts » au patois local ⁵. Hommage mesuré, on le voit, à l'aune des importations d'Eugène Le Roy en provenance de la langue d'oc ! Les « modernes troubadours » ce sont les Sauveroché, Lachambeaudie, Lavergne, Chastanet, qui ont inscrit leurs pas dans ceux des Bertran de Born, Arnaut Daniel ou Arnaut de Mareuil. Pour autant, Le Roy semble à l'aise dans cette ruche bourdonnante dont il partage les objectifs – servir « la cause de la décentralisation en faisant revivre ou en fortifiant tout ce qui peut constituer le pittoresque et l'originalité » de la province et encourager la culture de ses dialectes ⁶ –, et dont il apprécie la chaleureuse simplicité et la bonne humeur. Il prend même parti dans la querelle graphique qui oppose le vice président du Bournat, Albert Dujarric-Descombes, au mainteneur de l'école limousine, Louis de Nussac ⁷, qui reproche aux félibres du Périgord de ne pas reconnaître que leur dialecte n'est qu'un rameau de la langue limousine. Dujarric-Descombes répond vertement à ce coup bas en rappelant à l'attaquant les encouragements que le maître Mistral a prodigué aux Périgordins pour consolider leur école et assurer son indépendance, et conclut sa réponse, via le *Journal de la Dordogne* au *Messager de la Corrèze*, par le tranquille adage du chansonnier breton Botrel : « Mes sabots ne sont pas riches, mais je suis dans mes sabots » ! Eugène Le Roy, pris personnellement à partie par de Nussac pour avoir protesté contre les tentatives « d'annexion » de la région d'Hautefort par les Corrèziens, s'engage avec délectation dans cette bataille plumitive : « Puisque le *Lemouzi* ⁸ veut bien nous donner des conseils, qui gagneraient certainement en autorité à être signés, il ne trouvera pas mauvais que j'use de réciprocité. Cette revue est bien faite, fort intéressante [...] mais elle a plusieurs défauts. D'abord une tendance un peu puérite à l'accuparement

4. *Bulletin du Bournat*, avril 1902.

5. Rapport d'Amédée de Lacrouzille à l'Assemblée générale du Bournat du 10 novembre 1901.

6. Statuts de l'École félibréenne du Périgord, approuvés et signés à Tulle le 21 novembre 1901 par le chanoine Joseph Roux, chaptal de la Renaissance d'Oc, et publiés dans le premier numéro du *Bulletin du Bournat* en avril 1902.

7. Voir à ce sujet, outre les bulletins du Bournat, l'ouvrage de Jean-Claude Dugros : *Le Bournat, école félibréenne du Périgord. Son histoire, naissance et envol 1901-1914*, Périgueux, éd. Le bournat dau Perigord, 2001, p. 25-30.

8. *Bulletin de l'École félibréenne du Limousin*.

des personnages célèbres, marquants ou simplement connus ; ensuite un fâcheux penchant à reculer les frontières du Limousin aux dépens des voisins. Enfin, ce qui est plus grave, elle est trop agressive [...] Dans le même ordre d'idées, pourquoi ces critiques sur le Bournat ? Qu'importe au *Lemouzi* nos vues, notre plan et la langue que nous employons ? Sa graphie est-elle quelque chose de tellement sacro-saint qu'il ne soit pas permis de s'en écarter sans faillir ? Et que signifie cette prétention de nous régenter ainsi ? Ces affectations de supériorité sont peu fraternelles⁹ ». La querelle tourne à une « polémique de personnalités » très éloignée de la discussion philologique originelle. La liberté de ton et la causticité du romancier effraient quelque peu les notables du Bournat qui chargent des spécialistes plus qualifiés et moins fougueux de réfuter, manuel de grammaire et traité de prosodie à l'appui, les allégations pan-limousines. Eugène Le Roy, qui n'est pas mécontent de figurer lui aussi parmi les fondateurs de la langue périgordine, publie en 1902, en préambule à *L'Année Rustique*, une note orthographique qui précise ses positions dans la rocambolesque querelle du « ouïsme ». Le Roy affirme qu'il faut opter pour la forme « Périgordin » et non « Périgourdin », au nom d'un usage adopté par Montaigne, Brantôme ou Dupuy au XVI^e siècle et suivi jusqu'au XVIII^e siècle. Il y a une trentaine d'années, *L'orchestration anti-périgourdine*¹⁰, revient sur cette controverse. Paul Vergnaud y affirme que le choix d'Eugène Le Roy n'est qu'une « coquetterie » d'auteur et que ce n'est qu'à partir de 1927 que le lancement de « Périgordin » a été orchestré à Montignac par le ministre, Yvon Delbos, lors des cérémonies de commémoration du vingtième anniversaire de la mort de l'écrivain. Quant à la fameuse note orthographique, « autour de quelques vérités bien minces, elle contient de grosses erreurs appuyées sur une méconnaissance totale du sujet¹¹ » ! Il semble bien que les Bournatiens en aient jugé ainsi dès 1902, qui ne font pas la moindre allusion dans leur bulletin à ce grave débat. Il est vrai que Mistral dans le *Trésor du Félibrige* avait déjà tranché pour « Périgourdin », jugement du maître qu'il n'était pas question de discuter¹². Il est vrai aussi que la tourmente médiatique qui s'abat sur le Bournat après la félibrée de Mareuil, rejette dans l'ombre ces « pinaillages » byzantins.

La mort d'Auguste Chastanet en 1902 a contraint le Bournat à reporter la date de sa première félibrée à l'année suivante. Elle s'ouvre donc à Mareuil le 20 septembre 1903, sous la présidence du nouveau majoral, Camille Chabaneau.

9. Lettre au Bournat du 22 juin 1902, publiée dans le *Bulletin du Bournat*, juillet 1902, p. 20-23.

10. VERGNAUD (Paul), *L'orchestration anti-périgourdine*, Périgueux, s.d., ouvrage manuscrit consultable aux Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.).

11. *Ibidem*.

12. Pour notre part, à l'instar de nombreux historiens, sans aucune prétention à trancher dans ce débat mais pour des raisons pratiques, nous avons opté pour la forme « Périgordin » lorsqu'il s'agit d'un qualificatif concernant le Périgord, et pour « Périgourdin » lorsqu'il s'agit d'un qualificatif concernant la ville de Périgueux.

Eugène Le Roy n'y assiste pas, ni son ami, Charles Durand, qui l'a rejoint depuis quelques mois au conseil des mainteneurs. Mais quelles qu'en soient les raisons, sur lesquelles nous reviendrons, cette absence est éclipsée par le retentissement du discours de Camille Chabaneau. Ce romaniste distingué, né à Nontron et qui a professé à l'université de Montpellier, ne déçoit pas l'attente de ses collègues félibres en célébrant avec lyrisme et passion les grands ancêtres troubadours et la renaissance de leur langue grâce à la mission « pieuse, patriotique, démocratique et moralisatrice » à laquelle se voue le Bournat. Cependant, dans ce discours, sinon convenu du moins très attendu, une phrase déchaîne la tempête dans le camp réactionnaire : « sans l'abominable croisade albigeoise, qui fut le plus grand crime de l'Église, la libre-pensée après le libre amour, aurait pris son vol trois cents ans plus tôt ». Une soixantaine de Bournatiens membres du clergé s'offusque et démissionne, soutenue par le *Journal de la Dordogne* dirigé par Eugène Roux qui a participé à la fondation du Bournat dont il représente l'aile droite cléricale et passéiste. Les autres membres de la ruche serrent les rangs autour de leur président dont ils défendent la liberté de s'exprimer à titre personnel tout en refusant de commenter les attaques qui lui sont faites afin de respecter les statuts de leur association qui interdisent toute discussion politique ou religieuse au sein du Bournat. Les félicitations de Mistral qualifiant le discours de Chabaneau « d'Évangile de la cause qu'il faudrait distribuer à tous les faibles, à tous les somnolents, à tous les hésitants » renforcent leur détermination alors même qu'ils se sont séparés officiellement de leurs collègues limousins en 1903 et qu'ils peuvent enfin voler et butiner de leurs propres ailes. Les démissions d'Eugène Le Roy et de Charles Durand sont récupérées et exploitées dans ce contexte par la presse de droite. Surprenant amalgame, les deux compères, francs-maçons et libres-penseurs, ayant démissionné pour des raisons opposées : la supposée collusion du Bournat avec les cléricaux. Quand ont-ils démissionné effectivement ? avant ou pendant la Félibrée ? Une lettre d'Eugène Le Roy à Charles Durand évoquant leur double démission et datée du 13 octobre 1903 ne permet pas de trancher. En tout cas, leur nom n'apparaît pas sur la liste des convives de la *taulado* le 20 septembre. Le Roy a quelques problèmes de santé à cette époque et, depuis la mort de son fils aîné en 1902, il noie son chagrin dans le travail et écrit sans cesse. Autant de raisons qui l'ont, peut-être, dissuadé de venir à Mareuil. Mais surtout, ne lui a pas échappé, bien que reléguée à la fin du programme en caractères minuscules, l'information suivante : « À 9h 1/2 du matin, une messe sera dite à l'intention des félibres, par M. l'abbé Prieur, curé doyen de Mareuil ». Si l'on ajoute qu'il est prévu d'asperger d'eau bénite la bannière du Bournat, brodée qui plus est par la comtesse de Mirandol... C'en est trop pour Eugène Le Roy qui ne transige pas sur les principes dès lors que le clergé est à portée de tir. Il semble bien que la démission des deux compères ait donc été entérinée avant la félibrée, ce qui explique que le compte rendu de la journée du 20 septembre,

publié dans un numéro spécial du bulletin du Bournat en novembre 1903, n'y fasse aucune allusion. Mais il est significatif, qu'à l'exemple de ce qui s'était produit lors de la querelle graphique de 1902, la polémique de 1903 suscitée par Camille Chabaneau se soit cristallisée une nouvelle fois autour de la personnalité d'Eugène Le Roy, alors qu'il n'en est pas le principal responsable. S'il est vrai que le romancier est réputé pour avoir la tête près du bonnet et la langue acérée dès lors qu'il s'agit de confondre le clergé – ses premiers écrits dans les années 1880 sont des pamphlets anticléricaux très mordants publiés dans la presse locale républicaine – il n'a pas encore subi d'attaques très violentes. Certes, l'Académie française a jugé sa prose « séditeuse et révolutionnaire » mais, en Dordogne, son statut de peintre attiré du Périgord et de défenseur de ses traditions et de ses valeurs rustiques, l'a protégé. Sa gloire sert la cause du Bournat et l'admiration de Mistral pour le *Moulin du Frau* a valeur d'adoubement. De nombreux régionalistes périgourdins, cependant, même s'ils ne l'expriment pas ouvertement, commencent à le trouver un peu encombrant ce qui explique sans doute la réserve de la plupart lorsque la polémique se déchaîne. Sa démission ne fait d'ailleurs que de rares émules tel Gustave Hermann, ancien sous-préfet de Nontron et ancien vénérable de la loge de Périgueux *Les Amis persévérants et L'Étoile de Vésone réunis*. Le Roy n'a guère d'illusions sur l'exemplarité de sa démarche et s'en ouvre à Charles Durand : « Avez-vous entendu parler de nos démissions ? Avons-nous des imitateurs ? Pour vous en dire mon sentiment, je ne fais pas grand fonds sur beaucoup de gens qui parlent d'or mais renâclent pour passer aux actes. Mais l'essentiel pour vous comme pour moi c'est de conformer notre conduite à nos principes ; que les autres fassent à leur guise ¹³ ». Le directeur de *L'Avenir de la Dordogne*, celui-là même qui a publié *Le Moulin du Frau* en feuilleton en 1894, tente de calmer les esprits de ses lecteurs républicains en présentant les manifestations religieuses de Mareuil comme le simple respect des traditions, respect qui est de l'essence même du régionalisme... On pourrait discuter à l'infini sur ces justifications un peu spéieuses et embarrassées. À droite, le *Journal de la Dordogne* ne s'encombre pas de précautions oratoires et va droit au but en désignant nommément les responsables du dévoiement du Bournat : Eugène Le Roy et Charles Durand, « sectaires fourvoyés dans l'école félibréenne » et suppôts de cette « secte jacobine qui est train de démolir la France » ! Et de fustiger dans la foulée l'œuvre du romancier : les déclarations du meunier du Frau sont grotesques et sans aucun rapport avec les « les vrais paysans » du Périgord. L'ensemble de cette polémique est à replacer, bien sûr, dans le cadre national du débat sur la séparation de l'Église et de l'État qui

13. Lettre du 13 août 1903, correspondance d'Eugène Le Roy et Charles Durand (1887-1903), A.D.D., 2 J 356.

agité alors tous les partis. Le Bournat, qui compte dans ses rangs aussi bien des francs-maçons libres-penseurs que des bourgeois bien pensants, des membres de la vieille noblesse ou du clergé, adopte, nous l'avons vu, une prudente réserve, en se retranchant derrière ses statuts.

La singularité du cas d'Eugène Le Roy ne tient pas tant à la virulence de ses propos qu'à son incapacité à s'intégrer dans des réseaux de sociabilité regroupant des hommes d'opinions diverses qui, au sein des nombreuses sociétés savantes et académies provinciales qui fleurissent au XIX^e siècle, veulent s'adonner à leurs recherches ou à leur art dans des espaces protégés des querelles politiques et sociales. Après les multiples bouleversements qui ont marqué le siècle, villes et campagnes aspirent à la paix sociale et à la réconciliation des anciennes élites de l'Ancien Régime fondées sur la naissance, avec les nouvelles, celles du talent et des mérites, issues de la Révolution, du Premier Empire, des monarchies censitaires et du Second Empire. Société de « notables » dans laquelle Eugène Le Roy ne trouve pas sa place et aux yeux de laquelle il apparaît comme un agitateur annonçant de nouveaux bouleversements. Ses deux premiers romans, *Le Moulin du Frau* et *Jacquou le Croquant*, sont de véritables machines de guerre contre la société aristocratique – ce qui ne signifie pas l'ensemble de la noblesse – et surtout contre la bourgeoisie, oublieuse des principes révolutionnaires qui l'ont amenée au pouvoir et qui cherche à imiter l'ancienne noblesse. Nombre de ses compatriotes ont du se reconnaître dans ses descriptions féroces du coureur de particule, de donjon et de pigeonnier, jouant au « cavalier fashionable » – expression utilisée dans *Le Moulin du Frau* – et parlant « pointu ». Le Roy entretient, semble-t-il, de bons rapports – épistolaires ¹⁴ – avec le comte de Saint-Saud, réputé pour ses idées « avancées ». Leur passion commune pour la généalogie les rapproche et le romancier se permet même quelques piques à propos du sentiment de caste et des prétentions d'ancienneté de certains nobles. En revanche, il est considéré comme un « esprit dangereux » par le marquis de Fayolle, président de la Société historique et archéologique du Périgord en 1903, et très présent au conseil du Bournat dans les premières années, marquis de Fayolle qui n'a pas oublié les déclarations intempestives d'Eugène Le Roy à propos de ses origines nobles et ses tentatives pour épouser une jeune fille de la bonne société locale dont il a effrayé la famille par ses opinions révolutionnaires. Toutes choses qui se sont déroulées à Tocane-Saint-Apre, « fief » du dit marquis ! Par ailleurs, Fayolle juge également son œuvre avec sévérité comme en témoignent ces propos adressés à Georges Rocal qui rédige à cette époque un ouvrage consacré aux *Vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord* dans lequel il reprend nombre d'informations collectées

14. Archives départementales de la Gironde, Fonds Saint-Saud.

par le romancier : « Il me semble, lui écrit le marquis, que s'appuyer sur Le Roy pour décrire nos paysans c'est prendre un témoin bien peu indulgent et j'aurais aimé dans un ouvrage sérieux comme le vôtre à vous voir moins vous appuyer sur un romancier habile mais ennemi de tout ce que nous respectons et, à mon sens, faisant du langage de nos paysans surtout de la fantaisie pour ceux qui ne les connaissent qu'à la surface ¹⁵ ». Outre le marquis de Fayolle, de nombreux membres du Bournat sont affiliés à la Société historique et archéologique du Périgord fondée en 1874, pour ne citer que Charles Durand et surtout Alfred Dujarric-Descombes, notaire à Celles, commune proche de Tocane-Saint-Apre et ami du marquis du Lau d'Allemans, dont le château de Montardy à Grand-Brassac est voisin de celui de Fayolle. Le Roy a depuis longtemps pris ses distances avec cette société savante, d'une part parce que les premiers préhistoriens lui semblent, comme à beaucoup d'autres, être de doux illuminés collectionnant les « cailloux », et d'autre part, parce qu'il ne peut, en raison des statuts de la société, y publier des travaux généalogiques ou des études portant sur la Révolution ¹⁶. De fort bonnes raisons pour un écrivain qui considère que la Révolution, préparée par les philosophes des Lumières, est l'acte fondateur de la République, de la Nation, de la Patrie et, par conséquent, l'inspiratrice naturelle de son œuvre. De moins claires, ou plus exactement, de plus personnelles, lorsqu'il s'agit de se plier aux usages de la dite société dont plus de 25 % des membres appartiennent à la noblesse – elle détient les cinq postes de vice présidents – et dont le président d'honneur, Oscar Bardi de Fourtou (1836-1897), ancien ministre de l'Intérieur, a fait révoquer Le Roy en 1877. Les courbettes et les ronds de jambe que se font tous ces messieurs « emparticulés et ensoutanés » irritent le fils des domestiques de la famille de Damas, mais il est évident aussi que son statut d'autodidacte lui donne des complexes, comme l'on dirait aujourd'hui. C'est ainsi qu'il écrit à son ami Charles Durand ¹⁷, au retour d'une promenade dans la forêt Barade, en 1895 : « Ah que j'ai regretté votre absence. Vous auriez passé une journée plus agréable que d'être occupé à répondre à des bonshommes qui prétendent accaparer l'archéologie et en interdire l'approche à tous ceux qui ne sont pas de leur confrérie ». Au-delà du fait qu'à cette époque franc-maçonnerie rime avec république, ce n'est pas un hasard si le seul espace de parole plus que de sociabilité dans lequel Eugène Le Roy se sent à l'aise est la loge de Périgueux ou celle de Bordeaux lors de son séjour dans cette ville de 1886 à 1892. Son refus de transiger, même pour la forme, sur les principes d'égalité, de liberté

15. Lettre citée dans : « Une correspondance entre l'abbé G. Julien (G. Rocal), curé de Saint-Saud, et le marquis de Fayolle en 1921, à propos d'Eugène Le Roy », publiée par Brigitte et Gilles Delluc, in *BSHAP*, 1991, t. CXVII, p. 235.

16. Notamment ses travaux sur la descendance bâtarde des marquis de Hautefort ou son étude sur la Société populaire de Montignac.

17. Archéologue, il dirige de 1906 à 1913 les fouilles de la cité gallo-romaine de Vésone.

individuelle et de justice lui ferment bien des portes. Sa marginalisation tient autant de son entêtement que d'un contexte social encore très pesant et dont il ne peut maîtriser et moins encore accepter les règles alors que tous ceux qui l'ont connu témoignent de l'excellente éducation qu'il a reçue au château de Hautefort. Lorsqu'il refuse en 1905 la Légion d'honneur, on ne peut qu'admirer sa fidélité à des convictions déjà formulés dans *Le Moulin du Frau*. Ses contemporains y voient plutôt une manifestation d'orgueil ou de publicité à bon compte, mais il laisse dire, réservant ses confidences à Alcide Dusolier : « je plains sincèrement ces gens d'esprit qui ne peuvent s'élever jusqu'à concevoir qu'un bonhomme macrobien, rustique et solitaire, content de son obscurité libre, puisse refuser une distinction pour rester fidèle à ses principes ¹⁸ ». Isolement volontaire qui tient aussi à son âge, à sa santé défaillante – il commence déjà à ressentir les effets d'une maladie cardiaque qui l'emportera en 1907 – et à la volonté de laisser derrière lui une œuvre achevée.

Les démêlés d'Eugène Le Roy avec le Bournat, tissés de miel et de fiel, révèlent donc l'ambiguïté et la complexité de son identité « Périgord ». Il s'est appuyé sur la culture occitane pour asseoir sa réputation, mais le cadre régionaliste s'est révélé trop étroit pour un écrivain aspirant à développer toutes les formes de rapport au monde et par conséquent toutes leurs expressions littéraires. Il s'agissait d'un de ces mariages dans lequel chacun croit connaître l'autre quand il ne s'est pas encore trouvé lui-même et qui débouche sur l'incompréhension et le silence. En 1904, le Bournat annonce sans commentaire l'ouverture du scrutin pour remplacer les deux démissionnaires et trois autres membres sortants. En 1907, sa mort est annoncée dans les *Échos* du bulletin en ces termes : « Le 4 mai dernier est mort à Montignac le romancier Eugène Le Roy. Nous ne saurions oublier qu'il fut l'un de nos premiers mainteneurs. Ses romans sont écrits dans un français imprégné de la sève de notre terroir. Dans plusieurs pages, il s'est montré un peintre inimitable des paysages et l'historien fidèle des coutumes et des travaux de nos campagnes. En les lisant on pourrait dire que l'auteur semblait regretter de n'avoir pu se servir du langage de ses héros [...] Ce langage, dont M. Le Roy constatait en 1895 la décadence, ne revit-il pas honorablement aujourd'hui dans les productions de nos écoles félibréennes avec sa vivacité, sa tournure et sa saveur naturelles ? » Une épitaphe un peu fielleuse pour des abeilles dont la récolte de miel n'était pas aussi assurée qu'elles le bourdonnaient et qui témoigne, pour le moins, d'une incompréhension de l'œuvre d'Eugène Le Roy promise à un bel avenir !

J. C.

18. Lettre du 28 janvier 1905, in *Lettres d'Eugène Le Roy à Alcide Dusolier*, éd. du Périgord Noir, 1947, p. 61.

L'Ennemi de la mort et le monde protestant en Périgord entre Isle et Dronne (XVI^e-XIX^e siècles)

par René COSTEDOAT

L'Ennemi de la mort, le dernier roman d'Eugène Le Roy, achevé le 12 mars 1907, est paru en 1911-1912, après la mort de son auteur¹. Dans « la fiévreuse et misérable Double », le personnage central est un médecin humaniste, un réprouvé, un « Parpaillot ».

Il est étonnant a priori de voir la place qu'un libre-penseur accorde au protestantisme dans cette œuvre de fin de vie. Elle sera l'occasion d'évoquer sommairement la vieille présence protestante entre Isle et Dronne, loin de « la vallée » de la Dordogne.

1. SECONDAT (Marcel), *Eugène Le Roy connu et méconnu. Sa vie, son temps, son œuvre*, Les Éditions du Périgord Noir - Emmanuel Leymarie, 1978, p. 699. Une riche documentation.

I. Eugène Le Roy et *Le Parpaillot*... les « *higounaous* »...

L'Ennemi de la mort... Si le texte est d'Eugène Le Roy, le titre ne l'est pas : il avait intitulé son manuscrit *Le Parpaillot*.

A. Daniel Charbonnière, un médecin « parpaillot » dans la Double

Ces sobriquets, utilisés dans un sens péjoratif par leurs ennemis, ont été relevés au XIX^e siècle par les Réformés. Huguenot (« *higounaou* », en occitan), le terme apparaît vers 1560. Il désigne les protestants de France, jusque-là appelés « Luthériens », qui adhèrent alors à la religion de Calvin. L'origine du mot est incertaine, comme celle de « Parpaillot », utilisé surtout à partir de 1621.

Dans ce roman, Eugène Le Roy fait de Daniel Charbonnière un descendant de l'arquebusier mussidanais qui a tué Brissac et peut-être aussi « l'ainé Pompadour² », lors du siège de 1569, et qui a été pendu après la prise de la ville par l'armée royale.

Pourvu de son diplôme de médecine à Montpellier, Daniel revient dans la Double en 1817, dans la demeure familiale : « Le Désert³ », où son père, lui aussi médecin, vient de mourir.

Dès le lendemain, il se rend au cimetière familial, proche de la maison, marqué sur le linteau de l'entrée d'une « sentence de la Bible : "Heureux ceux qui reposent dans le Seigneur !" [...] Point de pierres sépulcrales ni d'épithaphes : de légères ondulations décelaient les fosses, hormis les plus anciennes, que le temps avait entièrement nivelées. Mais Daniel les connaissait toutes ».

Puis il s'en va, méditant « sur la puissance de l'idée religieuse qui soutenait les martyrs de la Réforme, comme elle avait soutenu les premiers martyrs chrétiens. Ni les guerres religieuses, ni les proscriptions en masse, ni les massacres, ni les exécutions juridiques, ni l'exil, ni les persécutions sanglantes, ni les galères, ni la destruction des temples par arrêt, ni la Révocation de l'Édit de Nantes, ni les dragonnades, ni la spoliation des charges, ni la confiscation des biens, ni le vol des enfants, ni la privation d'état civil, ni la dispersion des familles, ni les sournoises tracasseries des Jésuites, ni le maquignonnage des consciences officiellement organisé par les intendants, – aucune de ces mesures iniques, furieuses, cruelles, barbares, poursuivies durant un siècle n'avait pu

2. BRANTÔME, *Œuvres complètes de Pierre de Bourdelle*..., Paris, éd. Buchon, 1838, t. 2, p. 666-667.

3. Ce toponyme ne devrait pas être mis en relation avec les assemblées « au Désert » d'après la révocation de l'édit de Nantes. Il apparaît bien avant, notamment après la guerre de Cent Ans, pour désigner un terrain en friche. Il est le contraire d'« Essart », seconde demeure de Daniel, toponyme qui rappelle un ancien défrichement.

vaincre l'entêtement des huguenots dans leur foi : les églises réformées de Sainte-Aulaye et de Laroche-Chalais, dans la Double, étaient là pour l'attester. »

Le cours du temps a pu faire évoluer les apparences... « Et Daniel, pensif, se disait que ce que n'avait pu faire la violence, la science le faisait. Son bisaïeul avait ramé sur les galères du roi avec Marteilhe ; son grand-père, qui avait bâti la maison du Désert, était un calviniste rigide ; son père, disciple de Rousseau, était un déiste, et lui, Daniel, le dernier de la famille, un pur mécréant. En quatre générations, la race avait passé de la foi à l'incrédulité, de l'enthousiasme religieux à l'indifférence raisonnée ». Mais l'esprit des ancêtres est toujours vivant : « L'héroïsme des ancêtres semblait accuser les descendants, et pourtant – Daniel en avait le sentiment bien net – il y avait là une transformation plutôt qu'une déchéance : son père avait été digne des aïeux, et lui-même ne serait pas indigne de son père... ».

Daniel entreprend de lutter contre le paludisme et la misère, il se heurte rapidement aux intérêts des propriétaires et aux préjugés des petites gens. Quand on lui fait reproche de ses « idées révolutionnaires » et de sa « huguenoterie », il répond que comme cette dernière « est purement nominale et ne me gêne pas plus que leur papisme ne gêne la plupart des catholiques, je la garderai ». Et quand on lui dit : « Huguenot vous êtes, parpaillot vous resterez ! », il réplique : « Faut-il quitter une religion qu'on ne pratique pas, pour une autre qu'on ne pratiquerait pas davantage ? ». Il se définit comme « un mécréant d'origine huguenote, très respectueux des croyances d'autrui, mais non moins invinciblement attaché à ma foi philosophique ».

Le médecin voit peu à peu se dresser contre lui quasiment tout le monde de la Double. Un curé accuse les huguenots, en l'absence de juifs, d'être responsables par leur présence des fléaux désolant la région. On s'en prend aux biens et aux proches de Daniel, mais il poursuit sa tâche. Un jour, ce « mécréant » doit consoler une mourante à qui son mari, un catholique zélé, refuse par vengeance l'assistance d'un prêtre. Il lui dit : « on vous a enseigné à croire en un Dieu bon, très juste et très miséricordieux. Mais ce Dieu ne serait ni bon, ni juste, ni miséricordieux, s'il vous torturait éternellement [...] combien d'innombrables milliards d'êtres humains seraient voués à d'atroces et indéfinis supplices par ce Dieu très bon, très juste et très miséricordieux pour des actions naturelles, licites ou indifférentes, que lui-même avait prévues en les créant !... Cela ne peut pas être ! [...] Ayez confiance ! endormez-vous en paix : votre conscience est purifiée par le repentir, la douleur et la mort ». Et elle meurt apaisée.

Daniel meurt seul et ruiné. Près de son cadavre, « la vieille bible familiale était béante, à l'endroit où sur des feuillets blancs, était inscrite la généalogie des Charbonnière. Après son article à lui, Daniel avait écrit, d'une grande écriture droite et ferme [...] : “La mort est comme la naissance une opération de la nature, une nouvelle combinaison des mêmes éléments ». Fidélité et évolution.

B. Eugène Le Roy et les protestants

Eugène Le Roy a été élevé dans la religion catholique : entre 1847 et 1851, il a fréquenté l'École des Frères de Périgueux, qu'il a quittée, âgé de quinze ans, en déclarant qu'il ne voulait pas entrer au séminaire, au grand dépit de ses parents.

Libre-penseur républicain, marié et enterré civilement, il n'a pas tourné le dos à la religion. Il a achevé en 1901 un manuscrit inédit de 1 075 pages, *Études critiques sur le christianisme*, rédigé, écrivait-il alors, « au cours d'une dizaine d'années », et donc commencé à Bordeaux.

Anticlérical, il n'était pas viscéralement anticatholique : le « bon curé », un « brave homme » apparaît, en repère, dans ses romans, y compris dans *L'Ennemi de la mort*. Mais il dénonçait le cléricanisme dominateur. Il montrait que l'intolérance peut engendrer des drames.

Il fut l'un des fondateurs du Bournat en 1901 mais il l'a quitté dès 1903, car, lors de la première félibrée, il y a eu messe et bénédiction de la bannière. Il n'a pas adhéré à la SHAP, car, selon Secondat, il jugeait « qu'elle comptait trop de marquis et de chanoines » : il consultait malgré tout ses bulletins⁴. Ses œuvres ont été longtemps snobées par notre compagnie. Les tables du bulletin de la SHAP (à l'article Le Roy) ne commencent à signaler son existence (ou plutôt sa mémoire) qu'en 1927. À partir de 1934, elles sont moins réservées.

Quel cheminement l'a amené à regarder de près l'histoire du protestantisme ? Il y a eu, au départ, la rupture d'adolescent avec le catholicisme. Mais aussi son séjour, comme percepteur des amendes, à Bordeaux (1886-1892). Dans cette ville très catholique, plusieurs maires ont été protestants et républicains, notamment Adrien Baysseance⁵. Le Roy fouillait les archives, il n'a pas pu ignorer qu'Ernest Gaullieur, l'archiviste de la ville, était un protestant républicain, arrêté en décembre 1851, qui publiait régulièrement des études sur l'histoire du protestantisme.

Un autre élément a été mis en évidence par Secondat : Le Roy a dit son « sentiment d'horreur » à la lecture d'un vieux registre paroissial. Le curé d'alors y a écrit que le cadavre d'une « huguenote », morte en décembre 1688, a été jeté à la voirie par le bourreau et mangé par les chiens.

Le Roy savait probablement que tous les protestants n'étaient pas nécessairement des républicains⁶. Mais parmi eux il a pu trouver des compagnons de lutte en faveur d'une République menacée par des forces réactionnaires

4. SECONDAT (Marcel), *op. cit.*, p. 258. Marcel Secondat a été vice-président de la SHAP.

5. 1829-1907, un enfant du Bergeracois. Maire de Bordeaux en 1888-1892.

6. COSTEDOAT (René), « Évangéliques et Libéraux en Dordogne au temps de Jules Steeg », dans *Actes du Colloque Jules Steeg* (Libourne, 7 novembre 1998), *Bull. de la S.H.A. de Libourne*, t. LXVII, 2000-2-3, et 2000-4, p. 50-55.

puissamment soutenues alors par l'institution catholique. Il a nécessairement connu les luttes anticléricales et républicaines de protestants comme Jules Steeg, pasteur « libéral » à Libourne (1859-1877), publiciste et conférencier, franc-maçon, député de la Gironde (1881-1889). Il aborde les questions de religion avec une sensibilité proche de certains protestants libéraux « radicaux ».

Dans *Le Moulin du Frau*, il évoque sans complaisance les exactions commises au XVI^e siècle par « les papistes et les parpaillots » : Coligny, « un brigand tué par d'autres brigands ». Mais il donne aussi un sens particulier au mot « huguenot ». Au milieu du XIX^e siècle, quand des petites gens évoquent « le lébérou », « la chasse volante » et le diable, le tailleur Lajarthe émet des objections à caractère rationaliste. Son ami, l'oncle Sicaire, lui dit alors en riant : « tu es né une cinquantaine d'années trop tôt ». Et le métayer du château ajoute : « Lajarthe est un huguenot », ce qui fait rire toute la compagnie. Le huguenot, c'est ici un esprit fort, en avance sur son temps.

Dans *Jacquou le Croquant*, la mère de Jacquou qui avait prié en vain pour sauver son homme « s'était brouillée avec le bon Dieu : elle lui en voulait, et surtout à la Sainte Vierge ». Elle et son fils ne vont plus à la messe, au risque d'être accusés de vivre « comme des *higounaous* ». À sa mort, le curé lui refuse des prières : « c'est une huguenote [...]. Vous pouvez la porter dans le coin du cimetière où la fosse est creusée ». Le huguenot, c'est ici un chrétien réprouvé.

L'Ennemi de la mort enrichit les sens. Daniel, « le Parpaillot », se dit « mécréant ». Il accepte l'étiquette de « huguenot », alors qu'il ne fréquente aucun culte. Il est un réprouvé, combattu par les cléricaux et rejeté par le « protestantisme officiel » de La Roche-Chalais. Mais il se sent fidèle à l'esprit de ses ancêtres, qui ont persévéré, quoi qu'il leur ait coûté, dans un choix philosophique.

Dans *Les gens d'Auberoque*, il est dit que le calvinisme, avec la simplicité de son culte et de ses temples, est au catholicisme ce que l'homéopathie est à l'allopathie.

Eugène Le Roy a manifestement trouvé bon goût à un certain protestantisme. En octobre 1899, il a assisté à un culte du soir au temple de l'Église (libérale) d'Eymet, il y a esquissé un passage du *Parpaillot* (le « ni... ni », voir p. 82). Mais pour être fidèle à sa pensée, il faut considérer ce qu'il fait dire au meunier du *Moulin du Frau* : « Moi, que voulez-vous que je vous dise, j'aime tous les braves gens, qu'ils soient enfants d'Abraham, de Mahomet, papistes, ou bien ceux de la Vache à Colas ⁷ ». Belle profession de laïcité : pas le gris uniforme ; mais toutes les couleurs brillant ensemble, en paix.

7. Au XVII^e siècle, près d'Orléans, la vache de Colas Pannier est entrée dans un temple en plein culte... Émotion, indignation, la vache est finalement lynchée, mangée... Toute la France catholique s'est alors gaussée de ceux accusés de « sentir la vache à Colas ».

II. Une vieille histoire, de vieilles luttes, entre Isle et Dronne (XVI^e-XVIII^e siècles)

Le sujet est très vaste. Cette étude visera surtout à présenter trois observations.

A. Des traces de la Réforme un peu partout

Au XVI^e siècle, la Réforme apparaît un peu partout en Périgord, comme une « contagion ⁸ », plus que comme une « invasion calviniste ⁹ ». Si elle s'est durablement imposée vers Bergerac, entre Isle et Dronne les traces ne manquent pas. À cette époque, les sources sont peu nombreuses et militantes, les historiens l'oublient parfois.

1. Périgueux, 1539 ¹⁰

C'est à Bergerac que la Réforme s'épanouira en Périgord. Mais c'est à Périgueux, avant Bergerac, qu'elle a laissé la première trace. Dès 1539, deux hommes y sont condamnés, pour « plusieurs paroles et propos hérétiques contre la sainte foy catholique et détermination de Sainte mère église ». En 1542, le parlement ordonne une enquête sur les livres possédés par Petrus Gasledius, médecin à Périgueux. Il sera emprisonné, puis finalement condamné au bannissement. En 1549, le parlement ordonne des poursuites contre Pierre Teissière, libraire à Périgueux, et son domestique Antoine Brousse. Des actes iconoclastes sont signalés en janvier 1551. Plusieurs « ecclésiastiques et chanoines » seront soupçonnés.

2. Les Églises calvinistes ¹¹

L'un des premiers pasteurs envoyés par Genève en France, Jean de Ponvers, était originaire de Périgueux, il partit vers les îles proches de

8. TARDE (Jean), *Les Chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis les origines jusqu'aux premières années du XVII^e siècle*, (annotées par le Vte Gaston de Gérard), Paris, H. Oudin, 1887.

9. BOYSSON (Richard de), *L'invasion calviniste en Bas-Limousin et Haut-Quercy*, Paris, éd. A. Picard, 1920.

10. Archives municipales (A.M.) de Bordeaux, ms. 760, p. 372-373, *Registre secret du parlement de Bordeaux (Verthamon n° 3)*. Dans la présente communication, le parlement c'est celui de Bordeaux, DUPUY (Jean), *L'Etat de l'Eglise du Périgord*, Périgueux, 1629, rééd. 1842, p. 177. ПАТРИ (H.), *Les débuts de la Réforme protestante en Guienne 1523-1559*, Bordeaux, éd. Feret, 1912, p. 7, 16-17, 23, 55.

11. A.M. Bordeaux, ms. 766, p. 759-766 ; ms. 767, p. 787-790 ; ms. 770, p. 377. *Registres de la Compagnie des pasteurs de Genève...*, Genève, éd. Droz, 1962, t. II, p. 73. BEZE (Théodore de), GOULART (Simon), etc., *Histoire ecclésiastique des Églises réformées...*, éd. de Toulouse, 1852, t. I, p. 429. CRESPIN (Jean), *Histoire des Martyrs...* revue et augmentée par S. Goulart, Genève, Impr. Pierre Aubert, 1619, fol. 665 v°. MOURS (Samuel), *Les Églises réformées de France*, Paris/Strasbourg, 1958, p. 69-70.

La Rochelle en mars 1557. Peu après, plusieurs Églises calvinistes apparaissent en Périgord, entre Isle et Dronne : en 1560, celles de Périgueux et Mussidan, en 1561 celle de La Roche-Chalais.

En 1560, la conjuration d'Amboise, un coup d'État de Réformés (condamné par Calvin), a été menée par Geoffroy du Barry, seigneur de La Renaudie (Saint-Front-la-Rivière) ; le chef des conjurés, pour Périgord et Limousin, fut Denis d'Aïtz, écuyer, sieur de Mesmy et de La Feuillade (Coursac), de Périgueux.

En 1561, le pasteur Simon Brossier est appelé par Mesmy à Périgueux ; il prêche d'abord au « logis du Chapeau vert ». Le 4 septembre, Gérard Faure, official de Périgueux, dénonce au parlement la tenue d'assemblées depuis six semaines à Périgueux, dans la maison de Mesmy (plus de 200 personnes), puis en plus grand nombre dans une chapelle de la Ladrerie. Brossier a été arrêté. Ceux qui vont aux assemblées sont « la plupart gens artisans et mécaniques » ; Faure accuse les participants de s'armer. Emprisonné durant un mois, Brossier sera relâché ; puis, réemprisonné en 1562, il mourra en prison.

Dès le 1^{er} janvier 1560, il apparaît qu'à Mussidan le juge et sa femme sont parmi les suspects. La ville dépend de Claire de Gramont, dont le fils, Antoine, sera l'un des chefs du soulèvement de 1562. La divergence religieuse de la ville se confirme ensuite.

Quand la guerre civile approche, en décembre 1561, l'assemblée de Sainte-Foy-la-Grande fait de Mesmy le « protecteur », le chef militaire des réformés dans le ressort du parlement de Bordeaux. Il sera exécuté à Bordeaux à la fin de 1562.

B. Des rapports de forces peu favorables aux protestants (XVI^e-XVII^e siècles)

1. Les guerres civiles, dites de Religion (1562-1594)

Entre Saintonge et Quercy, la région étudiée a subi plusieurs passages d'armées. Le conflit entre les villes de Bergerac et de Périgueux a beaucoup pesé. Il est impossible de faire le point sur le monde protestant dans un milieu essentiellement rural, où les seigneurs locaux ont plus ou moins d'influence, où deux frères, comme les de Mellet de Neuvic, combattent à Coutras dans les camps opposés. Où le petit monde rural a sa propre logique de survie. Ceux de Saint-Antoine-les-Aubeterre étaient-ils huguenots quand ils aidèrent le capitaine Chantérac à piller la commanderie en 1562 ? Et était-elle papiste, la « cruelle et insatiable main des paysans ¹² » qui fit périr en 1568 des

12. LA POPELINIÈRE, *L'Histoire de France enrichie des plus notables occurrences...*, (La Rochelle), 1581, vol. 2, fol. 72 v°.

« Provençaux » en débandade après leur défaite à Mensignac ? Et en 1569, Coligny, à La Chapelle-Faucher, fit-il tuer sauvagement 260 ruraux seulement en mémoire de 1568, ou bien, face à des « communes » (des milices civiles), pour « les polices et conséquences ¹³ », comme le font toutes les armées dans des guerres asymétriques ? Et à Saint-Vincent-sur-l'Isle, quand en 1584 les habitants reconnaissent qu'ils ont ruiné eux-mêmes leur église, sont-ils des huguenots, ou bien comme ils le disent, était-ce « afin que ceux de la Religion prétendue Réformée n'en fissent quelques forts ¹⁴ » ?

Les chroniqueurs sont très manichéens. *L'Histoire ecclésiastique*, parlant de la prise de Saint-Astier en 1562 avec la mise à mort de douze prêtres, désigne une « ville peuplée de chanoines, de putains et de bastards ». Et le père Dupuy, récollet, diabolise les huguenots de façon très expressive, avant beaucoup d'autres se réclamant de lui.

C'est surtout le passé des villes qui fournit quelques jalons.

La Roche-Chalais est prise en 1570 par Monluc.

Mussidan est située dès août 1562 du côté des « rebelles » huguenots. Au début de 1563 (n.st. ¹⁵, et non 1562), elle devient la base logistique de Piles. En 1569, elle est prise et très durement traitée par l'armée royale... En 1590, elle est prise aux « rebelles » ligueurs par le maréchal de Matignon, reprise ensuite... Mais en 1593, elle est, avec Bergerac, du côté d'Henri IV, roi contesté.

À Périgueux, ville épiscopale, dominante dans ce secteur, la balance a penché du côté catholique. On y cite parfois des pasteurs, mais le furent-ils toujours autrement qu'*in partibus* ? La ville a été normalisée, c'est ce que montrent particulièrement les destitutions, pour cause de religion, de six magistrats du siège, dont cinq en 1570 ¹⁶. Dès août 1562, sa milice intervient à Mussidan. En 1575, Périgueux est prise et mise à sac par le parti qui domine à Bergerac. En 1576, l'édit de pacification attribue la ville aux rebelles protestants « et autres qui ont suivi leur party » (art. LIX). En fait, au roi de Navarre. En 1581, elle est reprise par l'autre parti, peut-être pas par négligence ¹⁷ ; des protestants sont tués, rançonnés ; ceux qui ont pu fuir, pour échapper au « tranchant du couteau », les paysans « les poursuivent à la batue ». La ville redevient une place forte royale, elle contribue en 1586 à la prise de Montpon.

13. BRANTÔME, dans *Discours sur les colonels...* mis en évidence par G. Bussière (BSHAP, 1890, t. XVII, p. 75). Brantôme, évoquant le massacre de La Chapelle-Faucher, défend l'image de Coligny, un homme de son monde, malgré la religion.

14. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 2 E 1796/3/2 (communiqué par Michel Rateau).

15. Nouveau style.

16. SAINT-SAUD (comte de), *Magistrats des sénéchaussées... du Périgord*, Bergerac, I.G.S.O., 1931, p. 34, 63, 78, 79, 88.

17. L'ESTOILE (Pierre de), *Registre-journal du règne de Henri III*, Genève, éd. Droz, 1997, t. III, p. 148, 149, note 27 p. 194.

stoppe en 1587 l'offensive de Navarre après Coutras. Elle adhère entre 1589 et 1594 à la Ligue, elle participe activement à ses opérations. Elle se rallie à Henri IV en demandant que le culte réformé y soit interdit. 1594, c'est la fin, en Périgord, de la grande période des guerres civiles, alors que les Croquants du plat pays, d'accord entre eux pour mettre à part la religion, se soulèvent contre leurs oppresseurs. En 1597, les protestants de Périgueux se plaignent de devoir se rendre à Bergerac pour leurs exercices religieux.

2. Le XVII^e siècle : La Roche-Chalais, Mussidan ¹⁸

L'édit de Nantes (art. XXVIII) interdit le culte à Périgueux ; les traces du protestantisme y disparaissent ensuite quasiment durant deux siècles.

L'article VII de l'édit accorde aux seigneurs haut-justiciers protestants un droit de culte privé dans leur château. Un *Mémoire* (de l'intendant ?), daté du 2 mai 1682, cite les seigneurs de Parcou, Nantheuil, Fournil, Mauriac, parmi ceux qui font faire chez eux l'exercice de la Religion. Au XVII^e siècle, deux Églises réformées subsistent entre Isle et Dronne : La Roche-Chalais et Mussidan.

La première apparaît, dans les synodes nationaux, parmi les Églises de Saintonge, Aunis et Angoumois, et non celles de Basse-Guyenne. Son temple sera détruit en décembre 1685.

Mussidan, « place de mariage » de Bergerac, prend les armes lors du soulèvement protestant de 1621-1622. Son seigneur, Charles Chabot (petit-fils du duelliste de Jarnac), fait en mai 1622 sa soumission au roi à Sainte-Foy, comme M. de La Force, qui achètera peu après la châtellenie.

L'Église de Mussidan regroupait, autour du petit noyau de Mussidan, des familles disséminées sur un vaste territoire, entre Villamblard et Ribérac, Montpon et Neuvic. Ses effectifs étaient minimes et en déclin : de l'ordre de 25 baptêmes annuels dans la décennie 1601-1610, la moitié seulement après 1651. À comparer avec les 25 baptêmes catholiques, en moyenne annuelle (1670-1683), du registre paroissial de Mussidan. Un tableau de cette société est impossible, compte tenu du manque de précision des registres. Les professions

18. A.D., 5 E 294/4. A.M. Bordeaux, ms. 796, p. 161. Anonyme, *La Reduction du sieur de la Force...*, Bordeaux, éd. S. Millanges, 1622, p. 6-7. *Archives historiques de la Gironde*, t. XV, p. 492-493, 532. BECQUART (Noël), « Un épisode des querelles religieuses à Mussidan (1680) », *BSHAP*, 1973, t. C, p. 123-126. BENOIST (Élie), *Histoire de l'édit de Nantes...*, t. IV, Delft, éd. A. Beman, 1695. BOUQUET (D.), *Registres protestants de Mussidan, XVI^e et XVII^e siècles*, Marseille, octobre 1992. CAVAINAC (J.), *Actes du XIX^e Congrès d'études régionales de la F.H.S.O.*, 1966, p. 61. COSTEDOAT (René), « Quatre registres protestants de La Force (1665-1685) et quelques autres », *BSHAP*, 1994, t. CXXI, p. 396, 417, 418. DUPLEIX (Scipion), *Histoire de Louis le Juste XIII^e du nom...*, Paris, éd. C. Sonnius, 1635, p. 324. HAAG (Eugène et Émile), *La France protestante. Pièces justificatives*, Paris, J. Cherbuliez, 1858, p. 258-259. LACHAUD (Jacques-Louis), *Mussidan en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1978. VALETTE (Jean), « Étude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis », *BSHAP*, 1976, t. CIII, p. 113. VALETTE (Jean), « Les actes du consistoire de l'église réformée de Mussidan de 1593 à 1599 », *BSHAP*, 1988, t. CXV (suppl.), p. 181-191.

artisanales citées sont variées : cardeur, colondrier, cordonnier, maçon, roudier, sellier, serrurier, tailleur... À noter deux « écuyers-verriers ». Les registres témoignent d'un solide encadrement social. Parrains et marraines sont fréquemment des gentilshommes, juges seigneuriaux, médecins, chirurgiens, apothicaires, notaires... avec leurs femmes ou filles. De nombreux baptêmes sont célébrés dans deux châteaux, qui pouvaient donc être des lieux de culte : ceux de Longa, aux Lur (entre 1576 et 1648) et de Fournil à Saint-Laurent-des-Hommes, aux Barraud (entre 1604 et 1650). Et plus rarement dans les châteaux de Mauriac (Douzillac), aux Grimoard de Taillefer, et de Monset (Saint-Aquilin), aux Chantemerle. Parmi les notables, nobles ou bourgeois, les Chaussade, Cosson, Renaudières, sont fréquemment cités ¹⁹.

À Mussidan, l'opposition catholiques-protestants se cristallisa autour de la reconstruction de la chapelle ou de l'église (nuance importante) Notre-Dame du Roc, dans ce qui restait du vieux château, où se trouvaient également le temple et le logis du pasteur. Dans un contexte défavorable aux protestants, en 1679, un arrêt trancha en faveur des catholiques, contre le duc de La Force, protecteur des protestants. Élie Benoist dénonce les « incroyables chicanes » de « Viger », conseiller au parlement, contre les Églises locales. Jean Du Vigier, ancien conseiller protestant à la chambre de l'édit dissoute, a échangé son nouvel office contre l'abjuration, il fait du zèle. Noël Becquart complète le récit d'É. Benoist, à partir des archives de la Dordogne, sur l'affaire qui toucha directement l'Église, au printemps de 1680, sous l'impulsion d'un Dominicain venu prêcher lors du Carême. On s'oppose au sujet d'abjurations, et sur la cloche du temple qui tinte trop près de la chapelle, et sur des témoignages selon lesquels, chez le pasteur, Jean Gommarc, on se serait amusé à railler la dévotion à la Vierge, liée à Notre-Dame du Roc. Selon É. Benoist, on utilisa les témoignages de deux fillettes, « assez simples » et dont la plus âgée n'avait pas onze ans. « On trouva le moyen de rendre l'affaire si criminelle que cette Église fut interdite comme les autres ». En fait, si le pasteur fut emprisonné à Périgueux, si les participants furent condamnés à une amende au profit de la reconstruction de l'édifice catholique, le culte réformé resta en sursis. En 1682, les décès des seigneurs de Fournil (12 juillet) et de Mauriac (24 septembre), deux vieux piliers de l'Église, pourraient avoir facilité sa mort. Le 27 mars 1683, le parlement ouvrit une information contre elle.

Les registres de l'Église montrent qu'au printemps de 1683 des protestants des Églises environnantes interdites se rendent à Mussidan pour baptêmes et mariages. Ils sont clos le 30 mai par le pasteur et les anciens. Le « refuge » local, ce sera désormais La Force. Dès le 3 juillet, un couple de

19. La liste de ses pasteurs établie par Albert Sarrabère (*Dictionnaire des pasteurs du Sud-Ouest XVI^e-XVII^e siècles*, Pau/Orthez, éd. C.E.P.B., 2004, p. 280) est discutable dans le détail. Et, surtout, Samuel Asimont n'a pas été pasteur à Mussidan.

Beleymas y fait baptiser un enfant ; à partir du 7 octobre, ceux de Mussidan y viennent également. En 1696, l'intendant de Bordeaux, citera, parmi des biens vacants, « l'emplacement du temple de Mussidan ».

C. Le temps du « Désert » : un hiver rigoureux entre Isle et Dronne ²⁰

1. Protestantisme interdit, culte clandestin

Après 1685, tout exercice religieux n'a pas disparu. Parmi les protestants ayant émigré, on trouve en 1706 Gabriel Dubuisson, de Périgueux. Mais aucun galérien pour la foi n'est signalé dans la région. L'Église de Mussidan n'apparaît plus. Et les déclarations de mariages faites en vertu de l'édit de Tolérance au greffe de Périgueux sont en nombre infime et concernent surtout des gens de l'extérieur.

2. La Roche-Chalais : un foyer d'« entêtement des huguenots »

L'Église de ce lieu, situé aux confins du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge et du Bordelais a survécu dans le « Désert ». Très éloignée des autres foyers protestants, elle ne fut longtemps assistée que par des pasteurs venus d'ailleurs. Ses fidèles habitaient surtout La Roche-Chalais, mais aussi parfois vers Coutras, Montguyon, Montendre, Chalais, etc. En 1772, le synode provincial de Saintonge, Angoumois et Bordelais lui promit, pour un an, l'assistance épisodique des pasteurs Pierre et Jean Dupuy. C'est seulement en 1776 que le synode provincial de Périgord-Agenais lui attribua le pasteur de Becays, dont on constate la présence dès 1767-1768.

Les entêtés étaient relativement aisés le plus souvent : propriétaires, médecin, chirurgiens, artisans-marchands. En 1765, le synode de Périgord-Agenais décida d'aider l'Église pour « des dépenses qu'elle a été obligée de faire à cause de la persécution ». En mai 1767, quatre de ses membres furent emprisonnés à Lourdes, Agen, Périgueux, Bazas. Il pourrait s'agir de François-Onésime Gast, médecin, François Trigant, sieur de Prévôt, Jean-Pierre Bontemps, bourgeois et Charles Mercier, boucher, fréquemment témoins des actes de baptêmes et de mariages de l'Église. Ces actes diminuent fortement en volume à partir du 30 mai 1767 : la répression qui a suivi l'affaire d'Eynesse (agression nocturne au presbytère, 28-29 mai 1767) semble avoir eu des conséquences durables.

20. A.D.D., 5 E 317/23. A.D. Gironde, 4 J 904 B. A.M. La Roche-Chalais, Reg. BMS 1764-1795. BENOÎT (Daniel), *Les frères Gibert. Deux pasteurs du Désert et du Refuge (1722-1817)*, Toulouse, éd. Société des livres religieux, 1889, p. 233-236. HUGUES (Edmond), *Les synodes du Désert, actes et règlements des synodes nationaux et provinciaux tenus au Désert de France, de l'an 1715 à l'an 1793*, Paris, 1885, t. 2, p. 375, 357 et t. 3, p. 50, 186. MARTIN (Cl.), « Réfugiés de la Basse-Dordogne... », Actes du XIX^e Congrès d'études régionales de la F.H.S.O., 1966, p. 90. TOURNIER (Gaston), *Les galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles*, Montpellier, éd. Presses du Languedoc, 1984.

Le pasteur Coyne signale en 1851, à partir de témoignages de personnes âgées et d'archives, des assemblées clandestines dès avant 1750. Il cite le lieu-dit Champion, puis, après la dénonciation du curé de Saint-Michel-la-Rivière (la paroisse de La Roche-Chalais), celui de Charnicot, dans les bois, évoqué dès 1764 comme lieu de culte ; un acte de mariage parle en 1765 de « la maison d'oraison de Charnicot ». Deux « temples » furent aménagés et détruits, l'un vers 1770, l'autre après 1781. Un « nouveau cimetière protestant » existait en 1790, en liaison avec « l'édit du Roy pour les non catholique » : l'édit de Tolérance.

III. Persistance et efforts du protestantisme au XIX^e siècle, entre Isle et Dronne

A. Le « protestantisme officiel » de La Roche-Chalais ²¹

1. La réapparition de l'Église

La loi du 8 avril 1802 (18 germinal an 10) a défini les rapports entre l'État et les Églises protestantes de France et créé un canevas rigide d'organisation de ces dernières.

Un an plus tard, le « consistoire » de La Roche-Chalais, faisant état de la création récente de l'Église consistoriale de Bergerac et de la « nombreuse population de réformés » de l'arrondissement de Ribérac, demande la création en Dordogne d'une seconde consistoriale, dont La Roche-Chalais serait le chef-lieu, avec pour annexes Le Fleix, Vélines, Montcaret et Montravel. Argument majeur invoqué : la position de la ville et « le nombre de ses ressources commerciales », alors que dans les annexes envisagées, des « petites communes » où le nombre de réformés est « peut-être plus considérable que dans la nôtre parce qu'ils sont disséminés dans les campagnes », il y aurait des difficultés pour les « rassemblements ».

Une vision très autocentrée. C'est à Montcaret (nominalement) que la seconde consistoriale sera créée en 1804. Mais l'Église était bien vivante. Dès 1800, son consistoire apparaît. Dès le 24 mars 1803, un temple est inauguré ; en 1839, son cimetière doit être agrandi. Le 20 septembre 1845, un nouveau temple, plus commode, est consacré ²².

21. A.D.D., 6 M, 12 O, V 167 à 173, 1 Z 10. A.D. Gironde, 4 J 896, 4 J 904 B. A.M. La Roche-Chalais. ROBERT (Daniel), *Les Églises réformées en France (1800-1830)*, Paris, éd. PUF, 1961.

22. Le cimetière protestant se trouvait face à l'actuel cimetière communal, de l'autre côté de l'avenue de la Double ; il a été transféré au cimetière communal. En 2001, la commune a acquis le temple, désaffecté, qui devrait, après restauration, devenir une salle d'expositions.



L'ancien temple de La Roche-Chalais.

2. Les pasteurs à La Roche-Chalais au XIX^e siècle

- 1803-1804. Barthélemy Bastie (27 ans ²³). Réside à Bordeaux, puis à Jarnac.
- 1806-1810. Jean-Paul Coste (41 ans). Remplace Bastie parti à Bergerac.
- 1811-1812. Pierre-Abel Alard (23 ans). Remplace Coste parti pour l'Ariège, « son pays ».
- 1812-1814. Élie Broca (26 ans). Remplace Alard muté au Port de Sainte-Foy.
- 1814-1819. Jean Marchand (24 ans). Remplace Broca, décédé.
- 1819-1821. Pierre Thomas (58 ans). Remplace Marchand nommé à Saintes.
- 1822-1827. Jean-Jacques Reclus (25 ans). Remplace Thomas décédé en 1821.
- 1827-1831. Jean-Beaufort Pascaud (27 ans). Remplace Reclus muté au Port de Sainte-Foy.
- 1831-1846. Isaac Coyne. Remplace Pascaud, muté à Saint-Antoine-de-Breuil.

23. Âge à la nomination.

- 1847-1848. Paul-Louis-Edmond Vieu. Remplace Coyne démissionnaire.
- 1848-1853. Isaac Coyne. Remplace Vieu, qui « a cessé ».
- 1853-1854. Jean-François Trigant-Beaumont (29 ans). Coyne, « passé en Algérie ».
- 1855-1893. Norbert-Érasme Cochet (24 ans). Remplace Trigant-Beaumont, décédé en 1854.
- 1893-1894. Alexandre-Scipion Martin-Dupont (65 ans). Remplace Cochet, décédé.
- 1894-1900. Théodore-Adolphe Vanderhaegen. Remplace Martin-Dupont, décédé.
- 1900. Jacques-Louis-Anselme Russier (63 ans). Remplace Vanderhaegen, décédé.

La chaire de La Roche-Chalais était très isolée avant l'achèvement de la voie ferrée Paris-Bordeaux (1852), éloignée des temples de la vallée de la Dordogne et de ceux des Charentes. En 1851, Coyne écrit que l'éloignement du chef-lieu de la consistoriale « est de 75 km par les voies fréquentées. Cette distance serait de moitié par la voie directe, mais à travers des sentiers impraticables la plus grande partie de l'année ». En 1833, le pasteur Jousse, président du consistoire de Montcaret, écrivait au préfet que « c'est le pasteur nouvellement nommé » qui doit desservir La Roche-Chalais. Plusieurs sont alors des débutants. Une exception notable : celle de P. Thomas, ancien pasteur du « Désert », engagé durant la Révolution (maire à Bordeaux en 1794) et disgracié sous la Restauration. À noter qu'un tiers des pasteurs a été remplacé pour cause de décès.

3. *Un petit noyau huguenot isolé*

Les effectifs de l'Église sont faibles. En 1802, le sous-préfet de Bergerac adresse au préfet une évaluation de la population protestante, émanant des pasteurs ; il la juge surévaluée : l'Église de La Roche-Chalais compterait 500 âmes. En 1804, l'*Annuaire de la Dordogne* donne 231 personnes pour l'Église, dont 189 à La Roche-Chalais, 15 à Léparon, 6 à Saint-Michel-l'Écluse, 19 à Parcou, 2 à Saint-Aulaye. En 1839, le consistoire de Montcaret avance un total de 315 protestants dans sa section de La Roche-Chalais. En 1841, le recensement permet de compter 133 âmes (2/3 de femmes) dans la commune. En 1851, le recensement donne 132 protestants dans le canton de Saint-Aulaye, dont 114 à La Roche-Chalais, 6 à Parcou, 12 à Saint-Michel. À La Roche-Chalais, les états et professions sont donnés pour 43 hommes, dont 15 propriétaires, 15 artisans et 5 marchands ; les protestants y sont très minoritaires : 5,5 % de la population.

La même année, dans sa *Notice de l'Église de La Roche-Chalais*, le pasteur Coyne évalue la population de l'Église à 200 âmes, réparties sur un vaste territoire « qui partant de Coutras (Gironde) passe à Montguyon (Charente Inférieure), à Chalais (Charente), et Servanches (Dordogne), pour revenir à son point de départ ». En 1891 et 1893, le conseil presbytéral définit ainsi les contours de la paroisse : « outre la commune, l'arrondissement de Ribérac non compris les cantons de Montpon et de Mussidan dans la Dordogne, le canton de Montguyon dans la Charente Inférieure et les communes des Églisottes, de Saint-Christophe et de Fieu dans la Gironde ».

L'examen des 125 baptêmes entre 1856 et 1900 (moins de trois par an en moyenne) confirme la faiblesse des effectifs et montre le faible rayonnement de l'Église en Dordogne : 46 baptisés (moins de 40 % du total) en viennent, dont 41 à La Roche-Chalais, un seul à Ribérac. La plupart des autres sont des enfants de couples de la Gironde ou des Charentes. Les lieux cités rappellent ceux du « Désert ». Le nombre de baptêmes s'effondre dans les années 1890. Celui des « électeurs » inscrits passe de 31 à 15 entre 1856 et 1901.

Coyne nous aide à expliquer le déclin. Selon lui, les protestants de La Roche-Chalais « presque tous aisés et amis de l'instruction, ont élevé leurs enfants de manière à leur permettre de suivre des études savantes »... ce qui les pousse à quitter la commune. Les rapports avec les catholiques sont « bienveillants », dans un certain contexte d'« indifférence religieuse » et d'ailleurs, sur les 47 mariages bénis par lui entre 1832 et février 1851, 27 ont été « mixtes » (protestant-catholique). Le pasteur n'a pas noté que ce métissage contribuait à affaiblir la minorité.

Cette petite Église, longtemps seule en Périgord entre Isle et Dronne, « n'a eu à déplorer aucune dissidence religieuse » (Coyne). Le protestantisme officiel de La Roche-Chalais visait avant tout à satisfaire les besoins spirituels de la minorité protestante de la petite ville... ce qui impliquait de cotiser pour les Missions, l'instruction primaire, les œuvres charitables locales, les synodes officiels évangéliques, etc. Dans une situation d'interface, le pasteur apportait également son concours à des protestants disséminés hors du département, dans un périmètre rappelant celui du « Désert », en laissant à d'autres le soin de tenter d'élargir le troupeau. Le « Réveil » imposait d'autres exigences.

B. Le « Réveil » protestant : un succès durable à Périgueux

Il existe aujourd'hui un temple protestant à Périgueux. Il symbolise une somme considérable d'efforts pour échapper à l'effet de serre (protection-étouffement) de la loi de germinal, là où les protestants étaient disséminés et très minoritaires.

1. D'abord Mussidan, 1838

Le « Réveil », mouvement qui visait à revitaliser le protestantisme, entraîna la fondation, en 1835 à Bordeaux, de la Société chrétienne protestante

de France, par trois pasteurs de Bordeaux et deux de la Dordogne. Elle envoya des évangélistes là où les protestants se trouvaient hors du cadre de la serre de germinal²⁴. En 1838, elle en finançait deux, dont un à Mussidan. On lit dans *Les Archives du christianisme au XIX^e siècle*²⁵ que « la ville de Mussidan a été choisie comme station convenable pour un autre évangéliste. Au centre d'une contrée où règnent d'un côté l'irréligion, de l'autre les pratiques superstitieuses les plus absurdes, cette localité renferme une petite population de protestants dénués jusqu'à présent des bienfaits du culte, obligés de se transporter au loin pour faire participer leurs enfants au baptême du Seigneur, forcés de pleurer leurs morts et de les ensevelir sans l'intervention consolante d'aucun ministre de leur culte. Aujourd'hui un pasteur chrétien, lit et explique la parole de Dieu, célèbre le culte chrétien, administre les sacrements chrétiens, dispense les consolations du christianisme dans cette petite ville, et y fait entendre le doux nom de Christ, le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés ».

Le 1^{er} octobre 1838, le consistoire de Bergerac décide d'écrire au maire de Mussidan pour lui annoncer qu'il « prend ce culte sous sa protection, et désire qu'on n'y apporte aucune entrave » : un signe en faveur d'un culte placé hors du cadre de la loi de germinal. *Les Archives du christianisme au XIX^e siècle* du 28 mars 1840 évoquent l'action de cet évangéliste, « chargé d'aller rassembler et évangéliser les protestants qui se trouvent à Mucidan (Dordogne) et les environs ; il paraît que ses efforts n'ont pas été inutiles ».

Le 22 février 1840, le président du consistoire de Bergerac présente au ministre des Cultes les besoins de la consistoriale pour les édifices du culte (total : 7 650 F). Il précise : « Le consistoire, qui veille aux besoins religieux de tous les protestants du département, a déjà établi une maison de prières dans la ville de Mussidan, et sent le besoin d'en établir deux autres à Périgueux et à la forge des Eysies. Pour subvenir aux besoins matériels du culte dans ces trois localités, un secours annuel de 300 F serait nécessaire²⁶ ». Mussidan n'était qu'une première étape.

2. Périgueux, 1840²⁷

À Périgueux, on trouve quelques protestants dès le début du siècle. Le lundi 22 avril 1811 (Pâques ?), le baron Maurice, préfet de la Dordogne, vient communier avec son épouse au temple de Bergerac. Mais c'est seulement à partir de 1840 qu'une maison de prières est envisagée au chef-lieu du

24. L'initiative engendrera quelques problèmes avec le monde dominant. En 1851, le pasteur Coyne évoque des tensions, apparues avec la venue de « prosélytes » protestants, « du moins de la part de personnes soumises plus immédiatement à l'influence de prêtres ».

25. *Revue protestante évangélique*, 8 décembre 1838.

26. A.D.D., V 173. Arch. Temple de Bergerac.

27. COSTEDOAT (René), « Évangéliques et Libéraux en Dordogne... », *op. cit.*

département ; elle doit être desservie par le pasteur Doumec. La place manque ici pour décrire dans le détail l'histoire de l'Église réformée de Périgueux. Je l'ai esquissée sous l'angle des affrontements et de la coopération entre Évangéliques et Libéraux.

C'est à partir de 1853 que Périgueux a eu un pasteur à demeure, grâce aux efforts de la section Sud-Ouest de la Société Centrale protestante d'évangélisation et des deux consistoires de la Dordogne : le pasteur Diény est alors nommé par le conseil presbytéral de Bergerac, « pour desservir les protestants disséminés de Périgueux, de concert avec le consistoire de Montcaret qui lui a donné vocation pour remplir la même mission auprès des protestants de Monpont et de Mussidan ». C'est le 11 août 1864 qu'est inauguré le temple de la rue Antoine-Gadaud, après une longue opposition des autorités, notamment de la municipalité de Périgueux. Ces réalisations devaient beaucoup à l'action persévérante de Charles Bastie²⁸, pasteur à Bergerac et de son beau-frère Charles Deboeck, pasteur à Périgueux.

Les effectifs de cette Église étaient minces, mais ses pasteurs étaient actifs. À la fin du XIX^e siècle, Périgueux fut une base pour la Société centrale, dans sa tentative d'évangélisation.

3. Bourg-du-Bost (1896), Coulaures (1898)

Quand Eugène Le Roy écrit *Les gens d'Auberoque*, en 1897-1898, des petits temples poussent en Dordogne. Proche de l'Isle, à l'est, celui de Cherveix-Cubas a été inauguré le 29 novembre 1896. Le Roy, alors percepteur à Hautefort, dépeint dans son roman un contexte compliqué à « Charmeix ». Il décrit, comme s'il y avait assisté, un exercice religieux, dans « une salle de café abandonnée » : le soir à la lueur d'une mauvaise lampe, un jeune homme sobrement vêtu, pâle, aux yeux clairs « où brillait la flamme de la foi », parle de « Jésus-Christ crucifié » à un auditoire où les jeunes gens sont en nombre. Un texte qui rapproche des débuts de la Réforme... et du christianisme. Le 5 février 1897, le préfet écrit au ministre que ce mouvement provient « de deux causes distinctes : l'intolérance des hauts dignitaires du clergé diocésain de la Dordogne, dont s'inspirent, en l'aggravant parfois, les ecclésiastiques d'ordre subalterne ; le prosélytisme excessif des missionnaires de la Société centrale d'Évangélisation et même des ministres, salariés par l'État, et des assemblées délibérantes de la Religion Réformée ». Cette analyse ne résume pas la question. Il faut considérer les querelles politiques ou purement locales. Ou encore les besoins religieux d'une population protestante disséminée : c'est ce qui poussera le conseil presbytéral de La Roche-Chalais à soutenir

28. 1811-1878, fils de Barthélemy. Il présida en 1872 le seul synode réformé national du XIX^e siècle.

l'installation d'un pasteur auxiliaire à Bourg-du-Bost, où un temple est inauguré le 28 octobre 1896. Un autre sera construit à Coulaures en 1898.

C'est le pasteur de Périgueux, Jean-Pierre Camblong, qui a demandé au préfet l'autorisation d'inaugurer le temple de Bourg-du-Bost. Sa présence est encore signalée par le préfet dans des assemblées à Coulaures en 1898.

Le monopole du catholicisme est alors remis en question dans plusieurs lieux, où les habitants adoptent une attitude de consommateurs, à la recherche du meilleur service religieux.



*Jean-Pierre Camblong, pasteur à Périgueux
(1881-1910).*

C. Les tombes isolées de la Double

En Bergeracois, pays marqué par la tradition protestante, on rencontre fréquemment, dans les champs, les vignes, des tombes isolées. Elles portent aujourd'hui fréquemment des symboles catholiques (crucifix, Vierge de Lourdes...), signes d'évolution des familles.

Il est plus étonnant d'en trouver aussi dans le centre de la Double. Sur la vingtaine de tombes visitées, toutes arborent des symboles chrétiens, pour la plupart catholiques. Certaines portent une croix couverte de fleurs en poterie, comme dans les cimetières protestants... La croix n'a pas tout à fait le même sens pour les catholiques et pour beaucoup de protestants.

Ces tombes renverraient-elles au XIX^e siècle ? Une liste nominative, fournie en 1861 par le pasteur de Périgueux, comporte 25 membres (y compris les enfants) à « Ribérac et environs les plus rapprochés » ; 12 à « Mussidan et aux environs » ; 36 à « Montpon et ses environs ».

La commune où ces tombes sont les plus nombreuses (au moins six) est Saint-André-de-Double. Selon son registre de délibérations, dès 1880 le conseil municipal, constatant que depuis dix mois la commune n'a plus de curé, écrit très respectueusement à l'évêque de bien vouloir en nommer un... Et sept ans plus tard, après plusieurs autres demandes vaines, le conseil décide, le 1^{er} mai 1887, que si l'évêque n'a pas répondu favorablement le 15 juin, il « prendra les mesures nécessaires pour assurer le service religieux dans la paroisse ». Le 10 mai, le sous-préfet de Ribérac écrit au préfet que le conseil « est disposé à demander la nomination d'un pasteur protestant ²⁹ ». Le 15 juillet un curé est nommé. Existe-t-il un lien avec les tombes isolées ?



Une tombe isolée au coeur de la Double.

Eugène Le Roy a voulu que la présence des « *higounaous* », des « *parpaillots* » soit rappelée en Périgord, même là où ils étaient très minoritaires. Ce libre-penseur anarchisant en a fait des symboles de non-conformisme. L'auteur du *Parpaillot* attache beaucoup d'importance à la pluralité des couleurs, et aux « droits imprescriptibles de la pensée humaine ³⁰ ». Son héros est bien l'ennemi de la mort, quand il lutte pour la survie des forces de l'esprit.

R. C.

29. Communiqué par le père Pommarède.

30. Dans sa *Défense du mariage civil contre M. l'évêque de Périgueux* (1880). Cité par Marcel Secondat, *op. cit.*, p. 244.



Eugène Le Roy dans son bureau à Montignac en 1903.

Le roman non-populaire

par Xavier DARCOS*

Le roman populaire, au XIX^e siècle, privilégiait le cadre citadin, plus propice aux rebondissements et aux machinations. Les Misérables, comme Les Mystères de Paris, pour citer deux différents « best sellers » qui balisent toute l'époque, prennent la capitale pour personnage central, la période historique choisie ne modifiant pas fondamentalement la structure narrative, à la fois policière et passionnelle. Par contraste, les romans du terroir subissaient tous l'influence de la sensibilité pré-romantique et de Rousseau : le monde paysan y restait perçu comme un univers de sentiments nobles et vertueux. Dès la fin du siècle des Lumières, un roman comme Le paysan perversi de Nicolas Restif de la Bretonne installait ce topos romanesque du contact avec la nature comme purification, par opposition aux Babylone modernes, tandis que le temps s'étire sans vrais accidents autres que les saisons et les fêtes. Nul doute que George Sand, dans ses romans écrits entre 1845 et 1853 (La petite Fadette, La Mare au Diable, François le Champi, Les maîtres sonneurs), a contribué à fixer dans un lectorat assez large une telle représentation. Certes, Balzac dans Les Paysans ou, plus encore, Zola dans La Terre tentèrent de subvertir une vision aussi idyllique, en insistant au contraire sur les enjeux sociaux de la lutte pour la propriété foncière. Mais les stéréotypes ont résisté. Voyez comment Erckmann & Chatrian, entre 1860 et 1870, continuent à mettre en scène un monde rural et provincial qui reste naïf, rituel et moral, même si la paysannerie y prend consistance et si les intrigues s'y structurent autour de revendications républicaines, comme dans L'Ami Fritz ou dans Histoire d'un paysan.

* Membre de l'Institut, professeur associé à l'université de Paris IV-Sorbonne, maire de Périgueux.

Eugène Le Roy entre dans cette catégorie littéraire imprécise, où cohabitent lieu-commun et idéologie. La critique, embarrassée, voit dans son œuvre, avec un peu de condescendance, « de l'art régionaliste ». Elle définit l'auteur comme un « romancier rustique¹ », un « romancier périgordin² », voire un inventeur du « roman rustique social³ ». On se souvient que Paul Vernois essaya, en 1962, sans vraiment convaincre, de faire la clarté sur les limites du genre qu'il nommait « le roman rustique », en annexant même des auteurs comme Balzac et Mauriac. Il proposait que l'on dénomme ainsi les œuvres dont les protagonistes étaient des paysans, y admettant cependant des « personnages épisodiques » tels l'instituteur, le curé et le médecin. Ces flottements conviennent de la manière dont Eugène Le Roy a choisi de s'exposer dans ses livres, cherchant les *realia*, les petits faits vrais pittoresques, avec des intrusions d'auteur fréquentes dans la narration. L'engagement du narrateur est partout perceptible, dans le système de focalisation qui guide ses descriptions ou dans la figuration de ses personnages. Il va jusqu'à se camper en « écho sonore » local et particulariste, comme dans l'épigraphe souvent citée du *Moulin du Frau* : « Ce livre est purement périgordin ; celui qui n'aime pas l'ail, le chabrol et l'huile de noix peut le fermer, il n'y comprendrait rien ». Le Périgord vient marquer la fiction d'une estampille véridique, comme feront le département de l'Allier chez Émile Guillaumin (*La Vie d'une simple*), l'Auvergne chez Henri Pourrat (*Gaspard des montagnes*), la Sologne chez Maurice Genevoix (*Rabotiot*) ou la Provence chez Giono.

Mais, pour en rester à la période où écrit Eugène Le Roy, l'option littéraire régionaliste comporte en soi un enjeu polémique. D'une part, les auteurs locaux exigent d'être reconnus comme des porte-parole autrement crédibles que les polygraphes parisiens professionnels qui utilisent le roman populaire (y compris le roman-feuilleton) pour véhiculer des caricatures triviales ou malsaines sur l'esprit provincial et sur les mœurs paysannes. D'autre part, les écrivains du cru veulent conquérir un lectorat de proximité qui prenne conscience de ses valeurs, opposables ensuite à la supposée décadence citadine. C'est donc à juste titre que, sur un plan idéologique et politique, Eugène Le Roy a pu se confondre avec la République radicale : son optique romanesque a besoin de s'ancrer dans le local le plus rustique pour légitimer une véracité et animer

1. BALLOT (Marc), *Eugène Le Roy, écrivain rustique*, Paris, Presses universitaires de France, 1949 (thèse). L'expression « régionaliste » est de C. Roger, *Revue Europe*, mai 1957.

2. GUILLAUMIE (Gaston), *Eugène Le Roy, romancier périgordin (1836-1907)*, Bordeaux, éd. Fêret, 1929. SEIGNOL (Christian), *Eugène Le Roy et le Périgord*, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1959. NEWMAN (Pauline), *Un romancier périgordin, Eugène Le Roy et son temps*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1957.

3. Selon Paul Vernois, dans son étude *Le roman rustique de G. Sand à Ramuz*, Paris, éd. Nizet, 1962.

un combat moral, qui prendra la forme d'un anticléricalisme et d'un apostolat laïque, nourri d'idéal jacobin ou maçonnique. Pour le lecteur d'aujourd'hui qui, souvent, ne connaît Eugène Le Roy que par *Jacquou le Croquant* – et, plus probablement au travers de l'adaptation télévisuelle réalisée par S. Lorenzi –, ce double jeu est parfaitement reçu : un paysan pauvre et humilié se révolte contre les forces coalisées de l'argent, de l'arbitraire, de la réaction, devenant ainsi l'image d'une nation qui prend conscience de sa dignité et entend contrôler son destin. Eugène Le Roy s'inscrit alors, sur le plan intentionnel, dans la lignée de Michelet, de Hugo ou de Zola, et non de René Bazin, Eugène Sue ou Ponsou du Terrail.

En réaction contre le parisianisme culturel et le centralisme politique, les écrivains « régionalistes » cherchent à promouvoir la culture et la littérature de leur terroir, quitte à passer par la revalorisation des langues régionales. Ce mouvement est facilité par le nouveau poids politique des notables locaux qu'entraîne le parlementarisme de la III^e République. Associations, sociétés historiques locales, maisons d'édition, académies de province, Félibrige : des réseaux actifs entretiennent une image rassurante de la paysannerie, gardienne des valeurs traditionnelles et d'une civilisation idéale. Mais cette nostalgie est une défense constructive. Ainsi, c'est pour assumer une rupture et prôner un progressisme que l'œuvre d'Eugène Le Roy doit idéaliser le passé. Son particularisme local est une résistance. Le culte du folklore et du terroir donne un caractère nostalgique à la pensée et à la morale qui s'en dégagent, mais ce choix de l'auteur provient d'une démarcation volontaire face à la littérature populaire habituelle dont la ville est le décor malsain et corrompu. C'est parce qu'ils ne percevaient pas cette volonté de différenciation que des critiques comme Henry Bordeaux (le modèle négatif des sartriens⁴) crurent devoir situer Eugène Le Roy sous le patronage de Barrès⁵, voire le juger « conservateur et passéiste⁶ ». On comprend cette erreur d'analyse : le roman dit « rustique », s'il n'est pas replacé d'emblée dans les intentions de l'auteur, égare le lecteur dans un folklorisme désuet, avec ses parlers locaux et son saupoudrage d'occitanismes. Ce n'est pas seulement une erreur de jugement, c'est au fond une méconnaissance des polémiques littéraires du moment, un anachronisme.

Les romans d'Eugène Le Roy, par choix initial, résistaient donc à la demande dominante du lectorat populaire, celui que charmaient Jules Verne, Eugène Sue, Paul Féval, Alexandre Dumas. Ce public « bovarysait », si

4. Dans *La Nausée*.

5. *Revue Hebdomadaire* du 3 mars 1900.

6. Fausta Garavini, dans *Romantisme*, IX, 1975. La contradiction à cette thèse fut apportée par P.-J. Galtayries dans la même revue, n° XV, en 1977.

j'ose dire : il ne rêvait que d'amour lointaines et contrariées, d'aventures à rebondissements, de voyages exotiques, d'affaires policières, de faits-divers horribles, de traquenards dans les bas-fonds, de revers de fortune et d'ascension sociale. Rien de tout cela chez Eugène Le Roy, qui offre une vue cavalière mais étroite des us et coutumes du Périgord : des rites, des fêtes, des veillées, des foires, des scènes de famille etc. Même les manifestations politiques ou les grèves, les ouvriers et les prolétaires l'ont défaut. J'avais esquissé, à cet égard, une filiation d'Eugène Le Roy avec Jean-Jacques Rousseau. Car c'est lui qui a façonné l'idée moderne de la littérature, qui rend nécessaire un rapport entre la parole de l'homme et la vérité de l'œuvre. L'expérience intime, situé dans un terroir, l'emporte alors sur l'élaboration rhétorique ou esthétique, le style participant d'abord à l'expression véridique de l'intime. Seule la conscience individuelle est source, garantie et unité de l'œuvre. L'écrivain s'inscrit, là encore, dans une contradiction à la littérature de son temps. Eugène Le Roy rejoint le mouvement du « Naturisme », dont le manifeste de 1897, citant expressément Rousseau, excédé des évanescences symbolistes, exige que la littérature remette l'homme en scène, « l'homme fondamental » tel le guerrier, le forgeron ou le vendangeur, pour exalter la vie, la nature et la terre féconde.

L'omniprésence du passé est donc une manière de refuser l'artifice et la falsification. On renvoie au temps jadis pour expliquer les malheurs du présent et les atavismes humains. Là encore, si l'on veut chercher une descendance à Eugène Le Roy, c'est plutôt vers ce qu'on nomme habituellement « l'école de Brive » qu'il faudrait se tourner, c'est-à-dire surtout vers Claude Michelet et sa trilogie romanesque *Les gens de Saint Libéral*, vraie saga familiale illustrant les mutations du monde agricole dans le bassin corrézien au cours du XX^e siècle. Chez ces auteurs, la rétrospection familiale et l'attachement au terroir ont un caractère intentionnel et pas seulement descriptif ou contemplatif. Ces évocations servent surtout à la construction du héros moderne, tel *Jacquou* à qui le curé Bonal apprend la mentalité farouche des Gaulois ou les *jacqueries* d'autrefois. La « commémoration » a une fonction : elle permet d'éclairer divers déterminismes initiaux, comme chez Zola, encore. Voyez le début de *L'Ennemi de la Mort*, où sont répertoriés les ancêtres de Daniel, réformés et rebelles. Eugène Le Roy se prépare ainsi à donner une valeur symbolique ou itérative aux faits et gestes de ses personnages, produits et acteurs de l'Histoire. C'est exactement ce que dit l'avocat de Jacquou, Vidal-Fongrave, qui resitue la révolte de son client dans la succession des rebellions populaires de l'époque féodale⁷. D'eux-mêmes aussi, les personnages d'Eugène Le Roy font souvent le bilan de leur vie, à la lumière des événements, ou ils se prennent à relater

7. p. 278-279 de l'édition Pocket, 1990.

les circonstances à caractère historique qui les ont marqués : tels le fils d'Hélie Nogaret évoquant la bataille de Coulmiers en 1870⁸ ; ou Michel Agraifeil, victime de l'épopée napoléonienne⁹.

Cet aveu répété du poids de l'Histoire appelle à un sursaut et non à un repli : le héros (ou le narrateur) se sent profondément lié à la communauté des hommes, avec qui il partage les influences antécédentes. Il y trouve le ressort et la justification de son action. Certes, il lui arrive de sentir sa solitude et l'inanité de ses forces¹⁰. Une sorte de pessimisme refoulé se dessine alors, comme si Eugène Le Roy refusait les dérives d'un progrès politique ou économique inhumain, craignant que l'Histoire ne soit un combat perdu d'avance pour les êtres pauvres, purs et vrais. Sa confiance en l'homme cohabite avec sa méfiance de la société. Une semblable impression peut émaner de la méthode que choisit Eugène Le Roy : il veut offrir un abrégé de l'histoire sociale universelle en observant la clôture d'un peuple rural. D'où un va-et-vient, si souvent analysé par la critique, entre une pensée protestataire ou réformiste et une complaisance à l'ordre saisonnier et ancestral de son terroir dont il craint et dénonce la dégradation, un peu comme dans le discours ambigu de soixante-huitards retournés à la terre du Larzac. Le Roy écrit un hymne à l'art de vivre de la campagne, opposé à la décadence des mégapoles modernes, tout comme son œuvre s'oppose aux lectures majoritaires de son temps. Pensons à ces pages où Eugène Le Roy décrit le retour de Hélie au Frau, où il évoque la vie isolée, simple et heureuse des Nogaret, où il cède au lyrisme pour décrire la Double¹¹.

Mais voyons là encore le projet de l'auteur : ces tranches de vie partagées soudent la collectivité et édifient le héros dans son apprentissage. L'esprit communautaire paysan n'est pas un modèle régressif mais prospectif. Le village et la famille semblent, dans ces scènes, heureusement résister aux forces changeantes et novatrices d'une corruption extérieure. La mémoire des dates se relie à des événements privés (mort d'un parent, gel ou inondation, mariage, procès etc.) et les moments importants se célèbrent par l'assemblée des hommes, dans des veillées ou des banquets. Car Eugène Le Roy croit qu'il faut d'abord être en paix avec soi-même avant de se mêler à quelque foule : « [...] il me paraît que c'est un malheur de ne pas savoir vivre seul. Les hommes rassemblés valent moins qu'isolés. Il en est du moral comme du physique. Les grandes réunions humaines sont malsaines pour l'esprit et le cœur comme pour

8. dans *Le Moulin du Frau*.

9. dans *La Gent Agraifeil*.

10. Tel est le cas du bienfaisant docteur Charbonnière dans *L'Ennemi de la Mort*.

11. dans *L'Ennemi de la Mort*.

le corps ¹² ». Les êtres constituent une micro-société, égalitaire et bienfaitante, où chacun connaît autrui, où les habitudes évitent les paroles inutiles, où le silence et l'intimité installent une cohésion forte et tranquille, où la vie, loin des bruits et des fureurs du monde, est immergée dans les rythmes des saisons.

Il est normal que le lecteur, ignorant les enjeux éditoriaux de l'époque, ait vu cet univers clos et cyclique comme l'envers du progrès, ouvert et inventif. Incapable d'accepter la disparition de l'unique culture qu'il connaisse vraiment, Eugène Le Roy fait alterner les accents de son idéal républicain et laïque avec sa célébration d'une société homogène et morale. Cette ambiguïté trahit un dilemme. Eugène Le Roy exprime cette dualité dans sa manière de dire la nature. « De tous les travaux, il n'en est pas de plus sains, de plus moralisants que ceux de la terre », lit-on dans *Jacquou le Croquant*. Dès que ses personnages rétablissent un contact physique avec les éléments naturels, ils semblent régresser vers une sorte d'extase, tel Hélie bercé par les eaux du moulin : « j'étais dans cet état de bien-être qu'on sent lorsqu'on a l'esprit tranquille, et le corps bien reposé. Le bruit des eaux qui passaient sur l'écluse me berçait doucement, et je laissais aller à des rêveries d'autrefois ¹³ ». Cette complicité ne repose pas sur une simple exaltation des beautés naturelles : elle signale surtout que toute vie, donc toute santé, ne peut émaner que de l'harmonie entre l'homme et l'univers. D'où les fréquentes formules d'Eugène Le Roy pour souligner ce parallélisme obligé : « Il me sembla en arrivant sur cette hauteur d'où l'on domine le pays que mes chagrins s'apaisaient. C'est qu'à mesure qu'on monte, l'esprit s'élève aussi ¹⁴ ». Partout, l'attachement à la terre natale se formule aussi d'une manière « maternisée », y compris quand il s'agit de l'humus où l'on vient poser un cercueil, comme s'il fallait le sécurisant éternel retour des choses de la vie naturelle : « il songeait au travail de décomposition qui allait s'accomplir là, marqué par des phénomènes aussi réguliers que ceux de la formation de l'enfant au sein de sa mère ¹⁵ » ; « l'abandon à la nature qui recouvre tout de son manteau vert vaut mieux que ces tombeaux où la vanité des héritiers se cache sous le prétexte d'honorer les défunts ¹⁶ ».

Mais, comme le passé, la terre n'est pas seulement un décor ou un théâtre. Le sol façonne les hommes, leurs travaux et leurs mœurs, il guide leur action et leur offre son refuge. Jacquou, notamment, est un pur produit de

12. *Jacquou le Croquant*.

13. *Jacquou le Croquant*.

14. *Jacquou le Croquant*.

15. *L'Ennemi de la Mort*, roman dans lequel est d'ailleurs cité Rousseau, ainsi que Rabelais.

16. C'est Jacquou qui médite ainsi sur la tombe du curé Bonal.

la forêt Barade (titre primitif du roman, d'ailleurs). Il est conditionné par les taillis et par la solitude pierreuse. C'est au sein de cette nature sylvestre que s'est forgé son caractère et qu'il se sent protégé quand le besoin s'en fait sentir. Il faut relire les longues pages lyriques où Eugène Le Roy laisse son héros évoquer ses relations avec les forces mystérieuses de la forêt. Ce sont des pages qui annoncent, là encore, Claude Michelet ou, mieux, Jean Carrière qui, dans *L'épervier de Maheu*, soulignera la fécondité des confrontations de l'homme avec la nature. Un mélange de sentiment païen et de scrupule religieux s'y exhale : « Le soleil tombait derrière l'horizon, envoyant à travers les bois ses derniers rais qui faisaient briller les gouttelettes tremblantes aux épillets de la folle avoine. Une senteur rustique et fraîche venait de la terre abreuvée où foisonnaient les plantes sauvages : thym, sauge, marjolaine, serpolet, et l'herbe jaune de Saint Roch à la subtile odeur. Je me promenais un moment, la tête nue, aspirant avec avidité l'air pur et frais et roulant dans ma tête des pensées contradictoires comme les sentiments qui m'agitaient. L'Ave Maria sonnait au clocher de Fossemagne et les vibrations sonores s'épandaient dans le crépuscule avec une mélancolique harmonie. Peu à peu, je sentais descendre en moi les impressions apaisantes de la chute du jour [...] ». La splendeur du monde permet l'élévation de l'âme. C'est ainsi, par le truchement des choses concrètes, que Jacquou, paysan simple et vrai, atteint aux idées. Un sentiment « existentiel » précède et induit toute philosophie. Sans le savoir, le poète Eugène Le Roy rejoint ici le panthéisme optimiste de ses contemporains nord-américains, tel Walt Whitman, chantre sensuel et brutal des forces premières et « voix de tout ce qui n'a pas de voix ¹⁷ », ou tel Ralph Emerson, qui magnifie les beautés concrètes, comme point d'origine à tout dépassement esthétique ou à tout envol spirituel ¹⁸.

Cette thématique est même si récurrente que les forces du mal et du bien se schématisent par leur plus ou moins grand degré de « naturalité ». La hantise de la richesse et de tout ce qui concerne l'argent concourt à ce cliché. En revanche, l'amour, dicté qu'il est par la nature, tel celui de Damase pour la fille de son maître ¹⁹ semble pouvoir imposer sa loi à toute autre logique culturelle. Ce système de pensée semble devoir beaucoup à l'expérience intime et aux « scènes primitives » d'Eugène Le Roy, qui ne put entamer sa carrière de romancier qu'après la mort de son père et de sa mère (aux obsèques de laquelle il refusa d'assister). Francis Lacoste, dans sa thèse excellente ²⁰,

17. voir par exemple *Feuilles d'herbe*, paru en 1855.

18. voir par exemple *La Nature*, 1836, ou *Hommes représentatifs*, 1850.

19. dans *Mademoiselle de La Ralphia*.

20. LACOSTE (Francis), *Le monde romanesque d'Eugène Le Roy*, thèse, Bordeaux III, 1981, p. 397-400.

étudie ce thème des parents qui empêchent l'épanouissement de la vie et de la création, par opposition à la famille, saisie positivement parce qu'elle est un reflet minimal d'une société fraternelle et traditionnelle.

Ainsi, le progressiste Eugène Le Roy, disciple des Encyclopédistes et des Idéologues, se démarquant des modèles dominants de la littérature populaire, en a refusé le cynisme, l'immoralisme, les coups d'éclat et l'irréalité. Pour parler comme Wladimir Propp ou Umberto Eco, il en a récusé les « schémas actantiels » où dominaient la chance, le hasard, la promotion féerique, l'ambiguïté fantastique, les quartiers interlopes et les héros ambitieux. Sa tentation nostalgique est une méthode de purification et offre au total une vision de l'homme autrement positive que les productions dites « populaires » de son temps.

X. D.

Le Périgord au temps d'Eugène Le Roy : une ruralité en mouvement

par Gérard FAYOLLE

Le monde décrit par Eugène Le Roy est, pour l'essentiel, le monde d'avant le chemin de fer; c'est-à-dire celui du cheval et des moulins à eau. Certes le meunier du Frau signale les évolutions qui ont jalonné sa vie mais la civilisation rurale traditionnelle du XIX^e siècle reste le cadre privilégié de ce roman comme celui des œuvres maîtresses de l'écrivain.

Pourtant le Périgord que le percepteur de Montignac a pu contempler au cours de sa vie est un monde en mouvement où s'annoncent de spectaculaires mutations. En dépit de son éloignement des grands centres urbains, des crises comme celle du phylloxéra, de la métallurgie et de la guerre de 1870, le territoire s'équipe et se transforme. Il entre en quelques décennies dans le monde contemporain, un monde auquel Eugène Le Roy est resté peu attentif et qui donc ne l'a guère inspiré. Il s'en tient même à l'écart, dans son territoire d'écrivain, celui des sociétés closes du début du XIX^e siècle.

Eugène Le Roy est encore jeune, trente-cinq ans, lorsqu'il est nommé percepteur à Jumilhac-le-Grand. Il a tout le loisir d'observer les évolutions très importantes qui se dessinent au cours des années 1870-1871. Les progrès techniques et économiques illustrent le second Empire. Ils favorisent un

certain essor de l'agriculture et donc une modification des paysages et du cadre de vie. Ce mouvement l'écrivain le verra s'accélérer jusqu'en 1907, date de sa mort, au temps de l'arrivée des premières automobiles.

Mais dès sa jeunesse, il a pu voir les changements apportés par le chemin de fer, l'extension et l'amélioration du réseau routier, l'aménagement des cours d'eau, celui de la Double, la construction de nombreux ponts. Parallèlement, le service public, dont il est d'ailleurs l'un des agents, se diversifie avec la multiplication des établissements scolaires ou des structures à vocation sociale.

La mise en valeur du territoire se poursuit. La navigation joue encore un rôle. Les programmes de drainage et d'irrigation se développent tandis que de nouvelles cultures comme celle du tabac permettent à certains agriculteurs de rester à la terre. Mais l'exode prend de l'ampleur. En 1870-1871, années charnières, le Périgord du temps d'Eugène Le Roy n'est pas un Périgord immobile.

Une révolution tranquille : l'arrivée du chemin de fer

Eugène Le Roy n'est un admirateur ni du second Empire ni de Pierre Magne, qui, pourtant, fils d'un modeste teinturier de Périgueux, au cours de ses très longs mandats ministériels, n'oublie pas son pays natal. Il a les moyens d'agir, car il reste ministre tout au long du règne et il détient des portefeuilles très importants : les finances, les travaux publics puis le titre de conseiller privé de l'Empereur. Grâce au sénateur Magne, la ligne Bordeaux-Lyon passe à Périgueux. Elle atteint Brive en 1860. Le réseau s'étend rapidement en étoile autour de notre capitale : 1862, Périgueux-Limoges et 1863 Périgueux-Agen. En ce temps-là rappelons-le, Eugène Le Roy commence sa carrière de percepteur à Tocane. Il va assister à l'extension du chemin de fer. Bergerac doit cependant attendre 1875 pour l'accueillir. Il arrivera plus lentement à Sarlat, en 1881. Cette transformation qui nous paraît très rapide pour l'époque, entraîne des changements qui ne peuvent échapper à Eugène Le Roy. À partir de 1886, il poursuit quelques années sa carrière à Bordeaux. Il peut mesurer, tant dans la capitale de l'Aquitaine que dans celle du Périgord, les évolutions dues au chemin de fer. Ainsi à Périgueux, dès 1870, les ateliers de la Compagnie Paris-Orléans sont devenus avec mille ouvriers la première entreprise du département (cent trente ans plus tard, il n'existe en Dordogne aucune entreprise de cette taille, sauf les papeteries de Condat qui sont comparables). L'industrialisation s'est donc accomplie et compense sous cette forme nouvelle la fermeture presque totale des forges passées de 40 en 1860 à 7 en 1870. Là aussi le bouleversement est rapide et le Paris-Orléans absorbe une grande partie de la main d'œuvre devenue disponible.



L'essor des transactions près des gares.

Dans *Le monde cheminot à Périgueux*, Jean-Serge Eloi souligne cette transformation : « L'implantation des ateliers de réparation scellera le destin industriel de la ville. Périgueux ne sera plus seulement une préfecture endormie, sortie occasionnellement de sa torpeur par quelques grandes foires, mais le Paris-Orléans offrira le visage d'une enclave, d'un îlot de société industrielle plongé dans un environnement rural et marchand ». De même Jacques Lagrange a décrit dans *La vie en Périgord au temps de Napoléon III* et dans *Le chemin de fer en Périgord* l'importance des mutations apportées par le train. Sans faire de la Dordogne une sorte de Far-West mis en valeur par le chemin de fer, il est certain que l'agriculture voit évoluer sa vocation. Les productions vivrières consommées sur place sont en partie remplacées par des productions de l'agriculture spéculative moderne. C'est à proximité des nouvelles gares que l'on va construire les entrepôts du tabac.

Durant toute cette période, la Dordogne présente les aspects de vastes chantiers d'autant plus spectaculaires que les travaux sont presque uniquement réalisés par l'homme sans le secours de machines. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui le creusement des tunnels, l'édification des nombreux viaducs exigés par le relief, les amoncellements des remblais bouleversant le paysage avec les moyens rudimentaires d'alors.

Relisons, pour imaginer ces chantiers, les rapports de l'ingénieur qui dirige en 1870 les travaux sur la ligne Libourne-Bergerac. On sait qu'ils sont

assurés par l'État qui rétrocède les aménagements à la compagnie Paris-Orléans. L'ingénieur « ordinaire » est assisté de six conducteurs et de cinq agents « secondaires ». Cette petite équipe doit préparer le tracé de l'axe du chemin de fer. En juillet 1869, elle a « opéré le relèvement de tous les accidents du sol, levé et rapporté tous les plans parcellaires, c'est-à-dire achevé toutes les opérations nécessaires pour la rédaction, dans le cabinet, des projets de détail à mettre en adjudication et terminé, très à peu près, ceux de ses projets qui s'étendent de Vélines à la rivière de la Dordogne, en aval de Port-Sainte-Foy, sur une longueur de 9 kilomètres ».

L'ingénieur en chef Gonnaud, qui fait rapport au préfet rappelle qu'il aménage la tranche entre Vélines et la Lidoire en commençant les terrassements, les ouvrages d'art, les maisons de garde. Il justifie la lenteur des travaux par les difficultés de rachat des parcelles détenues par un très grand nombre de petits propriétaires. Mais l'ingénieur a bon espoir, après être sorti « des embarras de la période d'organisation », d'arriver à Bergerac en 1870. Il faudra ensuite confier les aménagements du réseau à la compagnie du Paris-Orléans. On sait que le train n'arrivera à Bergerac qu'en 1875. Mais les événements internationaux et la crise de la Commune n'ont pas facilité les choses.

Aux difficultés techniques et administratives que rencontre la mise en œuvre des projets s'ajoutent les débats relatifs au tracé. Les conflits d'intérêts retardent la bonne marche des travaux. Ils vont moins vite que ne l'espérait l'ingénieur Gonnaud, puisqu'en 1871 les conseillers généraux se querellent sur le tracé Libourne-Bergerac. En effet, deux conseillers du secteur, MM. Boudet de Monplaisir et de Nathan, souhaitent y apporter des modifications, et non des moindres puisqu'il s'agit de savoir si le tracé suivra la rive droite ou la rive gauche de la Dordogne, ou s'il franchira le cours d'eau à un moment donné. Le ton monte. On parle « d'intrigues de certaines personnes » et de l'influence d'un député. On se plaint de la lenteur d'avancement du projet « si indispensable à la vallée de la Dordogne », projet « si malheureux et si oublié jusqu'ici ». MM. de Laborie, Lacombe et le colonel de Chadois plaident pour le tracé tel qu'il est, faisant valoir le coût excessif de nouveaux ponts à construire, ponts qui, à leurs dires, mettraient en danger la navigation, car celle-ci existe toujours et joue dans la vallée un rôle primordial.

On voit que cette révolution pour être tranquille n'en est pas moins accompagnée de débats. Mais il est vrai que les enjeux sont considérables : développement de certains cantons ou de certaines villes, avenir de la navigation et des activités traditionnelles du bord de l'eau, débouchés pour les produits agricoles et pour la forêt, création d'une nouvelle industrie au Toulon.



En Périgord - SARLAT - Le Marché aux Oies

Les marchés se multiplient.

De nouveaux paysages ruraux

Il existe, avant la lettre, une politique d'aménagement du territoire. On sait combien l'Empereur a été attentif au programme de mise en valeur des Landes ou des Dombes. On sait aussi que les programmes d'assainissement et de mise en valeur de la Double, récemment étudiés par Corinne Marache, ont occupé les esprits et notamment celui d'Eugène Le Roy. Mais des projets plus modestes témoignent de la volonté des élus de créer de nouveaux espaces agricoles.

La vallée de la petite Beune, en Sarladais, fait l'objet d'un vœu au conseil général à l'automne 1871. Là encore, la crise nationale n'empêche pas les programmes d'avenir de se développer. Les conseillers généraux du Cluzeau de Clérant, de Bosredon, de Selves et Escande émettent le vœu que « les études commencées il y a quelques années, pour le dessèchement de la vallée de la Beune, depuis Pelvézie, commune de Saint-Geniès, jusqu'au point où la Beune se jette dans la Vézère soient continuées ». Les élus souhaitent que l'on dessèche les 260 hectares de cette « vallée étroite, bordée de rochers et possédant un sol qui malgré sa richesse ne produit que les joncs ».

Durant la seconde guerre mondiale, le projet sera repris et des travailleurs indochinois seront affectés à cette tâche. Actuellement, la vallée

fait l'objet d'un programme Natura 2000 destiné justement à protéger la flore et la faune de cette zone humide très menacée.

À la même période, l'assainissement de la Double figure à l'ordre du jour et les interventions se succèdent auprès des services de l'État pour faire accélérer les programmes. Des crédits sont inscrits en 1868 pour s'occuper des étangs les plus insalubres. En 1870, le programme se précise et prend de l'ampleur. Les négociations sont menées avec les propriétaires loin d'être unanimes à accepter l'assèchement.

Le rapport du préfet en 1870 paraît optimiste : « on pourra ne pas obtenir, dès cette année, tous les résultats désirables, mais l'action coercitive de l'administration étant réduite au strict nécessaire, ces résultats, dus en grande partie à l'acquiescement des intéressés, n'en seront que plus certains, et l'année 1871, au plus tard, verra la fin de l'utile opération depuis si longtemps entreprise ».

Le savoir-faire des agriculteurs se déploie en faveur de l'irrigation, comme cet exploitant de Saint-Pierre-de-Frugie qui veut valoriser une douzaine d'hectares et qui demande aux ingénieurs de l'État des études « pour la création de réservoirs dans les gorges des montagnes où prennent naissance plusieurs cours d'eau ». Le syndicat de la Nizonné et celui du Blame préparent des programmes d'irrigation et l'administration étudie un vaste projet qui apporterait ses bienfaits à toute la basse vallée de la Dordogne en utilisant les eaux de la rivière et celles du canal de Lalinde.

On se félicite dans le rapport officiel de l'ingénieur au préfet en 1870 des effets positifs du drainage : « Il résulte de nos observations personnelles que ces modes de drainage se poursuivent sur divers points du département où leur application est rendue aussi utile que facile et économique... Ainsi, la plupart des terrains drainés, et qui ne produisaient auparavant que des herbes marécageuses sans valeur sont-ils aujourd'hui en bon état de production ».

Des chaussées et des ponts

La mise en valeur de la Double, c'est aussi la création de routes agricoles. Le projet est établi dès 1863 pour cinq routes d'une longueur totale de 85 kilomètres. Elles vont constituer un réseau qui anime les villages du Pizou, La Roche-Chalais, la Jemaye, La Latière, Saint-Jean-d'Ataux, Beaumont et Echourgnac. Des débats éclatent sur les tracés et les conseils municipaux émettent des vœux contradictoires. Mais ce programme ambitieux se réalise. Il est salué par Eugène Le Roy, à la fin de son roman *L'Ennemi de la mort*, pour exalter la victoire posthume du docteur Charbonnière : « Maintenant les



Les progrès du machinisme.

étangs insalubres de la Double sont détruits... Un réseau de routes agricoles couvre le pays comme une immense toile d'araignée, aide par ses fossés au drainage des eaux... De grands espaces défrichés sont plantés de vignes » et, ce qui ne déplaît pas à Eugène Le Roy : « Beaucoup de grandes propriétés sont morcelées aux mains de plusieurs ».

Il n'y a pas que les routes agricoles qui retiennent l'attention de l'administration et des élus. De grands programmes routiers doivent encore se développer. Et en 1870, le préfet note que la Dordogne est particulièrement mal dotée en routes impériales (nos nationales d'aujourd'hui) : « Il existe, dans le pentagone formé par les lignes qui réunissent les villes de Périgueux, Bergerac, Villeneuve, Cahors et Brive un territoire presque tout entier dans la Dordogne, de 4 000 kilomètres carrés environ, sans route impériale. Je ne pense pas qu'il y ait une autre partie de l'Empire dans cette condition ».

Il convient donc d'élaborer des propositions de rattrapage, mais on entretient aussi les routes départementales et en cette année 1870 on s'attache tout particulièrement à aménager les traverses des bourgs : c'est le cas à Lisle et à Payzac. On élargit la route à proximité de Lanouaille et on achève les travaux entre Bourdeilles et Brantôme. Il est également envisagé cette année-là d'améliorer la traverse de Thenon. Il convient d'acheter pour cela trois maisons particulières et d'étudier la participation de la commune à ces acquisitions. On envisage une opération semblable à Mussidan.

Le budget prévisionnel du département prévoit aussi de nombreux travaux qui témoignent d'une modernisation accélérée des bourgs ruraux comme un aqueduc à Belvès, des talus consolidés à Beaumont et une amélioration de la place de Cadouin.

À ces actions s'ajoutent les très nombreuses interventions du département et des communes afin d'entretenir ou de rénover les chemins de petite vicinalité. Les collectivités pour réaliser ces programmes empruntent à la « Caisse des chemins ». En ces années charnières entre l'Empire et la République, l'équipement du Périgord se poursuit jusque dans les plus petites villes.

En de nombreux endroits, le cadre de la vie quotidienne change radicalement avec la construction des ponts. Des chantiers jalonnent le cours des rivières : les habitants du Bugue voient ainsi leur site complètement modifié à cette époque avec l'achèvement du pont qui enjambe la Vézère. Le département va percevoir pendant quinze ans des droits de passage, qui financeront l'ouvrage d'art (ce qui annonce le péage de nos autoroutes). Le préfet se félicite de l'achèvement de « cet important et beau travail » conçu dès 1867. Il reste encore en 1870 deux problèmes à régler : sur quelle rive installera-t-on la barrière du pont et la cabine du receveur ? Faudra-t-il supprimer le bac alors que plusieurs propriétaires demandent son maintien ?

Quoiqu'il en soit, le plus dur est fait. De même, le pont du Moustier est terminé. Et d'autres chantiers s'ouvrent ou vont s'ouvrir. Mais le pont de Trélassac se termine avec un péage prévu pour une durée de vingt-cinq ans. Pour le pont de Razac, « une subvention de 20 000 francs a été demandée à son excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur ». Mais il ne peut le promettre pour 1870. On fera un montage financier pour 1871 « le pont étant attendu avec la plus vive et la plus légitime impatience par les populations ». On envisage aussi pour 1871 un pont au Pizou et trois ponts sur la Dordogne, à Castelnaud, au Garrit, où le financement n'est pas assuré et à Sors en aval du cingle de Limeuil. Ce dernier projet ne verra pas le jour. En effet on a envisagé de faire largement appel aux collectivités locales voisines, mais, regrette le préfet, « les populations concernées, mises en demeure de faire connaître les sacrifices qu'elles seraient disposées à s'imposer ont répondu par un refus de concours ».

Le petit village de Sors conservera donc son site intact et en 1899 Eugène Le Roy faisant son tour de la Dordogne rêvera devant le vieux moulin, imaginant d'y installer le meunier du Frau.

Cette volonté d'aménager les vallées et de construire des ponts se manifeste aussi sur l'Auvézère, dans la région du Frau, justement, à Saint-Pantaly-d'Ans, au Change, au Pervendoux, mais aussi sur la Lizonne à Champagne, à Saint-Méard-de-Drôme, ou sur le Dropt à Moulin-Neuf et à Cahuzac sur la frontière du Lot-et-Garonne.



L'agriculture devient spéculative.

Des services publics au village

Les agriculteurs, qui constituent l'écrasante majorité de la population, se trouvent assistés dans leur volonté de progrès par des services publics de plus en plus étoffés.

Depuis Guizot, le mouvement de création d'écoles s'est amplifié. En 1871, il est plutôt question d'améliorer la qualité et les conditions de l'aménagement que de multiplier le nombre des établissements scolaires. À cette date il existe déjà 922 écoles dans le département, dont 786 dirigées par des laïques et 136 par les congréganistes. L'inspecteur d'académie Belin de Launay se préoccupe de l'assiduité des enfants en hiver, des méthodes, de l'éducation morale et religieuse, du choix des livres et de leur utilisation. Il n'oublie pas l'éducation des filles, les salles d'asile, pour les tout-petits, les bibliothèques (au nombre de 109), les garderies (au nombre de 4 !) et les classes d'adultes qui intéressent plus de 12 000 personnes. En 1871, avec les perspectives offertes par le suffrage universel, il estime qu'il devient nécessaire « que tout citoyen qui vote sache au moins lire, écrire et compter. L'avenir de la patrie est entre les mains du suffrage universel, et le suffrage universel dépend de l'instruction primaire ».

Les enseignants, aux cotés des agents-voyers et des cantonniers, forment les gros bataillons au service de la ruralité. S'y ajoutent les médecins

travaillant dans les hôpitaux et luttant contre les épidémies. Le conseil général assure la formation de cinq sages-femmes. Il s'inquiète de la carrière des inspecteurs, des enfants assistés, des progrès de la vaccination et des services de l'assistance aux indigents et aux aliénés, embryon d'une action qui deviendra au XXI^e siècle sa fonction primordiale.

Il gère aussi les progrès de la vie rurale en salariant cinq vétérinaires, en s'occupant d'autoriser la tenue des foires, comme en 1870, pour plusieurs foires annuelles dans 11 communes, signe de la vitalité rurale. Il demande la création de structures qui accompagnent et qui facilitent ces progrès : l'implantation de caisses d'épargne, de bureaux de postes, de relais du télégraphe, de sociétés agricoles. C'est lui qui autorise la mise en culture de nouvelles parcelles pour le tabac, plante à un haut revenu garanti. Il convient cependant de veiller aux expertises qui déterminent les prix. C'est ce que fait le conseil d'arrondissement de Ribérac. Il émet le vœu « que l'expertise des tabacs soit faite avec plus de soins, afin que les prix soient plus rémunérateurs ». Il s'élève, en revanche contre le montant trop élevé des droits de chasse, ce que faisait déjà le meunier du Frau sous Louis-Philippe.

Le territoire de l'écrivain

Eugène Le Roy ne peut que se réjouir des progrès de l'éducation et des bonnes paroles de l'inspecteur d'académie. Il approuve bien sûr les progrès de l'agriculture et donc du niveau de vie. Quand il visite le Périgord, à la fin du



Le pont de Limeuil (coll. SHAP).

siècle, il note avec satisfaction la richesse de certains terroirs, l'aspect coquet de divers bourgs, la beauté du nouveau pont de Limeuil ou la mise en valeur de la Double. Et même s'il peste contre les horaires des trains et leur inconfort, il apprécie la rapidité du voyage.

Mais le romancier exprime plus que des réserves à l'égard du monde nouveau. Il déplore la fermeture des forges « qui entretenaient le bien-être dans le pays ». Les villes, et leurs banlieues deviennent des repoussoirs avec « des maisons sales, humides, suant le vice, d'où sortent des bruits de cliquetis de verres, de disputes et de chants obscènes » (*Le grand Milou*). Et justement, les nouvelles routes et le chemin de fer facilitent le voyage vers la ville : « Toutes ces routes, tous ces chemins font qu'on sort le plus souvent de chez soi pour aller dans les villes où on laisse son argent, tandis qu'autrefois l'endroit en profitait. Avec toutes ces facilités de voyager on s'est habitué à aller se divertir dans les villes, ce qui coûte cher, et on méprise les divertissements de chez soi, qui ne coûtent quasiment rien, et sont plus sains de toutes les manières » (*Le Moulin du Frau*).

Ces mêmes routes présentent déjà l'inconvénient de permettre aux premières automobiles de circuler : « en ce temps de moissons, les automobiles remisées l'hiver recommencent à écraser le monde ». Et Eugène Le Roy, qui n'a encore rien vu, condamne les chauffards qui « pour satisfaire leur manie malade de la vitesse, écrasent sans sourciller les passants paisibles » (*L'Année rustique*).

Sensible aux périls et aux excès du monde contemporain, l'écrivain s'est volontiers enfermé, tout au long de son œuvre romanesque dans un « territoire de l'écrivain », un espace limité aux régions reculées du Périgord.

Il s'est intéressé à une ruralité du début du XIX^e siècle, celle qu'a décrite André de Fayolle, bien différente de la ruralité en mouvement de la fin du siècle.

Retranché dans des mondes clos de la Double, de la forêt Barade (la bien nommée), du pays du Frau, Eugène le Roy, loin des villes, des gares et des banlieues, a certes attendu et salué la démocratie, mais en déplorant l'abandon de nos traditions, de notre langue, de nos vieilles coutumes « saines et fortes », alors que menacent à l'entour les premières pollutions.

G. F.

Sources :

- Débats du conseil général de la Dordogne, Archives départementales de la Dordogne.
- Rapports du préfet de la Dordogne, 1870-1871, Archives départementales de la Dordogne.

Bibliographie :

- ELOI (Jean-Serge), *Le monde cheminot à Périgueux*. Périgueux. éd. Fanlac, 2005.
- FAYOLLE (André de), *Topographie agricole du département de la Dordogne*. Périgueux, éd. SHAP, 1939.
- FAYOLLE (Gérard), *La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le Croquant*, Paris, éd. Hachette, 1977.
- LAGRANGE (Jacques), *Le chemin de fer en Périgord*, Périgueux. éd. Racine, 1982.
- LAGRANGE (Jacques), *La vie en Périgord au temps de Napoléon III*. Périgueux. éd. Pilote 24, 1992.
- MARACHE (Corinne), *Les métamorphoses du rural : l'exemple de la Double en Périgord (1830-1930)*, Paris, éd. CTHS, 2006.
- MARTY (Christian), *Les campagnes du Périgord*, Bordeaux. Presses universitaires de Bordeaux, 1993.

Eugène Le Roy dans les manuels scolaires et ouvrages destinés à l'éducation

par Pierre MARTIAL

La curiosité et la fréquentation des bouquinistes et marchés aux livres, à la recherche d'ouvrages sur le Périgord ou d'auteurs périgordins, m'amenèrent tout naturellement à m'intéresser aux manuels scolaires, souvent anciens, que l'on trouve aujourd'hui en assez grand nombre dans les bacs. C'est en les feuilletant machinalement, que j'y découvris, avec une certaine surprise, servant d'exemples, des textes de nos compatriotes plus ou moins célèbres : Fénelon – beaucoup – Montaigne assez souvent, mais aussi Rachilde, Jules Clarétie, Fulbert Dumonteil, Joubert, Lachambeaudie, Elisée Reclus, André Maurois et dans une proportion non négligeable Eugène Le Roy. À l'occasion du centième anniversaire de sa mort, j'ai pensé qu'il pouvait être intéressant de les mettre en évidence (tout au moins ceux que je possède) et pour cela, les présenter sous la forme la plus simple, c'est-à-dire l'énumération, tout en souhaitant que la lecture n'en soit pas trop rébarbative.

Le plus ancien que je possède est un *Recueil de textes pour l'étude du français* et s'adresse aux élèves des cours moyens et supérieurs dans le cadre des nouveaux programmes de 1923. Établi par Émile Glay, il est divisé en chapitres, et aborde des sujets aussi divers que l'école, les voyages, la mer, les bêtes, les moments du jour ou la misère sociale. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer ce n'est pas dans ce dernier que l'on va retrouver notre auteur, mais dans quatre autres, avec des extraits du *Moulin du Frau*, auxquels sont donnés, comme dans tous les cas à venir, des titres de circonstance. « Le rebouteux » pour le chapitre *Portraits*, « Un salon de campagne » pour *Les intérieurs*, « La beauté des saisons » pour *Les saisons* et « Le maître du fouet » pour *Les jeux et les fêtes*.

Le Français à l'école primaire lui, date de 1935. Destiné aux classes de 8^e et 9^e des lycées et collèges, il est en stricte conformité aux instructions ministérielles, ainsi que le précisent les auteurs, P. Barret et C. Claveau, dans leur préface. Illustré par Pierre Rossi, adepte de l'enseignement du dessin à l'école, il est principalement axé sur la lecture, l'élocution, le vocabulaire et la construction de phrases. Accompagnés d'exercices et d'explications de phrases, il comporte 7 extraits de l'œuvre d'Eugène Le Roy. Quarante leçons forment les centres d'intérêts, qui vont de la rentrée des classes aux futures grandes vacances, tout en suivant le rythme des saisons, des travaux des champs, et des événements tristes ou agréables qui ponctuent la vie courante. Les extraits dont il est question, sont du même ordre que précédemment, c'est à dire « La nature s'endort » pour le chapitre *Quand les feuilles tombent*, « Le triste hiver » pour *Quand vient l'hiver*, « Un intérieur campagnard – Une salle à manger » pour *Visions la maison*, « Un charlatan » pour *Allons au marché*, « La parade du cirque » qui bénéficie d'une illustration, pour *La fête du village ou du quartier*, « Du pain de jadis » pour *Ce que coûte un morceau de pain*. Les six premiers textes sont extraits du *Moulin du Frau*, et le dernier de *Jacquou le Croquant*.

Publié en 1942 sous la direction d'Albert Chérel, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, le *Cours de langue française*, s'adresse aux élèves des classes élémentaires de 9^e et 8^e. Le découpage en séries toutes illustrées par D. Collasson, et les exercices proposés, sont sensiblement les mêmes que dans les livres précédents, avec toutefois de nouveaux chapitres consacrés à la *Religion*, et aux *Contes et légendes*. C'est bien entendu dans celui-ci que l'on trouve un premier extrait de l'œuvre d'Eugène Le Roy tiré lui aussi du *Moulin du Frau* et intitulé, « Rencontre avec le diable ». Le second « Marche dans la neige » pour l'hiver, est le célèbre retour de la messe de minuit de *Jacquou le Croquant*.



11. — Quand vient l'hiver.

1. — ÉLOCUTION ET VOCABULAIRE

Le triste hiver.

Plus une feuille aux arbres; les prés sont morts, grisâtres et tristes; la terre est durcie par la gelée; les herbes folles*¹ et les grands chardons desséchés sont blancs de givre; et le long des rives*², dans les petits creux où l'eau dort*³ la glace est prise.

En haut des rochers les squelettes noircis des grands châtaigniers se dressent immobiles sur le ciel couleur de plomb*⁴.

Lorsqu'il gèle fort, on voit quelquefois, tout là-bas, une troupe de canards sauvages qui cherchent leur manger, tandis que dans l'air monte lentement la fumée lourde*⁵ de quelque feu de bergères, et que plus haut passent en croassant des bandes de corbeaux.

V. LE ROY, *Le Moulin du Frau*. (Fasquelle.)



MARCHE DANS LA NEIGE

Il neigeait toujours, et la neige était épaisse d'un pied déjà, dans laquelle nos sabots enfonçaient. Cette neige me lassait fort, et je me faisais tirer par le bras.

« Tu es fatigué, dit ma mère : monte à la chèvre-morte. » Et, s'étant baissée, je grimpai à cheval sur son échine, entourant son col de mes petits bras, tandis qu'avec les siens elle ramenait mes jambettes en avant.

Et elle allait toujours, lentement, enfonçant dans la neige molle et s'arrêtant de temps en temps pour secouer contre une pierre ses sabots embottés de neige.

Eugène Le Roy, *Jacquou le Croquant*. (Calmann-Lévy.)

4. QUESTIONS ORALES. — 1. La neige était-elle épaisse ? A quoi le voyez-vous ? — 2. Est-ce que c'est pénible de marcher dans la neige ? Pourquoi ? — 3. Que fit le petit garçon ? — 4. Que faisait la mère, quand il y avait trop de neige collée à ses sabots ?

Extrait de Cours de langue française, 1942, p. 79.

Quatre ans plus tard, bien que se référant aux instructions de 1938, *Le Français par le Français* d'Henri Pomot et Henri Besseige, destiné aux classes de 6^e des lycées, collèges et cours complémentaires, qui se veut moderne, présente effectivement plusieurs innovations. Le format est un plus grand, les photos remplacent les dessins, et si des sujets comme *Visages du monde*, *Vaillance*, *Sport* ou *Bonheur d'aimer*, sont abordés, l'on y retrouve les centres d'intérêts classiques dont l'inévitable évocation des saisons. C'est dans cette partie que se situe l'unique extrait d'Eugène Le Roy, tiré du *Moulin du Fruit*. Intitulé « Tableau changeant », il s'étend sur deux pages et regroupe la totalité des passages cités plus haut.

Lectures sur les provinces de France, morceaux choisis regroupés dans le cadre de l'étude du milieu, par Gaston Roger, docteur ès Lettres, pour les classes de fin d'études et centre d'apprentissage, date de 1953. Inséré dans la Guyenne, le Périgord, est présent par deux textes, « La salade périgourdine » conte du herceau périgourdin de Léonce Bourliaguet, et « La préparation

à la révolte » scène de *Jacquou le Croquant* avec chaque fois un explicatif résumant la situation, et des exercices de français, de vocabulaire et recherche de mots et expressions. Parmi les nombreuses illustrations qui agrémentent ce livre, celle qui illustre notre région est une vue de la vallée de la Dordogne prise de la barre de Domme.

Dans la série *Les textes vivants*, dont certains lecteurs se souviendront sans doute, celui établi en 1956 par L. Brangier et E. Ballereau, présente un découpage traditionnel des leçons, allant de la rentrée scolaire aux vacances suivantes. L'on peut donc y lire, sans surprise, l'évocation des saisons, des fêtes au village, des petits métiers, de la vie à la campagne et des animaux de la ferme. C'est dans ce dernier chapitre que figure un court extrait de *Jacquou le Croquant*, du temps de sa jeunesse, lorsqu'il allait garder les bêtes avec Lina et intitulé « Le lungage des oies ».

Au cours des années 60, les livres scolaires deviennent plus attractifs, format plus grand, textes plus aérés, illustrations plus nombreuses et en couleurs. Toutefois les textes choisis pour *Le premier livre de français*, par les trois auteurs Delandre, Locqueneux, et Quellais, donnent encore l'apparence d'une France essentiellement rurale, et en conserve les spécificités. C'est donc dans le chapitre *À la fête* que l'on retrouve la « Parade du cirque » même si les attractions foraines présentées ont grandement évoluées.

30^E

SEMAINE

A L A F Ê T E



VOCABULAIRE

La parade.

Sur l'estrade, un grand *hussard rouge*, soufflait à en crever dans un *trombone à coulisse*. À côté de lui, un *pierrôt tout enfariné* soufflait dans un *cornet à pistons*. De l'autre côté de l'entrée, un *gamin* faisait des roulements *superbes* sur le *tambour* et un *paillasse* tapait à *tour de bras* sur une *grosse cuisse*, avec un accompagnement de *cymbales*.

D'après E. Le Roy (*Le Moulin du Peau*; Fasquelle, édit.).

Extrait de *Le premier livre de français*, p. 120.

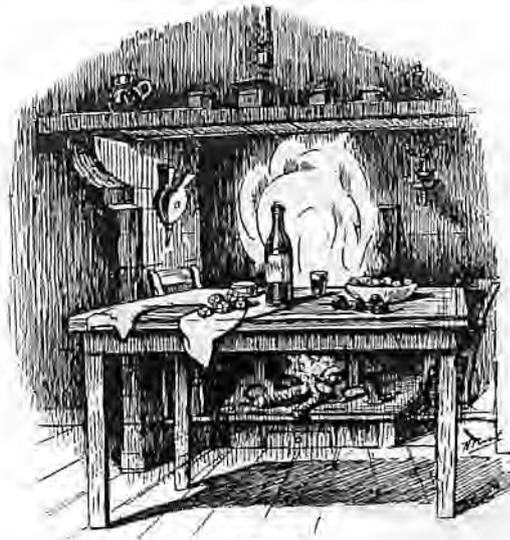
Suite aux grèves de 1968, l'université est l'objet d'importantes réformes. Pour répondre à une certaine impatience des étudiants et enseignants de voir se mettre en place les nouveaux programmes, les maisons d'édition prennent les devants. C'est le cas de la librairie Armand Colin, qui dès 1969 dans la collection U2, sous la direction de Pierre Guiral, professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux, édite un ouvrage destiné plus spécialement aux étudiants en sociologie, *La société française 1815-1914 vue par les romanciers*. On y découvre les noms de grands auteurs, tels Balzac, Zola, Victor Hugo, George Sand, Flaubert, Anatole France, et Eugène Le Roy avec deux extraits de *Jacquou le Croquant* : « Une maison paysanne en Périgord vers 1815 », et « Loisirs et coutumes en Périgord », pour symboliser le monde paysan, entre 1815-1848.

Dans le cours supérieur d'orthographe de E. et O. Bled, destiné principalement au second degré et aux écoles de secrétariat, figurent, outre quelques lignes élogieuses sur le monbazillac et les gourmets que sont les périgourdiens, parmi une multiplicité d'exemples et d'exercices, un certain nombre de phrases empruntées au *Moulin du Frau* et à *Jacquou le Croquant*. Il est à noter que figurent également dans ce livre deux autres auteurs périgourdiens, Albéric Cahuet et Marcelle Tinayre.

La Dordogne : géographie, histoire, préhistoire, tourisme de Paul Grellière, directeur de cours complémentaires, proposé à un large public, n'est peut-être pas à proprement parlé un ouvrage scolaire, bien qu'il en présente toutes les caractéristiques et soit préfacé par des inspecteurs d'Académie, à chaque réédition. L'exemplaire que je possède, qui est la sixième édition, date de 1945 et correspond, sous forme de leçons, aux instructions ministérielles qui sont de « fonder davantage l'enseignement primaire sur les faits, et l'observation personnelle ». Pour illustrer notre région, sous tous ses aspects, l'auteur a puisé dans les écrits de ses concitoyens, Elisée Reclus, Jean Secret, Jean Joseph Escande, Géraud Lavergne et Eugène Le Roy, avec des extraits de *L'Ennemi de la mort* pour *La Double*, du *Moulin du Frau* et de *Jacquou le Croquant* pour *La forêt Barade*, *Le patois* et *Une cuisine en Périgord*, ce dernier paragraphe bénéficiant d'un dessin dont le réalisateur n'est pas précisé.

Les revues à caractère pédagogique se sont également intéressées à l'œuvre de notre compatriote. C'est le cas des *Lectures de la jeunesse*, revue mensuelle illustrée, très laïque voire anticléricale, dont les correspondants sont des élèves de 12-14 ans. Dans le numéro de novembre 1936, en commémoration du centième anniversaire de sa naissance, elle propose à ses

— 45 —



LECTURE

UNE CUISINE EN PERIGORD. — Je revoyais avec plaisir toutes les choses qui m'étaient connues dès l'enfance. C'était la « maie » avec son couvercle, le vieux buffet et son vaisselier au-dessus, où l'on voyait bien rangés d'ancienne vaisselle d'étain, puis des plats et des assiettes de faïence...

Puis dans un coin, la vieille pendule, dans sa grande boîte de noyer, percée d'un rond vitré qui laissait voir le balancier battre lentement les secondes. Au milieu, la table massive, avec une barre d'appui pour les pieds et deux bancs de chaque côté.

Puis, voici les marmites, les tourtières, l'ouïle aux châtaignes. Sur des planches sont des toupines de confit ; et le râtelier au pain, garni de tourtes et solidement attaché aux poutres. Au poutres encore, pendent des quartiers de lard...

D'après E. LE ROY (Le Moulin du Frau)
(Dreyfous et Dalsace, édit.).

Extrait de La Dordogne : géographie, histoire, préhistoire, tourisme, p. 45.

jeunes lecteurs une page choisie d'Eugène Le Roy, extraite du *Moulin du Frau* et intitulée « Chassés de l'école ». Après un court explicatif, est repris le passage, dans lequel les enfants du meunier Nogaret, sont exclus de l'école, pour avoir refusé une médaille offerte par des moines, en visite dans leur classe. Suivent des extraits du testament, dans lesquels, E. Le Roy déclare vouloir être enterré civilement, et où il exhorte ses enfants à ne point mentir et à considérer comme véritables richesses, la santé, l'indépendance et la paix du cœur. En outre, une page est consacrée à sa biographie accompagnée du célèbre portrait exécuté par Louis-Joseph Soulas. La première et la dernière page de couverture sont ornées d'un dessin non signé intitulé *Le labour en Périgord* et d'une photo du château d'Hautefort avec cette légende : « Château d'Hautefort (Auberoque d'après l'œuvre de Le Roy) ».

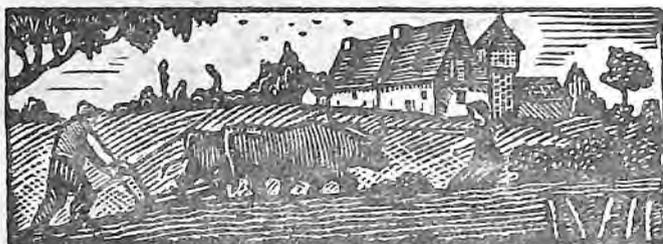
QUATRIÈME ANNÉE

N° 2

NOVEMBRE 1936

Les LECTURES de la JEUNESSE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Le labour en Périgord

Abonnement annuel : 10 francs

19 a, rue Francis-de-Pressensé Marseille

Compte chèques postaux :

Jean Angelini 434-78

Organe de l'enseignement selon la méthode Freinet, *La bibliothèque de travail* consacre entièrement à *Jacquou le Croquant* son reportage hebdomadaire du numéro 397 en date du 5 mars 1958. Sur 20 pages, des extraits choisis de l'œuvre, illustrés de bois gravés de Maurice Albe et de photographies de Jean Ribière, retracent son histoire. À la fin, quelques lignes incitent les enfants à lire, dans son intégralité, ce livre qui doit « certainement se trouver dans la bibliothèque de leur école ».



Illustration de Maurice Albe, extraite de *La bibliothèque de travail*, 5 mars 1958, p. 9.

En conclusion, une simple remarque suffit pour constater que les extraits, choisis par les concepteurs des manuels scolaires mentionnés, proviennent pratiquement tous des deux ouvrages majeurs d'Eugène Le Roy : *Le Moulin du Frau* et *Jacquou le Croquant*, et concernent les mêmes descriptions.

D'autre part, il ne faut pas s'étonner, ainsi que je le fus au tout début de mes découvertes, car l'homme et l'œuvre, sont souvent mentionnés dans les ouvrages spécialisés sur la vie au XIX^e siècle particulièrement en milieu rural. Pour cela, je ne donnerai comme exemple que *La vie intellectuelle en France, du XVI^e siècle à l'époque contemporaine* de Pierre Barrière, professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux, ouvrage de référence, destiné principalement aux universitaires, qui le cite au même titre que Balzac, George Sand et Erckmann-Chatrian.

Ouvrages cités

HARTMANN (Louis) (professeur au collège Sainte-Marie-de-Grand-Lebrun à Bordeaux), DUTREUILH (E.) (directeur de l'école supérieure Saint-Seurin à Bordeaux), CHÉREL (Albert)¹ (sous la dir. de) (professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux), *Cours de langue française : cours élémentaire classes de 9^e et 8^e*, Paris, éd. École et Collège, 1942 (illustrations D. Collasson).

BLÉD (Édouard et Odette), *Cours supérieur d'orthographe*, Paris, éd. Hachette, 1962.

GRELIÈRE (Paul) (directeur de cours complémentaire), *La Dordogne : géographie, histoire, préhistoire, tourisme*, 1946 (6^e édition), avec les préfaces des première, quatrième et sixième édition par MM. Roques, Flottes, et Davesne, inspecteurs d'Académie.

GUIRAL (Pierre), KNIEBIEHLER (Yvonne), MESLIAND (Claude), MOULINAS (René) *et al.*, *La société française, 1815-1914, vue par les romanciers*, Paris, éd. Armand Colin, coll. U2, 1969.

BARRIÈRE (Pierre) (professeur à la faculté de Lettres de Bordeaux), *La vie intellectuelle en France du XVI^e siècle à l'époque contemporaine*, Paris, éd. Albin Michel, coll. L'évolution de l'humanité, 1974.

ROGER (Gaston) (docteur ès Lettres, professeur à l'école normale d'instituteurs de la Seine), *Lectures sur les provinces de France : pour l'étude du milieu, classe de fin d'études, certificat d'études primaires, centre d'apprentissage*, Paris, éd. Armand Colin, 1953.

BARRET (P.) (inspecteur de l'enseignement primaire) et CLAVEAU (C.) (institutrice), *Le français à l'école primaire : méthode active, cours élémentaire et classes de 8^e et 9^e des lycées et collèges*, Tours, éd. Barcla, 1935 (illustrations de Pierre Rossi).

POMOT (Henri) (inspecteur général) et BESSEIGE (Henri) (inspecteur d'Académie), *Le français par le français, lecture expliquée, préparation méthodique à la composition française, classe de 6^e des lycées collèges classiques et modernes et cours complémentaires*, Guéret, éd. Presses du Massif Central, 1946.

DELANDRE (René), LOCQUENEUX (Aimé), QUELLAIS (Madeleine), *Le premier livre de Français, cours élémentaire 1^e année, classe de 10^e*, Paris, éd. Delagrave, 1960 (illustrations R. Bresson).

BRANGIER (Louis) et BALLEREAU (Émile), *Les textes vivants, choix de lectures à l'usage des classes du cours élémentaire deuxième année*, Paris, éd. S.U.D.E.L., Paris 1956.

GLAY (Émile)², *Recueil de textes pour l'étude du français, Cours moyen et supérieur*, Paris, Bibliothèque d'éducation, 1923.

Revues

Bibliothèque de travail, magazine hebdomadaire illustré, n^o 397, 5 mars 1958, gérant C. Freinet³, Cannes.

Les lectures de la jeunesse, revue mensuelle illustrée, quatrième année, n^o 2, novembre 1936, gérant F. Bernard, Marseille.

1. Albert Chérel est l'auteur de nombreux manuels scolaires, d'assimilés et de plusieurs biographies, notamment de Fénelon.

2. Figure marquante du syndicalisme enseignant, Émile Glay, auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, fut rapporteur, pour les manuels scolaires et l'enseignement de la paix, auprès de la ligue de l'enseignement, dont il sera plus tard le secrétaire général.

3. Célestin Freinet est le créateur d'une méthode pédagogique, fondée sur l'individualisation du travail de l'enfant, les activités d'éveil et d'expression artistique à l'école.

Eugène Le Roy à Jumilhac : *Le Moulin du Frau*

par Pierre ORTEGA

Le hasard des nominations dans l'administration des Contributions a amené Eugène Le Roy à Jumilhac-le-Grand, où il a séjourné et exercé ses fonctions entre 1872 et 1873. Il a habité une fort belle maison, au coin de la place du Château, maison qu'on peut toujours voir, et sur laquelle fut apposée une plaque commémorative lors de la Félibrée de 1933. C'est à Jumilhac que notre percepteur rencontra celle qui deviendra son épouse : la postière de la commune, descendante d'une vieille famille locale, les Peyronnet. Outre cet événement heureux, on peut penser, sans grande audace, que c'est aussi sur place qu'il trouva une partie de l'inspiration de son premier roman, Le Moulin du Frau ¹.

Un mariage jumilhacois

Il n'existe pas beaucoup d'informations précises sur le séjour d'Eugène Le Roy dans la commune, exceptée sa rencontre avec celle qui sera son épouse et avec qui il eut trois fils : Hubert-Yvon-Albert, Robert et Richard. Les historiens rapportent que Marie Peyronnet était postière à Jumilhac. Elle a dû abandonner

1. Les citations relevées dans cet ouvrage sont extraites de l'édition de 1992, éditions du Périgord Noir, Emmanuel Leymarie.

son métier au moment où ils décidèrent de vivre ensemble, avant leur mariage qui eut lieu à Jumilhac en 1877, car dans l'acte de mariage, il n'est pas fait mention du métier de l'épouse : « Marie Peyronnet, sans profession... »².

C'est en effet le 14 juin 1877 que Louis Crozetière, adjoint, mais aussi notaire, a célébré ce mariage. Le maire, Pierre Emile Prévost, maître de forge³, n'avait pas pu, ou voulu, présider cette cérémonie et avait donné « délégation spéciale » à son adjoint. Il est à noter qu'il n'y eut pas de mariage religieux à Jumilhac, ni ailleurs, semble-t-il. Est-ce la raison de l'absence du maire ? Est-ce du fait des opinions fermement républicaines, voire plus, du percepteur de Montignac ? N'oublions pas, qu'en ce temps là, la III^e République s'imposait



La perception à Jumilhac-le-Grand (photo P. Ortega).

avec peine en France et que la question de la restauration de la monarchie se posait encore. La cérémonie de mariage fut classique, comme en pareil cas. Les époux eurent comme témoins, pour la mariée, son frère Aubin Peyronnet (menuisier, 29 ans) et son cousin germain Antoine Peyronnet (négociant, 45 ans), tous deux demeurant à Jumilhac, et pour le marié, François Boyer

2. Extrait des registres d'état civil de Jumilhac-le-Grand, année 1877, au feuillet 15, et sous le numéro 15.

3. « de celle des Fénéries », selon l'expression des archives anciennes.

(marchand boucher, 24 ans), demeurant à Saint-Yrieix-la-Perche et Aubin Albert Charriéras (cordonnier) demeurant à Jumilhac. À l'issue de cette cérémonie, s'en déroula une autre, celle de la légitimation du premier enfant du couple : Hubert Yvon Albert, né à Toulouse le 27 octobre 1874 :

« Lesdits futurs époux nous ayant déclaré qu'il existe un enfant naturel, fils de leurs œuvres, que cet enfant n'a point été reconnu lors de sa naissance et qu'il a été présenté à l'officier de l'état civil de la commune de Toulouse sous les prénoms et noms de Hubert Yvon Laurent, qu'ils désirent le reconnaître pour leur enfant ; attendu qu'il n'est ni adultérin ni incestueux et qu'à cet effet ils nous le représentent, nous officier de l'état civil après avoir examiné cet enfant que nous attestons être du sexe masculin, avons déclaré que Hubert Yvon Laurent enfant naturel desdits futurs époux est légitimé, conformément aux dispositions de l'article 331 du Code Civil et que mention de la présente légitimation sera faite en marge de son acte de naissance en date à Toulouse du vingt sept octobre mil huit cent soixante quatorze avec sur expédition en due forme délivré le quatorze novembre mil huit cent soixante quatorze par Mr le maire de la ville de Toulouse ⁴ ».

Hubert-Yvon-Laurent figure, en effet, au registre des naissances de la commune de Toulouse, au numéro 2397, page 300, de l'année 1874. Il est dit :

« (Leroy rajouté après la légitimation)

Hubert Yvon Laurent

Né le 24 octobre 1874 à 10 heures du soir à Toulouse, déclaré le 27 octobre 1874 à 11 heures

Fils naturel de parents inconnus

Antoinette Claverie, sage-femme a fait la déclaration... ⁵ »

La note marginale signale la légitimation de ce premier enfant.

L'acte de mariage nous apprend également que le père d'Eugène Le Roy était décédé au moment du mariage, tout comme celui de Marie Peyronnet ; que la mère du marié, Modeste Louise Desbois, est qualifiée de « rentière », et qu'elle réside à Paris, 56, rue de Sèvres, 7^e arrondissement. Deux autres enfants naîtront dans le foyer Le Roy : Robert et Richard ⁶. Ce dernier mourra en 1915, pendant la première guerre mondiale. Ce mariage seulement civil a fait scandale et, outre les opinions résolument républicaines et égalitaires d'Eugène Le Roy, cela explique les sanctions administratives qu'eut à subir l'auteur de *Jacquou le Croquant*.

4. Registres d'état civil de Jumilhac-le-Grand. Cet acte est assez long, du fait de la légitimation de leur premier enfant.

5. Extrait des registres d'état civil de la ville de Toulouse.

6. Les trois fils du couple : Hubert Yvon Laurent (Toulouse 1874-1905) ; Pierre Théophile Robert (Montignac 1879-?) ; Victor Hélie Richard (Montignac 1881-1915).

1933 : la félibrée de Jumilhac rend hommage à *Ugèno Lou Rey* le dimanche 23 juillet

Jumilhac n'a pas oublié son célèbre perceuteur, comme en témoigne la félibrée de 1933, organisée par le Bournat du Périgord⁷. Cette vénérable association organise chaque année, depuis plus de cent ans, une fête, *la félibrée*, qui met en honneur, entre autres célébrations, un chantre de la culture occitane périgordine. Une première félibrée à Jumilhac avait célébré, en 1912, le troubadour Gausbert de Puycibot, natif de la commune voisine de Saint-Priest-les-Fougères. Vingt et un ans après, Jumilhac accueille de nouveau la félibrée. Cette fois, c'est *Eugèno Lou Rey*, Eugène Le Roy, qui sera le héros de la fête. Jumilhac a pardonné au perceuteur et ne s'est souvenu que de l'écrivain qui a puisé dans l'histoire de Jumilhac certains éléments qui apparaîtront dans *Le Moulin du Frau*. Le notaire René Cousinou est maire depuis 1919, le château a été classé monument historique⁸ et depuis 1928, il est de nouveau dans les mains des descendants d'Antoine Chapelle⁹. À la suite de la Grande Guerre, un début de réconciliation entre l'État et l'Église s'est opéré : pendant la félibrée, une messe solennelle sera célébrée, présidée par le curé Chassaing, au cours de laquelle le chanoine Tenant de La Tour, également descendant d'Antoine Chapelle, fit un prêche en un savant occitan, qui évita soigneusement de parler d'Eugène Le Roy. Ancien aumônier militaire, le chanoine évoqua fortement la dernière guerre et fit l'éloge des vertus françaises traditionnelles, telles la fidélité, le travail, la charité, la famille... tous thèmes en vogue dans ces années-là. Il s'en prit aussi aux ennemis de l'Église qui la voyaient déjà disparaître.

Selon la tradition, la commune qui reçoit la félibrée élit une « reine ». Cette année-là, ce fut Jeanne Peyronnet¹⁰ « délicieusement vêtue d'une robe d'un vert fané, recouverte de dentelles...¹¹ » La reine, c'est l'arrière petite-nièce de Marie Peyronnet, l'épouse d'Eugène Le Roy. Jeanne Peyronnet s'écria : « *Me carre, touparié, d'esse Reino de la félibrejado an fèten Ugèno Lou Rey, qu'en se maridant eici, s'aparentet à ma familho.* » : « Je me flatte, particulièrement, d'être la reine de la félibrée, tandis qu'on célèbre Eugène Le Roy qui en se

7. Issue du mouvement félibréen de Frédéric Mistral et de ses collègues, le Bournat du Périgord se veut une association de défense de la culture occitane et dans ce but a créé une manifestation annuelle, de commune en commune, qui est une fête populaire très courue.

8. Le château avait été menacé de destruction en 1912, à la suite des déboires de Louis Jean-Baptiste Say en Afrique du Nord, dont une conséquence avait été la mise en vente du château, de tout ce qu'il contenait et de la terre de Jumilhac.

9. En 1928, un descendant d'Antoine Chapelle a racheté la « demeure » de leurs ancêtres. Il s'agit du comte Odet de Jumilhac de la branche cadette. Il deviendra marquis de Jumilhac à la mort de son cousin Armand, également duc de Richelieu, de la branche aînée, mort sans postérité.

10. Aujourd'hui décédée. Son nom d'épouse était Jeanne Mézi.

11. *Lou Bournat*, dans différents numéros, dont celui d'août-septembre 1933, t. XII, 4^e livraison.

mariant ici, s'apparenta à ma famille. » Elle évoqua aussi la femme la plus célèbre de la commune, « *la gento falairo* », la gentille fileuse ¹².

Géraud Lavergne, vice-président du Bournat ¹³ prit la parole et fit l'éloge d'Eugène Le Roy. L'orateur évoque rapidement l'histoire et la carrière civile et littéraire du héros du jour, spécialement ses deux romans les plus connus, *Le Moulin du Frau* et *Jacquou le Croquant*. Dans son discours, Géraud Lavergne cite une histoire des plus bizarres, celle du *piaoux-piaoux*, que Eugène Le Roy rapporte dans son premier roman. En somme, une belle fête, fidèle à la tradition.

Le Moulin du Frau

C'est la première œuvre d'importance d'Eugène Le Roy, même s'il s'était essayé auparavant à la poésie et avait publié nombre d'articles dans *Le Réveil de la Dordogne*. *Le Moulin du Frau*, publié d'abord en feuilleton dans *L'Avenir de la Dordogne* ¹⁴, à partir de 1888, connaîtra une première édition complète, en 1895, chez Dreyfous et Dalsace, enfin en 1905 chez Fasquelle, l'éditeur parisien. Cette dernière édition est moins patoisante que les précédentes ¹⁵. L'œuvre est préfacée par Alcide Dusolier (1836-1918) qui fut tout à la fois critique littéraire, ainsi qu'il le rappelle lui-même, et plusieurs fois élu, comme député et sénateur de Nontron. Il fut également secrétaire de Giuseppe Garibaldi en 1870, ce qui n'est sans doute pas un moindre titre de gloire aux yeux d'Eugène Le Roy. Dans cette préface ¹⁶, Alcide Dusolier s'enthousiasme de ce roman affirmant que l'auteur présente « le Périgord comme il est et les Périgourdins comme ils sont, voilà tout » ; et encore : « Nos paysages ont trouvé leur peintre... les coutumes, les travaux et les fêtes de nos campagnes, un conteur qui ne sera pas égalé ». Dusolier aborde, avec brio, dans sa présentation, les thèmes principaux du *Moulin du Frau* : le pays de Périgord, les hommes de Dordogne mais aussi la contestation politique. C'est Alcide Dusolier qui présenta et reçut Eugène Le Roy au Bournat du Périgord.

Le fil conducteur du roman sera l'histoire d'Hélie Nogaret, le meunier, que nous rencontrons, au début, à Périgueux, au sortir de l'adolescence et que nous accompagnerons jusqu'au seuil de la vieillesse, soit de 1844 à 1890. Comme Hélie Nogaret avait seize ans en 1844, il était donc né en 1828, sous le

12. Lou Bournat, *op. cit.*

13. Géraud (Camille Lucien Léon) Lavergne (1884-1965) fut archiviste en chef de la Dordogne et également secrétaire général de la SHAP.

14. Ce fut le premier journal républicain de Dordogne, dont le premier numéro parut le 18 octobre 1776.

15. LAGOSTE (Francis), *Eugène Le Roy Périgourdin*, Bordeaux, éd. Presses universitaires de Bordeaux, 1985, p. 259.

16. Datée de Paris, le 12 décembre 1894.

règne de Charles X. Il nous mènera des bureaux de la préfecture de Périgueux jusqu'au moulin du Frau où se déroulera l'essentiel du roman.

Mais où situer le moulin du Frau ?

« Et où est-ce le Frau ?

Au-delà de Coulaures, à une heure de chemin ¹⁷ »

La réponse à la question du rebouteux Labrugère n'est pas satisfaisante, parce qu'imprécise. Il n'y a guère de lieux du nom de *Moulin du Frau* en Dordogne si l'on s'en tient aux renseignements fournis par l'IGN ¹⁸, si ce n'est à Jumilhac. Un des « villages ¹⁹ » de cette commune se nomme justement le « Moulin du Frau ²⁰ », à la limite de Saint-Priest-les-Fougères sur le ruisseau du Périgord ²¹, anciennement connu sous le nom de ruisseau des Fénières ²². Il en subsiste de nos jours une petiteasure, plus ou moins ruinée, qui, au vu du cadastre a dû être une partie de ce moulin. Le Frau, un mot qui vient du latin *fraus* - *fraudis*, la fraude et qui par extension, en occitan, désigne une terre inculte ²³. Sauf erreur, s'il n'y a qu'un « moulin du Frau » en Dordogne, on trouvera sous une forme légèrement différente des « Fraux » ou « les Fraux », à La Bachellerie, Cazoulès, Peyrillac-et-Millac et Saint-Martin-de-Fressengeas. De là à en conclure que le fameux *Moulin du Frau* est celui de Jumilhac, il y a un fossé qu'il ne faut pas forcément franchir, quand bien même cela flatterait l'orgueil de la commune.

En suivant le cheminement d'Hélie Nogaret et de son oncle Sicaire, nous sommes conduits inévitablement dans la vallée de l'Isle. Eugène Le Roy a pu trouver à Jumilhac le nom qui forme le titre de son roman, d'autant que l'on pourra se convaincre qu'il a bien connu cette commune, par le nombre d'allusions qu'il fait tant à son histoire qu'à son actualité. Notre auteur s'est inspiré de moulins qui sont plus bas, sur l'Isle, tels que ceux de Chambon.

17. Edition citée, p. 212, c'est la question que le rebouteux Labrugère pose à Hélie Nogaret.

18. Ces relevés des toponymes effectués par l'Institut Géographique National (IGN) sont généralement exacts, mais pas forcément exhaustifs. Ils sont cependant une bonne base pour les recherches. Autre source, concordante : INSEE (Direction régionale Limoges, Corrèze, Creuse, Dordogne, Indre et Haute Vienne), *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits habités de la Dordogne*, 1954. Le *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne* du vicomte de Gourgues n'est pas plus explicite sur ce sujet.

19. C'est par ce mot que ces lieux, ailleurs nommés hameaux ou lieux-dits, sont désignés dans les textes d'archives. Nous resterons fidèles à ces textes anciens.

20. Frau, Fraud, Fraux, selon les périodes et les humeurs des secrétaires des temps jadis ou de leurs connaissances en orthographe.

21. Voir plan cadastral de Jumilhac, de 1834, archives de la municipalité.

22. Du nom d'une très ancienne forge sur l'étang de ce nom.

23. LAVALADE (Yves), *Dictionnaire topographique de la Haute-Vienne*, Saint-Paul, éd. Lucien Saunoy, 2000, p. 262.



*La mesure au lieu-dit Le Moulin du Frau à Jumilhac-le-Grand
(photo P. Ortega).*

Taboury et Leymonie, entre Cognac et Coulaures, pour « créer » le moulin du Frau : il aura fait, en quelque sorte, une synthèse des observations qu'il a pu faire au cours de ses randonnées professionnelles.

Le Moulin du Frau : un manifeste politique ?

De la Monarchie de Juillet à la III^e République, en passant par le Second Empire, en Périgord, tel pourrait être le sous-titre de ce roman. L'auteur a synthétisé ici une bonne partie de son expérience, humaine, mais aussi citoyenne. Tout au long de ce roman, on retrouve l'écho de ce qu'il a pu observer tout au long de sa carrière dans l'administration des Contributions. Derrière une volonté de se couler dans le moule des félibres chers à Frédéric Mistral, entre autres, notre auteur va tracer un panorama de ce qu'il a pu constater un peu partout, dans ces campagnes, en un temps où l'on hésitait entre la conservation des traditions et les innovations techniques. Passer de la stabilité, voire l'immobilisme des populations, sortant, avec peine, des siècles d'une économie autarcique, pour accéder à une civilisation du progrès et de la technique, tel était le dilemme de ce temps. Un temps qui a hésité aussi sur la forme de son gouvernement, passant du Roi Citoyen à la II^e République.

confisquée par le neveu de Napoléon, puis de nouveau à la III^e République, en traversant la commotion de la Commune de Paris, très brièvement évoquée. Il n'est pas exagéré de penser que ce roman puisse être un triple manifeste : politique, social et humain.

Manifeste politique

En effet l'ouvrage est rempli d'allusions aux différents régimes durant lesquels se déroule son action. Pour s'en convaincre, quelques extraits :

« La nouvelle loi du trois de ce mois. Dorénavant on ne pourra plus chasser qu'à certaines époques, et il faudra un permis qui coûtera vingt-cinq francs.

Une propre loi ! s'écria mon oncle. Ah, ça, ce vieux farceur de Philippe ²⁴ a donc encore besoin d'argent pour doter quelqu'un de ses enfants ? »

1848 : la proclamation de la Seconde République : « J'avais comme les autres déserté le bureau, et je me trouvais là, lorsqu'arriva la proclamation de la République. C'est une chose que je n'oublierai jamais, quand je vivrai cent ans... Un monsieur, je ne sais plus qui c'était, vint sur la porte et lut une dépêche. Peu l'entendaient, mais tous comprirent. Un grandissime et long cri de : Vive la République, monta de cette foule immense... ²⁵ »

Ou encore : « M. Silain était là... Il approuvait beaucoup ceux qui avaient chassé l'usurpateur, comme il disait, et il ajoutait que la République valait bien mieux que Philippe : plus tard il les mit dans le même sac ²⁶ ».

Puis : « En ce temps-là, sur la fin de l'année 1848, on commençait à parler de l'élection du président de la République, et nous connûmes que Louis-Napoléon serait nommé grandement... ²⁷ ».

1870 : « L'armée a été écrasée à Sedan ; tout ce qui n'est pas mort est pris ; Mac-Mahon est blessé, l'Empereur est prisonnier, et la République est proclamée à Paris... ²⁸ ».

1873, à Périgueux : « C'est cette année-là qu'on planta la statue de Daumesnil à Périgueux... Ce fut un des premiers jours du réveil du pays... ²⁹ ».

« Aujourd'hui, après avoir passé par les étamines de l'ordre moral, et s'être tirée heureusement des coupe-gorge monarchistes, la République est sauvée : c'est beaucoup pour ceux qui ont vu les tristes temps de Charles X, de Louis-Philippe et de Bonaparte, mais ce n'est pas tout ³⁰ ».

24. Il s'agit de Louis-Philippe, on l'aura compris. *Le Moulin du Frau*, chapitre I.

25. *op. cit.*, p. 118.

26. Cette fois-ci, il s'agit de la Seconde République. *op. cit.*, chapitre III.

27. *op. cit.*, chapitre IV.

28. *op. cit.*, chapitre VIII.

29. *op. cit.*, chapitre IX.

30. *op. cit.*, chapitre XI.

Il ne faut surtout pas omettre le très long discours prononcé par le maire Fournier ³¹ sur la tombe de Sicaire Nogaret, l'oncle d'Hélie, meunier du Frau. Rappelant la vie du défunt, le maire souligne sa ferme fidélité à la République, à travers les aléas de l'Histoire. Une fidélité qui valut au vieux meunier du Frau une arrestation aux débuts du Second Empire suivie d'une incarcération à Périgueux. Et de citer le dernier vœu de l'oncle Sicaire, mourir au son de la *Marseillaise*. Derrière le prétexte, Eugène Le Roy en profite pour faire, en quelque sorte par avance, son testament politique, un acte de foi dans la République, qui fut, pour la 3^e du nom proclamée le 4 septembre 1870, à la suite du désastre de Sedan et ne maintint qu'à une voix de majorité ³².

Le panthéon d'Eugène Le Roy

Notre homme, au passage, à l'occasion d'un plantureux déjeuner à Excideuil, à l'Hôtel de Provence, « c'était là que descendait le maréchal Bugeaud ³³ », nous livre une longue liste de ses « vedettes » périgourdines : « Qu'on me montre dans la génération d'à présent, sans dire du mal de personne, et sans remonter bien haut, beaucoup de vrais Périgordins en tous genres, illustres, célèbres, ou simplement connus... ³⁴ ». Et de citer une vingtaine de noms qu'il est piquant de tenter d'identifier, à l'aide du *Dictionnaire biographique* de Guy Penaud ³⁵.

Desmarty : est-ce le capitaine de marine de Bergerac (1744-1794) ?

Sirey : sans doute le prêtre jureur, de Sarlat, a participé à l'élection de l'évêque constitutionnel Pierre Pontard (1762-1845).

Daumesnil : le fameux général, de Périgueux, « un brave à trois poils », selon l'expression du comte de Rochechouart ³⁶.

Beaupuy : là il y aurait plusieurs candidats, mais on peut penser au général républicain Michel de Beaupuy, général de la Révolution, de Saint-Médard-de-Mussidan (1755-1795).

Lamarque : autre célèbre général républicain et homme politique, de Ménéstérol (1753-1839).

31. Gendre d'Hélie Nogaret, époux de sa fille Nancette. *Le Moulin du Frau*, op. cit., p. 495 à 498.

32. 1875 : par 353 voix contre 352 en première lecture (413 contre 248, en seconde lecture), l'assemblée adoptait l'amendement Wallon qui instituait la République, la III^e, qui allait durer jusqu'en 1940.

33. *Le Moulin...*, p. 339.

34. *Le Moulin...*, p. 341.

35. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999. L'ensemble des renseignements biographiques est tiré de cet ouvrage.

36. ROCHECHOUART (Louis Victor Léon, général comte de), *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Paris, Librairie Plon, 1933, p. 466.

Alary : soldat au courage légendaire, né à Mussidan (1777-1819).

Bouquier : peintre et conventionnel, né à Terrasson (1739-1810).

Elie Lacoste : de Montignac, médecin et élu de la Dordogne à l'Assemblée législative, puis à la Convention (1745-1806).

Roux-Fazillac : en réalité Roux de Fazillac, originaire d'Excideuil, élu administrateur de la Dordogne (1790), créateur des comités de Salut Public et qui eut une intense activité durant les premières années de la Révolution (1746-1833).

Jacques (de) Malleville : l'un des hommes célèbres de Domme, et dont une des gloires fut d'avoir participé à l'élaboration du Code Civil (1741-1824).

Morand : il y a également plusieurs possibilités, mais l'une d'elles pourrait bien être ce Joseph Morand de Saint-Etienne-de-Puycorbier, plusieurs fois membre de la Garde nationale, commissaire du district de Mussidan, gouverneur de la Corse... (1757-1813).

Fournier-Sarlovèze François, baron, puis comte. De Sarlat. Un opposant à Napoléon dont il contestait le pouvoir personnel. Un des brillants officiers généraux de l'époque consulaire et impériale (1773-1827).

Mérlhou : le fondateur de la Société des Amis de la Liberté de la presse, avocat des quatre sergents de La Rochelle ; né à Montignac (1788-1856).

Briffault : homme de lettres et journaliste. Si celui que cite Eugène Le Roy est ce personnage (Eugène Victor), né à Périgueux, il fait tâche dans cette galerie de portraits, car il était plutôt du bord opposé à notre auteur.

Bugeaud : il s'agit du très célèbre maréchal de France, né à Limoges, mais plusieurs fois député d'Excideuil, célèbre pour avoir été mis en demi-solde sous la Restauration et pour avoir créé, à Lanouaille, les comices agricoles, en 1824. Sans oublier la conquête de l'Algérie (1784-1849).

Sauveroché : il doit être question de Joseph Front, qui, entre autres, fut ordonné prêtre par l'évêque Pontard et curé élu de Sourzac (1768-1854). À moins qu'il ne s'agisse de Léonce (Louis François) (1803-1858), poète (en français et en occitan), franc-maçon, qui connut une brillante carrière dans l'enseignement, jusqu'à être proviseur du lycée Napoléon (aujourd'hui Henri IV) à Paris.

Lachambaudie : est-ce le père, volontaire des armées de la République (la 1^{re}) ou son fils Pierre le poète mais aussi le rédacteur en chef du *Charivari*. De Montignac (1806-1872).

Morteyrol : probablement Jean-Baptiste Morteyrol-Soulélie, de Saint-Médard-d'Excideuil, ayant subi le même sort que Bugeaud après Waterloo, mais aussi « poète patoisant », selon l'expression de Guy Penaud (1776-1854).

Lambert, de Sarlat qui a écrit *Lous dou douzils*. Peu connu, vivait au XIX^e siècle et son ouvrage cité par Le Roy a paru en 1884.

Une liste éloquente, sans oublier Voltaire, Diderot, Rousseau, qui vaut, à elle seule, un manifeste républicain³⁷. Mis à part un personnage, ceux que cite Eugène Le Roy sont marqués par une forte appartenance aux idées républicaines, idées qui étaient plus ou moins remises en question au moment de la parution de son roman. Les années 1880-1890 furent, on le sait, celles où la République et la démocratie luttèrent pour s'imposer dans le paysage politique, non sans mal. On se rappelle les tentatives de restauration de la monarchie, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon ou les aventures du général Boulanger, pour ne citer que quelques exemples, sans négliger l'instabilité des ministères qui tombent les uns après les autres.

Manifeste social

La vie de la société périgorde traverse toute cette œuvre foisonnante. Les fêtes, la religion, les classes sociales.

La Saint-Mémoire

Le roman commence à Périgueux, à l'occasion de la fameuse fête de la Saint-Mémoire. En 1844, Eugène Le Roy nous entraîne dans une folle promenade à travers Périgueux en fête. C'est l'occasion de découvrir le chef-lieu de la Dordogne, un jour de fête. On y boira beaucoup, et pas uniquement de la limonade. « Mon oncle acheta trois ou quatre bagues de la Saint-Mémoire en perles de couleurs variées...³⁸ ». Cette fête de la Saint-Mémoire, qui se célébrait le 26 mai a revêtu, pendant une bonne partie du XIX^e siècle, une grande importance, comme en témoignent ces quelques citations de *L'Écho de Vésone*³⁹ :

« Ces solennités s'ouvrent sous l'invocation d'un saint qui garantit la bonne foi des marchands [...] Je prie nos théologiens de m'apprendre si Mémoire, patron de la foire du 26 mai est saint ou sainte ;

Car sans peine aux esprits hasardeux

L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux

[...] De la Clautre j'étais parvenu, non sans peine, à l'extrémité de la rue Taillefer : autour de moi de jeunes paysannes offraient, en les agitant, des chapeaux de paille indigène ; [...] la foire était tout entière sur la petite place du Triangle⁴⁰ [...] La cornemuse, au son monotone, animait une danse de

37. Il n'est question ici que d'un essai de lecture de cette liste.

38. *Le Moulin...* p. 33.

39. *L'Écho de Vésone*, semi quotidien (aux débuts) qui a commencé sa parution en 1828.

40. Actuellement place Bugeaud. Sur cette place, de forme triangulaire, d'où son nom, se tenait justement cette foire de la Saint-Mémoire.

paysans, qui avaient quitté de beaux gazons pour une allée humide ⁴¹. » Les bagues qu'on vendait durant cette foire, donnaient à ceux qui les arboraient l'occasion d'allusions politiques : « Voici revenir le 26 mai, et avec cette époque l'usage des achats et des cadeaux de bagues Saint-Mémoire, en vigueur dans tout le département [...] Bornons-nous donc à cette collection ; aussi bien là bien plus qu'ailleurs, trouvons-nous l'élégance et la variété réunies aux noms les plus ingénieux.

Les bagues nationales, les bagues de juillet et des barricades, rappellent à nos cœurs français la guerre des trois jours, cet événement, non moins grand en lui-même que peu fructueux dans ses résultats, si riche toutefois en souvenirs et en espérances.

Les bagues dona Maria ⁴² reportent la pensée sur la terre d'exil où languit cette jeune reine malheureuse et proscrite, qui, en dépit de sa légitimité, excite tant d'intérêt.

Enfin, les prodiges que vient d'enfanter l'héroïsme de tout un peuple qui veut mourir ou être libre se pressent en foule dans notre esprit, à la vue des bagues polonaises et varsoviennes ⁴³. Une fête, au moins à cette époque-là, qui n'était pas neutre, comme on peut le constater.

La religion

Visiblement une des préoccupations de notre auteur, car elle revient souvent dans le cours du récit. Certaines fois de manière anecdotique, comme cette remarque sur la localisation des prénoms donnés aux enfants : « il faut que tu saches qu'à Brantôme ils s'appellent Sicaire, en l'honneur de leur saint, comme à Jumilhac, ils s'appellent tous Aubin ; en Limousin, tous Léonard ou Martial ; et du côté de Marseille, tous Marius, principalement les perruquiers... ». C'est la carrière professionnelle de percepteur qui se découvre à travers ces quelques notations.

Mais au moins à propos du mariage d'Hélie Nogaret, le héros du roman, la question du mariage religieux va se poser. À cette époque, il fallait, aux termes des règles ecclésiastiques, que les futurs se confessent avant la célébration. Hélie Nogaret se refuse à se plier à cette règle. L'auteur va trouver un subterfuge pour éviter ce passage obligé, ce qui permettra le mariage à l'église, comme on disait. À travers cet épisode, on voit percer la problématique d'Eugène Le Roy concernant la religion, et sans doute l'explication de son non

41. *L'Écho de Vésone*, 6 juin 1828 (collection SHAP).

42. Il s'agit vraisemblablement de Dona Maria II, reine de Portugal, (1819-1853). Elle fut contrainte à l'exil de son pays en 1828, par don Miguel, son oncle, qui se fit proclamer roi cette année-là, à sa place.

43. *L'Écho de Vésone*, 25 mai 1831 (collection SHAP). Chaque année, ou presque, le compte-rendu de cette fête revenait tels les *marronniers* de la presse de nos jours.

mariage religieux ⁴⁴. Il y aurait plus encore à découvrir dans *Le Moulin*, mais le lecteur pourra aisément continuer cette recherche. On trouvera aussi quelques remarques sur les restaurations de la cathédrale Saint Front ⁴⁵.

Entre religion et superstition

Les contes de Gustou, le fidèle serviteur (associé ?) du meunier Sicaire, animaient les soirées pendant lesquelles on énoisait ⁴⁶. Gustou nous entraîne dans la folle cohorte des *Lébérous*, de la *Mandragoro*, de la *Biche Blanche*, de la *Chasse Volante*, des *Bugadières*, de la *Dame Blanche* et du *Chaoucho-Vieillou* ⁴⁷. Une évocation de toutes les croyances populaires de ces époques pas si éloignées de nous.

Société et justice

Héritier de l'utopie ⁴⁸ de la Révolution, Eugène Le Roy croyait beaucoup à l'égalité entre les hommes. Un exemple parmi tant d'autres, celui des métayers du hobereau local, Silain de Puygolfier ⁴⁹ : « Vous savez, notre Monsieur, qu'il n'y a plus d'esclaves ! même les nègres sont hommes, aujourd'hui ! », s'écrie le frère du métayer de Puygolfier, que le maître venait brutalement de remercier, sur une querelle « de rien », à ce qu'assure le narrateur.

On trouve ⁵⁰, au détour du récit de la venue du tailleur d'habits ambulants Lajarthe, quelques affirmations telles : « D'ailleurs, ce n'est pas de la charité qu'il nous faut, c'est de la justice : » ou « Il ne doit plus y avoir de maître pour les travailleurs de terre, ni de patrons pour les ouvriers... ». L'auteur corrige sa pensée un peu plus bas en affirmant : « C'est des idées comme ça, qui faisaient que le curé Pinot appelait Lajarthe : révolutionnaire, communiste, car on parlait beaucoup de communistes alors. Mais lui [Lajarthe] s'en moquait, et disait qu'il n'était pas communiste, ne voulant pas renoncer à sa liberté... »

Ici encore, il suffit d'ouvrir *Le Moulin du Frau* pour y trouver nombre des idées que professait le percepteur de Tocane-Saint-Apre, Jumilhac, Montignac et l'explication des difficultés qu'il a rencontrées tout au long de son existence.

L'auteur du *Moulin du Frau* donne aussi son sentiment sur la peine de mort et sur les exécutions publiques ⁵¹.

44. *Le Moulin...*, p. 147 et 244-249.

45. *Le Moulin...*, p. 111.

46. Soirées au cours desquelles on cassait les noix.

47. *Le Moulin...*, p. 171-185. Le dernier cité, très cher à mon ami Daniel Chavaroche.

48. Utopie, car ce fut seulement un rêve, comme en témoigne abondamment l'histoire du XIX^e siècle.

49. *Le Moulin...*, p. 272-273.

50. *Le Moulin...*, p. 132, 135.

51. *Le Moulin...*, p. 116.

La fonction publique

Notre percepteur dresse un tableau peu flatteur de sa vie dans l'administration. Prudence ou esquive, Eugène Le Roy ne parle pas de celle des finances, mais il nous entraîne à la préfecture de la Dordogne, celle des années 1845 à 1850, plus ou moins. M. Masfrangeas, un ami du défunt père du héros du roman, Hélié Nogaret, propose à ce jeune homme de seize ans, au début du récit, de favoriser son admission dans la fonction publique. Il est, en effet, chef de service à la préfecture. Ce qui fut dit fut fait. Hélié intégra un bureau où l'accueil fut quelque peu difficile. On assiste au bizutage du nouveau qu'on envoie chercher « la boîte à guillemets » autre variante de la célèbre clef des champs ; on admire dans les bureaux de la préfecture « un vieux qui avait des manches de cotonnade noire par-dessus celles de son paletot » ; mais surtout on apprend par la parole de deux jeunes gens « que la préfecture était une sale boîte où il n'y avait rien à espérer pour un jeune homme », ce qui en dit long sur l'opinion de l'écrivain sur la fonction publique de l'époque⁵². Philosophiquement, le jeune Hélié se résigne à y travailler, du moins jusqu'à la mort de sa mère. Une mort qui le délivre et lui permet de retourner à son cher moulin du Frau, sous la houlette de son oncle et mentor Sicaire Nogaret.

Manifeste humain

Nous aborderons, brièvement, un autre aspect de cette œuvre : une sorte de reportage sur les hommes de cette époque, les souvenirs d'histoire, locale ou nationale, les mœurs du temps. Ce ne peut être que le résultat des observations qu'Eugène Le Roy a pu faire tout au long de ses pérégrinations administratives.

Citons-en quelques-uns :

Les souvenirs de Jumilhac

Ils sont nombreux : Antoine Chapelle⁵³, ou plus inattendu, le dernier prieur de la Faye, dom Antier (André Entier) assassiné à la Peyzie (Saint-Paul-la-Roche)⁵⁴ ; surtout une remarquable évocation du passé sidérurgique du canton de Jumilhac, où l'on sent presque la chaleur des hauts fourneaux, le souffle qui ravive la combustion du charbon de bois⁵⁵ ; mais aussi ce curieux, sinon répugnant, commerce de cheveux de femmes achetés à vil prix sur la

52. *Le Moulin...*, chapitre II, p. 106-122.

53. *Le Moulin...*, p. 131, 132.

54. ORTEGA (Pierre), *Jumilhac le Grand, au fil du temps*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1999, p. 79-80.

55. *Le Moulin...*, p. 239-240.

foire de Jumilhac : « C'est un foutu vilain maquignonnage, allons-nous en ⁵⁶ », s'écrie Hélié Nogaret, notre héros.

Le loup

Nos contemporains ont oublié cette peur ancestrale (justifiée ou non, qui sait ?) des anciens concernant le loup. Ce fameux prédateur était bel et bien présent dans cette fin du XIX^e siècle. Cette peur était soigneusement entretenue pas nombre de récits plus ou moins exagérés de rencontres des hommes avec *lupus canis* ; une de ces rencontres est rapportée dans *Le Moulin du Frau*, même si l'auteur tente de relativiser le danger encouru.

Le piéton communal

Il s'agit du souvenir d'une institution disparue avec le développement des postes et télégrammes et téléphones. Ce piéton était chargé d'acheminer le courrier officiel depuis la préfecture, la sous-préfecture, voire des relais plus proches, vers les municipalités concernées. Visiblement celui du *Moulin* menait joyeuse vie et s'encourageait grandement au passage des maisons ⁵⁷.

Rebouteux et sorciers

Deux épisodes remarquables, celui du rebouteux et celui du sorcier (guérisseur ?).

Pour le premier, on assiste à une manipulation afin de remettre en place un membre démis par une chute, et c'est Labrugère qu'on est allé quérir au-delà de Rouffignac. Nous assistons à la remise en place de l'épaule de Gustou, le serviteur. Qu'en penseraient nos modernes kinésithérapeutes ? Au passage Labrugère raconte à Hélié Nogaret qu'il se revendique des seigneurs d'Hautefort ⁵⁸.

C'est une scène plus ahurissante qui nous est contée un peu plus bas. Le même Gustou est atteint d'une grave maladie et l'on ne semble pas trouver de remèdes, pas plus qu'on ne veut consulter le médecin, M. Farget. Gustou réclame l'assistance du sorcier de Prémilhac ⁵⁹. Le lecteur se reportera au texte lui-même, toujours est-il que pour guérir de douleurs rhumatismales, il est possible d'aller se chauffer dans un four ! Mais Gustou ne profita pas longtemps de sa guérison spectaculaire.

56. *Le Moulin...*, p. 349-350.

57. *Le Moulin...*, p. 230-233.

58. *Le Moulin...*, p. 213.

59. *Le Moulin...*, p. 420-422. Prémilhac, un des villages de Saint-Sulpice-d'Excideuil.

En conclusion

Il y aurait encore beaucoup à relever dans ce récit touffu, ne serait-ce que le vocabulaire utilisé, empreint d'occitan. Ce texte peut constituer une source de connaissances sur la vie des Périgordins de la fin du XIX^e siècle. Une vie plus rurale qu'urbaine... Il est vrai qu'Eugène Le Roy, ou plutôt son héros Hélié Nogaret, fait une digression importante sur la ville et ses dangers, actuels et futurs. On évoque à plusieurs reprises la vigne et on boit de fameux coups, en de très nombreuses occasions : fête de la Saint-Mémoire, mariages, accueil au moulin. Il sera également question du phylloxéra qui dévasta les vignes, à la fin du XIX^e siècle. Il aurait également fallu s'arrêter sur les affrontements sociaux, les réminiscences d'Ancien Régime, les relations avec les hobereaux de province...

Cette œuvre restera un document indispensable pour qui voudrait se faire une idée, partielle il est vrai, d'un monde périgordin qui n'a pas totalement disparu de nos jours.

P. O.

*Bien sympathique hommage
de l'auteur à Monsieur Louis
Debidour.*

Eugène Le Roy

9 septembre 1901

1^{er}

MOULIN DU FRAÛ

*Envoi d'Eugène Le Roy à Louis Debidour. Peut-être s'agit-il
d'Élie-Louis-Marie-Marc-Antoine dit Antonin Debidour (Nortron 1847-Paris 1917),
historien, franc-maçon et cousin d'Alcide Dusolier.*

La brodeuse du Bournat

par Pierre POMMARÈDE

Récemment l'une de nos collègues est venue m'apporter une série de photographies réalisée par son grand-père Garrigue, photographe à Périgueux. Parmi les clichés qui intéressent le Périgord (le maraîcher de Saint-Georges, le mendiant de la cathédrale, l'Angelus de Champcevinel)¹ j'ai privilégié la photographie d'une très vieille dame, dont les activités rejoignent le centenaire de la mort d'Eugène Le Roy.

Le *Bottin Mondain* de cette année 1907² la présente comme la comtesse douairière de Mirandol, habitant 9, rue Gambetta à Périgueux. C'était l'arrière-grand-mère de notre collègue le colonel de Chasteignier³.

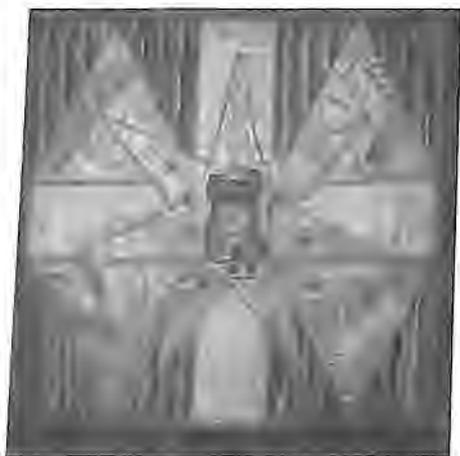
Madame de Mirandol était célèbre dans le département et la ville par sa qualité de brodeuse. Elle avait réalisé une bannière – qui existe toujours – pour la Société d'horticulture et la Chorale Saint-Silain⁴ et participait à l'œuvre diocésaine des *Tabernacles*⁵.



La comtesse de Mirandol brodant le guidon du Bournat.

1. Je remercie Madame Heinguez-Garrigue de sa communication.
2. Bordeaux, impr. Fêret, 1907, p. 149.
3. Née à Poitiers, Anne-Marie-Élise de La Faye, fille d'Alexandre-Arnaud marquis de La Faye et de Louise de Mauvise et veuve du comte Gustave de Mirandol.
4. Aujourd'hui perdue.
5. Fondée pour venir en aide aux églises démunies d'ornements liturgiques.

Pour la félibrée de Mareuil (1903) l'idée vint à des bournatiers de demander à Madame de Mirandol un *guidon* – petit étendard – qui serait déployé pour la première fois à cette félibrée⁶. Cette petite bannière évoquait l'ancien et glorieux régiment de Périgord⁷ ; croix blanche avec carrés jaunes, bandes rouges, jaunes et vertes alternées. À ces souvenirs anciens l'école félibréenne avait fait ajouter (article 27 des statuts) une « étoile d'argent à sept rais » en souvenir de sainte Estelle, et la ruche du bournat. Un message en langue d'oc fut envoyé à l'artiste par R. Benoît pour son « dropèlou couquet » du Bournat « joueinissou ». Madame de Mirandol répondit en langue notre de la même manière, souhaitant « que ce petit étendard éclaire les chemins et les routes de ceux qui le porteront ».



Le guidon du Bournat, 1903 (coll. Bournat).

On sait ce qu'il advint au guidon bournatier. Comment, le jour de la Félibrée, le 20 septembre 1903, après un sermon prononcé du haut de la chaire historique⁸ de Mareuil-sur-Belle par le curé-doyen, l'abbé prieur bénit le *guidon*, et envoya à la brodeuse un télégramme en occitan dont le texte a été conservé⁹. L'on sait le mécontentement, l'irritation, la colère et la démission de membres du Bournat à l'issue de cette cérémonie, parmi lesquels Eugène Le Roy, Charles Durand et le journaliste catholique Eugène Roux. L'affaire a été contée par Marcel Secondat¹⁰ et la polémique souvent passionnée et acerbe par Chantal Gibert¹¹ pour les quatre-vingts ans du Bournat.

Il m'a semblé qu'en ce centenaire on pouvait évoquer la brodeuse du Bournat ; celle qui mourut le 9 février 1924 dans son hôtel de la rue Gambetta après avoir émis le souhait d'être enterrée avec le dé (en or), celui qui avait fait courir dans le satin, des broderies de laine et de soie.

P.P.

6. L'article précise que le Bournat fut fondé le 10 novembre 1901, *Lo Bournat dau Perigord*, juillet 1903, p. 80-81.

7. Il s'était couvert de gloire à Dantzig (1734) et à l'affaire de Plaisance (1746).

8. Pommarède (Pierre), *Le Périgord des églises oubliées*, tome 3, Pilote 24 éd., p. 54.

9. « Lou retzen de Monory a fuetà l'aygo sur lou piti drapelou. Ounour e grammarcei a l'atbelna ko frobelho diviñomen » (Le curé de Mareuil a jeté de l'eau bénite sur le petit drapeau. Honneur et grand merci à l'abeille qui travaille divinement)

10. Eugène Le Roy *connu et méconnu, sa vie – son temps – son œuvre*, éd. du Périgord Noir, E. Leymarie, p. 609-622.

11. *Sud Ouest*, septembre 1981.

Les Hautefort Labrugère : de Barre au Moulin du Frau

par Philippe ROUGIER

*Ces Labrugère dont le nom est dans le pays couramment
employé comme synonyme de « rebouteur »
G.B. ¹*

Le Moulin du Frau a d'abord été publié sous forme de feuilleton dans *L'Avenir de la Dordogne* en 1891. Le 15 mai, en lisant l'épisode ² où Gustou, le garçon meunier, s'est démis l'épaule et déclare : « Il y a devers Rouffignac un homme qui m'aura arrangé le bras dans trois minutes, c'est Labrugère. Il n'y a pas son pareil dans dix départements et on vient du diable le chercher. On le trouve tous les mardis au marché de Thenon », un lecteur attentif se serait souvenu d'un passage de l'opuscule d'Eugène Le Roy édité trois ans auparavant, *La Société populaire de Montignac pendant la Révolution 1793-1794* ³ :

« Séance du 21 nivôse [an II] : [...] Le c[itoyen] Labrugère offre en don au nom de la commune de Rouffignac, vingt quatre chemises et deux paires de bas. »

1. G.B., « Les Labrugère, rebouteux », *Le Périgourdin de Bordeaux*, janvier 1932, n° 106, p. 12.

2. L'action se passe vers le mois de juin 1849.

3. LE ROY (Eugène), *La Société populaire de Montignac pendant la Révolution*, Bordeaux, 1888, p. 31. Le 7 nivôse, Labrugère avait aussi donné 10 livres « pour l'équipement des républicains qui s'enrôleront dans la Légion montagnarde ».

Le Labrugère du *Moulin du Frau* était-il aussi réel que celui de l'an II ? Les épisodes des 20 et 21 mai donnent des détails sur leur famille : « C'était un grand bel homme d'une belle figure, et qui n'avait pas l'air sot. [...] Un homme [...] demanda à Labrugère s'il ne pouvait pas venir chez lui pour sa femme qui s'était foulé un pied [...]. Labrugère [...] y passerait le lendemain matin en s'en retournant chez lui, à Barre. [...]

« Notre véritable nom n'est pas Labrugère, il est d'Hautefort. Mon grand père s'appelait Bernard d'Hautefort, sieur de la Brugère, qui était un bien de la famille dans la paroisse de Limeyrat. À la Révolution, il quitta le de, et nous ne nous sommes plus appelés depuis qu'Hautefort-Labrugère, et pour faire court on ne nous appelle plus que Labrugère. Mon grand-père Bernard fut maire de Rouffignac, pendant la Révolution. C'était un crâne homme, mais il n'était pas bien riche et il eut beaucoup d'enfants qui furent pauvres par conséquent. Notre famille vient d'un bâtard du premier marquis d'Hautefort [...] ».

Cette habileté à remettre ou à raccommoquer les bras, jambes, côtes et os quelconques, venait de son bisaïeul, et [...] ce don de nature avait été transmis, avec des enseignements pratiques, à son grand-père Bernard, qui avait à son tour enseigné son fils aîné ; en sorte qu'il y avait en ceci, un don naturel, des secrets de famille et une habileté héréditaire. Mais, ni le bisaïeul, ni le grand père, n'en faisaient point un métier [...] tandis que lui-même et son père aussi vivaient de cet état. »

Le Roy n'emploie jamais le terme de rebouteux, mais il a visiblement assisté à ces soins : « il prit le bras de la main gauche et l'éleva en l'air, tandis que de sa main droite il tâta l'épaule. Ses doigts nerveux, écartés, s'enfonçaient dans la chair, comme des instruments de fer. Il les relevait, les renfonçait, les rapprochait, écartait de nouveau, comme qui joue de la vielle [...]. Enfin, Labrugère ayant saisi le joint, pesa fortement de ses doigts en une certaine place, où la marque en resta, ce qui fit jeter un cri à Gustou ; en même temps, de son autre main, il fit faire un mouvement au bras qu'il tenait en l'air [...]. Tout cela avait duré trois ou quatre minutes. »

Plusieurs personnes ont déjà cherché à identifier ces différents Labrugère. En 1931 à Bordeaux, une conférence⁴ du jeune docteur J.-B. Mazet, le fils de la sculptrice, est l'occasion de parler de plusieurs rebouteux de Dordogne et de poser la question de savoir quel est celui que Le Roy a voulu évoquer. Selon le Dr Balard (1885-1944), président de la Société amicale du Périgord, ce Labrugère habitait Campagne. « Un vieillard de haute taille, [...] véritable

4. A.P., « Comment on se soigne en Périgord, par le Dr Mazet » (compte rendu de la conférence), *Le Périgourdin de Bordeaux*, décembre 1931, n° 105, p. 5-6.

croque-mitaine, toujours armé d'un bâton [...], il courait les routes, exerçant son art de rebouteur ou bien cassait des cailloux sur la route du Bugue à Saint-Cyprien. »

Mais, répond G.B., « il commet là une confusion, d'autant plus explicable du reste que les Labrugère rebouteurs sont tribu⁵ ». Derrière les initiales G.B. se cachait Gaston Boyer (1858-1933), qui apporte des informations de première main, malgré l'enchevêtrement des générations : « lorsque j'étais tout jeune et que j'allais chez mon grand-père à Rouffignac j'y ai connu un des fils de cet ancêtre des rebouteurs. Ce fils qui était lui-même un vieillard par rapport à moi, avait conservé du patrimoine de ses ancêtres ce quelque chose [...] qu'on appelle « la race » ; bien au-dessus du niveau de la classe au milieu de laquelle il était obligé de vivre, il avait si bien su retenir la considération du pays que tout le monde l'appelait « Monsieur », les paysans lui disaient « Moussu Hautefort ». Mon grand-père maire de l'endroit le tenait en estime et les bourgeois qui ne dédaignaient pas de l'employer le recevaient à leur table, privilège rare dans ce temps-là. Le grand-père Labrugère eut plusieurs enfants auxquels il enseigna son art [...]. Un des fils dit Martin [...] exerça à Rouffignac [...]. Mon oncle docteur en médecine à Rouffignac [...] l'appelait « confrère ».

Le grand-père et maire était André Jean François Foulcon-Laborie (1792-1872), propriétaire du château de l'Herm dans les années Jacquou (et non pas régisseur de Nansac malgré son nom⁶!), et l'oncle médecin, Jean François Alfred Foulcon-Laborie (1825-1874)⁷, ce qui situe les souvenirs de Boyer, disons, vers 1870-1874, tout juste à l'époque de l'arrivée d'Eugène Le Roy à Montignac, où il habitera de 1873 à 1885⁸.

Mais Boyer élabore même des commentaires concernant la période antérieure : « C'est dans un des petits villages qui se cachent au milieu des bois entre Rouffignac, Bars et Fossemagne, que vint il y a plus d'un siècle se réfugier avec sa famille, l'aïeul « d'Hautefort » forcé par une série de revers d'abandonner sa terre de Labrugère [...]. Quel est donc celui des Labrugère qu'Eugène le Roy a entendu citer ? [...] nous sommes portés à croire que l'auteur du *Moulin du Frau* s'est fort peu préoccupé de la vraie personnalité de l'individu cité, ni de son vrai domicile qu'il place à Bars ».

5. G.B., « Les Labrugère, rebouteux », *Le Périgourdin de Bordeaux*, janvier 1932, n° 106, p. 12.

6. « Dans *Jacquou le Croquant*, il est question d'un [...] Laborie homme de confiance du châtelain de l'Herm qui fut la propriété d'un Foulcon [...]. Est-ce une allusion, je l'ignore », écrivait Paul Foulcon de la Borie le 4 février 1929 (A.D. Girondé, 9 J 81).

7. ROUGIER (Phillippe), « Henri Léon Viglier dit Vignal (1818-1862) officier de santé à Miremont », *BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 244-252.

8. SECONDAT (Marcel), *Eugène Le Roy connu et méconnu*, Périgueux, éd. du Périgord Noir, 1978, p. 251.

Bars, ou Barre ? C'est faire peu de cas des précisions apportées dans *Le Moulin du Frau* : « devers Rouffignac [...] chez lui à Barre ». Le Roy aurait-il laissé passer trois éditions⁹ fautives ? Barre n'est qu'à 1,5 km du bourg de Rouffignac mais encore maintenant les gens du pays croient que je prononce Barre au lieu de Bars !

Quelques mois après son article, Boyer aurait trouvé des informations exactes lorsque fut enfin publié un ouvrage jusqu'alors inédit d'Eugène Le Roy consacré aux descendants de François d'Hautefort¹⁰, Le Roy y rassemblait le résultat de ses recherches approfondies sur des dizaines de personnes et établit de nombreuses filiations, notamment celle de la branche dite des sieurs de la Serve et de la Brugère.

Les sieurs de la Serve et de la Brugère

Voici quatre générations de sieurs de la Serve et de la Brugère avec, en gras, les principaux commentaires tirés de la *Notice sur la famille...* J'ajoute des éléments que j'ai collectés¹¹ aux Archives départementales de la Dordogne et aux Archives nationales et qui montrent la transformation de leur statut.

Dans l'ordre, de père en fils :

I. Aymard d'Hautefort sieur de la Serve (c. 1660-1728)

« Marié à Isabeau de Saint-Martin le 25 janvier 1693 [...] dont la famille noble, maintenue, habitait au lieu dit de la Brugère, paroisse de Limeyrat. »

La Brugère, à 1 km du bourg de Limeyrat, était un fief noble dépendant de l'évêque de Périgueux. Aymard d'Hautefort et sa femme y habitèrent jusqu'à leurs décès, en 1728 et en 1757. À la mort de celle-ci, se trouvaient entre autres à la maison de la Brugère¹² : « la cheminée boisée en bois de noyer de fine menuiserie avec un tableau à l'image de la Vierge », deux bois de lits.

9. *L'Avenir de la Dordogne*, 1891 ; Dreyfous, 1895 ; Fasquelle, 1905.

10. Le Roy (Eugène), *Notice sur la famille et la descendance naturelles de François, premier marquis d'Hautefort*, Montignac, 1932 (tiré à 200 exemplaires !). J'abrège ici en *Notice sur la famille...*

11. Je remercie mes parents pour leur exploration patiente des séries Q et 5 E des Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.). Les registres des notaires et les archives communales de Rouffignac auraient constitué des sources d'information importantes mais ont été brûlés en 1944. Je n'ai pas trouvé d'indice que Le Roy les ait exploités. Il n'a pas non plus consulté aux Archives départementales de la Dordogne en 1880-1885 ni en 1900-1901 (A.D.D., 5 T 40 et 41).

12. A.D.D., 3 E 7293, M^e Petit, 2 mai 1757.

trois cabinets et un grand coffre, le tout « de fine menuiserie de bois de noyer, 49 livres d'estaing commun, six gaubellets en façons de cristal, six cuiller six fourchette et un cuiller à ragoût d'argent, un petit miroir ».



La Brugère (Limeyrat) en 2007 (photo Ph. Rougier).

Isabeau de Saint-Martin qui survécut longtemps à son mari joua un rôle important. Après avoir terminé sa *Notice sur la famille...*, Le Roy la retrouvera citée en 1744 dans des papiers de famille, ce qui lui donne l'occasion de la mentionner dans une autre parution¹³. Outre leur fils Louis, Aymard d'Hautefort et sa femme eurent une fille Anne impliquée dans de nombreux démêlés familiaux.

2. Louis d'Hautefort sieur de la Brugère (1711-1749)

« Marié le 1^{er} sept 1727, eut de Françoise Tibal au moins six enfants [...] les trois derniers se suivent à dix et onze mois de distance. Louis d'Hautefort faisait honneur à sa race et Françoise Tibal était une vaillante femme. [...] La famille Tibal ou Thibal était de la paroisse de Rouffignac, où habitait Pierre Tibal père de François¹⁴, juge du lieu. C'est dans la propriété venant de sa mère que Bernard alla s'établir, au village de Barre [...]. Décédé le 16 février 1749. »

13. Le Roy (Eugène), *Inventaire sommaire des papiers et généalogie de la famille Bouret de Gaulejac, près Montignac, Bergerac*, impr. J. Castanet, 1904, p. 51. Elle était fille de Marguerite Galabert, un nom qui inspira Le Roy...

14. sic. Il faut lire Françoise.

Louis d'Hautefort est né à la Brugère. D'après Le Roy, ce serait lui le bisaïeul d'où provenait « cette habileté à remettre ou à raccommorder les bras, jambes, côtes et os quelconques ». Quant à Françoise Tibal, elle est certainement née à Barre. Les Tibal étaient déjà établis depuis des siècles dans ce village dépendant de la seigneurie de Rouffignac ¹⁵ qui devait compter cinq maisons sous Louis XIV.

Le Roy eût été heureux de savoir que c'est à neuf enfants au moins que Françoise Tibal donna le jour (tous n'ont pas survécu). Mais il eût surtout été fort surpris par la troublante coïncidence qui unit les Hautefort et les Tibal au bout de cent vingt ans : de cette famille Tibal de Barre faisaient partie les hommes de main de « François d'Aubusson, mort en prison, accusé d'avoir étranglé sa première femme, Marguerite de Calvimont ¹⁶ », dame de l'Herm, en 1605 ¹⁷. Dans la *Notice sur la famille...*, Le Roy évoquait justement ce meurtre dont une conséquence fut la main mise par la maison d'Hautefort sur le château de l'Herm et dont on dit qu'il inspira la légende de la Main de Cire. Du premier texte, signé par un Calvimont ¹⁸, Le Roy tirera sa propre version ¹⁹.

Cependant le juge Pierre Tibal a des difficultés d'argent (a-t-il fallu payer une dot élevée pour entrer dans la famille d'Hautefort ?). Il a plusieurs dettes envers son gendre sous hypothèque. Il doit emprunter et consentir une constitution de rente en 1733 à Isabeau de Saint-Martin pour un total de 1 600 livres ²⁰.

Louis d'Hautefort, lui, a des difficultés de propriétaire : après avoir acheté une terre à Bonneval ²¹ (paroisse de Fossemagne), il s'en voit refuser la possession par le vendeur. Quand il se transporte sur le lieu en mars 1745 avec son métayer Baradie, ils y trouvent le fils et les filles de l'ex-propriétaire, « led. Jean ayant menasé de la cognée de nous couper le ventre et de nous tuer et lad. Marie auroit jetté une pierre aud. Baradie qu'elle vouloit le tuer et led. Jean qu'il vouloit luy couper le col ²² ». Lorsqu'il prend enfin possession en mai, le fils « est actuellement dans les prisons dud. Périgieux ».

15. PALUÉ (Marie) et ROUGIER (Philippe), « La paroisse de Rouffignac dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (1^{ère} partie) : la situation toponymique », *Art et Histoire en Périgord Noir*, 2003, n° 93, p. 52-60.

16. LE ROY (Eugène), *Notice sur la famille...*, *op. cit.*, p. 66.

17. A.D.D., 12 J 93.

18. CALVIMONT (Albert de), « La main de cire du château de Lerm. Légende périgourdine », *Le Montaigne*, 1838, p. 178-184. Le Roy trouvait qu'elle « laisse un peu à désirer pour la forme » : lettre à Charles Durand, 9 novembre 1895 (A.D.D., 2 J 356).

19. LE ROY (Eugène), « La main de cire », *Le feu follet littéraire et artistique, revue de Gascogne et du Languedoc*, 1899, n° 7, p. 394-397.

20. A.D.D., 2 E 1811 20 pièce 3.

21. À Bonneval, situé de façon fort opportune à mi-chemin entre la Brugère et Barre, Louis d'Hautefort possédait déjà une métairie qui lui venait de son père (*Notice sur la famille...*, p. 111).

22. A.D.D., 2 B 747, chambre de justice de la Mothe 27 mars et 19 mai 1745.

Louis d'Hautefort et Françoise Tibal vécurent quelque temps au Bos de Plazac. Ils meurent tous deux prématurément, elle vers 1747 et lui en février 1749 à la Brugère, laissant quatre enfants, un garçon et trois filles. Le testament de Louis d'Hautefort aura de grandes répercussions. Il veut être enterré « dans l'église de Limeyrat, dans les tombeaux de sa maison » et donne 60 l. aux pauvres. Son héritier universel Bernard étant « d'un très bas âge » (11 ans), il entend que ses biens « soient jouys » par sa mère Isabeau de Saint-Martin, « thenue de nourrir, entretenir et élever » Bernard. Quant aux trois filles, « elles s'employeront de leur mieux au bien et avantage de son dit héritier » et seront élevées par ses beaux-parents en échange des revenus des créances et hypothèques qu'il a sur leurs biens²³. Or voilà que Pierre Tibal meurt aussi en 1749, alors qu'il était encore en activité. Par un arrangement dont je n'ai pas trouvé le détail, ce sont finalement les quatre enfants qui sont hébergés par leur grand-mère de Barre, marraine de Bernard. Celui-ci devient au moins en partie propriétaire de la terre et de la maison ancestrale des Tibal (sans doute Pierre Tibal lui a-t-il légué une part de sa succession qui se monte à 9 000 l.), dont déguerpièrent ses cousins Tibal pour s'installer dans d'autres maisons à Barre.

3. Bernard d'Hautefort sieur de la Brugère (1738-1820)

« Né le 4 février 1738, [...] épousa Antoinette d'Alby [...] à Limeyrat le 20 juillet 1757 [...]. À la Révolution, Bernard d'Hautefort embrassa les idées nouvelles. Il fit partie de la Société Populaire de Montignac [...]. Il était maire de la commune de Rouffignac²⁴ [...]. Bernard avait abandonné la particule et ne se dénommait plus qu'Hautefort-Labrugère. On ne l'appelait pas autrement, et le plus souvent, Labrugère tout court [...] selon l'usage général alors de désigner les bourgeois campagnards par un nom de terre²⁵. Le 6 juin 1793, le citoyen Labrugère présidait l'assemblée de la municipalité de Rouffignac, chargée de faire procéder à un scrutin, pour remplir le contingent des hommes demandés pour les armées de la République. Il y eut [...] une mutinerie [...]. Les séditeux furent traduits devant le tribunal criminel révolutionnaire [...]. Décédé le 12 juin 1820. »

23. A.D.D., 3 E 1164, M^e Sengensse, 10 février 1749.

24. Et non de Montignac. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999, p. 478.

25. C'est ce que Le Roy montre dans la brochure *Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms dans l'ancien comté de Montignac en Périgord*, Bordeaux, impr. du Sud-Ouest, 1889.

Bernard d'Hautefort est le personnage pivot de cette lignée. Il quitte d'abord La Brugère pour Barre. Il quitte la particule comme le souligne Le Roy. Toute sa fortune va le quitter.

Il perd sa mère vers l'âge de 9 ans et son père quelques jours après son onzième anniversaire. C'est ce qui me fait douter qu'il ait reçu de lui « des enseignements pratiques » comme l'écrit Le Roy. Il demeure à Barre à partir de 1749. Comme Boyer avait raison de dire en 1932 qu'il vint s'y réfugier « il y a plus d'un siècle » !

Bernard d'Hautefort est encore mineur (19 ans) quand il se marie. Son épouse apporte une dot assez importante, de 6 000 l. Un mois après, sa grand-mère Isabeau de Saint-Martin meurt, nommant comme héritière Anne d'Hautefort à « la charge de remettre l'entière hérédité à Bernard d'Authafort sr de la Serve son petit fils ²⁶ » avec « clause expresse que cy ce dernier quereloit son administration [...], il seroit permis à sad. fille de porter l'hérédité sur la tette de tout autre ²⁷ ». Malgré cela, et comme on aurait pu présager, ce testament sera la source de plusieurs contestations « qui seraient trop longues de détailler » comme dit le notaire. Bernard d'Hautefort intente trois procès à sa tante, qui se termineront par des polices privées entre 1765 et 1789.

Au moins quinze enfants ²⁸ naissent, tous à Barre, entre 1758 et 1780 ! Durant cette période, Bernard d'Hautefort vend treize fonds de terre situés à Rouffignac, Plazac et Fossemagne et trois métairies à Fanlac et Bonneval, c'est-à-dire presque systématiquement une vente chaque année. Des trois ventes dont il avait trouvé trace, Le Roy déduisait : « ces aliénations indiquent que le vendeur était gêné » ! Mais cela permet de soutenir un certain train de vie et même d'acheter des bâtiments à Barre en 1765 : les enfants sont instruits à domicile.

Mais à partir de 1770 plusieurs condamnations montrent que la situation financière se détériore. Bernard d'Hautefort est d'abord condamné à verser à sa sœur Jeanne sa part d'héritage ; puis à rembourser des dettes ²⁹ comme celle de 123 livres pour un cheval ou d'autres aussi minimes que celle de 18 livres qu'il déclare « n'être en état de payer » à Antoine Tibeyran pour un achat de foin. De plus, il arrive que ses rapports avec les cousins-voisins Tibal soient agités, comme le soir du 9 août 1777 :

Son valet Pierre Audy « et le nommé Femme métayer dud. Sr de la Brugère étaient dans le chemin [de Barre à Laudonie] pour l'accommoder afin que la charrette y pût passer pour conduire les foins dud. la Brugère ».

26. A.D.D., II C 1958.

27. A.D.D., 2 E 1811 20 p. 6. M^e Fayard, 5 mars 1789.

28. Le Roy en avait repéré neuf.

29. A.D.D., 2 B 663, 20 mars 1775 et 6 juin 1780.

Jeanne Decollis (femme de son cousin germain Antoine Tibal dit Frisat) les voyant bêcher « le terrier qui est joignant sad. maison et son jardin, leur dit pourquoi ils voulaient lui démolir ainsi le terrier pour occasionner le mur de sa maison [...] de s'écrouler, à quoi led. Pierre Audy se mit à [la] traiter de p... et de gueuze, qu'il le ferait malgré elle et que M. la Brugère son maître le lui avait commandé ». Elle lui jette une pierre et lui assène « quelques coups de barre ». Échange de coups de poing et de pied. « Après que led. Sr Labrugère coaccusé et le nommé Baptiste [Monribot, 21 ans] son précepteur furent aud. chemin [...] le Sr de la Brugère et la plaignante se fâchèrent beaucoup ». Audy « hors d'état de travailler » fait constater « esquimose » et « contusion » et porte plainte contre la mégère, qui requiert au juge de Rouffignac « qu'il soit décerné un décret de sera oui contre led. La Brugère ³⁰ ».

Après divers arrangements familiaux, Bernard d'Hautefort est finalement contraint de vendre la propriété de la Brugère en 1783 au vicomte Pierre d'Abzac de Limeyrac habitant le château de Limeyrat pour la somme de 13 000 l., « prix duquel il se trouve d'ailleurs avoir besoin pour ses autres affaires ³¹ ». Il en aura fort besoin pour payer la dot de Jeanne, sa fille aînée, qui se marie à Thiviers en 1787 ³².

La Révolution sera l'occasion de prendre sa revanche. Il est député pour présenter le cahier de doléances ³³ de Rouffignac à l'assemblée devant le sénéchal de Périgueux en mars 1789 et apparaît dans les registres de délibérations ³⁴ de la commune de Rouffignac-et-Lerm (chef-lieu du canton de Rouffignac, aujourd'hui supprimé) d'abord comme notable puis comme officier municipal. Pendant cette période 1791-1792, on le voit par exemple responsable de la distribution de secours aux pauvres infirmes ou des billets de confiance.

La nation est en guerre, et les conscriptions s'ouvrent à Rouffignac « pour remplir le contingent des hommes à marcher pour la deffence de la patrie ». C'est à cette occasion que se déroule l'épisode de « mutinerie ³⁵ », à vrai dire minime, menée par Jean Faure « ce égoïste officier municipal qui jusqu'à présent ne nous a donné que des preuves de son incivisme », à propos

30. A.D.D., 2 B 665, 9 au 16 août 1777.

31. A.D.D., 3 E 7302. M^e Petit, 2 décembre 1783.

32. A.D.D., II C 2707.

33. A.D.D., 6 C 11.

34. A.D.D., E dépôt 1156.

35. Le Roy avait trouvé l'information dans la transcription du dossier figurant dans *Le tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne sous la Terreur*, Périgueux, impr. Cassard frères, 1880. p. 179-188.

de laquelle Hautefort Labrugère écrit : « Il ne fut jamais de temps où les patriotes dusses surveiller les hommes suspect avec auten d'activité ». Parmi les signataires du procès verbal se trouve « Elie Tibal citoyen » qui habite exactement en face de chez « Hotefor prézidan de l'assemblé ».

C'est justement le vieux Thibal, l'ancien tambour, qui dans *Dom Gérémus*³⁶ bat le rappel en juillet 1792. « Citoyens la patrie est en danger ! [...] L'Assemblée a décrété une levée de quatre cent cinquante mille hommes ; les enrôlements volontaires sont ouverts ». Le Roy ne l'a certainement pas su, mais la coïncidence est que le domestique d'Elie Tibal s'est effectivement porté volontaire le 26 juillet³⁷.

Sous la Terreur, Bernard Hautefort devient le second maire de Rouffignac. Il est nommé en pluviôse an II, son prédécesseur ayant été destitué. Le 7 prairial, au cours d'une série d'estimations de biens nationaux, le citoyen maire accompagne le commissaire expert « sur une majure de cy devient église situé au lieu de Lerm, n'y ayent que les vestiges des murailles et sur une espèce de chanfroï où soulé estre le simetière de lad. cy devient église situés au desus led. village de Lerm³⁸ ». Un siècle après, Eugène Le Roy réussira à savoir qu'« il y a eu à l'Herm une église et un cimetière, dont aucune trace n'apparaît actuellement³⁹ ».

À Paris cette même année, Abraham Frédéric vicomte d'Hautefort et son épouse Jeanne Marie d'Hautefort, les « parents » éloignés de Bernard Hautefort, sont guillotins le 19 messidor⁴⁰.

Toujours en tant que maire, Bernard Hautefort cosigne avec les officiers municipaux de Saint-Cernin et de Saint-Félix une lettre que je date de l'an IV, adressée aux administrateurs du département de la Dordogne. C'est un des multiples épisodes de la guerre entre Rouffignac et Plazac à propos du chef-lieu de canton⁴¹ :

« le canton de Rouffignac est divisé en deux sections, l'une 'du chef lieu' composée des communes sus énoncées, l'autre 'de Plazac' composée des communes de Plazac, Fleurac et Payzac. [...] Plazac qui est sur le bor du canton et n'a jamais surpassé Rouffignac par son commerce ni par aucun

36. Le Roy (Eugène), « Dom Gérémus », *Le Temps*, 18-24 janvier 1902. Est-ce encore une coïncidence si la description de Thibal ressemble tant à celle du Labrugère du *Moulin du Frau* ? « C'était un bel homme, ce père, de belle figure, et vigoureux ».

37. A.D.D., E dépôt 1156.

38. A.D.D., Q 711.

39. A.D.D., 2 J 356, Lettre à Charles Durand, 9 novembre 1895.

40. Archives nationales (A.N.), W 409 p. 941

41. A.N., D IVbis 82 * Rouffignac.

autre avantage essentiel [...] a toujours beaucoup jalouzé Rouffignac pour le chef-lieu de canton. Aussi a-t-il toujours succombé dans ses tentatives et ses intrigues [...]. [les exposants] vous justifieront que les entreprises de Plazac sont dénuées de fondement ».

C'est à tout ce canton que s'étend l'autorité de Bernard Hautefort sous le Directoire, lorsqu'il devient commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Rouffignac, nommé et rémunéré par le gouvernement dont il est le représentant⁴². C'est ainsi qu'en fructidor an IV il assiste encore une fois aux expertises des biens de première origine du canton, comme la chapelle Notre-Dame de Pitié à Plazac⁴³ et la « mazure et entienne chapelle » de la Salvetat à Rouffignac⁴⁴.

Il remplit ce rôle pendant quatre ans. Mais il est finalement destitué comme l'indique la lettre du 28 vendémiaire an VIII écrite par Lamarque (1753-1839) alors commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale du département de la Dordogne au ministre de l'Intérieur⁴⁵ :

« susceptibles de destitution : [...] Le commissaire du canton de Rouffignac, le Cⁿ Labrugère est un homme avancé en âge, probe, mais sans connaissance, hors d'état d'exercer par lui même la place qu'il occupe. Son remplacement paraît nécessaire ».

Sous l'Empire, en l'an XIII, Labrugère enverra même à Paris un procureur pour réclamer auprès du ministre de l'Intérieur le soldé de son salaire⁴⁶.

La fin de ses fonctions publiques correspond à la mort de sa femme, le 4^e jour complémentaire an VIII. La période révolutionnaire n'avait en rien résolu ses difficultés d'argent ; il arrive tout juste à faire de minuscules acquisitions lors des vente aux enchères des biens du clergé et des émigrés : une jarrissade dépendant de la cure de Saint-Geyrac et divers objets ayant appartenu à Durand La Tour de Rouffignac⁴⁷.

Le Roy détaille les conflits suscités par les legs faits à Labrugère ; ils ne le dispensent pas de vendre une terre chaque année de l'an VI à l'an X et d'hypothéquer la métairie de Bombé proche de Barre.

42. Les postes de commissaires du pouvoir exécutif sont créés par la constitution du 5 fructidor an III. Article 191 : « Le Directoire exécutif nomme auprès de chaque administration départementale et municipale un commissaire qu'il révoque lorsqu'il le juge convenable. Ce commissaire surveille et requiert l'exécution des lois ».

43. SECONDAT (Marcel), « La chapelle de Notre-Dame de Pitié », *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, p. 150-158.

44. A.D.D., Q 138.

45. A.N., F^{1b} II Dordogne 22.

46. A.D.D., 3E 8464. M^e Albuher, 17 floréal an XIII.

47. Deux plats, six verres, un petit tapis, un flcol, un vaisseau et deux cornportes, le tout pour moins de 60 livres. A.D.D., Q 715 et Q 733, 1 thermidor an II, 21-24 frimaire an II.

Comme ses filles lui intentent un procès pour toucher leur part de la succession de leur mère, il leur laisse un domaine évalué 5 300 F⁴⁸. En conséquence, le père et le fils aîné qui cohabitaient jusqu'alors vont « faire pot à part et régir et administrer séparément chacun leurs biens. Les chambres d'à gauche » sont attribuées au fils, auquel Labrugère vend plusieurs meubles, et l'escalier sera mitoyen⁴⁹.

Le rythme des ventes se maintient : quatorze terres vendues entre l'an XIII et 1817. Labrugère se sépare encore d'une dernière terre en 1819. On serait curieux de savoir où est passé l'argent durant toute sa vie... Après son décès à Barre, sa succession consiste en tout et pour tout en « partie d'une mauvaise baraque et quelques lopins de chamfroid d'un revenu de 10 F⁵⁰ ». Quatre filles et quatre garçons lui survivent, qu'il est extrêmement difficile de démêler, à cause de prénoms identiques. Eugène Le Roy avait distingué « Jean d'Hautefort de la Brugère, baptisé le 22 avril 1767 marié le 8 nivôse an V à Philippine Delage de Thiviers » qui s'établit dans la maison voisine de celle où séjournera Jean-Paul Sartre. Il y a aussi un Antoine, qui termine ses 32 années au service de l'armée⁵¹ comme sous-lieutenant. L'autre Antoine, l'aîné, restera à Barre :

4. Antoine d'Hautefort de la Brugère (1766-1846)

« Baptisé le 19 mars 1766, marié le 28 brumaire an II à Isabeau Faure. »

Adoptant les convictions de leur père, Antoine et son frère (« Mr Labrugère l'aîné Capitaine en second et S^r Antoine Dhautefort premier sous-lieutenant ») sont des membres actifs de la garde nationale. Elle compte 39 recrues à Rouffignac en 1790. Le capitaine en second est envoyé « à Paris pour le 14 juillet afin d'assister à la fédération de toutes les gardes nationales du Royaume⁵² ».

Mais avec la Restauration la situation s'aggrave fortement. En septembre 1815, ce n'est d'abord qu'une condamnation à payer « une certaine quantité de foin » due depuis deux ans. Mais en janvier-février 1817, Antoine Hautefort passe un mois et demi en prison, suite à une affaire qui l'opposait à des négociants de Limoges. Toujours la même année, un jugement le condamne, lui ou son frère, à payer « plusieurs paires de souliers » faites par un cordonnier de Plazac⁵³.

48. A.D.D., 99 Q 20.

49. A.D.D., 3 E 8464. M^e Albucher, 1 messidor an XII.

50. A.D.D., 214 Q 13.

51. CARDENAL (lieutenant de), *Recrutement de l'armée en Périgord pendant la période révolutionnaire 1789-1800*, Périgueux, impr. Joucla, 1911.

52. A.D.D., E Dépôt 1156. Registre des délibérations, 21 et 25 juin 1790.

53. A.D.D., 8 U 717 et 7 U 34.

Ces condamnations ne l'empêchent pas d'être conseiller municipal comme son père. Par exemple en 1819, il approuve le choix du terrain du nouveau cimetière⁵⁴. Mais je ne sais pas s'il est déjà utilisé l'année suivante lorsque meurt Bernard Hautefort.

Antoine Hautefort cultive lui-même ses terres. En 1822, pour payer une paire de bœufs il doit vendre une terre⁵⁵ à son voisin Jacques Morteyrol (III-1863) cordonnier installé à Barre. Je ne doutais pas dans mon enfance que cette vieille maison inhabitée qu'on appelle toujours « chez Jacquou » était celle de Jacquou le Croquant. J'ai découvert par la suite que c'était là que vivait Jacques Morteyrol « dit Jacou⁵⁶ ». Mais je n'aurais jamais imaginé la rencontre du calendrier du roman avec celui de la Justice : c'est trois jours avant le fameux soir de Noël qui ouvre le livre que le tribunal de Sarlat condamna des Rouffignacois (un tailleur, un tisserand et Morteyrol) à trois mois de prison pour motif de « cris séditieux ». Au moment du retour de la Monarchie, lors du feu de joie béni par le curé le 10 septembre 1815 à Rouffignac pour « célébrer l'heureux retour des Bourbons », ils avaient crié « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur !⁵⁷ ». Encore un opposant au régime à Barre sous la Restauration.

Pour revenir à Antoine Hautefort, il aura appris en 1823 que le baron de Damas, l'époux de sa « parente » Charlotte d'Hautefort, était nommé ministre de la Guerre⁵⁸ en digne successeur de la famille dont il aurait pu dire, comme fait le Labrugère du *Moulin du Frau*, « je raccommode les membres, tandis que nos ancêtres communs les cassaient » .

En tant que rebouteux, Antoine Hautefort pourrait-il avoir été inquiet lorsque le jury médical de la Dordogne proteste en novembre 1829 contre « l'exercice de toutes les branches de l'art de guérir par des hommes qui ne sont revêtus d'aucun titre⁵⁹ » ? En tout cas, la situation continue de se dégrader ; les mentions de lettres de change et d'emprunts se multiplient à partir de 1830 et il finit par vendre cinq terres entre 1838 et 1845 et même sa grange de Barre⁶⁰. En 1845, il ne pouvait plus signer pour cause de cécité. Deux fils, tous deux prénommés Jean, lui survivent.

54. A.N., F3 II Dordogne Rouffignac.

55. A.D.D., 212 Q 45.

56. A.D.D., 212 Q 91.

57. A.D.D., 7 U 464. 21 décembre 1815.

58. ROCAL (Georges), *La seconde restauration en Périgord*, Angoulême, éd. Coquemard, 1956, p. 171.

59. ROCAL (Georges), *op. cit.*, p. 194.

60. Elle sera démolie dans les années 1990.

Les Labrugère

Voici encore quatre générations de Labrugère qu'Eugène Le Roy n'a pas mentionnés dans la *Notice sur la famille...*, même s'il a rencontré certains d'entre eux :

5. Jean Hautefort (1803-1874)

Avec lui s'achève la ruine des Labrugère de Barre. Au moins arrive-t-il à s'y maintenir jusqu'à son décès. Il cohabite avec ses parents et se déclare tisserand lors de la naissance de son premier enfant (aucun de ses quatre fils ne saura lire, écrire ou compter). Il est ensuite désigné comme agriculteur.

On peut penser qu'il s'est réjoui des premiers événements de 1848. Mais, le gouvernement ayant décrété en mars 1848 une augmentation de 45% (« 45 centimes ») des contributions, « une émotion intense règne en Dordogne qui ira jusqu'à la rébellion générale des campagnes ⁶¹ ». Comme des dizaines de communes en Dordogne, Rouffignac envoie à la chambre une pétition recouverte de 70 signatures ⁶². Labrugère s'est probablement associé à ce mouvement mais sa signature ne figure pas. Sait-il signer ? La contestation est si grave qu'on envoie 200 hommes de troupe assister le percepteur en octobre dans les communes voisines de Milhac et Saint-Geyrac, et en 1849 la résistance est considérée comme brisée : « il n'y aura plus que des conflits individuels – notamment à Rouffignac-de-Montignac ». En septembre, cinq jeunes gens de la commune – parmi lesquels le fils aîné de Jean Hautefort – sont « inculpés pour leur activité déployée pendant l'été ». Ils sont incarcérés trois mois pour coups et blessures ⁶³.

C'est lui, le petit-fils de Bernard d'Hautefort, que le romancier fait intervenir en 1849 dans *Le Moulin du Frau*. Il est révélateur que Le Roy, bien placé comme percepteur pour connaître l'affaire des 45 centimes, ait évité de mentionner dans le roman la révolte qui a écarté des idéaux révolutionnaires une partie de la population ⁶⁴. Jean Hautefort était bien rebouteux, comme l'indique un de ses fils ⁶⁵. Mais l'auteur n'étant arrivé à Montignac qu'en 1873,

61. ROGAL (Georges), *1848 en Dordogne*, Paris, éd. Occitania, 1933, tome I, p. 96 ; tome II, p. 10, 24, 28, 219-223 (notes 3 et 23).

62. A.N., C2238.

63. A.D.D., 2 Y 167 et 170.

64. LACOSTE (Francis), *Eugène le Roy périgourdin*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1985, p. 74.

65. A.D.D., 5 U 1005.

il y a peu de chances qu'il l'ait rencontré. Par contre, vers 1870, Jean Hautefort avait l'âge d'être le vieillard qu'a connu Boyer.

Après son décès en 1874, sa succession est liquidée en même temps que celle de ses parents. Suite au jugement du tribunal civil de Sarlat⁶⁶, la propriété est adjugée en 1877 à un parent éloigné et les biens partagés devant M^e Molènes⁶⁷. À partir de ce moment, les Hautefort n'habiteront plus à Barre et la vieille demeure des Tibal disparaîtra dans les années suivantes.

6. Jean Hautefort dit Antoine (1830-1886)

Il est l'aîné des derniers garçons Hautefort nés à Barre. Et des 134 jeunes gens de la classe 1850 dans le canton de Montignac⁶⁸, il est le quatrième par la taille (1,735 m, soit 11 cm de plus que la moyenne). Ses frères partagent cette caractéristique familiale ainsi que son manque d'instruction. L'un d'eux, Antoine dit Poulou, exercera aussi comme rebouteux.

Jean Hautefort a 19 ans au moment de son incarcération en 1849 : il est tisserand. Il se marie avec une « fille enregistrée à l'hospice de Bergerac⁶⁹ ». Il est ensuite métayer ; en parcourant les déclarations de naissance de leurs sept enfants sur les registres d'état civil, on les voit passer d'une métairie à la suivante⁷⁰.

Boyer avait bien vu que Jean Hautefort et sa femme étaient « de pauvres métayers, habitant aujourd'hui dans un village, demain dans un autre ». Mais comme il avait tort de croire que « tous les membres [de la famille] ont toujours été » dans le même cas !

Les deux frères rebouteux sont contemporains de tout un éventail de professionnels de santé exerçant à Rouffignac : les officiers de santé Léon Vigier⁷¹ (1818-1862) de Miremont aux « idées très avancées », et « Chambon fils, de Rouffignac, assez mauvais » (selon le sous-préfet de Sarlat)⁷² ; le Dr Foulcon-Laborie ; puis, à partir de 1870, le Dr Joseph Rudelle (c. 1842-1913),

66. A.D.D., 7 U 91, Audience du 25 mai 1877.

67. A.D.D., 212 Q 163, 4 juillet 1878.

68. A.D.D., 2 R 113.

69. A.D.D., 5 E 350 11, 30 octobre 1855.

70. A Bombet (l'ancienne métairie de Bernard d'Hautefort !) puis à l'Arnotie et la Lèbrerie (villages de la commune de Plazac juste en face de Barre), enfin au Bourney où il décède, commune de Rouffignac.

71. ROUGIER (Philippe), « Henri Léon Vigier dit Vignal... », *op. cit.*

72. Les deux officiers de santé sont surveillés par la police en 1851. LAGRANGE (Jacques), *La vie en Périgord sous Napoléon III*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1992, p. 45-47.

Ce dernier était propriétaire du château de Laussel⁷³ et d'une partie de l'abri du Cap Blanc⁷⁴. Il représentait tout ce qu'abhorrait Le Roy⁷⁵ : lors de la visite pastorale de l'évêque à Rouffignac en 1876, « M. le docteur Rudelle adjoint à la tête des conseillers, les gendarmes faisant escorte le sabre au poingt, exprime « les sentiments de pieuse vénération et de profonde gratitude de la population de Rouffignac. [...] un magnifique élan est donné aux manifestations de la foi religieuse, protestations solennelles contre les doctrines impies et humiliantes⁷⁶ ».

Lors de la publication de *Nicette et Milou* en 1901, quelle a été la réaction du médecin, adjoint au maire de Rouffignac, en apprenant que son nom, à peine écourté, avait été donné à l'horrible médecin maire de Chasseins, « la terreur du pays⁷⁷ » ? Les goitreux – comme Jean Hautefort⁷⁸ – ne sont pas à l'abri de sa lancette. « D'où vient cette maladie ? [...] M. Rudel lui-même a donné sa langue aux chiens. Mais, par exemple, pour le remède, il n'hésite pas : il saigne ». Dans *Le Moulin du Frau*, si Le Roy avait de la sympathie pour le rebouteux, il avait déjà une dent contre ces « gens qui se disaient médecins et qui n'étaient que de mauvais drogueurs, saignant les gens à pleines cuvettes⁷⁹ ».

Pendant ses années passées à Montignac, Le Roy peut très bien avoir rencontré Jean Hautefort, « ce grand bel (?) homme », ou son frère. Ils avaient alors entre 37 et 55 ans. Je préfère penser que sa mémoire trompe Boyer, plutôt que de croire que Jean Hautefort mort à 55 ans était prématurément vieilli au point de paraître un vieillard.

7. François Hautefort dit Martin (1856-1916)

Né au bourg de Rouffignac, il travaille aussi dans plusieurs métairies de Rouffignac et de Plazac et est lui aussi relativement grand : 1,71 m, soit 7 cm de plus que la moyenne des jeunes gens de sa classe. Mais il reçoit de l'instruction et sait lire, écrire et compter⁸⁰. Quelques mois après son mariage,

73. *Calendrier des corps administratifs, judiciaire, militaire, religieux, de l'industrie et du commerce de la Dordogne*, Périgueux, 1892, p. 337.

74. DELLUC (Brigitte et Gilles), « Deux beaux cadeaux de Noël pour l'abbé Henri Breuil : la frise sculptée du Cap Blanc et la vénus de Laussel », *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 362.

75. C'était l'époque de son mariage civil (1877) qui lui valut d'être révoqué.

76. BERNARET (chanoine René), « Chronique diocésaine », *La Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat*, 8 janvier 1876, n° 2, p. 55. C'est contre ce même évêque que Le Roy écrira « Défense du mariage civil contre M. l'évêque de Périgueux », *Le Réveil de la Dordogne*, 3 juin 1880.

77. LE ROY (Eugène), *Nicette et Milou*, Paris, 1938, p. 38.

78. A.D.D., 2 R 113.

79. LE ROY (Eugène), « Le Moulin du Frau », *L'Avenir de la Dordogne*, 15 mai 1891.

80. A.D.D., 2 R 243.

« François Hautefort dit Martin 21 ans métayer habitant Ladeymarie » est déclaré « coupable d'avoir à Plazac le 20 novembre 1877 chassé à l'aide d'un fusil sans permis ». Il est « condamné à 16 F. d'amende », aux dépens et à « déposer au greffe le fusil⁸¹ ». C'est exactement ce qui était arrivé en 1861 à son père « Hautefort Jean 31 ans métayer » et qui arrivera en 1895 à son fils « Jean Hautefort dit Paul 17 ans ». Les condamnations, jusqu'aux montants des amendes, sont rigoureusement identiques à 34 ans d'écart⁸² !

Il sera de nouveau poursuivi par la justice mais Boyer exagère énormément lorsqu'il affirme qu'il « passa un bon quart de sa vie à la prison de Sarlat pour exercice illégal de la chirurgie. [...] Martin Labrugère [...] avait foi en son art ; il l'exerçait comme un sacerdoce et avec la conviction de rendre service à l'humanité ; jamais il ne se serait permis de réclamer aucun honoraire, il se contentait de ce qu'on lui offrait. Aussi mon oncle Docteur en médecine à Rouffignac qui, sous l'écorce rude de l'homme, avait découvert cette certaine grandeur de sentiments se gardait-il de suivre l'exemple de ses confrères et de brandir contre ce pauvre diable les foudres de la justice ; au contraire il l'appelait 'confrère'⁸³ ».

Ce portrait ressemble beaucoup à celui de Pierre Brioude dit Pierrounet⁸⁴ (1832-1907) de Nasbinals (Lozère), un des rebouteux les plus réputés de France. À la suite de la loi du 30 novembre 1892 précisant le délit d'exercice illégal de la médecine, il fut condamné en 1905 à verser une amende pour avoir « pratiqué des opérations et interventions chirurgicales, n'étant muni ni du diplôme de docteur en médecine, ni de celui d'officier de santé. Il se faisait un devoir de conscience [...] de rendre service à ceux qui souffraient » et ne demandait jamais d'honoraires ; une corbeille était disposée comme par mégarde. Il rassemblait encore plusieurs points communs avec les autres Labrugère : cantonnier comme celui de Campagne ; « les jours de foire [...] il soignait volontiers ceux qu'on lui amenait, dans une salle d'auberge » comme celui du *Moulin du Frau* ; il avait l'allure « d'un gentleman auvergnat », comme Jean dit Antoine ; il fut élu conseiller municipal comme Jean dit Paul. Il devint aveugle⁸⁵ à la fin de sa vie comme Antoine.

81. A.D.D., 7 U 495. 29 décembre 1877.

82. A.D.D., 7 U 479 et 7 U 513.

83. C'est aussi ce que faisait le Dr Michel Carcenac : « À deux ou trois rebouteux [...] je disais 'mon cher confrère' », *La matinée des autres : Pierrounet de Nasbinals et les rebouteux d'aujourd'hui*, émission de Sophie Pillods, France Culture, 26 septembre 2000.

84. REMIZE (Dr Jean), *Contribution à l'étude de la médecine psycho-somatique : la médecine sur le plateau de l'Aubrac*, Pierrounet de Nasbinals (thèse de médecine), Aurillac, imprimerie moderne, 1949.

85. « On dit [...] qu'à la fin de sa vie il était aveugle et que c'est lié justement au don, à ce qu'il a donné de lui-même, de son énergie », *La matinée des autres : Pierrounet de Nasbinals...*, op. cit.

Boyer conclut qu'il est probable que « celui des Labrugère qu'Eugène le Roy a entendu citer [...] est précisément le Martin en question, puisque c'est celui qui était son contemporain et qui avait la vogue à ce moment-là ». Il avait entre 17 et 29 ans pendant le séjour de Le Roy à Montignac : il peut donc l'avoir connu en exercice. Par contre, il n'avait que 18 ans lorsque le Dr Foulcon-Laborie est mort. Pouvait-il exercer si jeune ?

8. Jean Hautefort dit Paul (1878-1956)

Il est né dans la commune de Plazac mais a vécu la plupart du temps dans le bourg de Rouffignac.

« Il existe encore plusieurs Labrugère qui pratiquent » écrivait Boyer et c'est à propos de Paul qu'il ajoutait : « L'un d'eux [...] prend des rendez-vous par téléphone ». Mais tout comme son ancêtre (Le Roy était bien renseigné), les patients le trouvaient le mardi au marché de Thenon⁸⁶. Il eut lui-même plusieurs enfants qui pratiquaient. Il est « si bien considéré dans son rayon qu'il a été élu le premier comme conseiller municipal ». Après la reconstruction de Rouffignac, il habitait d'ailleurs à deux pas de la mairie, à l'angle de la rue Hautefort.

Fortunés propriétaires ou pauvres métayers, les Labrugère se sont impliqués vivement dans la chose publique locale. Mais de l'activité de rebouteux, je n'ai pas trouvé une seule mention dans les textes pour les quatre premières générations. Ce n'est pas étonnant, il ne s'agissait pas d'une occupation reconnue.

Dans les mêmes années où la marquise de Cumont (1834-1903) se consacrait à la généalogie des Hautefort⁸⁷, Eugène Le Roy s'intéressait aux branches bâtarde de cette famille. Les trois ouvrages où il mentionne les Hautefort Labrugère se succèdent ainsi :

1. *Notice sur la famille et la descendance naturelles de François, premier marquis d'Hautefort*

Le travail de recherche a été effectué en 1880-1885⁸⁸ à Montignac mais n'a été complété qu'en 1901 et fut le dernier publié des trois. Le Roy détaillait

86. Information orale de M. C. Baylé que je remercie.

87. Anonyme, *Généalogie de la maison d'Hautefort*, Niort, 1898.

88. SECONDAT (Marcel), *Eugène Le Roy...*, *op. cit.*, p. 298.



Une carte postale de Rouffignac vers 1930. Le personnage au fond en vêtements sombres est Jean dit Paul Hautefort Labrugère (coll. P. Rougier, photo G. Foglia).

les trois premières générations de Labrugère, en précisant bien qu'il y avait toujours des descendants, mais il n'y a aucune allusion au fait qu'ils aient été rebouteux. Dans l'introduction, Le Roy explique : « Le hasard m'ayant fait tomber entre les mains, il y a vingt ou vingt-cinq ans⁸⁹ des documents concernant un des personnages [...], j'ai voulu l'identifier ». Marjorie Shaw⁹⁰ propose : « Ce personnage serait-il Labrugère ? » Je ne le crois pas car Le Roy a laissé à la branche des sieurs de la Brugère une part relativement minime de l'ensemble alors qu'il aurait pu trouver bien d'autres informations, comme on a vu. L'auteur a pris soin de décrire le manuscrit et ses annexes restés inédits à sa mort : « 143 feuillets de grande dimension [...]. Les pièces originales et les notes sont réunies en une liasse et classées ». S'ils étaient rendus accessibles, l'étude de ces documents nous éclairerait sur les méthodes de travail de l'écrivain.

89. Il faut compter à partir de 1901 (le hasard daterait donc de 1876-1880 quand Le Roy habitait Montignac) et non de 1880-1885 (en 1860, Le Roy ne s'intéressait sans doute pas encore aux vieux papiers).

90. SHAW (Marjorie), *Histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy* (thèse, université de Paris), Dijon, impr. Bernigaud et Privat, 1946, p. 122.

2. *La société populaire de Montignac pendant la Révolution*

Écrit à Bordeaux en 1887, une fois que Le Roy eut quitté Montignac, à partir des notes prises précédemment. Le livre a été publié le premier des trois, dès 1888. Il mentionne uniquement Bernard d'Hautefort.

3. *Le Moulin du Frau*

Écrit juste après *La société populaire...*, entre 1888 et 1890, et à Bordeaux également. La première édition en feuilleton a suivi de peu. Le Roy présente le rebouteux de 1849 et affirme que les trois générations précédentes reboutaient aussi. Mais il ne parle pas des générations suivantes. Or il a manifestement eu la curiosité de rencontrer le ou les Labrugère qui étaient ses contemporains, Jean dit Antoine, Antoine dit Poulou et François dit Martin. Il a combiné leur physique (la grande taille), leur savoir-faire et les connaissances généalogiques et historiques qu'il avait réunies pour la *Notice sur la famille...* Transposant le tout quarante ans plus tôt, il a créé un personnage représentant la famille républicaine – mais de vraie souche noble, comme le chevalier Galibert, et tout à l'inverse de Nansac – dévouée au bien commun.

Cela n'explique pas la discordance entre le fait que Le Roy ne parle pas du tout de l'activité de rebouteux dans son livre historique, alors qu'il dit que c'est le cas pour quatre générations de Labrugère dans le roman. Trois hypothèses :

1. Il n'était pas encore informé de cette particularité en 1880-1885 lorsqu'il a composé la *Notice*, et l'a découverte entre 1885 et 1890. Cela me semble peu probable car les Labrugère étaient assez connus pour que leur réputation fût déjà arrivée à Montignac aux oreilles de Le Roy ; ensuite, après 1885, il avait quitté la région.

2. Le Roy a évité d'évoquer le fait dans la *Notice sur la famille...* par discrétion et pour éviter d'attirer l'attention sur une activité regardée comme illégale.

3. Les Labrugère contemporains de Le Roy étaient réellement rebouteux. Mais après tout, était-ce vraiment le cas des générations précédentes ? Il n'y a aucun indice dans ce sens (par exemple, Bernard d'Hautefort avait à peine onze ans quand meurt son père censé lui avoir transmis des enseignements pratiques, et à propos de la bagarre en 1777, il n'y a pas allusion au fait qu'il eût pu soigner son domestique molesté). Le Roy a certainement interrogé ses contemporains, mais leurs souvenirs permettaient-ils de remonter 130 ans en arrière ? Il n'aurait pas voulu être affirmatif dans son étude historique, tandis que la permanence de dons héréditaires est peut-être un thème qui a tenté Le Roy pour le roman.

*[Ils ont] de qui tenir,
Le sang ne peut mentir.*

Marcel Secondat et l'œuvre d'Eugène Le Roy

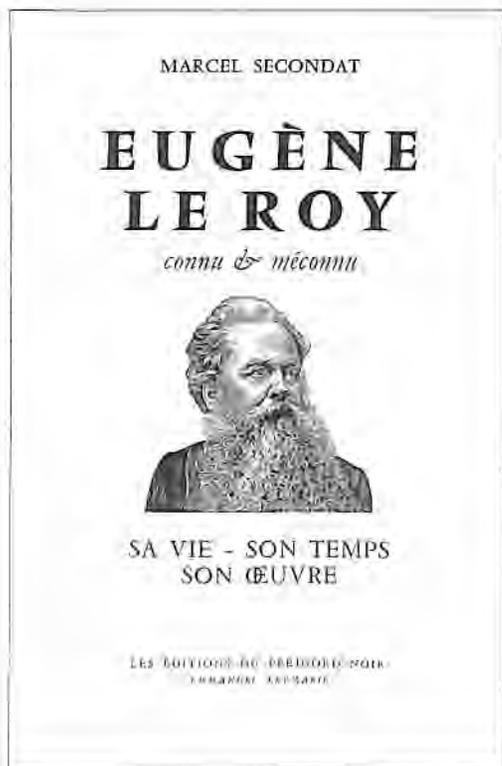
par Guy ROUSSET

En cette année 2007 où nous commémorons le centenaire du décès d'Eugène Le Roy, notre vénérable compagne se devait d'évoquer également la mémoire de Marcel Secondat.

Marcel Secondat nous a quittés en octobre 1994. Membre assidu de notre société depuis 1926, il en avait été trésorier, puis vice-président. Historien du Périgord et conteur de talent, il a animé longtemps les soirées dans les amicales laïques du département. Il trouvait là un public enthousiaste, à l'écoute des contes et légendes du Périgord qu'il savait mettre en valeur de sa voix chaude et rocailleuse d'enfant de paysan du causse de Plazac où il était né en 1900 et dont il fut un temps l'instituteur.

La plupart de ses recherches archéologiques et historiques furent consacrées à cette vallée de la Vézère qui l'avait vu naître. Il ne pouvait donc se désintéresser d'un grand homme de Montignac : Eugène Le Roy. C'est ainsi que paraîtra en novembre 1978, sur les presses d'Emmanuel Leymarie ¹, un important ouvrage de 735 pages, intitulé *Eugène Le Roy, connu et méconnu* :

1. Périgueux, Éditions du Périgord Noir, novembre 1978.



sa vie, son temps, son œuvre.
Ce livre très documenté, dont l'édition est maintenant épuisée, est d'une lecture agréable et facile.

Marcel Secondat avait sept ans lorsque Eugène Le Roy est décédé. Il ne l'a donc pas connu mais il avait lu tout ce qui avait été écrit sur lui : des études fort sérieuses, d'autres fantaisistes ou même tendancieuses. L'homme dérangeait. L'impartialité n'était pas de mise. Selon ses opinions politiques, ses croyances religieuses ou leur absence, on l'admirait ou on le bannissait. La chance de Marcel Secondat fut d'avoir été l'ami et parfois le confident de deux Montignacois qui avaient bien connu et admiré l'écrivain : Eugène Desmond, qui avait été son imprimeur puis éditeur, et son fils, le capitaine en

retraite Robert Le Roy, qui le recevait dans le bureau de son père et mettait à sa disposition des archives malheureusement mutilées lors d'une inondation de la Vézère.

Marcel Secondat – c'est une des raisons de la publication de son ouvrage – pensait que c'était une erreur de dissocier la vie de l'auteur de son œuvre, de l'étudier à part et ensuite de disséquer chaque roman. Il écrivait dans l'avant-propos : « il est certain qu'il y a dans toutes ses œuvres, par intermittences, une part d'autobiographie mêlée à l'histoire locale, et à une sérieuse étude sociologique, quand il s'agit de la vie des périgordins au XIX^e siècle ». Cette réflexion est d'actualité. Il est sorti au cinéma, le 17 janvier 2007, un *Jacquou le Croquant*. Beau film d'action qui plaira à beaucoup mais où n'apparaît pas le côté sociologique qui faisait le sel du livre...

G.R.

Eugène Le Roy et l'émergence de la fonction publique moderne

par Serge SALON*
et Jean-Charles SAVIGNAC**

Si l'on connaît généralement Jacquou Le Croquant, surtout depuis qu'une chaîne de télévision¹ a conté à un vaste public son histoire pathétique, en revanche, nos compatriotes connaissent moins Eugène Le Roy, l'auteur, et encore moins le fonctionnaire, dont la carrière dans l'administration des contributions indirectes a été émaillée de nombreux avatars auxquels ses opinions républicaines n'étaient pas totalement étrangères mais aussi certains aspects de sa vie privée.

* Docteur d'État en droit, président de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Paris.

** Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

1. Série en six épisodes, réalisée par Stelio Lorenzi.

Un document reproduit ci-après résume son parcours dans l'administration des finances et fait état aussi de six années de services militaires. De fait, c'est sous les armes qu'Eugène Le Roy a d'abord choisi de servir l'État, service qu'il a à nouveau accompli volontairement alors que la France vivait des moments difficiles.

α

M. Le Roy (Gabriel Octave Eugène)
 Né le 29th 1856 .. Hautefort (Dordogne)

Services : *Centre des services militaires d'Alsace, à Paris et à la suite de l'administration*
M. des postes à Nancy, Colmar et Cauberg par 2^e 1870 - 1871.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	CHEFS-LIEUX des perceptions.	CLASSE.	LISTES des nominations.
Dordogne	Riberac	locans. 1 ^{er} type	5	7. Nov. 1881
"	Castel	de commune	4	7. 8 th 1881
"	Montpon	Genuchal. 1 ^{er} type	3	17. Nov. 1881
id.	Castel. Montignac		3.	3 th 1882
11 ^e des Bouches	Uzès	Berre	1 ^{er}	3 th 1881
	Montpellier			
	Montpellier			
Dordogne	Castel	Montignac	3 ^e	12. 12. 1882
Paris	Castel	Paris	1 ^{er}	12. 12. 1882
Maintenon	Moslay	Moslay	1 ^{er}	12. 12. 1882
Gers	Alai	Alai	1 ^{er}	2. 8. 1883

Fin. Min. Serie A, n° 101 (Ann. 1871)

Gironde Bordeaux Années 1^{re} - 1886
Dordogne - Hautefort - 1^{er} 10 1886
Reprise et Remplacement le 30 8th 1899
Dordogne Hautefort 1^{er} 11 decemb 1899
Reprise le 22 7th 1907

L'état des services d'Eugène Le Roy

(source : centre des archives économiques et financières du ministère des Finances).

Ainsi se trouve retracé en quelques lignes l'itinéraire professionnel d'un homme sans doute bien né et doté d'un fort potentiel comme on dit aujourd'hui mais qui, dépourvu de diplômes et d'aide matérielle, ne pouvait compter que sur sa seule volonté et la pertinence de ses choix de vie. À cet égard, le choix du service public était certainement le plus judicieux. En effet, il ne nécessitait pas d'apport matériel et garantissait l'emploi offert à tous les citoyens quelles que soient leurs opinions et sans autre distinction que celle de leurs capacités, de leurs vertus et de leurs talents, selon les termes de la Déclaration des droit de l'homme et du citoyen de 1789.

Il offrait en outre des perspectives de carrière, c'est-à-dire la possibilité d'accéder à des niveaux supérieurs de responsabilité et de rémunération. De plus, servir l'État était considéré à l'époque, plus sans doute qu'aujourd'hui, comme honorable. Participer, de près ou de loin, de l'autorité et de la supériorité de l'État suscitait généralement le respect, la considération et l'envie des citoyens, ce qui était, pour l'agent public, un motif de satisfaction voire de fierté.

Parmi les services publics, l'armée jouissait d'une estime particulière en raison d'abord de ses missions et du courage que celles-ci impliquaient mais aussi des chances de promotion qu'elle offrait à ceux qui savaient s'en montrer dignes, sans égard pour leurs origines sociales et leur niveau de culture. Elle disposait d'ailleurs d'écoles destinées à assurer la promotion des meilleurs.

Eugène Le Roy ne pouvait échapper à cette fascination et le fait que son fils ait choisi le métier des armes et soit devenu officier grâce à ces écoles a été pour lui visiblement une source de grande satisfaction et une sorte de consolation de ses propres difficultés. On comprend qu'à dix-sept ans, l'âge des grands enthousiasmes et des grandes illusions, après deux années de travail dans l'épicerie, il ait choisi la carrière militaire, la promesse des grands espaces, de l'aventure et de l'action qu'il considérait, comme la majorité de ses contemporains, comme la plus glorieuse que l'on puisse concevoir.

En préparant le concours d'accès à l'administration des finances après son retour à la vie civile, Eugène Le Roy a, de nouveau, choisi la voie de l'excellence. Cette administration était considérée, en effet, comme la plus attractive, celle dont le personnel bénéficiait des meilleures garanties de carrière et d'avantages particuliers, toutes choses qui donnaient à ses concours de recrutement un caractère très sélectif.

L'étude du parcours professionnel d'Eugène Le Roy laisse subsister des zones d'ombre importantes car de nombreuses sources d'information font défaut soit qu'elles n'aient pas existé, soit qu'elles aient disparu de diverses manières, soit enfin qu'elle n'aient pas été découvertes malgré les recherches effectuées. Celles dont nous disposons permettent cependant de se forger une idée suffisamment précise des rapports d'Eugène Le Roy avec le service public de son temps et de mettre en lumière différentes facettes de l'administration, ses faiblesses et ses progrès.

I. Le parcours d'un fonctionnaire fidèle au service public et à ses convictions ²

On sait qu'Eugène Le Roy, né en 1836 au château de Hautefort où ses parents, d'origine bretonne, étaient employés, a eu la chance, sept ans après, de bénéficier d'un enseignement primaire à l'école des frères de Hautefort, puis d'entreprendre des études secondaires, en 1848, au collège des frères de Périgueux, aux frais du châtelain de Hautefort, le baron de Damas, en vue

2. NEWMAN (Pauline), *Un romancier périgourdin, Eugène Le Roy et son temps*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1957. CHEVÉ (Joëlle), *Eugène Le Roy, Icare au pays des Croquants*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2000.

de la prêtrise considérée alors comme une position enviable. L'avènement de la République, en 1848, faisait naître ses sentiments républicains auxquels il devait rester fidèle tout au long de sa vie, sentiments qui participaient sans doute de l'enthousiasme que l'avènement de la République avait soulevé dans une grande partie de la population, comme il est dit dans *Le Moulin du Frau* : « Un monsieur... vint sur la porte et lut une dépêche. Peu l'entendaient, mais tous comprirent. Un grandissime et long cri de : vive la République ! monta de cette foule immense, se prolongeant, se répétant et finissant par un roulement de milliers de voix, pour reprendre un instant après. Les chapeaux, les casquettes, les bonnets, volaient en l'air ; tout le monde se complimentait, se serrait la main, s'embrassait... ». Le récit se poursuit ainsi : « Et ce n'était pas un parti, une classe, une catégorie de citoyens qui se réjouissait ainsi : c'était tous, légitimistes, républicains, libéraux, prêtres, riches, pauvres, tous acclamaient la République... »



Eugène Le Roy, chasseur d'Afrique.

A. La tentation militaire et l'entrée dans la fonction publique d'État

1. À l'âge de dix-sept ans, en 1854, il s'engage dans le 4^e régiment des chasseurs à cheval d'Afrique à Oran, principale ville d'une région d'Algérie où son compatriote périgordin, le général Bugeaud, s'était illustré quelques années auparavant. Bugeaud, on le sait, ne s'était pas contenté du rôle de conquérant qu'il avait bien joué tout en veillant au bien-être de ses soldats. Il avait voulu aussi être un administrateur des territoires conquis et faire participer ses soldats à la construction de routes, de ponts, de villages et de fermes ainsi qu'au défrichement de terres et à leur mise en culture.

En quittant l'Algérie, Bugeaud pouvait déclarer : « La France peut compter sur son armée d'Afrique ; elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries, qui sauront partout donner l'exemple de toutes les vertus militaires et du plus pur dévouement au pays³ ».

3. WEYGAND (général), *Histoire de l'armée française*, Paris, éd. Flammarion, 1961, p. 478.

Lorsqu'on sait de quel prestige jouissait Bugeaud en Périgord, on ne peut s'interdire de penser que le souvenir de ce grand soldat, qui avait su donner de l'armée une image agréable, a pu influencer le jeune Le Roy. Ce n'est qu'une hypothèse. La seule certitude est que celui-ci a participé en Algérie à plusieurs combats et a gagné, en 1855, les galons de brigadier⁴.

En 1859, on le retrouve en Italie où, après l'accord de Plombières conclu en juillet 1858 entre la France et le Piémont, l'armée française était entrée, en avril, sans préparation, en campagne contre les Autrichiens. Dans son *Histoire de l'armée française*, déjà citée, le général Weygand rappelle qu'après sa victoire à Montebello, le 20 mai, l'armée française triomphait, le 4 juillet, à Magenta « bataille de rencontre imprévue pour chacun des adversaires, victoire due avant tout à l'ardeur et à l'esprit offensif des troupes, habituées par la guerre d'Algérie à triompher des obstacles du terrain et des surprises ».

Eugène Le Roy a-t-il participé à la bataille ? C'est vraisemblable. Nous savons seulement que, le 30 mai 1859, il a été privé de son grade pour indiscipline et s'est ainsi retrouvé chasseur d'Afrique de 2^e classe. En 1860, il est libéré par anticipation et rejoint Hautefort où il s'engage dans la préparation du concours des contributions indirectes auquel il réussira.

Mais Eugène Le Roy n'en avait pas pour autant fini avec l'armée.

En effet, lorsque la guerre a éclaté, en 1870, il n'était pas mobilisable bien qu'étant âgé de trente quatre ans seulement et célibataire. Son patriotisme l'a cependant poussé à demander à s'engager pour participer à la défense du pays.

On sait qu'après le désastre de Sedan, le 2 septembre 1870, la République a été proclamée à l'hôtel de ville de Paris, le 4 septembre. Un « gouvernement de la défense nationale » a été formé avec pour mission première de mener la lutte contre la Prusse et ses alliés. Le ministre de l'Intérieur, Gambetta, a aussitôt nommé des préfets républicains. Le 7 octobre, il quitte en ballon Paris assiégé pour se rendre à Tours afin d'administrer la guerre. Un décret du 14 octobre organisait la défense locale dans les départements. Il s'agissait d'utiliser les ressources défensives de chaque région et de soustraire à l'ennemi les approvisionnements dont il aurait pu s'emparer. Un certain nombre de bataillons de mobiles, avec la garde sédentaire, étaient mis à la disposition des commandants régionaux. En outre, des corps de francs-tireurs agissaient tantôt avec une pleine indépendance, tantôt sous les ordres de l'autorité militaire. Le rôle des francs-tireurs était de harceler les troupes ennemies et de procéder à des sabotages. Il pouvait aussi arriver qu'ils livrent de véritables batailles.

4. CHEVÉ (Joëlle), *op. cit.*, p. 82.

Ainsi, le 18 octobre, un bataillon de francs-tireurs, fort de sept cents hommes retranchés dans la ville de Châteaudun, devait tenir tête une journée entière à une division ennemie au prix de lourdes pertes. Cette action a été considérée comme un des plus glorieux épisodes de la guerre. Ces combattants avaient d'autant plus de mérite que les ennemis refusaient de les considérer comme des belligérants.

C'est pourtant avec les francs-tireurs de la Dordogne qu'Eugène Le Roy, autorisé à s'engager le 24 octobre par son administration, a rejoint l'armée de la Loire formée par le général d'Aurelle de Paladines nommé par Gambetta. C'est l'armée qui devait remporter la victoire de Coulmiers, le 9 novembre. Dans son *Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871)*⁵, le lieutenant-colonel Rousset indique qu'ont participé à cette bataille notamment le 2^e Zouaves de marche, le 22^e mobiles de la Dordogne, commandé par le colonel de Chadois, qui fut grièvement blessé lors d'une offensive malheureuse. Le lieutenant-colonel Rousset relate en particulier que les Bavaois opposaient une résistance acharnée et commençaient même à repousser les Français quand le général Barry, l'épée à la main, entraîna les mobiles de la Dordogne aux cris de : « En avant ! Vive la France ! ». Cette attaque de front eut raison de l'ennemi. Le narrateur poursuit : « La prise de Coulmiers a donné lieu à de nombreuses polémiques... des documents authentiques nous permettent d'affirmer qu'elle est due au 7^e bataillon de chasseurs, au 38^e de marche et aux mobiles de la Dordogne seuls ».

Les informations sur le rôle d'Eugène Le Roy dans cette bataille, à laquelle il a vraisemblablement participé ainsi que dans la bataille d'Orléans et d'autres engagements dont la suite de la guerre a été fertile, manquent. On sait seulement que ce combattant volontaire a été démobilisé le 8 mars 1871 avec le grade de maréchal des logis obtenu le 14 décembre 1870.

2. L'entrée d'Eugène Le Roy dans la fonction publique s'effectue en 1860 par la voie du concours. Cette règle du concours, considérée aujourd'hui comme une garantie fondamentale des fonctionnaires et d'application générale pour les recrutements, était relativement exceptionnelle à l'époque d'Eugène Le Roy. Les dispositions de la Constitution de 1848 qui garantissaient l'égalité d'accès de tous aux emplois publics sans autre distinction que celle du mérite n'eurent pas le temps d'être appliquées. Diverses propositions de lois⁶ furent soumises à l'Assemblée constituante à propos du recrutement des fonctionnaires, mais la volonté de réforme devait s'effacer devant l'impératif de préserver les droits des ministres, qui n'étaient pas tenus de confirmer

5. Paris, éd. Tallandier, 1912, tome II, p. 37.

6. Proposition Deslongrais, juin 1849. Proposition Mortimer-Terneaux, août 1849.

les décisions du jury d'examen en choisissant les candidats ayant obtenu les meilleures notes.

Au début du Second Empire, aucune disposition visant l'ensemble de la fonction publique n'avait été prise en matière de recrutement. Au nom de la liberté de choix du ministre, chaque ministère restait maître des procédures d'entrée dans ses services. Mais la professionnalisation croissante de plusieurs administrations nécessitait un personnel de plus en plus qualifié, sinon technicien. C'est par la voie des règlements propres à chaque ministère que le concours gagna discrètement du terrain, afin de limiter l'abus des recommandations. Le concours donnait, il est vrai, un argument sans réplique pour résister aux sollicitations des personnalités locales les plus influentes. Toutefois, même après la chute de l'Empire, on s'opposera encore en 1872 au *concours illimité*.

La fonction publique naissante est très éloignée de celle que nous connaissons actuellement. Point de fonction publique territoriale, ni hospitalière ; le qualificatif de fonctionnaire ne pouvait s'appliquer qu'à une partie des agents de l'État, un État très modeste, très différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Ainsi, en 1845, le ministre Vivien dénombrait 255 000 fonctionnaires pour une population d'environ 25 millions d'habitants, soit un fonctionnaire pour 100 habitants. Les plus nombreux appartenaient à l'administration des finances (80 000) ; les autres étant les enseignants (40 000), les administrateurs et agents de police (40 000, dont 37 000 maires⁷), les ministres des cultes (42 000) – ces deux dernières catégories ne feraient naturellement plus partie du décompte aujourd'hui –, les officiers et administrateurs de l'Armée et de la Marine (31 000), les magistrats, juges et greffiers (19 000)⁸. Les effectifs des agents de l'État croissent ensuite sensiblement, atteignant près de 450 000 agents en 1914. Au début de l'année 2004, on comptait 3 389 000 fonctionnaires titulaires dans les trois fonctions publiques (État, collectivités territoriales et fonction publique hospitalière)⁹.

Au début du XIX^e siècle, l'administration des finances comptait donc les plus forts effectifs. Elle était aussi la plus complexe des administrations.

7. Si le conseil municipal est, depuis 1848, élu au suffrage universel masculin, le maire reste jusqu'en 1884 un fonctionnaire nommé. D'après la loi du 7 juillet 1852, le préfet nomme le maire dans les communes de moins de 3 000 habitants, le chef de l'État se réservant les nominations au-delà de ce seuil.

8. CHABIN (Michel), « 1814-1848 », in PINET (Marcel) (sous la dir.), *Histoire de la fonction publique en France*, Paris, éd. Nouvelle librairie de France, 1993.

9. Si l'on ajoute les autres agents (non-titulaires, militaires, ouvriers, médecins), l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs employaient à la même date un peu plus de cinq millions de personnes.

À côté de 7 500 agents chargés de la perception des contributions directes, on comptait notamment 8 800 receveurs buralistes, mais surtout 27 000 douaniers, 9 100 agents des contributions indirectes.

L'État avait été obligé de porter une grande attention à l'efficacité de la collecte des impôts que la gestion révolutionnaire du recouvrement (par des élus sans intérêt personnel à voir l'argent entrer dans la caisse) n'avait pas permis d'atteindre. Avec la loi du 7 Ventôse an X (26 février 1802), les adjudicataires du recouvrement sont remplacés par des percepteurs et le Consulat crée, le 25 février 1804, un corps de percepteurs¹⁰.

Ayant été reçu à son concours, Eugène Le Roy est d'abord attaché aux bureaux de la trésorerie générale à Périgueux en qualité de « surnuméraire », c'est-à-dire, selon la règle généralement appliquée à l'époque, d'agent non rémunéré ou peu rémunéré en attente de titularisation¹¹ (il prêtera cette situation au héros du *Moulin du Frau*¹²). Le 31 mars 1863, il est nommé percepteur à Tocane Saint-Apre, puis à Domme où il est promu, le 9 novembre 1868, percepteur de quatrième classe. La classe était alors, comme elle l'est encore dans certains cas, assimilée à un grade et le changement de classe un avancement.

On soulignera qu'au XIX^e siècle, les percepteurs sont considérés comme bénéficiant de conditions de traitement correctes : « On constate que le niveau de vie offert par l'administration intermédiaire demeure satisfaisant, et même s'accroît. L'examen des revenus professionnels ne laisse à cet égard aucun doute, et invite à réévaluer la thèse, généralement admise sans discussion, selon laquelle l'ensemble des agents subalternes – fonctionnaires intermédiaires et employés – auraient connu la précarité, pour ne pas dire la misère » note Jean Le Bihan¹³.

10. Les quelques 3 800 postes comptables du Trésor public – schématiquement, une trésorerie générale par département, une recette des finances dans les arrondissements les plus importants et des trésoreries principales, recettes-perceptions ou perceptions (3 264 au 1^{er} janvier 2006) dans des circonscriptions correspondant aux cantons – ont toujours constitué l'un des réseaux de services publics de l'État géographiquement le plus proche de chaque citoyen. Dirigés, au niveau départemental, par les trésoriers-payeurs généraux (TPG), placés partiellement seulement sous l'autorité des préfets, de façon à respecter le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables et en application des règles particulières relatives aux recettes fiscales, ces services déconcentrés relèvent, au niveau central, d'une direction qui a retrouvé, en 1998, l'appellation de direction générale de la comptabilité publique que la dissociation de la « direction du budget et du contrôle financier », par le décret du 15 novembre 1919, lui avait fait perdre.

11. « Le surnuméraire est la pièce principale du système administratif, c'est l'élève d'administration de l'Ancien Régime ». THULLIER (Guy), *La vie quotidienne dans les ministères au XIX^e siècle*, Paris, éd. Hachette, 1976.

12. « Au bout d'un an et demi, je fus appointé ; on me donnait vingt-cinq francs par mois... », in LE ROY (Eugène), *Le Moulin du Frau*.

13. LE BIHAN (Jean), *Fonctionnaires intermédiaires au XIX^e siècle. L'exemple de trois corps en Ille-et-Vilaine (« gradés » de préfecture, percepteurs, conducteurs des Ponts et chaussées)*, thèse de doctorat d'histoire soutenue le 5 octobre 2005 à l'université Rennes 2.

L'ordonnance royale du 31 octobre 1839 organise une hiérarchie entre les perceptions (et ceux qui en ont la charge) : « Les perceptions des contributions directes sont divisées en quatre classes : la 1^e classe comprend les perceptions d'un produit au dessus de 3600 F ; la 2^e classe comprend les perceptions d'un produit de 2500 à 3600 F ; la 3^e classe comprend les perceptions d'un produit de 1500 à 2500 F ; la 4^e classe comprend les perceptions d'un produit au dessous de 1500 F ». Pour les perceptions où la recette des communes et des établissements de bienfaisance est réunie de droit à celle des contributions directes, la classe est déterminée à raison du produit total des émoluments résultant de ces différents services.

La rémunération des percepteurs se calculait alors à partir de plusieurs éléments :

- D'abord, de remises proportionnelles au montant des opérations effectuées en matière de recouvrement de l'impôt direct et de toutes les autres tâches annexes effectuées pour le Trésor public. Ces remises font l'objet d'un chapitre spécifique au budget du ministère des Finances.

- Ensuite, de remises proportionnelles aux opérations effectuées pour l'exécution du budget des communes et des établissements locaux rattachés. Elles sont entièrement payées par les collectivités locales intéressées. En 1900, cela représentait la moitié de la rémunération globale des percepteurs, mais cette proportion a pu évoluer au fil du temps.

- Enfin, sur cette rémunération globale, les percepteurs payaient tous les frais de bureau (personnel et matériel) nécessaires au fonctionnement du poste. Les retenues de pension portaient sur les trois quart de la rémunération globale. On estimait donc au quart le montant des frais de bureau.

En vertu de l'article 12 de la loi du 5 ventôse, les percepteurs étaient tenus de verser un cautionnement du douzième du montant des rôles des contributions dont la perception leur avait été confiée. Leur traitement fixé par le gouvernement ne pouvait être au dessus de « cinq centimes par franc » du montant de ces contributions. À partir des débuts de la III^e République, on écrivit la rémunération des perceptions les plus lucratives. Dans le contrat de mariage d'Eugène Le Roy conclu le 7 juin 1877¹⁴, figure le montant du cautionnement qu'il a fourni en sa qualité de percepteur de Montignac, soit 12 600 francs. Quinze ans plus tard, le montant de son cautionnement comme percepteur d'Hautefort atteignait 19 200 francs.

14. LE ROY (Eugène), *L'année rustique en Périgord*, édition du centenaire de sa mort, Hautefort, éd. Hautefort, notre patrimoine, 2006. Dans l'apport personnel d'Eugène Le Roy décrit dans ce contrat, figurent aussi « des obligations et valeurs diverses telles que Crédit Foncier, Ville de Paris, Domaines des ponts réunis, Chemins de fer Lombard, du midi, Grand central d'Orléans, de l'Ouest et du Nord toutes au porteur », soit un montant non négligeable de quarante sept mille francs de placements.

On le savait mais il faut le souligner : par le niveau de son traitement de fonctionnaire d'État, Eugène Le Roy n'est en rien un des croquants qu'il dépeint par ailleurs admirablement.

B. Une carrière quasiment périgordine mais au déroulement perturbé

Bien que la catégorie professionnelle à laquelle il appartient soit d'envergure nationale, avec pour ses membres une vocation à servir sur tout le territoire, Eugène Le Roy parvient à en gravir les niveaux sans trop s'éloigner du Périgord.

1. Au terme de son engagement, Eugène Le Roy est réintégré dans l'administration des contributions indirectes en qualité de percepteur de 3^e classe et affecté à Jumilhac-le-Grand, le 17 mai 1871. C'est là qu'il noue une liaison avec une employée des postes, liaison discrète en raison de leur commune qualité de fonctionnaire qui imposait alors un certain conformisme social. Mais, en 1874 éclate le scandale de sa relation avec la jeune postière, celle-ci étant devenue enceinte de ses œuvres. Ce n'est pourtant qu'en juin 1877 qu'il décide de l'épouser civilement et de reconnaître l'enfant alors âgé de trois ans.

Ce « désordre » dans la vie privée sur laquelle les supérieurs hiérarchiques estiment avoir un droit de regard, joint à son engagement aux côtés des républicains devait être à l'origine de sa révocation par Eugène Caillaux, ministre des Finances dans le gouvernement de Broglie constitué le 17 mai 1877.

Il faut rappeler que la vie politique a été particulièrement mouvementée au cours de la majeure partie de la décennie 1870. Alors que le pays apparaît partagé entre « républicains » et « réactionnaires », on assiste à un mouvement de restauration de « l'ordre moral » sous l'influence du duc de Broglie, c'est-à-dire à une action tendant à favoriser l'influence de l'Église catholique sur la société civile en vue de rétablir sa cohésion. Au lieu d'ordre moral, il serait plus juste de dire « ordre social ». Or les républicains considèrent alors généralement que l'influence de l'Église est inconciliable avec le progrès de l'humanité et l'avènement d'une véritable démocratie. Ils estiment que son influence sur la société doit être limitée et, en tout cas, qu'elle ne doit pas s'exercer sur le pouvoir politique. Tel est le sens de l'anticléricalisme des républicains dont Gambetta devait faire une arme de guerre. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », déclarait-il dans le cadre des événements politiques qui ont marqué les années 1876-1877. C'était le début d'un long combat pour la laïcité de l'État.

Les élections législatives de février-mars 1876 confirment la progression du parti républicain depuis le début de la décennie. Il obtient en effet 55 % des suffrages exprimés et gagne 360 sièges contre 180 à ses adversaires (légitimistes, orléanistes, bonapartistes). Mais la République est alors présidée par un monarchiste, le maréchal de Mac Mahon. Celui-ci, après Dufaure,

centriste, désigne Jules Simon, représentant de la gauche républicaine modérée, à la tête du gouvernement, nomination qui provoque de vives réactions. Jules Simon ayant dénoncé cette réaction, Mac Mahon riposte le 16 mai 1877 en le contraignant à démissionner. Le duc de Broglie, nommé à sa place le 17 mai n'obtient pas la confiance de la majorité républicaine ce qui entraîne la dissolution de la Chambre le 25 juin. Au cours de la campagne électorale, le duc de Broglie attaque violemment les républicains et, dans le but de reprendre en main l'administration, n'hésite pas à prononcer 1 385 révocations et 4 778 déplacements de fonctionnaires dont la plupart des préfets. Le cas d'Eugène Le Roy n'a donc pas été isolé... Malgré tout, le parti républicain l'a emporté aux élections des 14-28 octobre 1877, obtenant 54 % des voix et 323 sièges contre 208 à leurs adversaires monarchistes et bonapartistes ¹⁵.

À l'époque de ces événements, les fonctionnaires ne disposaient d'aucune garantie contre les sanctions disciplinaires abusives. On considérait en effet que ceux-ci n'étaient pas dans une situation contractuelle ; l'administration pouvait les tenir « dans sa main ». Les décisions disciplinaires que pouvait prendre le ministre étaient considérées comme des « actes de puissance publique ». Si, ici ou là, on préconisait un certain respect des droits de la défense, ce n'est qu'en 1905 que le législateur a posé en principe que le fonctionnaire menacé de sanction ou d'un simple déplacement d'office doit être mis à même de prendre connaissance de son dossier, c'est-à-dire de son dossier individuel et du dossier disciplinaire. En outre, il n'existait pas, comme aujourd'hui, des commissions administratives paritaires dont l'avis doit être recueilli avant le prononcé de la sanction. En effet, la représentation du personnel dans la fonction publique n'a fait son apparition qu'à partir de 1906. Encore faut-il observer qu'il s'agissait alors d'une faible garantie car le droit syndical, reconnu en faveur des salariés des entreprises par la loi de 1884 était dénié aux fonctionnaires en raison notamment de son incompatibilité prétendue avec le principe hiérarchique sur lequel est fondée l'organisation de la fonction publique. À l'époque d'Eugène Le Roy, le fonctionnaire était donc isolé face à la puissance publique. S'il existait des règles tendant à le protéger individuellement contre les abus d'autorité, celles-ci ne devaient pas avoir pour conséquence la création de groupes privilégiés dont la force pouvait s'opposer à celle des autorités politiques. Les fonctionnaires étaient considérés non pas comme des agents de l'État mais comme des moyens de son action et l'on n'admettait pas qu'ils puissent avoir des intérêts distincts de ceux de l'État.

15. GRONDEUX (Jérôme), *La France entre en République 1870-1893*, éd. Le livre de poche, coll. « La France contemporaine » (sous la dir. de Jean-François Sirinelli), 2000. GARRIGUES (Jean) et LACOMBRADÉ (Philippe), *La France au XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, éd. A. Colin, coll. Campus, 2001. DÉMIER (Francis), *La France du XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, éd. du Seuil, 2000. AUDIER (Serge), *Les théories de la République*, Paris, éd. La Découverte, 2004.

Le fonctionnaire sanctionné pouvait cependant présenter un recours gracieux contre la décision dont il considérait qu'il était injustement frappé auprès de l'auteur de cette décision qui pouvait la retirer.

Dans une lettre ouverte de protestation au ministre Caillaux contre sa révocation publiée le 6 décembre dans *L'Avenir de la Dordogne*¹⁶, Eugène Le Roy avouait être républicain (fait rare dans l'administration) et libre-penseur. Il déclarait qu'il n'était pas sorti de la réserve imposée aux fonctionnaires en faisant de la politique « républicaine » mais s'était seulement refusé à faire de la politique « réactionnaire [...] En ce qui me concerne, j'ai toujours cru devoir à l'administration mes services loyaux et je ne les lui ai jamais marchandés ; mais je n'ai jamais entendu lui donner, et on ne me l'avait jamais demandé jusqu'à vous, mes opinions par-dessus le marché ».

Alexandre de Bosredon, élu député de la circonscription de Sarlat comme candidat du maréchal de Mac Mahon, doit s'expliquer¹⁷ à la Chambre des Députés sur les conditions de son élection et notamment sur des révocations de fonctionnaires dont celle d'Eugène Le Roy. Il indique à la tribune ne pas connaître le motif de ces révocations, tout en indiquant que le percepteur de Montignac était connu pour ses opinions républicaines ; il souligne qu'à la date du 3 septembre, Eugène Le Roy « a reçu un avancement de classe régulier, avec avancement de 1500 francs ; et il a été ainsi nommé de Montignac, dans ma circonscription, à Berr[e], département des Bouches-du-Rhône ; il a accepté ce changement de résidence et cet avancement, qui était du reste une faveur considérable. À la date du 4 octobre dernier, il a fait remise de son service à son successeur, a quitté Montignac après complet déménagement et n'y a plus reparu ».

En janvier, Eugène Le Roy demande une audience au ministre pour être réintégré. Le climat politique ayant changé, il est réintégré en 1878 et obtient la deuxième classe de son grade. Mais l'administration le nomme à Cavignac, en Gironde, poste qu'il refuse. Il est finalement affecté le 8 août 1878 à la perception de Montignac. Il poursuit de plus belle son action militante, n'hésitant pas, dans une série d'articles, à affirmer sa libre-pensée et son anticléricalisme.

Ce sera désormais un fonctionnaire apprécié : le sous-préfet de Sarlat dans une notice individuelle du 2 février 1880 écrit¹⁸ : « Excellent

16. CHEVE (Joëlle), *op. cit.* Le texte est aussi cité dans : PENAUD (Guy), « Eugène Le Roy et la franc-maçonnerie », in *Eugène Le Roy esprit libre*, Périgueux, éd. Association des Amis de Pierre Fanlac, *Les Cahiers de Vézère*, 2000. On sait qu'Eugène Le Roy a été initié en janvier 1878 au sein de la loge Les Amis Persévérants et l'Étoile de Vézère réunis de Périgueux.

17. *Journal Officiel*, du 2 décembre 1877, p. 7971.

18. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 1 P 14 (dossiers de plusieurs percepteurs dont celui d'Eugène Le Roy).

fonctionnaire, très dévoué au gouvernement. S'il était possible de lui accorder de l'avancement, tous ceux qui le connaissent applaudiraient à cette mesure ». Le même renouvellera son appréciation le 25 septembre 1882 : « Républicain dévoué, les services, l'intelligence et l'excellente attitude de ce fonctionnaire lui méritent la bienveillance du gouvernement ». Un autre exemple de ces bonnes relations nouvelles avec la préfecture apparaît le 21 octobre 1894, lorsque la notoriété littéraire venue, il adresse au préfet le document « pour paraître prochainement » annonçant la publication du *Moulin du Frau* et résumant « succinctement les moyens et le but du livre ».

2. Ce grave incident de carrière appelle des commentaires à la fois sur la révocation, le refus de rejoindre un poste et plus généralement sur les méthodes d'avancement des fonctionnaires.

C'est sous la III^e République que le système de la carrière s'est progressivement constitué. Le recul des méthodes discrétionnaires, l'élaboration des garanties professionnelles ont peu à peu fait échec à la notion de fonctionnaire « sujet » au profit de celle de fonctionnaire « citoyen ». La jurisprudence administrative a dégagé par ses arrêts les grands principes relatifs aux procédures disciplinaires, au recrutement et à l'avancement... Mais au cours du XIX^e siècle, les propositions de « statut » des fonctionnaires ont été paralysées car elles entraînaient des affrontements politiques profonds entre monarchistes, bonapartiste ou républicains.

Dans ce contexte défavorable, l'idée d'un statut législatif fixant des règles uniformes applicables dans toutes les administrations en vue de protéger les fonctionnaires avait pourtant germé, inspirée sans doute par la loi de 1834 relative à l'état des officiers. Elle a été soutenue par l'opposition libérale au cours de la période de 1844 à 1850. Ainsi, une proposition dans ce sens a été déposée en 1844. Reprise en 1846, elle n'a été repoussée qu'à une voix de majorité. Une nouvelle proposition déposée en 1849 a abouti à une loi du 5 juillet 1850 prévoyant que le recrutement et l'avancement des agents seraient définis par des règlements. Mais cette loi ne fut jamais appliquée.

Sous le second Empire, une loi du 9 juin 1853 a institué, pour la première fois, un régime de retraite au bénéfice des fonctionnaires. Après la chute de l'Empire, une nouvelle proposition de statut était élaborée en 1873. Elle prévoyait un recrutement par catégories, des concours et des stages, l'établissement de classes de traitement au sein des divers grades, une réglementation de l'avancement et de la discipline. Mais cette nouvelle proposition, dont le Conseil d'État, auquel elle avait été soumise, n'avait pas admis l'idée générale et qui se heurtait à l'hostilité gouvernementale, n'aboutit pas plus que d'autres présentées en 1879, 1884, 1887, 1893 et 1907.

Ce n'est qu'au lendemain de la Libération qu'une loi du 19 octobre 1946 a fixé le premier statut général de la fonction publique, qui reconnaissait en particulier aux fonctionnaires le droit syndical et le droit de participation

par la voie notamment des commissions administratives paritaires dont les membres représentant le personnel étaient élus par leurs pairs.

Pour revenir à l'époque d'Eugène Le Roy, en matière d'avancement, le droit de la fonction publique alors naissant a vu s'opposer deux principes : celui de l'avancement au choix, toujours suspect dans les administrations du XIX^e siècle, où l'on préférait souvent l'ancienneté par esprit égalitaire, notamment aux Finances : « Le fonctionnaire n'avait aucun droit à l'avancement ; le favoritisme, le bon vouloir du supérieur hiérarchique étaient la règle ¹⁹ ». Sous l'Empire, les services des ministères se préoccupèrent de l'avancement avec un inégal succès. Le ministère de la Guerre donna l'exemple pour essayer de supprimer les blocages à l'avancement en essayant de dissocier l'augmentation du traitement de l'avancement et d'imaginer des échelles différentes de rémunération, suivant que celui-ci se faisait à l'ancienneté ou au choix. Chaque catégorie d'employé public voit ses conditions d'emploi et de rémunération fixées ministère par ministère.

De nos jours, même si les garanties du droit de la fonction publique sont réelles, « l'abandon de poste » est toujours considéré comme extrêmement grave : le fonctionnaire rompt à cette occasion le lien qui l'unissait à l'administration et se place en dehors du champ d'application des lois et règlements. La décision de radiation des cadres pour abandon de poste ne présente pas le caractère d'une sanction disciplinaire et n'est donc pas soumise aux formalités prévues en la matière ²⁰ ; elle n'est cependant valable que si l'intéressé a été préalablement mis en demeure de reprendre ses fonctions par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

L'obligation de rejoindre un emploi sollicité figure toujours dans les circulaires les plus récentes de la direction générale de la Comptabilité publique. Mais en cas de refus, on ne révoque plus l'agent concerné. Ainsi, une note de service du 6 septembre 2006 relative aux tableaux d'avancement 2007 aux grades de trésorier principal ou de receveur percepteur du Trésor Public rappelle que les candidats inscrits sur les tableaux d'avancement, lorsqu'ils sollicitent l'un des emplois proposés lors d'un mouvement de nomination, s'engagent à rejoindre cet emploi s'il leur est attribué. S'ils refusent de le rejoindre, et sauf cas de force majeure dûment justifié, aucun autre emploi ne pourra leur être proposé au cours de l'année. En outre, les receveurs percepteurs et les inspecteurs ne pourront pas être inscrits sur les tableaux d'avancement respectivement des deux ou trois années suivantes...

19. LALLEMENT (Jean-Noël), *Histoire de la fonction publique en France*, Paris, éd. G.-V. Labat, 1995.
20. Conseil d'État, 12 novembre 1975, Dame Patat.

En 1884, Eugène Le Roy est nommé à Mazamet dans le Tarn, poste qu'il refuse tout comme celui de Bessèges dans le Gard. Le 18 février 1886, il permuta à Bordeaux comme percepteur des amendes jusqu'en décembre 1892. Promu à la première classe, il est nommé comme percepteur à Hautefort poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite.

3. Les conditions de sa mise à la retraite retiennent aussi l'attention. Le principe des pensions aux anciens serviteurs de l'État avait été affirmé par la Révolution dans la loi du 22 août 1790. Les militaires ont reçu, les premiers, application de ce principe avec une loi de 1831. Les fonctionnaires civils en ont ensuite bénéficié avec la loi du 9 juin 1853, qui a été maintenue jusqu'à la réforme de 1924. Dans ce cadre, le droit à pension est alors acquis par ancienneté à 60 ans et trente années de service. La pension est liquidée sur la moyenne des traitements des six dernières années d'activité sur la base de 1/60^e par année de services, sans pouvoir dépasser les $\frac{3}{4}$ du traitement moyen. On conçoit l'avantage que peut représenter dans la société périgourdine d'alors ce revenu et l'attrait qu'il donnait aux fonctions publiques.

Eugène Le Roy est d'abord mis à la retraite par arrêté du ministre des Finances du 30 octobre 1899. Mais l'intéressé qui est alors âgé de 63 ans va s'efforcer de demeurer en service. Le 8 novembre, il adresse une requête au ministre des Finances, auquel il indique avoir le soutien du sénateur Alcide Dusolier, ainsi qu'au préfet de la Dordogne en invoquant sa vigueur intellectuelle et physique et le fait qu'il a trois garçons à sa charge, dont les études ne sont pas terminées. Le 4 décembre 1899, l'arrêté de mise à la retraite est rapporté et Eugène Le Roy maintenu à la perception d'Hautefort. Le 5 décembre, il remercie le préfet pour ses démarches ²¹.

Ci-contre : Eugène Le Roy.



21. « Crôyez, je vous prie, que je vous suis très reconnaissant d'avoir bien voulu employer en ma faveur, votre haute influence qui ne pouvait qu'être efficace ». A.D.D., 1 P 14 (lettre du 5 décembre 1899)

Ce maintien en fonction après plusieurs démarches solitaires auprès du ministre, même avec l'intervention du préfet et d'un sénateur, pourrait apparaître comme l'octroi d'un avantage discrétionnaire. Mais le droit de la fonction publique actuel a pris en compte ce besoin en consacrant et en banalisant la prolongation de l'activité en tenant compte de la situation la famille des fonctionnaires : d'une part, le recul de la limite d'âge en faveur des fonctionnaires parents de trois enfants vivants au 50^e anniversaire et, d'autre part, le recul de la limite d'âge en faveur des parents ayant des enfants à charge le jour de la limite d'âge.

Eugène Le Roy sera mis à la retraite en décembre 1901²² et se retire à Montignac ; il avait alors soixante-six ans et comptait quarante années de services civils. Il y décède le 4 mai 1907.

Au total, le parcours d'Eugène Le Roy, pour émaillé d'incidents qu'il soit, met en évidence la volonté de rester attaché à son terroir. À travers cette carrière un peu chaotique, émaillée de divers incidents qui mettent bien en évidence plusieurs insuffisances majeures de garanties des fonctionnaires, on entrevoit en arrière plan l'évolution générale de la fonction publique française.

II. Un protagoniste de l'émergence de la fonction publique et de l'administration modernes

Il est sans doute excessif de dire, comme le fait Pauline Newman, que « la valeur d'actualité d'Eugène Le Roy est presque négligeable ». En effet, on a vu que sa carrière personnelle est intéressante dans la mesure où elle permet d'établir une comparaison entre l'état de la fonction publique alors en construction, et donc en mutation rapide, et aujourd'hui et de constater ainsi que, si des changements profonds sont heureusement intervenus depuis cette époque, qu'il importe de pérenniser, il persiste des ressemblances qui peuvent prêter à réflexion.

Plus largement, son œuvre même fait apparaître des opinions toujours d'actualité sur les fonctionnaires et l'administration. Ainsi, certaines règles de vie préconisées et mises par lui en pratique, jugées alors dangereuses pour la société ou scandaleuses, font encore débat alors même qu'elles ont été consacrées par le droit ou sont assez largement répandues. Tous les maux dont souffrait la société décrite par lui n'ont pas disparu et, face à certains phénomènes persistants ou émergents, l'auteur peut apporter un éclairage utile sur les réflexions que suscitent ces phénomènes.

22. La demande de mise à la retraite est transmise par le préfet avec un certificat du médecin assermenté d'impossibilité absolue de continuer ses fonctions et l'appréciation suivante : « M. Le Roy est un excellent comptable que M. le Trésorier payeur général verra partir avec regret ».

A. Une réflexion sur la fonction publique d'hier et d'aujourd'hui

1. La distinction entre les fonctions civiles et militaires s'est sans doute atténuée même si elle persiste. Ayant fait des études assez brèves et d'origine modeste, Eugène Le Roy a pensé que l'armée pouvait lui permettre d'accéder, par lui-même, à une position sociale plus élevée et rendre ainsi les plus grands services à la patrie. On trouve l'expression de tels sentiments dans *Le Moulin du Frau* à propos du choix du métier des armes fait par le petit neveu du meunier Nogaret.

« On lui fait fête à cause de ses galons (sergent-major), lui, cependant, nous explique qu'il allait se préparer pour une école où vont les sous-officiers afin de passer officier... officier ! avec une épaulette d'or ! Cette idée faisait grande joie... le fils d'un paysan, d'un meunier, officier et en passe de monter plus haut (commandant ou colonel)... Sous la grande République, il ne manquait pas de fils de paysans montés jusque là et plus haut ».

Le succès de cette entreprise a comblé Nogaret de satisfaction :

« À la fin de 1883, B.... fut nommé officier... ce fut une grande affaire chez nous et bien des gens m'en firent compliment... Lorsqu'il vint en permission, il y eut une grande fête à la maison... et nous étions tous glorieux du cadet ».

Le vieux républicain estimait, en effet, qu'« il y a d'autres devoirs essentiels à remplir, qui sont ceux du patriote et du bon citoyen [...] l'intérêt privé disparaît devant l'intérêt général : avant lui, sa famille, avant sa famille, la Patrie ! ».

On voit, au travers de cet exemple que, malgré son échec, et signe, peut-être, d'une certaine nostalgie, Eugène Le Roy avait gardé ses sentiments à l'égard de la fonction militaire dont il est juste de dire qu'elle constitue toujours, alors même que sa mission a fondamentalement changé, un modèle d'intégration sociale, de promotion interne, de formation à différents métiers pouvant être exercés en dehors d'elle. En outre, un sondage récent a montré qu'elle a toujours la faveur d'une large majorité de l'opinion.

2. Ses sentiments à l'égard des fonctions civiles apparaissent tout autres, même si, en y accédant par la voie du concours, c'est-à-dire par son seul mérite selon le principe de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789²³, il pensait aussi, par ce moyen, assurer sa promotion sociale. Il résulte,

23. « La loi est l'expression de la volonté générale... Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

cependant, de ses écrits qu'il ne se faisait pas tellement d'illusion sur les vertus de l'administration. Celle-ci y est présentée comme peu attrayante et n'offrant que des perspectives de carrière aléatoires.

Apprenant que son neveu, grâce à la recommandation d'un ami en place M. Masfringeas et pour faire plaisir à sa mère, envisageait d'entrer à la préfecture de Périgueux, le même Nogaret s'exclamait : « Comment ? Tu veux te faire gratte-papier ? bâti comme ça ? Eh bien, mon garçon, je te conseille plutôt mille fois de te faire meunier... » d'autant qu'il considérait la préfecture comme « une sale boîte où il n'y avait rien à espérer pour un jeune homme » ou peut-être, avec de la chance, un emploi de chef de bureau, comme M. Masfringeas, « après avoir gratté du papier pendant vingt-cinq ou trente ans, et avoir supporté les ennuis du métier, les caprices des chefs, les injustices des supérieurs... ». De fait, lorsque M. Masfringeas prit sa retraite, « il y avait quarante ans qu'il était entré à la préfecture et il y en avait plus de vingt cinq qu'il était chef de bureau. Il avait espéré un moment passer chef de division et il en avait la promesse, mais d'autres plus heureux et bien protégés, lui avaient passé sur le ventre, comme c'est l'habitude. Pourtant c'était un homme travailleur, consciencieux, d'un jugement sûr, qui maniait bien les affaires et les expédiait vite. Mais voilà, il n'était pas flatteur, ni intrigant, il n'avait pas l'échine souple et ne savait pas se faire valoir ; toutes choses sans lesquelles on n'avance guère dans les administrations ».

Il est vrai que la carrière dépendait plus de l'allégeance manifestée à l'égard des autorités en place que des qualités professionnelles et pouvait être interrompue à la suite d'un changement de régime, comme il est dit dans *Le Moulin du Frau* à propos des manifestations déjà évoquées de liesse générale lors de la proclamation de la République en 1848 : « ... tous acclamaient la République. Il n'y avait guère de fâchés que les employés du gouvernement qui s'attendaient à être remplacés et encore, parmi ceux-là, il y en avait qui criaient plus fort que les autres « Vive la République ! » pour conserver leur place ».

Les fonctionnaires « civils », les agents publics, n'apparaissent guère dans son œuvre. Le monde des administrations qu'il connaît bien pourtant, n'est que furtivement évoqué. C'est le cas par exemple dans *Jacquou le Croquant* lorsqu'il se rend à la préfecture de la Dordogne pour porter un loup : « Le portier me fit entrer dans la cour et alla chercher un monsieur. Au lieu d'un, ils vinrent plusieurs et, comme les voisins de l'auberge, me firent force question sur l'endroit où j'avais tué la bête, et comment je m'y étais pris... Le loup était étendu par terre, au milieu d'un cercle d'employés, jeunes et vieux, échappés de leurs bureaux, d'aucuns avec la plume derrière l'oreille, d'autres avec des manches de doublure par dessus celles de leur lévite, et un qui devait être le chef, empaletouqué comme un oignon, de quatre ou cinq vêtements l'un par

dessus l'autre. » Dans *Le Moulin du Frau*, il donne une vision peu engageante d'un bureau de cette même préfecture : « Ce bureau était une grande pièce sale, enfumée, avec des casiers montant jusqu'au plafond jauni et crevassé. Tous ces casiers étaient bourrés de cartons et de papiers, qui répandaient cette odeur particulière aux vieilles paperasses, odeur désagréable à laquelle je n'ai jamais pu m'habituer ».

Le maire, alors nommé par le pouvoir, ne semble guère bénéficier de la sympathie de l'auteur de *Jacquou le Croquant* : « Lui, le maire, était là aussi, dans sa cuisine, un pied sur un banc, attachant un éperon à son soulier, car c'était mardi, et il allait partir pour le marché de Thenon »... « L'avant-veille de la Toussaint, le maire fit appeler ma mère, et lui dit brutalement devant le curé, qui était avec lui sur la place de l'église : « Ton homme est mort là-bas, il y eut hier quinze jours ; tu peux lui faire dire des messes [...] Je la quittai et m'en allai tout droit à Bars, chez le maire qui tout de suite me reconnut. « Et qu'est-ce que tu demandes ? » me dit-il rudement, selon son habitude ».

Pour conclure ce point, on peut se demander si l'influence du métier de percepteur qu'Eugène le Roy aura exercé durant toute sa carrière, se fait parfois sentir dans son œuvre ? Sans aucun doute, lorsqu'il est question de chiffres, le percepteur rousseauiste peut être très clair en familier du cadastre : « Il y a en France un territoire agricole de quarante neuf millions d'hectares, sur lesquels cinq cent mille individus possèdent trente deux millions d'hectares ; cinq millions cinq cent mille propriétaires se partagent les cinq millions d'hectares restant, très inégalement, le plus grand nombre n'ayant qu'un lopin²⁴ ». Ou encore lorsqu'il expose ce qui aujourd'hui pourrait être qualifié de montage financier : « Par cet acte, le seigneur François de Puygolfier, mousquetaire du roi, vendait à Guillaume Pons, notaire et procureur fiscal du marquisat d'Excideuil, les châteaux, terre et seigneurie de Puygolfier, moyennant la somme de quarante-huit mille livres, dont vingt-deux payées comptant, et quinze en cinq années. Pour le reste, c'est-à-dire onze mille livres, Guillaume Pons donnait quittance de plusieurs obligations, consenties par le vendeur, à feu Jeannet Pons²⁵ ».

3. C'est naturellement à l'égard de la liberté d'opinion et de la vie privée des fonctionnaires qu'Eugène Le Roy est le plus précurseur. Point n'était besoin même d'un changement de régime pour perdre son emploi... Un changement de gouvernement suffisait comme il en a fait l'expérience ainsi que beaucoup d'autres en 1877, son recrutement par concours ne lui ayant apporté à cet égard aucune garantie.

24. LE ROY (Eugène), « Germinal », in *L'année rustique en Périgord*, Hautefort, éd. Hautefort, notre Patrimoine, 2006.

25. LE ROY (Eugène), *Le Moulin du Frau*.

À notre époque, le temps de l'arbitraire est désormais révolu, les fonctionnaires bénéficiant des garanties de leur statut et du juge administratif²⁶. Ils demeurent cependant soumis à l'obligation de réserve qu'il s'agisse de l'expression de leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses, ou de leur comportement privé et, sous le contrôle du juge, peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires en cas de manquement à cette obligation.

En ce qui concerne les opinions, si celles-ci sont entièrement libres, les fonctionnaires ne peuvent les exprimer en aucune manière dans l'exercice de leurs fonctions compte tenu du principe de neutralité du service public. En dehors du service, ils disposent de la liberté d'expression mais doivent faire preuve d'une certaine retenue de façon à ne pas faire douter de leur capacité à observer la règle de neutralité du service public. Ce n'est que dans la mesure où ils sont candidats à un mandat électif qu'ils sont entièrement libres de s'exprimer. Il en est de même lorsqu'ils ont été investis d'un mandat électif.

En ce qui concerne la vie privée, celle-ci n'est pas indifférente à l'autorité hiérarchique, qui peut sanctionner des comportements considérés comme susceptibles de porter atteinte à la considération dont le service doit jouir auprès des citoyens. Ainsi, par exemple, un fonctionnaire de police a pu être légalement sanctionné pour avoir cohabité avec une personne dont il savait qu'elle se livrait à la prostitution ou encore un enseignant qui avait conservé à son domicile des cassettes pornographiques mettant en scène des mineurs.

Mais il va de soi que le comportement d'Eugène Le Roy ne serait pas considéré aujourd'hui comme scandaleux et condamnable. Le comportement privé d'un fonctionnaire est apprécié par référence aux règles communément admises par la société, des règles qui évoluent avec la société. On comprend donc qu'Eugène Le Roy, connaissant l'opinion de la société de son temps ait cherché à cacher sa liaison et sa paternité afin de ne pas la braver. Il n'était pas un provocateur à moins que l'on considère comme tel un homme de conviction en avance sur son temps.

La vie et la carrière d'Eugène Le Roy portent d'autres enseignements dont certains incitent à la vigilance face aux risques de banalisation de la fonction publique que pourrait comporter l'intégration européenne et certains courants de pensée. Il s'agit, en particulier, de la remise en cause de la règle du concours et de la tendance à la contractualisation des rapports internes ainsi que de la menace qui pèse sur le service public, image et expression de l'État républicain dont il rêvait. Mais, l'intérêt de ses écrits ne se limite naturellement

26. SALON (Serge) et SAVIGNAC (Jean-Charles), *Administrations et fonctions publiques en France*, Paris, éd. Sirey, 2002. Pour un état actuel du statut de la fonction publique élargie, on peut se reporter à : SALON (Serge) et SAVIGNAC (Jean-Charles), *Code de la fonction publique commenté*, éd. Dalloz, cinquième édition, 2006.

pas aux problèmes liés à l'administration. Plusieurs d'entre eux, en effet, rejoignent et éclairent des problèmes auxquels notre société contemporaine se trouve confrontée.

B. L'administration et les prémisses de l'État républicain

À travers les changements de régime que la France connût au cours du XIX^e siècle, la vie et la carrière d'Eugène Le Roy invitent aussi à une réflexion sur la fonction publique et l'administration d'hier et d'aujourd'hui, notamment comme « ascenseur social » exemplaire et expression de l'État républicain.

1. La fonction publique est naturellement « immergée » dans la société civile. Les fonctionnaires, qui ont vocation à agir au nom des intérêts supérieurs de l'État, appartiennent à cette dernière. Il en résulte une certaine distanciation, parfois délicate, qui transparait dans l'œuvre d'Eugène Le Roy.

La société décrite par Eugène Le Roy est une société en noir et blanc, le noir recouvrant la plus grande partie de la palette. Il en connaît les causes et son militantisme n'a d'autre but que de les supprimer. S'il admet que certains actes répréhensibles sont explicables, voire excusables, il n'en est pas moins attaché aux vertus civiques que manifestent, par leurs propos et leur comportement, certains des personnages mis en scène.

C'est aussi une société qui se transforme : quantitativement avec une baisse de la population périgordine – amorcée sous le Second Empire – qui s'amplifie gravement entre 1866 et 1911. Mais cette société va peu à peu se transformer au plan intellectuel : en 1833, le préfet peut évoquer « la prodigieuse ignorance de la population du Périgord ». La loi Guizot (1833) et l'ouverture d'une École normale à Périgueux (1835) vont contribuer à améliorer la situation, très lentement puisqu'en 1866 encore, la Dordogne figure encore parmi les départements les plus illettrés²⁷.

Il n'est pas interdit de penser que la distance prise par le grand public à l'égard de l'œuvre d'Eugène Le Roy peut s'expliquer par la noirceur des récits inspirés par le particularisme de la société périgourdine au XIX^e siècle. Il décrit en effet une société figée, restée en retrait de l'évolution générale de la société française, composée en majorité de ruraux pauvres, pour la plupart métayers, fermiers ou journaliers, bûcherons ou charbonniers, généralement illettrés et ne parlant ni ne comprenant le français, vivant dans le respect des nobles et des prêtres.

27. LACHAISE (Bernard), « 1870-1914 : quand la République s'impose, la Dordogne au temps d'Eugène Le Roy », in *Histoire du Périgord*, sous la dir. de Bernard Lachaise, Périgueux, éd. Fanlac, 2000.

Bien avant la fin du siècle, Eugène Le Roy avait déjà dénoncé cette emprise, particulièrement forte sur les femmes, dans une de ses œuvres majeures, *L'Ennemi de la mort*, en montrant par des exemples les excès que cette emprise pouvait engendrer. Les œuvres d'Eugène Le Roy dépeignent ainsi une réalité faite de tristesse et de malheur, de désespérance et de résignation, d'impuissance à conjurer le sort contraire, à vaincre la souffrance, une réalité qui ne laisse aucune place au rêve et au merveilleux, au bonheur ou au plaisir, qui rendent plus attrayante une œuvre littéraire.

2. La société en noir, c'est celle de la « fracture sociale », selon une expression moderne, marquée par la coexistence d'une classe « dominante » proche de l'église, tout au moins en apparence, et d'une classe « soumise ».

Parmi les dominants, on trouve les représentants de l'État, « les gens qui sont à Paris, à la tête », dont « on ne disait pas de bien », responsables du prix excessif du sel et de la mauvaise répartition des multiples impôts, et les députés dont on ne disait pas de bien non plus sauf exception : « Comme il était du pays, que c'était un général et qu'il faisait beaucoup travailler à La Durantie, on ne parlait pas du maréchal Bugeaud, mais les autres députés étaient mal arrangés²⁸ ».

C'était ensuite les châtelains. Mais Eugène Le Roy ne stigmatise que ceux qui se comportent d'une façon indigne. Il distingue, en effet, nettement ceux qui, comme le comte de Nansac (dans *Jacquou Le Croquant*), se parent d'un titre mal acquis, comme l'a été leur fortune, et maltraitent les gens modestes²⁹, de ceux qui se montrent dignes de leur noblesse, sont près du peuple et se préoccupent de son sort, comme le chevalier de Galibert (dans *Jacquou le Croquant*) et Maine de Biran, gentilhomme campagnard, homme politique, philosophe de grand renom, dont le souci était de donner du travail aux vigneron, de ne pas les laisser manquer de pain et de travail et de payer leur journée équitablement³⁰.

On ne saurait être plus clair sur les sentiments de tolérance dont Eugène Le Roy était pétri. L'anticléricalisme dont il se réclamait signifiait donc qu'il souhaitait une séparation de l'Église et de l'État, en somme qu'il était pour la laïcité, comme on dit aujourd'hui, le spectacle de la connivence entre les autorités publiques et la religion dominante décrit dans *L'Ennemi de la mort*

28. LE ROY (Eugène), *Le Moulin du Frau*.

29. « La manière de faire du comte montrait bien, au reste, ce qu'il en était. Il n'y avait personne, aux alentours de l'Herm, qui n'eût à se plaindre de lui et de son monde ». LE ROY (Eugène), *Jacquou le Croquant*.

30. FAYOLLE (Gérard), *La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le Croquant*, Paris, éd. Hachette Littératures, coll. La vie quotidienne, 1977.

ne lui paraissant pas conforme à la démocratie, qui est d'abord tolérance, respect de l'autre quel qu'il soit, « Monsieur le sous-préfet en costume, les juges, le procureur du roi, l'officier de gendarmerie avec ses hommes en grand uniforme, le receveur particulier, les agents des régies, le maire, les adjoints, les conseillers, la noblesse, la bourgeoisie, en un mot tous les honnêtes gens de la ville se sont dévotement rapprochés de la sainte table : ah ! c'était un beau spectacle et bien édifiant ! ».

Sur ce point encore, l'expérience d'Eugène Le Roy peut apporter des éléments utiles de réflexion sur les problèmes que soulèvent aujourd'hui la laïcité et les manifestations diverses d'intolérance ou de fanatisme religieux.

3. À cet égard, sa conception du mariage, quoi qu'on en pense, mérite une attention particulière. On la trouve exposée par le docteur Charbonnière dans *L'Ennemi de la mort* : « Les lois conjugales attachent les époux plutôt qu'elles ne les unissent... L'union libre de l'homme et de la femme, sans contrat, sans acte civil, sans sacrement, en dehors de toute question d'argent, d'intérêts mondains, de convenances sociales, c'est peut-être là, dans une humanité meilleure, le mariage de l'avenir ».

En écho, sa compagne Sylvia déclare : « Ce qui me rend fière, c'est que tu m'as aimée librement sans maire ni curé, par ton seul vouloir, et que moi, je t'ai aimé, non point par intérêt, mais pour toi-même, et davantage dans le malheur que dans le bonheur ». Voici un beau sujet de méditation qui ne doit pas conduire à penser qu'Eugène Le Roy prêche pour le libertinage. Pour lui en effet, l'union libre implique aussi un engagement et la fidélité à celui-ci³¹. Il ne peut y avoir de relations amoureuses sans perspective de continuité. Ainsi, Jacquou, pourtant attiré par la Galiote, fille du comte de Nansac, refuse ses avances car une union durable n'est pas envisageable. Le docteur Charbonnière a fait de même avec Minna de Légé.

4. Si l'on perçoit une lumière dans la description de la société par Eugène Le Roy, en son temps, elle émane donc du docteur Charbonnière qui, plongé dans un univers hostile et ingrat, n'en fait pas moins preuve en toutes circonstances de son amour désintéressé du prochain et demeure fidèle

31. Selon les conceptions de l'époque, la fidélité était l'honneur d'une femme et l'infidélité, quelles qu'en soient les circonstances, était déshonorante. Ainsi, « la belle coutelière » (dans *Au pays des pierres*), mariée à un individu particulièrement odieux, a préféré mourir plutôt que vivre avec le remords de l'avoir trahi une fois à cause d'un grand amour partagé : « le remords torturait cette nature droite et loyale. Elle se reprochait d'avoir failli à son honneur de femme, à sa parole d'épouse, et c'était pour elle une horrible souffrance que de se sentir coupable envers un homme qu'elle haïssait [...] Une sorte de dégoût, ou plutôt d'impossibilité de vivre l'envahissait, elle se sentait frappée au cœur. Sa conscience conjugale sans reproche l'avait soutenue jusqu'alors : maintenant, sa faute l'écrasait ».

à ses principes au point de finir dans le plus profond dénuement. Un saint en quelque sorte.

Le même docteur a été amené en d'autres circonstances à manifester à l'égard des malfaiteurs son indulgence, signe de ses qualités humaines exceptionnelles. En effet, convoqué devant le tribunal chargé de juger des émeutiers qui avaient assassiné celle qu'il considérait comme sa mère, pillé et brûlé sa maison, il implorait les juges de ne pas prononcer la peine de mort : « Laissez là, Messieurs, dit-il, cette barbare loi du talion... Un assassinat ne peut se réparer par un meurtre juridique. Un être collectif n'a pas plus le droit qu'un individu de donner la mort à un homme. La société n'a point à se venger : son droit s'arrête à sa défense, et l'exemple est inutile... Légalement, vous pouvez les tuer ; humainement, vous ne le devez pas ! ».

Sur les causes de la délinquance et le traitement des criminels, le discours d'Eugène Le Roy est donc bien en avance sur son temps, mais il n'a pas perdu de son intérêt au moment où l'on constate une certaine augmentation de la délinquance et de la pauvreté, de la violence et des manifestations de racisme et d'intolérance, où l'abolition de la peine de mort, si l'on en croit les sondages, ne semble toujours pas avoir rallié la majorité de l'opinion.

De cet homme admirable, on pourrait rapprocher quelques autres, comme le chevalier de Galibert, vrai noble, et le curé Bonal, prêtre bon et vertueux, qui ont accueilli Jacquou dans la détresse, maître Fongrave, qui, bénévolement, a défendu Martissou, le malheureux père de Jacquou et Jacquou lui-même lorsqu'à son tour, il a dû comparaître devant le tribunal... autant de personnages admirables auxquels Eugène Le Roy n'a pu que prêter ses propres sentiments. Autrement dit, il parle au lecteur par personnage interposé, le laissant libre de sa réflexion et de son jugement. Il parle peu directement et, lorsqu'il lui arrive de le faire, c'est pour énoncer des principes simples mais fondamentaux : « Certainement l'instruction est une bien bonne chose et désirable pour tous » mais il faut surtout que les enfants apprennent « à être honnêtes avec tout le monde, surtout avec les vieux, et bons pour les malheureux », qu'il est « mal de mentir et honteux : le menteur est pire que le voleur ! ». Il faut aussi « les affermir contre les contrariétés... les endurcir contre le mal... leur inspirer des idées de dévouement au pays et à toutes les grandes choses ».

Voilà l'ébauche d'un programme dont pourraient sans doute s'inspirer beaucoup de ceux qui, aujourd'hui, redécouvrent l'utilité d'une instruction civique.

Si l'enthousiasme d'Emile Faguet, qualifiant l'auteur de « Balzac périgourdin », d'Alphonse Daudet pour qui *Le Moulin du Frau* était « un livre

de raison incomparable, comme chaque province devrait en avoir un³² » et de Frédéric Mistral à propos de *Jacquou le Croquant*, n'a pas persisté au point de toucher un large public, cela vient sans doute, non pas d'un manque de talent, mais plutôt du caractère d'Eugène Le Roy qui dédaignait la célébrité et les distinctions au point de refuser, par fidélité à ses principes, la croix de la Légion d'honneur que voulait lui faire attribuer le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Tristan Hordé et Francis Lacoste concluaient un article sur « Eugène Le Roy aujourd'hui³³ » en soulignant qu'il nous intéresse encore aujourd'hui, « moins pour les certitudes idéologiques qu'il voulait inculquer à ses lecteurs, que par les contradictions et les paradoxes que son œuvre révèle ». S'agissant de sa carrière de fonctionnaire, on parvient à la même conclusion, pour tout ce qu'elle fait transparaître.

Eugène Le Roy, un précurseur et une référence ? Certainement ! Si la société n'est pas totalement libérée, et semble toujours loin de l'être, de tous les maux qu'il dénonçait, il éprouverait sans doute une grande satisfaction en lisant dans la Constitution et en le constatant dans les faits que la France est une République laïque, démocratique et sociale, qu'elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, qu'elle respecte toutes les croyances, que nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances, qu'elle garantit à tous l'accès à la connaissance, aux soins médicaux et, en cas de besoin, à des moyens convenables d'existence. On peut même imaginer quels auraient été ses sentiments au moment de l'abolition de la peine de mort un siècle après l'émouvante plaidoirie qu'il prête au docteur Charbonnière.

S. S.
et J.-C. S.³⁴

32. NEWMAN (Pauline), *op. cit.*

33. HORDÉ (Tristan) et LACOSTE (Francis), « Eugène Le Roy aujourd'hui », in *Eugène Le Roy : Esprit libre*, Périgueux, éd. Association des Amis de Pierre Fanlac, *Les Cahiers de Vésone*, 2000.

34. Périgordins, juristes et hauts fonctionnaires, Serge Salon et Jean-Charles Savignac ont rédigé en commun plusieurs ouvrages consacrés à la fonction publique et aux concours administratifs.



Eugène Le Roy vers 1895 (photothèque de la SHAP).

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Alain de Solminihac (1593-1659) de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors.

Parcours et portrait d'un prélat
réformateur du premier XVII^e siècle

par Patrick PETOT

Thèse de Patrick Petot, sous la direction de M. M. Cassan, soutenue publiquement à la faculté des lettres et sciences humaines de Limoges, le 13 novembre 2006, devant un jury composé de M^{me} N. Lemaître (Paris I-Panthéon-Sorbonne), MM. M. Cassan et P. d'Hollander (Limoges), B. Dompnier (Clermont-Ferrand Blaise-Pascal et institut universitaire de France), et Ph. Loupès (Bordeaux III Michel-de-Montaigne).

La thèse porte sur la vie, l'action et l'œuvre d'Alain de Solminihac (1593-1659), abbé des chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye de Chancelade en Périgord (1614-1656) et évêque de Cahors (1636-1659), réformateur religieux, figure éminente de la Réforme catholique en France dans le sillage du concile de Trente.

Issu de la petite noblesse périgordine, le jeune abbé de Chancelade reçut sa formation religieuse à Paris au contact de milieux dévots au début du XVII^e siècle, de 1618 à 1622, avant d'entreprendre à Chancelade, à partir de 1623, une œuvre réformatrice originale étendue au cours des années 1630 à d'autres maisons canoniales du sud-ouest de la France : Sablonceaux (diocèse de Saintes), La Couronne (diocèse d'Angoulême), Saint-Gérald de Limoges, malgré les échecs de Pébrac (diocèse de Saint-Flour) et de Saint-Volusien de Foix.

Nommé évêque de Cahors en 1636, Alain de Solminihac obtint du roi Louis XIII de conserver sa charge d'abbé, et parvint, au prix d'une lutte acharnée, à maintenir l'autonomie des maisons de la réforme de Chancelade face aux tentatives d'absorption de Sainte-Geneviève de Paris dirigée par le cardinal de La Rochefoucauld et Charles Faure qui entendaient agréger à la congrégation de France toutes les maisons de chanoines réguliers du royaume.

Cependant, un nouveau champ d'action s'ouvrit devant lui. Il entreprit avec une énergie peu commune la réforme pastorale d'un vaste diocèse à laquelle il procéda en s'inspirant de l'exemple de saint Charles Borromée à Milan : création de congrégations foraines, visites pastorales et missions incessantes, création d'un séminaire pour former un clergé nouveau. L'activité débordante et l'idéal de perfection d'Alain de Solminihac entraînèrent de multiples oppositions dans son clergé et furent à l'origine de nombreux procès durant tout son épiscopat. Il laissa cependant à son successeur un diocèse rénové et un clergé réformé.

Comte de Cahors, baron de Quercy, il joua également un rôle temporel important.

Son influence déborda largement les limites du diocèse de Cahors, notamment en raison de son influence dans l'épiscopat de son temps appuyée par ses liens étroits avec Vincent de Paul et la compagnie du Saint-Sacrement.

Alain de Solminihac apparaît comme un prélat tridentin, ultramontain, antijanséniste, antiprotestant, très marqué par l'humanisme chrétien et sa qualité de religieux. Sa mort en réputation de sainteté et les grâces obtenues par son intercession, justifiaient un procès en béatification abouti en 1981.

NOTES DE LECTURE

Enfances juives : Limousin-Dordogne-Berry terres de refuge 1939-1945

Pascal Plas et Michel C. Kiener (sous la dir. de)

éd. Lucien Souny, 2006, 590 p., 24 €

Préfacé par Serge Klarsfeld, ce livre fait suite au colloque international « Enfances juives en R5 1939-1945 » organisé par l'Association R5 (Limoges) et par l'OSE-France (Paris), en 2004 à Château-Chervix et Limoges (Haute-Vienne). Des milliers de Juifs, réfugiés dans ces régions ou en fuite, ont pu survivre grâce à l'aide de villageois ou de voisins de quartier, sans oublier le rôle essentiel des œuvres juives qui ont accueilli des centaines d'enfants. À vrai dire, il est peu question ici du département de la Dordogne. Bernard Reviriego, attaché de conservation aux Archives départementales de la Dordogne, auteur du très remarqué *Les Juifs en Dordogne 1939-1944 : de l'accueil à la persécution* (Périgueux, éd. Fanlac et A.D.D., 2003), intervenant lors de ce colloque, s'est très largement inspiré de son ouvrage pour présenter une communication sur « L'enfance juive en Dordogne de 1939 à l'immédiat après-guerre ». En outre, est publié un extrait du témoignage de Nelee Langmuir déjà paru, en 2004, aux États-Unis, « Deux havres pour survivre : Thiviers et Chabanaïs ». L'intérêt de cet ouvrage repose surtout sur ce qui s'est passé pour les enfants juifs, durant cette période douloureuse, en Limousin et dans le Berry. Pour ce qui est du Périgord, le remarquable livre de Bernard Reviriego reste incontournable. ■ G. P.



La Double : un pays en Périgord

Florence Broussaud-Le Strat

éd. Fanlac, 2006, 103 p., ill., 14,50 €

Fruit d'un travail de recherche scrupuleux, cet ouvrage, dont l'auteur, ingénieur responsable d'activité Recherche et développement, membre de la Société botanique de France, révèle dans une approche à la fois écologique et historique les arcanes du singulier « pays » de La Double. En observatrice minutieuse et attentive, Florence Broussaud-Le Strat, après une présentation de la géologie, analyse la faune et la flore. Vient ensuite l'étude en onze chapitres de la préhistoire à aujourd'hui de cette région, enrichie de cartes thématiques et de précieux documents historiques qui favorisent une lecture aisée. Un mode de traitement efficace dont on tire de nouveaux enseignements tant cette partie du Périgord fut longtemps ignorée des chercheurs et délaissée par les historiens. Enfin, le répertoire des communes de La Double et des vallées voisines donne l'essentiel sur les richesses patrimoniales de chacune. Les références bibliographiques augurent un travail d'investigation soutenu et abouti. Ainsi, le lecteur est invité à une passionnante exploration de la richesse historique de La Double mais aussi des changements de sa perception et de sa représentation. ■ M. P. M.-J.





Yrieix Masgonthier de Laubanie : lieutenant général de Louis XIV

Philippe Tenant de La Tour

éd. Lucien Souny, 2005, 175 p., 16 €

Grand stratège, figure des guerres du Roi-Soleil, Yrieix Masgonthier de Laubanie, né en 1641 à Saint-Yrieix dans une famille bourgeoise limousine et périgourdine, fut injustement oublié. L'auteur sort de l'anonymat ce brillant officier, qui doit à sa bravoure son anoblissement, et à son franc-parler et à son amitié pour Vauban, en disgrâce, son éviction au titre de maréchal... Ph. Tenant de La Tour nous entraîne sur les pas de ce soldat, dans les tourments des guerres du Grand Siècle, au gré des batailles, dans l'Est de la France, dans les Pays-Bas Espagnols, en Allemagne... et notamment à Landau, où notre Arédien s'illustra particulièrement. Malgré

une abondante correspondance, on ne sait hélas pas grand chose sur sa vie hors des champs de batailles, hormis le fait qu'il acquit à la fin de sa vie le marquisat d'Azerat. Blessé au visage et aux yeux, il mourut aveugle en 1706. Une biographie remarquable, même si on aurait aimé y voir figurer les deux portraits, conservés au cabinet des estampes et cités par l'auteur... ■ S. B.-P.



Les truffes du Tsar

Alain Bernard

éd. Copédit, 2006, 10 €

Le journaliste périgourdin et écrivain Alain Bernard, déjà succulent auteur de plusieurs ouvrages décalés sur la cuisine (par exemple *La cuisine préhistorique*, *La cuisine spatiale* ou *Cuisine et cinéma*) a relevé pour notre bonheur un nouveau défi : nous mijoter un fabuleux voyage truffé d'anecdotes, de bons mots et de mets délicieux. Grâce aux trésors du « pope » de la cuisine gourmande, notre collègue Robert Cruège, de Thiviers, il nous entraîne, après un détour par Sorges, la capitale du *Tuber melanosporum*, à la table de la cour de Saint-Pétersbourg. Au piano de la brigade de Leurs Majestés Alexandre II, Alexandre III, Nicolas II et du Tzarevitch, se trouvait en effet un sacré personnage, le « grand Officier de

Bouche » Jean-Pierre Cubat. Les menus fabuleux qu'il confectionnait, parfois annotés de la main même de la tsarine, font la part belle à la truffe et au Périgord : ainsi, le 6 janvier 1912, au Palais d'hiver, des *poulardes du Mans à la périgourdine* (sauce Périgueux), ou le 29 janvier 1912, au Grand Palais, des *truffes du Périgord à la serviette*. Abondamment illustré, fort bien documenté, cet ouvrage, préfacé par Jean-Charles Savignac avec un avant-propos de François Dujarric de la Rivière, est à déguster sans modération.

■ G. P.

Le patrimoine méconnu du canton de Lalinde

Frédéric Gontier et Claude Valérie

éd. Les Pesqueyroux, 2006, 114 p., photographies

Ce petit ouvrage est en quelque sorte le catalogue, largement augmenté, d'une exposition de photographies sur le petit patrimoine du pays lindois, qui a eu lieu en 2005. Présentées par thèmes (les inscriptions, l'architecture religieuse, l'architecture civile, la guerre, le culte des morts, les figurations anthropomorphes et zoomorphes, l'eau et les crues, les professions et la structuration sociale, la Dordogne et le canal), les photographies sont accompagnées d'un court texte explicatif. On peut ainsi découvrir les ruines du château de Milhac, à Mauzac-et-Grand-Castang, une urne cinéraire trouvée à Liorac, admirer les dessins polychromes du château féodal de Clérans, s'émouvoir devant les maigres vestiges de l'église de Cancelade (à Pressignac), etc. Une bien agréable promenade... On ne peut que regretter que chaque canton de notre département n'ait pas une association locale aussi dynamique que celle des Pesqueyroux ! ■ S. B.-P.



Les Portes du Périgord

Henk Jan Drenthen

éd. Pilote 24, 2006, 192 p., ill., 35 €

En Dordogne, on publie beaucoup sur les châteaux, les églises, les grottes, sans oublier la gastronomie et le folklore. Voici un livre nouveau, tout nouveau. Du jamais vu, présenté par quelqu'un qui sait voir, qui aime le bois délavé, plein de fibres et de nœuds, les menuiseries sculptées naïves, la rouille et les lichens de nos vieilles portes, tout autant que les rugosités des pierres ocrées ou du crépi de leurs jambages. Portes humbles aux rideaux brodés, portails larges de grange, souvent rapetassés, vitrines délaissées d'épicerie abandonnées, ouvertures murées donnant jadis Dieu seul sait où. Verrous, heurtoirs, targettes, loquets, arrêteurs, grilles de fonte moulée, atvents, œuvres du forgeron local, nous rappellent que ce pays fut aussi celui du fer.

L'habile photographe ne se contente pas de faire vifrer les sels d'argent ou d'impressionner les pixels. Il sait aussi expliquer son choix de montreur d'images et détailler ses clichés. Son acuité d'observation rappelle un peu les si précises descriptions de Michel Carcenac. Une courte notice et une ou deux photos résument l'historique de chacun des bourgs concernés. On va de découverte en découverte. Après cela, qui osera dire encore que ceux qui nous font l'honneur de vivre chez nous ne savent pas nous parler ? « Finissez d'entrer et tournez-vous vers le feu », leur dirons-nous en réponse. Un bel album, tout à fait hors du commun.

■ G. D.





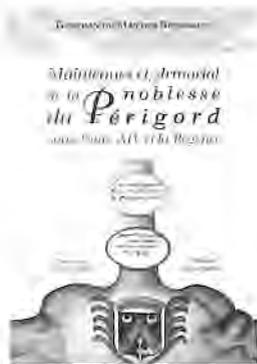
Sur les chemins de la préhistoire : l'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud

Sous la direction de Noël Coye

éd. Somogy éditions d'art, 2006, 224 p., ill., 38 €

Cet ouvrage collectif, sous la direction de Noël Coye, docteur en préhistoire, est le collationnement du travail préparatoire d'une exposition qui a investi tour à tour le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq (Isle-Adam) et le musée départemental de la Préhistoire d'Île-de-France (Nemours).

Lorsque l'abbé Breuil (1877-1961) est ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, il décide de délaisser son sacerdoce pour se vouer à une autre « paroisse » aux dimensions de l'Univers : la science ! Mais pas n'importe laquelle, celle de l'homme et du fil qui le relie à ses origines : la paléontologie. Dès lors, il devient l'un des principaux préhistoriens français, et apportera des contributions décisives à sa discipline en élaborant une nouvelle chronologie du Paléolithique, en découvrant des grottes ornées, en réformant notre compréhension des outillages préhistoriques. Esprit libre et frondeur, il s'attaqua en autodidacte à la géologie du quaternaire. Il œuvra pour la reconnaissance institutionnelle de sa discipline, tenue à l'époque en peu d'estime par la communauté scientifique, en devenant en 1929 le premier titulaire d'une chaire de préhistoire au Collège de France créée à son intention. Ce pionnier à la réputation internationale est magnifiquement mis en lumière par une vingtaine de spécialistes dont les textes sont augmentés d'une iconographie le plus souvent inédite. ■ M.-P. M.-J.



Maintenues et armorial de la noblesse du Périgord sous Louis XIV et la Régence

Gontran du Mas des Bourboux

impr. Louis Jean, coll. Mémoire et documents, 2006, 174 p., 49 €

Qui est noble en Périgord ? L'auteur apporte une réponse à cette question en s'appuyant sur les recherches de noblesse effectuées à deux reprises sous le règne du Roi Soleil.

L'ouvrage se divise en trois parties : les recherches de noblesse en Périgord sous Henri IV et Louis XIII, la grande recherche de noblesse de 1666, la seconde recherche de noblesse de 1696.

L'examen de la noblesse, à finalité essentiellement fiscale et financière, obéit à une procédure minutieusement élaborée : établissement de la liste

des personnes à contrôler, convocation des intéressés sous forme d'une assignation leur enjoignant de produire, dans un délai fixé, à Périgueux, devant le subdélégué, leurs titres de noblesse en documents originaux.

À partir d'une analyse des recherches effectuées sur la base de sources irréfutables palliant l'absence des documents originaux détruits, l'étude permet d'approcher au plus près la réalité du second ordre en Périgord durant le Grand Siècle. Elle fait notamment ressortir le renouvellement constant de la noblesse de province, remettant en question la place et le poids jusqu'alors reconnus à la noblesse immémoriale.

La liste des nobles maintenus, assortie de nombreuses notes explicatives, et celle des « usurpateurs de noblesse », répertoriés dans un index général, se révéleront précieuses pour les chercheurs. ■ P. P.

Jacquou le Croquant, L'Ennemi de la mort, Le Moulin du Frau, Carnet de notes d'une excursion en Périgord

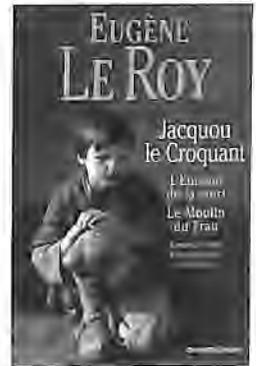
Eugène Le Roy

éd. Omnibus, 2006, 997 p., 25 €

Dans ce généreux volume, quatre œuvres majeures d'Eugène Le Roy à découvrir ou à relire, qu'elles soient roman ou carnet de voyage, augmentées de repères biographiques et d'un glossaire. L'ambition et la volonté de l'éditeur est de contribuer à la connaissance d'un chanteur du Périgord. Cette publication est un événement par le traitement de sa présentation et la possibilité qu'elle offre d'appréhender un genre littéraire qui loin d'être mineur est le témoin engagé d'une époque.

L'intérêt de cette édition, présentée par Gérard Fayolle, président de l'Institut Eugène Le Roy, réside également dans la sagacité d'une préface très élaborée « La République et le terroir » où sont analysées chacune des œuvres de Le Roy replacées dans un contexte historique. Et de conclure : « L'œuvre d'Eugène Le Roy, œuvre militante d'un fils de la Révolution, est ainsi devenue avec le temps un témoignage sur un monde disparu qui éveille nos nostalgies. Elle est aussi devenue l'ouvrage essentiel de notre culture locale. Lue et relue par des générations de petits Périgordins, elle a façonné des modes de penser qui ont inspiré nos hommes politiques, nos militants agricoles et même les combattants du maquis. Le Roy a inventé des personnages de notre histoire, décrit des sites et des lieux entrés depuis dans nos légendes et créé une langue à notre terroir. »

■ M.-P. M.-J.



Bergerac de plume en plume : parcours libre et chemins croisés

Jean-Philippe Brial Fontelive et Jean-Louis Leclair

éd. Couleurs Périgords, 2006, 78 p., dessins, 20 €

Une promenade libre dans Bergerac bâti et sculpté proposée par un auteur à l'inspiration vive et un dessinateur à la plume sensible. Deux talents réunis pour un ouvrage qui se préoccupe d'architecture, mêlant de belle manière poésie et histoire.

Ainsi, l'atmosphère des quartiers bergeracois est révélée par ses constructions identitaires. Loin d'être exhaustif, le choix des monuments reste caractéristique et les notices renseignent précisément sur les édifices institutionnels, sur la vieille ville, la rive gauche et le port.

Sous-jacent aux dessins, il est question également d'un bel hommage aux bâtisseurs, aux ornementalistes, aux sculpteurs qui ont transmis ce patrimoine. La plume de Jean-Louis Leclair, cerne la forme, révèle la matière, évoque les volumes et la perspective et suggère l'ombre et la lumière.

Cette promenade est une incitation à flâner dans les ruelles. Un nouveau mode en quelque sorte pour regarder, nez au vent, la ville de Bergerac. ■ M.-P. M.-J.





L'affaire de l'abri du Poisson : patrie et préhistoire

Randall White

éd. Fanlac, 2006, 240 p., ill., 19 €

L'abri du Poisson, près des Eyzies, est célèbre pour la sculpture en bas-relief d'une représentation d'un saumon (c. 25 000 ans) exécuté sur sa voûte. Fouillé en 1892 par Paul Girod, le bas-relief fut découvert en 1912 et Denis Peyrony poursuivit les fouilles en 1917.

Des traces profondes du creusement de la roche autour de la sculpture, destinées à déposer clandestinement l'œuvre pour la vendre à un musée allemand laissées en 1912 sont visibles. La découverte se fit le 1^{er} août 1912, la négociation d'achat par le musée de Berlin date du 4 septembre.

les travaux d'extraction remontent à décembre.

Denis Peyrony, inspecteur délégué des monuments préhistoriques, en informa son ministère de tutelle qui fit arrêter les travaux. Instance de classement, classement du site, puis acquisition par l'État jalonnent cette saga mouvementée de 1912 à 1915.

Cette rocambolesque affaire décrite par Randall White, professeur à New York University, s'appuie sur des pièces d'archives consultées en France, en Allemagne, aux États-Unis. « L'affaire du Poisson » eut un large retentissement médiatique. Et Randall White montre bien la singularité de la situation. « Patrie et préhistoire » certes, mais aussi spéculations, mercantilisme et mauvaise foi. Merci à l'auteur et à son éditeur de nous faire connaître les multiples aspects de cette « affaire » quelque peu complexe mais passionnante comme un roman policier. ■ A.R.

Ont participé à cette rubrique : Guy Penaud, Marie-Pierre Mazeau-Janot, Sophie Brédoux-Pradeau, Gilles Dellu, Patrick Petot, Alain Roussot.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Notre prochaine soirée bimestrielle aura lieu à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30, le 14 mars 2007. Celle du 9 mai 2007 sera consacrée à la restauration du *Chemin de croix* de la cathédrale Saint-Front à Périgueux, avec une conférence de Françoise Perret sur « Du noir à l'or ». Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles et par voie de presse.

- La sortie d'été aura lieu le samedi 9 juin 2007. Au programme : château de Coulonge à Montignac, château de Peyraux au Lardin-Saint-Lazare, château d'Hautefort... Départ Périgueux à 7h45, retour Périgueux vers 19h30. Prix : 30 € par personne. Inscriptions au 05 53 06 95 88.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Xavier Arsène-Henry (120, avenue Félix-Faure, 75015 Paris), à la suite de sa communication lors de la réunion mensuelle de septembre 2006 (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 410), précise que « Léon Lesca a construit la *Villa algérienne* du bassin d'Arcachon pour y installer sa *maîtresse* algérienne et non son *épouse*, qui résidait à Bordeaux ».

- Le président (au siège), à la suite de sa notice sur les tombes du cimetière de Bassac, canton de Villamblard, a reçu de M^{me} Belleyme des renseignements biographiques sur Pierre de Belleyme. « Il est mort à Paris le 29 août 1819. Son fils Louis-Marie, ancien préfet de police de Paris et député de la Dordogne,

le fit d'abord enterrer au cimetière de Vaugirard. Il le fit transférer au Père Lachaise le 25 février 1838 dans une concession perpétuelle (division 37, cadastre 87), en bordure de l'allée des Acacias. Aujourd'hui la tombe paraît abandonnée, comme celle de l'académicien de Feletz. » Le président suggère que notre Société, en hommage de reconnaissance pour les services rendus par le géographe périgordin, s'associe à d'autres sociétés savantes pour restaurer sa tombe.

- M. Pierre Brulant (19, avenue Dolet-Blanchou, 24450 La Coquille) nous envoie une note sur une forge oubliée, la forge de Curmond à La Coquille. La consultation des registres paroissiaux et des actes notariés de la paroisse de Sainte-Marie-de-Frugie, devenue commune de La Coquille, lui a permis de conclure que, dès 1630 et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, existait une forge de Curmond, située « sur la Côte, bien près de sa source, à cinq cents mètres au sud-ouest du village de Curmond, au pied de l'étang appelé aujourd'hui du *Claud neuf*. On y voit encore des ruines qui subsistent sous une épaisse végétation. L'étang et son moulin figurent sur les cartes de Belleyme et de Cassini... La famille de Curmond, vraisemblablement à l'origine de la forge, lui préféra ensuite le site de la Meynardie sur la Valouze près de Sainte-Marie-de-Frugie. » En outre, M. Brulant précise la généalogie de la famille des maîtres de forge de Curmond et ses alliances familiales avec les autres maîtres de forge, en particulier, deux maîtres de forge qu'aucun auteur ne mentionne : Jean Gourgousse, « maître de forge haute de Puydoyeux à Saint-Saud », et les frères de Puiffe, « maîtres de forge de la Maque, sur la Dronne à Saint-Saud ». Le texte complet de la note de P. Brulant peut être consulté à la bibliothèque.

- Dans sa recherche sur les activités de l'abbé André Glory (DELLUC (B. et G.), 2006 : « André Glory, André Leroi-Gourhan et le chamanisme », in : *Chamanisme et arts préhistoriques*, Paris, éd. Errance, p. 193-218), le Dr Gilles Delluc (dellucbg@wanadoo.fr) avait trouvé, dans un article de A. Thévenin (1993 : « Max Landrau, *alias* abbé Glory ou l'œuvre romancée d'un préhistorien », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, Hommage offerts à J.-J. Hatt*, Strasbourg, p. 25-33), que l'ouvrage intitulé *La Vengeance du Rhin* aurait été écrit par A. Glory sous le pseudonyme de *Max Landrau*. L'argumentation de A. Thévenin, s'appuyant sur une analyse de l'ouvrage et sur des témoignages alsaciens, paraissait à première vue concluante. En fait, cela est peut-être moins simple car, à l'époque où ce livre a été écrit, existait bien un vrai Max Landrau. Une lettre de M. R. Simonnet de Toulouse, en date du 7 novembre 2006, vient de lui en apporter la confirmation : « Comme je vous l'ai dit, j'ai connu Max Landrau... J'étais bien jeune (14 ans) et Landrau était, autant que je m'en souviens, plus âgé que moi de quelques années. C'est en sa compagnie et celle de Baraillé et Bontemps, que mon père et moi-même avons visité [la grotte de] Labastide pour la première fois, les 3 et 4

mars 1945 (la date est dans mon premier carnet). Je vous joins un extrait du n° 2 du *Bulletin de la Société préhistorique du Languedoc*, la SPL, fondée en 1942 avec l'accord de « M. le Professeur Bégouen » par A. Glory [dont le président était, en 1945, l'abbé André Glory et les secrétaires B. Baraillé et Max Landrau]... Je possède quelques photos de groupe de la SPL [où figure André Glory], mais Landrau ne paraît sur aucune... Glory était sur le départ. Dès cette époque, nous avons perdu de vue Max Landrau. Il est parti en même temps que Glory. Je précise qu'avec l'arrivée de Joseph Vézian [propriétaire du Portel], le bureau a été entièrement renouvelé. » A. Thévenin, interrogé par le préhistorien Jean-Georges Rozoy, reste persuadé de sa version des faits. Glory aurait pu utiliser le nom de Landrau avec son accord. La question reste donc sans réponse indiscutable.

- M. J.-P. Bétoin de Ribérac (jbetoin@mageos.com) adresse une note concernant Francesco Contreras Valenzuela. Ce fils d'une famille de grands propriétaires chiliens vivait à Paris. Ami de Paul Fort et de Rachilde, il était poète, écrivain et critique littéraire au *Mercure de France*. Il est mort en 1933 et a été inhumé à Ribérac, ville natale de sa femme, Andrée Alphonse. Cette dernière était elle-même artiste, peintre et sculpteur, et a exposé des toiles au salon des Indépendants. Après la mort de son mari, elle s'est rendue au Chili, où elle est morte dans la misère en 1991. Ses sculptures, faites de quelques-unes des 50 000 agates qu'elle avait collectionnées, lui ont valu le surnom de *la Dame aux agates*. Sa sœur cadette avait épousé en 1921 le poète français Louis Mandin. Ils sont morts tous deux en déportation. M. Nicolas Platon (conseil général de la Dordogne) a été chargé du rapatriement des cendres du poète au Chili.

- Notre collègue, Marie-Paule Grand-Chastel, nous a quittés au mois de juillet 2006. Elle a donné lieu à une notice biographique dans *Le Monde* du 29 juillet 2006 : née le 15 janvier 1914 à Périgueux, diplômée d'études supérieures de philosophie, elle épousa le grand spécialiste français de la Renaissance, André Chastel. Ils furent tous deux collaborateurs du *Monde* pendant de longues années.

Elle servit d'aide à l'abbé Breuil au cours de l'une de ses rares tentatives de relevé d'une peinture de Lascaux : le « cheval qui tombe », au fond du Diverticule axial (fig. 1, collection Delluc). Marie-Paule Grand-Chastel fut aussi l'auteur de plusieurs ouvrages à la Bibliothèque des arts, dont *Art préhistorique* en 1968 et *La Tapisserie* en 1981. Elle assura la publication des magnifiques volumes de André Chastel sur *L'art français* (Flammarion).

- M^{me} Denise P. Drancourt (17, avenue de Breteuil, 75007 Paris, tél. 01 44 49 04 22), qui reçut si aimablement notre groupe à l'automne dernier au prieuré de Saint-Jean-de-Côle, voudrait apporter un petit complément à la très riche contribution de Jean Secret à l'histoire de ce village : « Pendant longtemps, et cela par des historiens renommés, le plafond peint de la bibliothèque [du prieuré] a été attribué à l'école de Lebrun. Il y a quelques



Fig. 1. Marie-Paule Grand et l'abbé Breuil à Lascaux.

années, notre fils, spécialiste de ces questions – École du Louvre – a corrigé cette erreur et retrouvé, dans des livres consacrés à Nicolas Poussin (collection Flammarion, p. 102), trace du tableau original, lequel a été peint par Poussin en 1643 pour son ami Paul Fréart de Chantelou et est aujourd'hui exposé au musée de Sarasota (Floride). Le plafond peint de la bibliothèque en est une copie conforme, à un détail près : il s'inscrit non pas dans un rectangle, comme l'est le tableau original, mais dans un cercle, comme l'a repris, quelques vingt ans après sa création, le graveur Simon Thomassin. »

- M^{lle} Sophie Miquel (1, avenue Amiral-Pradier, 24660 Coulounieix-Chamiers) nous adresse un document qu'elle a trouvé aux Archives départementales (A.D.D., 1 T 320) (fig. 2). Il s'agit d'une lettre de M. Louis Germain (directeur du Muséum national d'Histoire naturelle de 1936 à 1942) au préfet de la Dordogne, en date du 11 décembre 1939. Il l'informe du fait que, en accord avec le bureau de la Société historique et archéologique du Périgord, des collections de mammifères et oiseaux appartenant au Muséum ont été entreposées au siège de cette société. Cette lettre répond à une interrogation de Gilles Delluc (*BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 177), qui cherchait à confirmer si le siège de notre compagnie avait bien servi à abriter des objets précieux du Muséum, à l'initiative du Professeur Edouard Bourdelle, mammalogiste du Muséum, et de M^{me} H. Desrosiers, née Bourdelle, secrétaire du marquis de Fayolle, alors président de la SHAP. À ce sujet, André Darves-Bornoz, petite-fille du professeur Edouard Bourdelle, avait indiqué que la maison familiale, située 25, boulevard Georges-Saumande à Périgueux, avait servi elle aussi d'entrepôt à des collections du Muséum pendant la guerre (*BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 432). M^{lle} Sophie Miquel ajoute que l'herbier de Paris aurait été, lui aussi, déménagé, mais elle n'en a pas retrouvé de trace écrite.

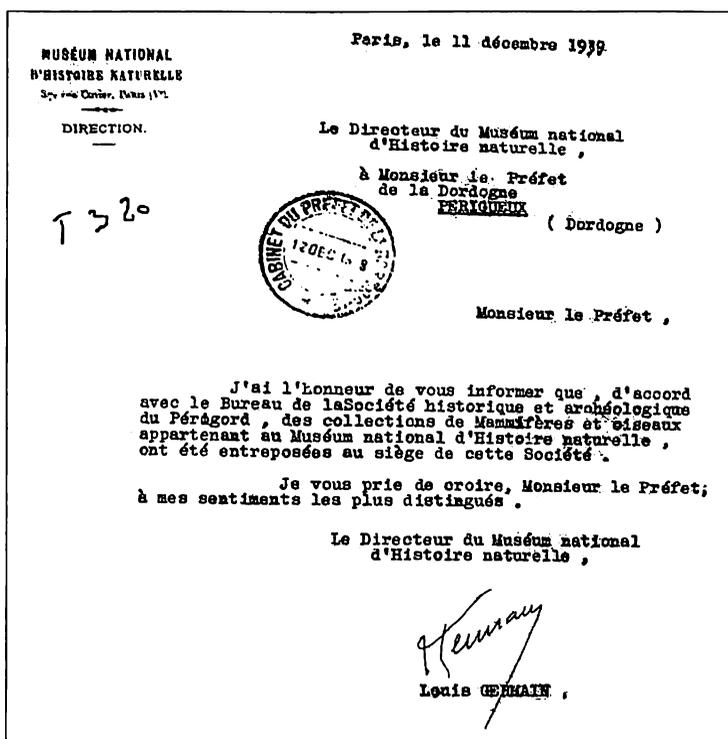


Fig. 2. Lettre de L. Germain, directeur du Muséum national d'Histoire naturelle, au préfet de la Dordogne, 1939.

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Alain Darcos (34, rue de Bost, 24400 Mussidan, tél. 05 53 81 03 55) recherche des précisions sur le château de Bassy, situé à Saint-Médard-de-Mussidan. En particulier : Qui a permis de conclure l'achat de Bassy par la Sécurité sociale (peut-être Suzanne Lacore) ? Avant les frères Pecoul, à qui appartenait Bassy ? A-t-on des précisions sur M. Perdoux, créateur du parc ? A-t-on des précisions sur M. Cocula, l'architecte du château ?

Grâce au *Dictionnaire biographique du Périgord* de Guy Penaud (p. 257), on sait que Paul Cocula (1874-1944) est né à Vayrac (Lot), qu'il est arrivé à Périgueux en 1902, qu'il devint architecte départemental des monuments historiques en 1925 (*BSHAP*, 1926, t. LIII, p. 46 ; 1932, t. LIX, p. 218 ; 1944, t. LXXI, p. 65 et 118).

- M. Michel Leroy (Le Montréal, Bât B, 23, bd Tristan-Corbière, 13012 Marseille, tél. 04 91 66 66 20) recherche tous renseignements sur ses deux grands-oncles, Paul Leroy (1860 à Paris – 1942 à Paris) et Léo Borne. Paul Leroy fut un des fondateurs du club des Orientalistes avec Etienne Dinot en 1897. Il séjournait souvent en Dordogne chez son beau-frère, Léo Borne. Ce dernier, l'un des fondateurs du musée militaire de Périgueux, était originaire de Montignac et, à sa retraite, il fit de fréquents séjours à Saint-Léon-sur-Vézère, à la Malétie, et à Périgueux. Le musée d'art et d'archéologie du Périgueux détient quelques œuvres de Paul Leroy : des dessins et un petit tableau, peint à la Malétie, où les personnages représentent des membres de sa famille.

- M. François Adibi (13 bis, avenue de la Motte-Picquet, 75007 Paris, tél. 06 60 45 14 45) recherche la signification, peut-être alchimique et symbolique, des bas-reliefs ornant les portes et fenêtres de sa maison, située à Lamothe-Montravel. Cette maison de style néoclassique a été construite en 1872 par un architecte franc-maçon, Jean Petit. « Sur la façade sud, il y a quatre scènes de chasse et, au-dessus de la porte centrale, les lions d'Abyssinie (fig. 3, clichés Adibi). Au fronton du premier étage, il y a une sculpture de deux colombes au-dessus d'un animal. Sur la façade nord, il y a « JP », entouré des trois points (fig. 3, en bas), au-dessus de la porte centrale, un bonnet phrygien et un portrait de Gambetta, au-dessus des portes latérales (fig. 4). Au premier étage, il y a un mascarón (fig. 4, tout en bas). Cette maison est construite sur un domaine très ancien, le *Maupas*, ayant appartenu aux archevêques de Bordeaux. »

INFORMATION

Pour les amateurs de préhistoire, le Dr Gilles Delluc (dellucbg@wanadoo.fr) envoie l'adresse d'un site Internet, qui fournit des notices biographiques et bibliographiques intéressantes : www.hominides.com



Fig. 3. Bas-reliefs d'une maison au Maupas, commune de Lamothe-Montravel (clichés F. Adibi).



Fig. 4. Bas-reliefs d'une maison au Maupas, commune de Lamothe-Montravel (clichés F. Adibi).

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire directement à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou sous forme numérisée en format JPG. Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2007

Cotisation (sans envoi du Bulletin).....	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	60 €
Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations.....	50 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.asso.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
et le 2^e mercredi des mois impairs à 18 heures 30 au
siège de la S.H.A.P.***

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE - N° 0841

SOMMAIRE DE LA 1^{ère} LIVRAISON 2007

• Conseil d'administration de la société.....	3
• Rapport moral 2006 (Brigitte Delluc)	5
• Rapport financier 2006 (Denis Chapat-Vigouroux).....	8
• Compte rendu de la séance	
du 8 novembre 2006.....	19
du 6 décembre 2006.....	25
du 3 janvier 2007	29
• Éditorial : Pour une approche d'Eugène Le Roy.....	37
• Eugène Le Roy. Repères biographiques et bibliographiques.....	39
• L'esprit périgourdin d'Eugène Le Roy (Jean-Noël Biraben).....	41
• Eugène Le Roy, artisan de l'imaginaire collectif (Bernard Cazeau)	51
• Eugène Le Roy lu par Rachilde ou Chroniques du <i>Mercure de France</i> (1900-1921) (Denis Chapat-Vigouroux)	57
• Le fiel et le miel (Joëlle Chevé).....	71
• <i>L'Ennemi de la mort</i> et le monde protestant en Périgord entre Isle et Dronne (XVI ^e -XIX ^e siècles) (René Costedoat)	81
• Le roman non-populaire (Xavier Darcos)	101
• Le Périgord au temps d'Eugène Le Roy : une ruralité en mouvement (Gérard Fayolle)	109
• Eugène Le Roy dans les manuels scolaires et ouvrages destinés à l'éducation (Pierre Martial)	121
• Eugène Le Roy à Jumilhac : <i>Le Moulin du Frau</i> (Pierre Ortega)	131
• La brodeuse du Bournat (Pierre Pommarède)	147
• Les Hautefort Labrugère : de Barre au Moulin du Frau (Philippe Rougier).....	149
• Marcel Secondat et l'œuvre d'Eugène Le Roy (Guy Rousset).....	169
• Eugène Le Roy et l'émergence de la fonction publique moderne (Serge Salon et Jean-Charles Savignac)	171
• Travaux universitaires : Alain de Solminihac (1593-1659) de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors. Parcours et portrait d'un prélat réformateur du premier XVII ^e siècle (Patrick Petot)	197
• Notes de lecture : Enfances juives : Limousin-Dordogne-Berry terres de refuge 1939-1945 (P. Plas et M. C. Kiener), La Double : un pays en Périgord (F. Broussaud-Le Strat), Yrieix Masgonthier de Laubanie : lieutenant général de Louis XIV (P. Tenant de la Tour), Les truffes du Tsar (A. Bernard), Le patrimoine méconnu du canton de Lalinde (F. Gontier et C. Valérie), Les portes du Périgord (H. J. Drenthen), Sur les chemins de la préhistoire : l'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud (sous la dir. de N. Coxe), Maintenués et armorial de la noblesse du Périgord sous Louis XIV et la Régence (G. du Mas des Bourboux), Jacquou le Croquant, L'Ennemi de la mort, Le Moulin du Frau, Carnet de notes d'une excursion en Périgord (E. Le Roy), Bergerac de plume en plume : parcours libre et chemins croisés (J.-L. Leclair et J.-P. Brial Fontelive), L'affaire de l'abri du poisson : patrie et préhistoire (R. White).....	199
• Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	205

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Marcel Nino Pajot, *La dévotion à Saint Rémy*, 2007. Technique mixte sur toile, 61 x 50 cm. Peinture inspirée de *Jacquou le Croquant*, d'Eugène Le Roy, chapitre V. « ... à Auriac, le jour de la Saint-Rémy, le 23 du mois d'août [...]. On se disputait le saint, chacun le voulait, quelquefois deux le tenaient en même temps et le tiraient, chacun de son côté [...]. Et cependant le curé, qui avait vu ça d'autres fois, récitait ses versets d'évangile au milieu d'un bruit sourd, et l'on entendait les sous tomber dans la soupière d'étain que le marguillier fatigué, avait posée sur une chaise. »